1350

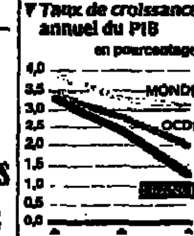
Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16730 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 10 NOVEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Le retour des grands travaux

■ Emploi : 14 pages d'annonces classées



Roland Dumas invité à démissionner

● Les révélations de Mme Deviers-Joncour troublent le monde politique ● Pour M. Giscard d'Estaing, Jacques Chirac doit intervenir ● M. Hollande en appelle aux membres du Conseil constitutionnel ● Certains d'entre eux envisagent une démarche auprès de leur président

VALÉRY GISCARD D'ESTAING a estimé, dimanche 8 novembre, que *« le président de la République peut mettre fin aux fonctions »* du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, mis en examen dans l'affaire Elf. L'ancien président de la République a affirmé que *« dans les affaires de cette nature, c'est la responsabilité du président de la République de donner l'indication ». « C'est donc à lui de dire s'il estime qu'il est raisonnable et bon pour la France qu'une situation de ce genre se perpétue »*, a-t-il ajouté.

De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a estimé, dimanche, que *« la question est posée à Roland Dumas, et en conscience il faut qu'il voit si sa présidence peut être menacée par des actes de procédure »*. Il a ajouté que la question est aussi posée aux membres du Conseil constitutionnel, *« parce que c'est cette institution qui est en cause »*. Les membres du Conseil doivent prendre *« leurs responsabilités »*, a-t-il conclu.

Après la prise de position du sénateur RPR, Alain Peyrefitte, dans nos colonnes (*Le Monde* daté 8-9 novembre), la pression s'accentue donc à la fois sur le chef de l'Etat et sur les neuf membres de l'institution du Palais-Royal. Restés silencieux depuis le début de la mise en cause de leur président, ceux-ci sont aujourd'hui partagés sur la nécessité d'une démarche, individuelle ou collective, envers M. Dumas pour lui demander de présenter sa démission. Le Conseil constitutionnel doit se réunir, mardi 10 novembre, en séance plénière, pour examiner des contentieux électoraux.

L'Elysée s'est, pour sa part, refusé à tout commentaire sur cette situation, lundi matin. L'interpellation de M. Giscard d'Estaing place toutefois Jacques Chirac dans une situation difficile. Le chef de l'Etat s'en est jusqu'à présent toujours tenu au respect de la présomption d'innocence et au bon fonctionnement de l'institution pour ne pas intervenir.

Lire pages 6 et 7

AFP/YURI CORTEZ

■ **TÉMOIGNAGES**

Après Mitch, la catastrophe

DES DISPARUS par milliers, des maisons noyées, des ponts éffondrés, des enfants livrés à eux-mêmes, des épidémies menaçantes, le spectre de la famine... En Amérique centrale, l'ouragan Mitch a semé la mort et la désolation. Deux écrivains nicaraguayens, Claribel Alegria et Sergio Ramirez, ont accepté d'en témoigner pour *Le Monde*. Poignants, racontant ce *« pays de Sisyphe »* brutalement revenu des décennies en arrière, leurs textes sont des appels au secours où perce une vive critique des autorités de Managua.

Lire pages 14 et 15 et notre reportage au Honduras page 4

Foot : le marché des jeunes joueurs

FLEURON du football français, le système de formation des jeunes joueurs suscite l'intérêt grandissant des grands clubs étrangers. Un litige oppose le Stade rennais à l'Inter Milan après le départ de deux jeunes stagiaires, Mickaël Silvestre et Ousmane Dabo, vers le club italien sans qu'aucune transaction ait eu lieu. L'absence de réglementation fait peser une réelle menace sur les centres de formation. En championnat de France de première division, l'échappée belle de l'OM ne décourage pas les Girondins de Bordeaux et le Stade rennais, qui, samedi 7 novembre, se sont imposés respectivement face à Toulouse (3-1) et à Sochaux (4-0).

Lire pages 28 et 29



Pomme d'or ou la nouvelle utopie scolaire chinoise

CHENGDU
de notre envoyé spécial

Ils ont à peine quatre ans, un débardeur bleu ciel pour uniforme et fendent la foule massée sur ce trottoir d'une avenue « branchée » de Chengdu, capitale de la province du Sichuan, en Chine centrale, au sud-ouest de Pékin. Déambulant devant les salons de coiffure et les magasins de mode, le garçonnet et la fillette n'ont pas froid aux yeux : de ce pas assuré, il se rendent en effet dans... une banque.

Les voilà hissant leur frimousse à la hauteur du guichet. *« Nous voulons ouvrir un compte »*, annoncent-ils à la préposée. Interloquée, celle-ci se saisit du capital – 10 yuans (7 francs) –, prend note des noms et griffonne un formulaire. Opération conclue ! On tend un livret aux deux apprentis épargnants qui détalent aussitôt en pouffant de rire. Mais le métier est dur à rentrer. A plusieurs reprises, le document bancaire glissera de leurs menottes rêveuses pour se retrouver dans la poussière du pavé.

Les deux gamins sont élèves de la maternelle Pomme d'or, une école pilote unique en son genre en Chine. Fondée en 1994 par un groupe pharmaceutique, l'établissement – privé – connaît un succès foudroyant auprès des parents fortunés de Chengdu, qui n'hésitent pas à débourser des droits mensuels de scolarité équivalant à la moitié d'un salaire de fonctionnaire (800 francs). Mais qu'importe ce sacrifice puisque l'ambition de l'école est de former *« une génération d'élite »* pétrie de *« l'esprit de compétition »*. En clair, il s'agit d'éveiller la jeunesse de Chengdu aux recettes de l'économie de marché.

En guise de travaux pratiques, on apprend aux chérubins à confectionner leurs propres produits – gâteaux, personnages en papier – et à les vendre eux-mêmes dans la rue. A eux de se débrouiller ! Les techniques de marketing peuvent osciller entre l'interpellation, le chant ou la danse. *« On leur demande de deviner la psychologie des acheteurs »*, dit M. Li Jun Xiu, le directeur de l'internat. Les revenus sont divisés ensuite en trois lignes comptables : un dépôt bancaire qui servira au réinvestissement (farine, papier), une contribution de nature fiscale au profit des *« enfants pauvres »* et le bénéfice personnel, qui finit immanquablement dans la poche de la marchande de friandises de la sortie de l'école.

Le maître mot du projet pédagogique de Pomme d'or est celui d'*« autonomie »*. La démarche s'inscrit résolument contre l'enseignement orthodoxe directif et abrutissant. Mais elle vise aussi à redresser les dérives de la surprotection familiale alimentées par la politique de l'enfant unique. En quelques semaines, les « petits empereurs » gâtés et velléitaires vont s'endurcir à force de marcher pieds nus sur des cailloux brisés ou de se doucher à l'eau froide, y compris en hiver. Pour faire bonne mesure, le parcours du combattant comporte aussi une grande muraille en miniature que les enfants foulent alors que le haut-parleur crachotte : *« J'améliore ma santé pour défendre mon pays quand je serai grand. »*

A l'ombre des modèles de Sparte, de Wall Street et de la Cité interdite, Pomme d'or est en quelque sorte l'utopie scolaire de la Chine émergente.

Frédéric Bobin

Casino Palma



BRIAN DE PALMA

ET SI les Etats-Unis étaient devenus un immense casino, où tous les coups, tous les commerces – et d'abord celui de la mort – sont permis ? C'est la thèse du nouveau film de Brian De Palma, *Snake Eyes*, qui, outre-Atlantique, lui a valu les foudres de la critique. Dans un entretien au *Monde*, le cinéaste s'explique sur sa traque permanente du mensonge et de la vérité.

Lire page 33

Que faire avec l'Irak ?

AU-DELÀ des résolutions du Conseil de sécurité condamnant l'Irak et le sommant de coopérer avec la commission spéciale de l'ONU chargée de le désarmer (Unscom), *« la »* question que se posent aussi bien les Etats-Unis que les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité, ou les pays voisins de l'Irak, est la même : que faire pour aplanir la nouvelle crise que Bagdad a déclenchée avec les Nations unies, le 31 octobre, en rompant toute coopération avec l'Unscom ?

Donner la priorité à une solution diplomatique, ont répondu les chefs d'Etat arabes au secrétaire à la défense américain, William Cohen. Observer *« une attitude de très grande fermeté »*, ont préconisé les présidents américain et français, Bill Clinton et Jacques Chirac. Garder *« ouvertes »* toutes les options, répètent Washington et Londres. Eventuellement renoncer aux inspections de l'ONU au profit d'un usage combiné de sanctions et de recours à la force, envisage l'administration américaine, selon le *New York Times*.

Autant de réponses qui prouvent que nul n'a trouvé la solution-miracle. Ceux qui envisagent un possible recours à des frappes militaires, même massives, n'ont pas la réponse à la question que posent ceux qui y sont opposés : des frappes militaires, mais après ? Et ceux qui prônent une solution diplomatique doivent se rendre à l'évidence : toutes les potions du genre, administrées jusqu'à présent, ont été provisoires et n'ont pas empêché les « rechutes ».

Le gouvernement irakien « joue » de cette perplexité. Il mise aussi sur les effets de l'embargo pluriel qui lui est imposé par l'ONU depuis août 1990 et qui est de plus en plus impopulaire au sein de l'opinion publique internationale – arabe en particulier – et auprès d'un nombre de plus en plus grand de gouvernements, parce qu'il pénalise très lourdement la population et a entraîné une désagrégation du tissu social du pays. Il parie, enfin, sur l'usure d'une mise en quarantaine qui a trop duré. A la Foire internationale de Bagdad, cette année, même des firmes saoudiennes sont représentées, malgré les multiples autorisations exigées par Riyad pour autoriser leur participation.

Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, affirme avoir d'autant plus de mal à comprendre la récente rupture de l'Irak avec l'Unscom que le Conseil de sécurité de l'ONU venait de franchir un pas en direction de Bagdad.

Mouna Naïm

Lire la suite page 17

■ **« Oui » massif en Nouvelle-Calédonie**

Les Calédoniens ont massivement ratifié, dimanche, l'accord de Nouméa du 5 mai. En dix ans, l'évolution a été considérable, même dans la province Sud, à majorité anti-indépendantiste. p. 8 et notre éditorial p. 17

■ **PACS : pouce !**

La bataille de procédure de l'opposition a provoqué le report de la suite du débat parlementaire sur le pacte civil de solidarité à la fin du mois de novembre, voire à décembre. p. 10

■ **M. Allègre face aux chercheurs**

Claude Allègre explique au *Monde* ses projets de réforme : *« Renforcer le rôle »* du CNRS en le *« modernisant »* et en le rapprochant de l'Université. p. 11 et le point de vue p. 18

AFP

■ **La Route du rhum vers la tempête**

Les skippers ont pris un départ prudent, dimanche, de Saint-Malo. Yvan Bourgnon, victime d'un démâtage, a abandonné. p. 31

■ **Le plaidoyer d'Augusto Pinochet**

Alors que la Chambre des Lords devait reprendre l'examen de son immunité diplomatique, l'ex-dictateur chilien a justifié, dans la presse britannique, son coup d'Etat contre Salvador Allende, sans dire un mot des victimes. p. 4

■ **L'élargissement de l'UE ralenti**

Mardi débute à Bruxelles la « phase pratique » des négociations d'adhésion entre les Quinze et les six pays candidats. L'intégration ne devrait pas se faire avant 2005-2006. p. 2

■ **Ne plus avoir « peur » de l'islam**

Les évêques de France invitent la société française à un *« dépassement des peurs »* sur l'islam et réclament une totale égalité de droits pour les musulmans. p. 12

■ **France Aerospace**

Deux constructeurs aéronautiques, le civil Aerospatiale, en cours de fusion avec Matra, et le militaire Dassault, se regroupent pour former France Aerospace. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1110 - 7,50 F

EUROPE La *« phase pratique »* des négociations, sur l'élargissement de l'Union européenne, avec cinq pays d'Europe centrale et Chypre s'ouvre, mardi 10 novembre à Bruxelles. ● LES MINISTRES des affaires étrangères des six premiers candidats – Hongrie, Pologne, République tchèque, Estonie, Slovénie, Chypre – tiendront, avec leurs homologues des Quinze, des *« conférences d'adhésion »*. Les pourparlers porteront, dans un premier temps, sur les dossiers faciles tels que la politique étrangère et de sécurité commune. ● CONTRAIREMENT à ce que disaient au départ Jacques Chirac et Helmut Kohl, l'intégration ne sera vraisemblablement pas réalisée avant 2005-2006. Plusieurs pays de l'Union souhaitent que le processus se fasse progressivement. Les candidats retenus en Europe centrale connaissent actuellement une forte croissance.

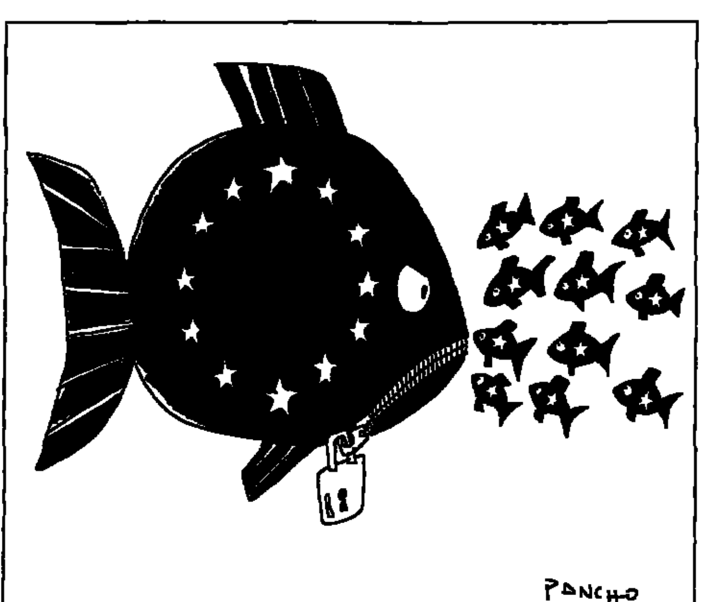
La perspective d'un élargissement rapide de l'Union européenne s'éloigne

La « phase pratique » des négociations d'adhésion de la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovénie, l'Estonie et Chypre commence mardi 10 novembre à Bruxelles. Les Etats membres ne sont pas tous d'accord sur le rythme de l'intégration, qui pourrait être reportée à 2005-2006

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Mardi 10 novembre, alors même que la phase d'évaluation de l'« acquis communautaire » n'est pas achevée, des négociations de fond vont s'engager entre l'Union européenne (UE) et cinq des dix pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion, ainsi qu'avec Chypre. Cette accélération apparente ne doit cependant pas faire illusion. L'adhésion, initialement prévue par Bruxelles – simple hypothèse de travail – pour le 1er janvier 2003, devrait plus vraisemblablement avoir lieu vers 2006 ou 2007. Telle est la conséquence de l'infléchissement de l'attitude de l'Allemagne, révélé le 24 octobre au sommet de Pörtschach, par Gerhard Schröder, le nouveau chancelier. Un changement de cap spectaculaire qui est perçu avec compréhension en France. Peu importe s'il met en relief le caractère désinvolte des déclarations faites il n'y a pas si longtemps par Jacques Chirac (comme par Helmut Kohl) à Varsovie et à Budapest sur une entrée probable dès l'an 2000 !

Conformément aux décisions prises par les Quinze en décembre dernier à Luxembourg, le processus d'élargissement avec les dix pays d'Europe centrale a été enclenché en mars, leur reconnaissant à tous un droit à l'adhésion. Mais les négociations n'ont été engagées alors qu'avec les cinq d'entre eux jugés les plus avancés (Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovénie), ainsi qu'avec Chypre. Il a été précisé qu'il s'agissait d'un processus ouvert, autrement dit que si l'un ou l'autre des cinq pays, qui n'ont pas été retenus pour cette première vague, rattrapait son retard (par rapport aux critères politiques et économiques fixés par l'UE), il pourrait à son tour commencer les pourparlers. Ce pourrait être le cas de la Lettonie, de la Lituanie, voire de la Slovaquie, au début de l'an 2000.



RÉACTIONS DE DÉFENSE

Les négociations ont commencé par une phase d'analyse de l'« acquis communautaire » (dite de *« screening »*), afin de permettre aux candidats, comme aux Quinze, d'arrêter leurs positions. Elle ne s'achèvera qu'à l'été 1999 et, à ce jour, les volets les plus difficiles de l'« acquis », telles l'agriculture ou la libre circulation des personnes, n'ont pas encore été passés en revue.

Néanmoins, la Commission a proposé de commencer la négociation de fond sur sept chapitres où la phase d'évaluation à été menée à son terme. Il s'agit de dossiers faciles, le seul souci étant de montrer qu'on progressait : recherche, formation, télécommunications, audiovisuel, politique industrielle, PME, et enfin politique étrangère et de sécurité commune. Paris n'était pas favorable à cette fuite en avant jugée démagogique. *« Nous aurions préféré qu'on ouvre les négociations une fois l'analyse terminée. Mais le faire n'engage à rien et nous n'avons pas voulu bloquer, parce que nous comprenons la demande des pays candidats, mais aussi par réalisme, la plupart de nos partenaires y étant favorables »*, expliquaient à la mi-octobre les Français. Ils ne se privaient pas de déplorer la stratégie *« généralement trop allante, comme s'il n'y avait pas de problème »*, développée par Bruxelles sous l'influence du commissaire, Hans van den Broek. Aujourd'hui, après que Gerhard Schröder eut souligné que le processus serait *« plus difficile et plus compliqué que prévu »*, et invité les Quinze à *« conduire les négociations d'adhésion avec mesure et à ne pas éveiller de fausses illusions chez les pays candidats »*, l'hypocrisie semble à son comble.

Les Allemands ne manquent pas de raisons pour refuser la précipitation. Ils redoutent l'arrivée massive de travailleurs polonais ou tchèques attirés par des salaires élevés et savent que l'UE aura du mal à imposer des périodes de transition suffisamment longues pour protéger son marché. Conscients du coût important de l'élargissement, ils ont compris qu'au moins au cours des prochaines années il ne pourra guère être compensé par des économies faites sur le budget communautaire : les pays producteurs agricoles, dont la France, s'accrochent à la PAC (Politique agricole commune) et les pays dits de « la cohésion » (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal), au bénéfice des fonds structurels.

Ces réactions de défense conduisent à évoquer la très difficile négociation interne sur l'Agenda 2000. Celui-ci traite des finances de l'Europe au cours de la période 2000-2006, du rééquilibrage budgétaire voulu par l'Allemagne et trois autres pays, de la réforme de la PAC et des fonds structurels, de la préparation de l'élargissement.

LE PROBLÈME DU NOMBRE

A Pörtschach, Gerhard Schröder a affirmé avec force sa volonté de « boucler » cette affaire, comme annoncé à Cardiff, dès le mois de mars 1999, c'est-à-dire avant les élections du Parlement européen. C'est là un pari difficile, que tout le monde, et assurément la France, a intérêt à voir gagné : les Allemands seront peut-être disposés à consentir quelques efforts pour aboutir durant leur présidence de l'UE (1er semestre 1999), mais oublieront ces bonnes dispositions, une fois celle-ci achevée ! Or un accord sur l'Agenda 2000 pourrait être plus facile à atteindre si l'élargissement et son coût étaient différés de quelques années.

Autre obstacle, les Allemands, comme les Français, les Belges et les Italiens, entendent obtenir une réforme des institutions de l'UE avant de donner leur feu vert à l'élargissement. L'exercice n'est pas simple, comme l'a illustré l'échec de la conférence intergouvernementale (CIG) consommé lors du conseil européen d'Amsterdam en 1997. *« L'élargissement sera ralenti, mais il se fera »*, concluait récemment un ministre français. La lecture des derniers « avis » de la Commission fait bien comprendre qu'il ne suffit pas de négocier pour opérer les rattrapages nécessaires et que la marche forcée, plus ou moins imposée par Bruxelles n'a pas de sens. Le Royaume-Uni, les pays scandinaves, veulent aller vite. Mais les pays du Sud traînent des pieds. En dépit d'une sympathie sincère pour les pays candidats, la France, au-delà du discours officiel, est réticente et désabusée. *« Le vrai problème, c'est le nombre »*, constate-t-on à Paris, où l'on est conscient que la réforme des institutions, telle qu'elle avait été projetée à Amsterdam, même si elle se fait, ne pourra pas avoir d'effet magique et sera insuffisante pour redonner à l'Union la capacité de décider. L'Europe élargie est-elle condamnée à devenir un vaste ensemble paralysé ?

Philippe Lemaître

La colère des Chypriotes turcs

Dans le chapitre des négociations sur la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), le cas de Chypre pose toujours problème puisque l'île est divisée depuis 1974. Le rapport de la Commission sur l'élargissement suscite d'ailleurs la colère des Chypriotes turcs, qui estiment que le document ne prend en compte que la partie grecque de l'île. Taner Etkin, « ministre » des affaires étrangères de la République turque de Chypre du Nord, a d'ailleurs accusé, dimanche 8 novembre, les autorités chypriotes-grecques et Athènes de fournir à Bruxelles des *« informations fausses et fallacieuses »* sur l'entité turque.

Pour mémoire, les Chypriotes turcs ont refusé de collaborer à la demande d'adhésion à l'Union européenne déposée par la partie grecque de l'île – seule autorité internationalement reconnue à l'exception de la Turquie – au motif que cette dernière ne pouvait prétendre parler au nom des intérêts de la partie Nord. – *(Reuters.)*

Les cinq candidats retenus en Europe centrale forment une zone de forte croissance économique

● **POLOGNE.** *« Les Polonais partaient de plus bas que les autres. Aujourd'hui, la Pologne est la star des pays en transition »*, affirme Vincent Koen, spécialiste de la Pologne à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Adepte de la *« thérapie de choc »* pour sa transition vers l'économie de marché, la Pologne a été la première à appliquer des réformes radicales au début des années 90, avec un programme de privatisations de masse et une restructuration en profondeur du secteur bancaire.

Après une dure récession en 1990-1991, ce pays bénéficie depuis six ans d'une forte croissance, tirée d'abord par les exportations puis par la demande intérieure à partir de 1995. La croissance du PIB polonais devrait être de + 6 % en 1998 avec une inflation de 12 %, selon le Fonds monétaire international (FMI). Les finances publiques affichent un déficit limité à 2,8 % du PIB, en conformité avec les critères du traité de Maastricht.

Avec un PIB qui représente 37 % du total de celui des candidats à l'élargissement de l'Union européenne, la Pologne est le plus grand pays de la région. Parmi ses points faibles, il y a notamment un chômage élevé, qui approche les 10 % à l'échelle nationale mais qui se concentre en fait sur des poches où la pauvreté est devenue un problème préoccupant.

Le principal risque est le creusement du déficit commercial. Mais l'afflux d'investissements directs étrangers (5 à 6 milliards de dollars pour les six premiers mois de 1998) *« limite la vulnérabilité des Polonais »*, selon Vincent Koen. Le pays a, en outre, fait preuve de prudence dans la libéralisation des mouvements de capitaux.

Les Occidentaux ont soutenu fortement l'effort des Polonais. Fonds de stabilisation des changes, aide du FMI (remboursée dès 1995), remise de dette généreuse... ont été les ingrédients du soutien occidental depuis le début des années 90.

La Slovénie, élève modèle

	POPULATION en millions d'hab.	PIB/HAB. ET % PAR RAPPORT AU PIB/HAB. DE L'UNION EUROPÉENNE en dollars	CROISSANCE 1997 en %
SLOVÉNIE	2,2	11 724 (59%)	3,8
RÉP. TCHÈQUE	10,5	11 566 (58%)	1
HONGRIE	10,1	7 318 (37%)	4,4
POLOGNE	38,5	6 406 (32%)	6,9
ESTONIE	1,5	5 046 (23%)	11,4
MOYENNE UNION EUR.	25	19 516	2,6

Sources : Coface/Eurostat

● **HONGRIE.** La transition a commencé bien avant la fin du communisme. La Hongrie reçoit 50 % des investissements directs étrangers de toute la région d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie). Même si la Hongrie reste le pays le plus endetté de la région, et si l'inflation y est forte (+ 15 % en 1998), ce pays fait partie des plus avancés de la zone. Il devrait avoir une croissance de 5,2 % en 1998, contre 4,4 % en 1997 (chiffres du FMI).

Contrairement à la Pologne, la Hongrie a choisi une transition *« graduelle »* et non une *« thérapie de choc »*. Très lente dans l'application des réformes, elle a commencé à privatiser ses entreprises seulement à partir de 1995. Mais les Hongrois *« ont vendu énormément d'actifs et n'ont pas hésité à céder la majorité du capital de leurs entreprises, ce qui a permis de responsabiliser les investisseurs étrangers »*, explique Andrew Burns, spécialiste de la Hongrie à l'OCDE. Les restructurations et les efforts de compétitivité ont été consistants. Le chômage atteint 10 % de la population active.

● **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Après avoir été l'« élève modèle » de la région jusqu'en 1997, la République tchèque (10,3 millions d'habitants) est désormais la lanterne rouge du groupe des cinq. La croissance du PIB devrait demeurer très modeste : + 1 % en 1998 comme en 1997, selon le FMI. Adepte de la *« thérapie de choc »*, la République tchèque a mis en œuvre un programme de réformes ambitieuses dès 1991. A la fin de 1995, le pays avait réussi à réduire l'inflation, le chômage et ses déficits extérieurs d'une manière exemplaire. Mais à partir de 1996, c'est un scénario de surchauffe qui s'est développé : afflux de capitaux, explosion de la demande intérieure, hausses excessives des salaires, déficit important des comptes extérieurs.

Ces événements ont provoqué une crise de confiance des marchés et des attaques contre la monnaie nationale, la couronne tchèque, qui a été dévaluée de 10 % en 1997. La crise monétaire a mis en évidence les faiblesses structurelles de l'économie tchèque, qui résultent d'un mode de privatisation inefficace et d'une mauvaise restructuration du secteur bancaire. *« On n'a pas permis que les entreprises soient gérées par des gens soucieux de l'entreprise en dernier ressort »*, souligne un économiste de l'OCDE. Le gouvernement tchèque a voulu privatiser tout en gardant le contrôle de son industrie et de ses banques. Les fonds d'investissements devenus propriétaires des entreprises n'ont pas cherché à réformer leurs structures.

En septembre, le taux de chômage en République tchèque a atteint un plafond historique (6,8 %), en hausse de près de 30 % par rapport à l'année précédente.

● **SLOVÉNIE.** La Banque mondiale qualifie la Slovénie de *« pays le plus prospère d'Europe centrale et orientale »*. L'indice de la réussite slovène est le PIB par habitant, qui avoisine celui de la Grèce et du Portugal. La croissance du PIB devrait être de 4,4 % en 1998 (chiffres du FMI).

Avec seulement 2 millions d'habitants, ce petit pays n'a jamais cessé d'être tourné vers l'Italie et l'Allemagne, ses principaux partenaires commerciaux – et ce dès avant l'éclatement de la Yougoslavie. Indépendant depuis 1991, la Slovénie connaissait depuis longtemps un régime de quasi-liberté économique. Déjà proche d'une économie de marché sous Tito, la Slovénie a pu s'adapter rapidement à partir des années 90 au nouvel environnement international.

Depuis son indépendance, la Slovénie a pris en main un programme de réformes *« graduelles »*, avec un programme de privatisations et de restructurations lentes. L'efficacité de ces réformes est surtout constatée dans le secteur bancaire. Les avantages comparatifs de l'économie slovène résident surtout dans les industries légères, avec une différenciation forte des produits.

● **ESTONIE.** Avec 1,5 million d'habitants, l'Estonie est la seule des trois républiques baltes à se trouver sur la liste des pays retenus pour la première vague d'élargissement de l'Union européenne. Elle a réussi à juguler l'inflation (passée de 954 % par an en 1992 à 11,4 % en 1997) grâce à un système de *« directoire financier »* tel qu'il en existe en Argentine ou en Bulgarie, consistant à ancrer la monnaie sur une monnaie de référence, en l'occurrence le deutschemark.

Ici, on est en présence d'une *« thérapie de choc »*. Un accent particulier a été mis sur la libéralisation du commerce extérieur, avec un abandon de barrières douanières tellement poussé que la Banque mondiale parle d'*« un des régimes commerciaux les plus libéraux du monde »*.

Les menaces qui pèsent sur l'économie estonienne sont classiques : l'afflux de capitaux étrangers a détérioré la balance courante, rendant l'économie du pays vulnérable à un retrait précipité des investisseurs. Après avoir été de 10,9 % en 1997, la croissance devrait être de 6 % en 1998 (chiffres du FMI).

Lucas Delattre

La Hongrie veut encourager l'émergence d'une classe moyenne

65 % des Hongrois souhaitent l'adhésion à l'UE

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Viktor Orban, le premier ministre âgé de trente-cinq ans, dont le parti – la Ligue des jeunes démocrates (Fidesz) – a ravi avec éclat le pouvoir aux socialistes (ex-communistes) lors des élections de mai, et qui conduit désormais une coalition de centre-droit, met l'accent sur la continuité de la politique extérieure hongroise depuis 1989, avec, comme double objectif stratégique, l'entrée dans l'OTAN et l'adhésion à l'Union européenne. Pas de rupture donc, ni même d'infléchissement sérieux. *« J'espère bien que personne ne met en doute l'engagement absolu de ce gouvernement en faveur de la construction européenne »*, renchérit Janos Martonyi, le ministre des affaires étrangères.

REPORTAGE
De larges pans de l'économie magyare sont dominés par des multinationales

Le doute, qui n'effleure pas les représentants de la Commission européenne à Budapest, tout sourire à l'égard de la nouvelle équipe, a pu cependant naître des discours un tantinet agressifs tenus par les dirigeants du Fidesz ou de leurs partenaires (le Parti des petits propriétaires et le Forum démocratique) sur leur volonté de *« défendre les intérêts nationaux »* face à l'Europe.

« Pendant quarante ans, il n'a pas été permis d'évoquer l'intérêt national ; maintenant, nous cherchons, par la consultation des différents secteurs de la société, à bien l'identifier », explique Josef Szajer, qui est président de la Commission pour l'intégration européenne du Parlement hongrois, et qui y dirige aussi le groupe parlementaire du Fidesz. Ce personnage central du nouveau pouvoir fait volontiers référence à *« un double agenda »* : d'une part la reprise de l'*« acquis communautaire »*, c'est-à-dire la mise à niveau législative et administrative qui doit précéder l'adhésion à l'UE, laquelle, selon les sondages, est souhaitée par 65 % de la population ; d'autre part, en parallèle, l'édification d'une classe moyenne aujourd'hui quasi inexistante. Une mission qui, aux yeux du gouvernement, passe par le développement des PME.

« Aujourd'hui, la société a une structure comparable à celle de l'Amérique latine. Il faut en sortir, la démocratie a besoin pour s'épanouir d'une assise plus large », souligne M. Szajer. Tibor Palankai, le recteur de l'université d'économie de Budapest – ex-université Karl-Marx, où, rappelle-t-il, malgré l'idéologie ainsi affichée, on enseignait l'économie libérale dès le début des années 80 – considère lui aussi comme essentiel ce souci de créer une classe d'entrepreneurs, d'encourager le capital hongrois.

L'INTÉGRATION DANS LA PAC

« Peut-être avons-nous été trop ouverts ! », commente-t-il, en constatant que les multinationales étrangères dominent de larges pans de l'économie, tels que l'électronique, l'automobile, la grande distribution. Mais, à l'entendre, il n'y a aucun chauvinisme dans la démarche gouvernementale et il n'est nullement question de remettre en cause les orientations des dix dernières années. *« La pierre angulaire de notre politique est de maintenir un taux d'investissement élevé »*, confirme le premier ministre.

Quant à la négociation avec l'Union, Budapest l'envisage avec l'intention de ne demander que rarement un traitement d'exception. Les partis au pouvoir, qui ont un ancrage rural important, s'intéressent de près à l'intégration dans la politique agricole commune (PAC). *« Les difficultés sont largement exagérées, notre agriculture ne représente que 8 % du PIB et 7 % à 8 % de la population active. Le plus drôle, c'est que les deux parties, les agriculteurs hongrois et ceux de l'Union, s'effraient mutuellement »*, fait valoir M. Martonyi.

Pas question néanmoins d'accepter, comme on en rêve à Bruxelles, des aides directes plus faibles pour les agriculteurs hongrois que pour ceux des Quinze, sous prétexte que les prix qu'ils pratiquent sont aujourd'hui plus bas. *« Il en résulterait une différence de compétitivité insupportable ; en cinq ans, on ne produirait plus de céréales en Hongrie »*, s'insurge Jozsef Torgyan, le ministre de l'agriculture. Le prix de la terre est peu élevé et Budapest réclamera une dérogation de quelques années afin de pouvoir interdire l'achat à bon compte de fermes par des ressortissants des autres pays de l'Union.

La lutte contre le crime organisé et contre la corruption figure aussi parmi les priorités du gouvernement. La libre-circulation des travailleurs ne devrait pas poser de problème. *« Les Hongrois ne s'expatrient pas volontiers »*, rassure M. Szajer.

SCHENGEN ET LES MINORITÉS

Mais la mise en œuvre de la Convention de Schengen, qui deviendra partie de l'*« acquis communautaire »* dès que le traité d'Amsterdam aura été ratifié, soulève des inquiétudes, notamment en raison des liens avec les minorités hongroises de Roumanie, de Slovaquie ou de Voïvodine (une province de la Serbie). Les Hongrois refusent la création, au nom de l'Europe, de frontières à nouveau étanches. *« Nous ne voulons certainement pas toucher aux frontières telles qu'elles existent, mais nous souhaitons, dans la réalité quotidienne, abolir ces frontières »*, explique le recteur Palankai. *« C'est un problème familial ; les Hongrois de l'extérieur sont souvent des parents. Schengen représente un danger pour eux »*, insiste le premier ministre.

A quand l'adhésion ? *« Cela ne dépend pas de nous, mais de l'Union »*, répondent d'une seule voix, opposition comprise, les responsables hongrois. Leur objectif est d'être prêts pour 2002 ou 2003. L'évolution macro-économique favorable, que la crise en Asie et en Russie ne semble pas remettre en cause (la croissance serait de 5 % en 1998) devrait leur permettre de l'atteindre. Dans cette optique, ils se réjouissent qu'après une première phase d'évaluation les négociations s'engagent sur le fond le 10 novembre. *« C'est bon pour maintenir le momentum »*, s'exclame le ministre des affaires étrangères.

Philippe Lemaître

Les chrétiens-démocrates allemands se préparent à une traversée du désert

Wolfgang Schäuble succède à Helmut Kohl à la présidence de la CDU

Six semaines après sa cuisante défaite électorale, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), réunie en congrès à Bonn, a surtout cherché à resserrer les rangs en éludant le bilan de son échec. Elle a rajeuni ses cadres, mais reste affaiblie par des divisions internes et s'attend à de nouveaux revers lors des prochains scrutins pour les Parlements des Länder et pour le Parlement européen en 1999.

BONN
de notre correspondant

Wolfgang Schäuble a été élu samedi 7 novembre à la présidence de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) allemande par 93,4 % des délégués du parti, réunis en congrès à Bonn. Il succède à Helmut Kohl, qui présidait aux destinées du parti depuis un quart de siècle. L'ancien chancelier a été élu à l'unanimité président d'honneur de la CDU, mais n'y excercera plus de fonctions opérationelles. La direction du parti a été largement rajeunie. Angela Merkel, quarante-quatre ans, ministre des femmes puis de l'environnement de Helmut Kohl de 1991 à 1998, devient secrétaire générale du parti. En appelant à ses côtés cette femme jeune, originaire de RDA, M. Schäuble veut entreprendre la reconquête des Länder de l'Est, où son parti a perdu plus dix points lors des élections du 27 septembre. Et alors que la CDU avait mené sans succès une campagne de diabolisation des ex-communistes du PDS, M. Schäuble a ouvert les portes du parti aux anciens membres du SED, le parti de la dictature de RDA.

Six semaines après avoir enregistré son plus mauvais score électoral depuis 1949, la CDU est ainsi parvenue à éviter l'explosion entre ses différents courants – sociaux, libéraux, conservateurs –, tout en rajeunissant en douceur ses équipes. Ceux qui appelaient à des changements radicaux, comme Klaus Escher, le président de la Junge Union (les jeunesses chrétiennes-démocrates), n'ont pas été élus au présidium du parti. La CDU a surtout soigneusement évité tout débat de fond : celui-ci n'aura lieu que lors d'un prochain congrès, au printemps. « Sonné » par sa défaite, le parti ne pouvait se lancer si tôt dans un débat programmatique sans donner l'impression de refaire la campagne électorale.

Ainsi Peter Hintze, ancien secrétaire général du parti et organisateur de la campagne de M. Kohl, a-t-il été le seul à faire un début de mea culpa. *« Une bonne politique ne conduit pas nécessairement à la victoire électorale ; nous en avons fait l'expérience,* a-t-il déclaré. *Je me demande si, dans l'enthousiasme pour nos réformes absolument nécessaires, je n'ai pas sous-estimé les craintes légitimes des gens. (...) La politique est un succès lorsque elle parle non seulement à la tête des gens, mais aussi à leur cœur »*, a reconnu M. Hintze, notant que la CDU avait enregistré ses pertes les plus lourdes dans la tranche des 45-60 ans, particulièrement inquiets sur leur avenir professionnel et leur retraite.

TROUVER DES ALLIÉS

Si les Verts restent réalistes et si le SPD ne commet pas trop d'erreurs économiques, la cure d'opposition s'annonce très difficile pour la CDU. En privé, plusieurs de ses membres craignent par exemple que le ministre des finances social-démocrate Oskar Lafontaine, diabolisé par la droite durant la campagne, ne soit en réalité un modernisateur. Les conservateurs doivent aussi éviter d'être piégés par les réformes de société proposées par la gauche, comme celle du code de la nationalité. *« Si nous nous y opposons, nous risquons de passer pour ringards. Mais nous n'avons pour l'instant pas d'autre sujet d'opposition »*, s'inquiète un député de l'aile gauche de la CDU.

Autre problème : la CDU n'a pas de candidat incontestable pour le scrutin de 2002. Samedi, M. Schäuble a repoussé cette question à plus tard : *« Pour le moment nous avons d'autres soucis »*, a-t-il estimé. Surtout, à court terme, l'année électorale 1999 s'annonce difficile : le pays va renouveler sept Parlements régionaux sur seize. S'y ajoutent des élections communales dans huit Länder et les élections européennes. Nul ne croit vraiment que la CDU puisse remporter dans trois mois les élections de Hesse (région de Francfort). Les scrutins dans l'ex-RDA risquent, eux, de tourner à la déroute : le SPD a brisé un tabou en formant une coalition dans le Mecklembourg-Poméranie occidentale avec les ex-communistes du PDS, et il devrait répliquer ce modèle dans les Länder de l'Est, chassant les chrétiens-démocrates de Thuringe, voire de leur bastion de Saxe. *« Nous n'avons pas connu une défaite unique le 27 septembre. Nous en avons au moins quinze devant nous »*, prévoit un député CDU.

Pour reconquérir le pouvoir, la CDU devra aussi trouver des alliés. Aujourd'hui, le SPD dirige avec les Verts, mais il pourrait former une majorité de rechange avec les libéraux, voire diriger avec le soutien des ex-communistes du PDS. *« Nous ne devons pas faire des spéculations sur les possibles coalitions. Nous devons gagner de nouveaux électeurs. Celui qui gagne les élections trouve aussi des partenaires »*, a lancé M. Schäuble. Voire. En 1976, Helmut Kohl avait subi une défaite jugée cuisante : n'ayant recueilli « que » 48,6 % des suffrages, il n'avait pas pu devenir chancelier, les libéraux ayant poursuivi leur alliance avec Helmut Schmidt. *Le 27 septembre, la CDU n'a convaincu que 35,2 % des électeurs.* Le travail de reconquête est donc immense.

Arnaud Leparmentier

Wolfgang Schäuble, un leader tenace et populaire

C'EST UN PETIT HOMME coriace, en chaise roulante, que les chrétiens-démocrates ont porté à leur présidence pour combler le départ de l'ex-chancelier Helmut Kohl et prendre la tête de l'opposition allemande. A cinquante-six ans, Wolfgang Schäuble cumule aujourd'hui la direction de la CDU et celle du groupe parlementaire qui regroupe ses députés et ceux du parti chrétien-social de Bavière (CSU).

PORTRAIT
Il avait été repéré par Helmut Kohl pour ses talents de conciliateur

Victime d'un attentat en octobre 1990 dans sa circonscription, où un dément lui avait tiré dessus, M. Schäuble est paralysé à vie. Sa ténacité pour surmonter le drame, puis pour diriger à partir de 1991 la tête du groupe parlementaire CDU/CSU, lui a valu beaucoup d'admiration, et lui a permis de caracoler en tête des sondages de popularité. De l'autorité, il lui en faudra pour reconstruire un parti auquel Helmut Kohl a imposé sa loi depuis vingt-cinq ans, et dont les différents courants sont loin de partager les mêmes visions sur l'avenir de l'Allemagne et sa place en Europe.

Né en 1942 dans la Forêt noire d'une famille mi-protestante mi-catholique, fils d'un notable local qui avait su s'élever à la force du poignet, Wolfgang Schäuble a gravi les échelons du pouvoir dans l'ombre d'Helmut Kohl, qui l'avait repéré au sein du groupe parlementaire pour ses capacités de conciliateur. Puis il en avait fait en 1984 son chef de la chancellerie, avec rang de ministre, poste dans lequel il lui revenait de coordonner l'action du gouvernement, mais aussi de s'occuper de tâches particulières, comme les négociations secrètes avec l'Allemagne de l'Est. Nommé ministre de l'intérieur en 1989, il jouera un rôle crucial dans la réunification allemande, se chargeant de mettre au point le traité d'union qui scellera en 1990 l'intégration de la RDA dans la République fédérale allemande.

Conservateur bon teint, M. Schäuble devrait mener la vie dure au gouvernement sur ses projets de libéralisation de la société. Il s'est notamment toujours opposé avec virulence au changement du code de la nationalité que la coalition de gauche entend mettre en œuvre. Il ne devrait pas, en revanche, avoir trop de problèmes avec la politique d'intégration européenne que le gouvernement s'est engagé à poursuivre. Wolfgang Schäuble avait publié en 1994, avec Karl Lamers, son adjoint pour la politique étrangère, un projet d'intégration accélérée du « noyau dur » de l'Union européenne qui avait fait couler beaucoup d'encre en Europe.

Henri de Bresson

« Le sionisme constitue une menace pour la Russie... »

MOSCOU
de notre correspondant

L'influent homme d'affaires russe Boris Bérézovski est sorti, dimanche 8 novembre, d'un silence long de plusieurs semaines pour demander *« l'interdiction immédiate du Parti communiste »*, accusé d'organiser *« une dislocation ethnique de la Russie »*. Cette déclaration a aussitôt déclenché un violent orage politique et mis un peu plus en difficulté le Parti communiste (KPRF) de M. Ziouganov.

La veille, les communistes avaient célébré l'anniversaire de la révolution d'octobre 1917 en manifestant dans environ deux cents villes. A Moscou, 7 000 personnes ont défilé aux alentours de la place Rouge. Outre les slogans demandant la démission de Boris Eltsine, des caricatures violemment antisémites, directement inspirées des années 30, et des slogans dénonçant *« les youpins »* et *« la colonisation d'Israël »* ont parsemé le cortège.

Depuis une semaine, l'antisémitisme larvé, voire ouvertement revendiqué par certains membres du Parti communiste est à nouveau au centre du débat politique. A l'origine, les diatribes d'un député communiste de la Douma, Albert Makachov, élu de la région de Saint-Pétersbourg. Cet ancien général ultranationaliste avait estimé lors de deux meetings, puis sur une chaîne de télévision, qu'il *« était temps d'envoyer en prison les juifs, responsables »* de toutes les difficultés de la Russie.

Le cas Makachov fut alors porté devant le procureur général qui ne put décider si des poursuites judiciaires méritaient d'être engagées. Aussi, mercredi 4 novembre, la Douma fut saisie d'une résolution rédigée par six parlementaires de partis différents. Sans faire référence explicitement à M. Makachov, ce texte demandait la condamnation *« de propos antisémites »*. Loin de s'excuser, le général répéta que le *« sionisme constituait une menace pour la Russie »*. Un de ses collègues, également communiste, Guennadi Bénov, ajouta que *« le sionisme était plus effrayant que le fascisme, parce qu'il attaquait par les flancs, clandestinement et secrètement »*.

Par 121 voix contre 107, la Douma rejeta le projet de résolution. Un seul élu communiste sur 130, le président de la Douma, Guennadi Seleznev, vota en faveur de ce texte. Quant au leader du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, il fit simplement savoir que son camarade avait été *« réprimandé »* et qu'il était prêt à examiner *« la question juive en Russie »*. Les deux hommes se connaissent de longue date : ils collaborèrent en 1992 au quotidien nationaliste et antisémite *Dien*.

Vice-président depuis 1995 du Congrès des officiers de toutes les Russies – un groupuscule ultranationaliste rassemblant des militaires –, M. Makachov s'était illustré en 1993, lors de l'affrontement entre le Parlement et Boris Eltsine. Il avait alors tenté de prendre d'assaut la tour de télévision d'Ostankino, qu'il baptisait *« le siège de l'empire du mensonge »*, ce qui lui avait valu de faire cinq mois de prison.

Dans un communiqué, le président Boris Eltsine, rentré dimanche à Moscou après une dizaine de jours de repos à Sotchi, dit avoir *« réagi avec indignation aux propos de certains leaders du PC »*. Vendredi, dans une lettre ouverte, une quinzaine d'artistes connus et d'intellectuels accusaient la Douma d'avoir *« discrédité toute la Russie aux yeux du monde civilisé »*. L'hebdomadaire *Obchaïa Gazeta* rappelle pour sa part une déclaration de M. Ziouganov s'en prenant au précédent gouvernement russe : *« Regardez le gouvernement,* avait-il déclaré, *il n'y a pas une seule figure russe »*.

François Bonnet

Le général Augusto Pinochet justifie son coup d'Etat contre Salvador Allende

Dans son plaidoyer, l'ancien dictateur chilien ignore le sort des victimes

Les cinq juges de la Chambre des Lords devait recommencer à examiner, lundi 9 novembre, la validité de l'immunité diplomatique que la Haute Cour de Londres a reconnue au général Augusto Pinochet. Alors que la procédure devait se poursuivre quelques jours – voire quelques semaines –, l'ancien dictateur, arrêté le 16 octobre à Londres, s'est livré à un plaidoyer *pro domo* de ses actions passées dans la presse britannique.

LONDRES
de notre correspondant

Récusation des *« procureurs étrangers »* qui veulent lui *« imputer des faits non prouvés »*, reconstitution partielle et partiale des circonstances du crime collectif perpétré sous sa direction à partir de septembre 1973 au Chili et ailleurs, adjuration pour qu'on le laisse *« rentrer »* chez lui y vivre ses *« dernières années en paix »*. C'est à un plaidoyer *pro domo* de la plus classique facture que s'est livré Augusto Pinochet dimanche dans la presse britannique.

Pas un regret, pas un mot, pas une seule allusion aux quatre mille victimes de sa dictature, mais l'apparente certitude, *« plus de vingt-cinq ans après »*, qu'il a agi *« en conscience »* et comme le souhaitait le *« peuple chilien »* pour obtenir *« la défaite du marxisme et la suppression du gouvernement Allende »*.

Arrêté le 16 octobre à Londres, aujourd'hui placé sous contrôle judiciaire en attendant que les Lords de justice se prononcent définitivement d'ici quelques jours sur la validité de l'immunité diplomatique que lui a reconnue la Haute Cour anglaise, l'ancien dictateur a signé et transmis aux journaux : *« Je me battrai de toute mon âme contre la procédure d'extradition »*, affirme-t-il, parce qu'*« un procès spectacle n'est pas la justice »*.

« Attristé » du traitement que lui a lui réservé cette Grande-Bretagne qu'il *« aimait »*, le général Pinochet souligne d'abord qu'il est bien arrivé à Londres le 14 septembre en tant qu'*« ambassadeur spécial »* de son pays, c'est-à-dire muni d'une couverture diplomatique confirmée par son passeport et l'*« accueil officiel »* qui lui fut réservé à l'aéroport de Londres-Heathrow *« par un représentant du gouvernement »* de Tony Blair. Rappelant au passage le sérieux coup de main offert sur son ordre en 1982 aux forces britanniques engagées contre l'Argentine dans la guerre des Malouines, le sénateur à vie de la Chambre haute chilienne revisite ensuite à sa manière toute l'histoire de la période qui lui est reprochée et se livre à un réquisitoire en règle contre Salvador Allende et les siens.

« EN PAIX AVEC MOI-MÊME »

« Sous le régime d'Allende, écrit-il, *environ quatorze mille agitateurs étrangers s'étaient installés au Chili. Il y avait parmi eux des agents cubains chargés de réorganiser nos services de sécurité et des instructeurs militaires soviétiques, tchèques et nord-coréens. Il était clair pour nous tous qu'une insurrection était planifiée et financée par l'URSS et que des brigades révolutionnaires étaient organisées pour affronter l'armée chilienne. »* Citant Régis Debray, *« cet important socialiste français, admirateur d'Allende, ami de Fidel Castro et du Che Guevara »* à l'appui de sa version, le dictateur en retraite prétend que *« le Parlement de Santiago en appela à l'armée pour qu'elle mette immédiatement fin aux violations systématiques de la loi par le gouvernement Allende »*.

« J'aurais préféré, poursuit Pinochet, *que les choses puissent être différentes. J'aurais préféré qu'Allende abandonne de son propre gré avec les garanties de sécurité que je lui offrais. A la fin, il décida de ne pas suivre cette voie et choisit au contraire de se suicider. Me souvenir de cela n'est pas facile pour moi. Mais je suis en paix avec moi-même et avec le peuple chilien sur ce qui s'est passé. Il est clair dans mon esprit que le retour du Chili à la vraie démocratie et, à partir de là, à la vraie liberté à laquelle tous les individus ont droit, ne pouvait pas se produire sans la suppression du gouvernement marxiste. »* Aucune allusion, dans les deux mille mots du texte, à la « suppression » physique des supporteurs de ce pouvoir, l'idée sous-jacente y étant qu'on ne fait pas d'omelette sans casser quelques œufs...

« Une génération entière a virtuellement passé la main depuis les événements douloureux de 1973, souligne le vieux dictateur. *Et ce sont les changements de générations qui permettent la réconciliation et la cicatrisation des plaies. »* Après tout, lance-t-il, *« l'Espagne elle-même a laissé derrière elle les années Franco sans récriminations particulières »*. Il cite encore les exemples de l'Irlande du Nord et de l'Afrique du Sud dont *« nous acceptons les réconciliations internes »* et se demande pourquoi il n'en serait pas de même au Chili où, sous-entendu, grâce à lui, *« les gens sont aujourd'hui libres de parler, de voyager, de suivre leurs idées politiques et religieuses »*.

Certes, reconnaît-il, *« nous avons perdu toutes ces choses pendant une brève période dans les années 70. Certes, cela a pris du temps pour les retrouver. Mais je considère que le retour de ces libertés constitue ma plus grande réussite »*. En clair, le général Pinochet veut bien être jugé, mais seulement à l'aune de l'Histoire...

Patrice Claude

Madrid s'inquiète d'une détérioration de ses relations avec Santiago

Les Espagnols ne peuvent devenir *« les justiciers du monde »*, et les plaintes déposées contre des chefs d'Etat étrangers devant leurs tribunaux *« ne peuvent aboutir »*, a souligné, dimanche 8 novembre, le ministre espagnol des affaires étrangères, Abel Matutes, faisant référence au cas Pinochet. *« Nous sommes préoccupés par le fait que le Chili puisse voir dans l'attitude espagnole un désir de donner des leçons à un pays ami, que les Chiliens puissent croire que nous nous estimons en position de leur donner des conseils et de rectifier leurs décisions souveraines »*, a-t-il ajouté.

S'inquiétant des répercussions sur les relations hispano-chiliennes, le ministre espagnol a souligné : *« Le Chili doit comprendre que nous n'avons pu faire autrement que d'accéder à la demande* [d'extradition] *des juges et de la transmettre au gouvernement britannique. »*

L'aide internationale commence à arriver en Amérique centrale

Le Honduras redoute les épidémies

CHOLUTECA
de notre envoyé spécial

Dix jours après le passage dévastateur du cyclone Mitch sur le Honduras, les pilotes du monde entier semblent s'être donné rendez-vous sur le petit aéroport de Tegucigalpa, dont la communauté internationale a pris « possession » dans le cadre d'une opération de secours sans précédent en Amérique centrale. Transall français, Galaxy américains, Arava mexicains, Hercules espagnol, Boeing de diverses nationalités, et surtout hélicoptères venus d'un peu partout, se succèdent à un rythme infernal sur l'unique piste, partagée de surcroît par l'aviation civile et la force aérienne honduriennes.

« On a divisé le pays en trois zones pour les mouvements aériens », explique le général Huicoechea, qui dirige la mission mexicaine, une des plus importantes pour l'instant avec plus de quatre cents militaires, une vingtaine d'apareils dont treize hélicoptères et quatre Arava de fabrication israélienne. *« Nous nous occupons de la région de Choluteca, dans le sud*, ajoute-t-il. *Les Etats-Unis se chargent du nord à partir de la base qu'ils ont à Palmerola et les Honduriens, depuis Tegucigalpa, dirigent les opérations dans le centre du pays. »* La conversation est sans cesse interrompue par le vacarme des gros hélicoptères russes et américains de l'armée mexicaine, l'arrivée d'un Boeing canadien chargé de vivres ou le décollage du Transall français qui fait la navette entre le Honduras et le Nicaragua.

Coincé entre les montagnes, l'aéroport de Tegucigalpa avait, jusqu'ici, bien mauvaise réputation en matière de sécurité aérienne – il est sur la liste noire de l'aviation civile –, mais tout cela fut vite oublié quand Mitch eut détruit une grande partie de l'infrastructure routière qui avait été modernisée à grands frais au cours des dernières années. Aujourd'hui, cet aéroport est devenu le poumon d'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine, qui compte ses morts et ses disparus (environ 18 000 des 30 000 victimes de la région) et tente d'évaluer les énormes dégâts (au moins 10 milliards de francs) provoqués par la plus violente pluie de son histoire, pourtant fertile en catastrophes. Les communications routières ont été partiellement rétablies samedi entre la capitale et le reste du pays, ce qui a permis d'approvisionner en essence les automobilistes de Tegucigalpa et de supprimer le rationnement imposé dans la foulée de Mitch.

« LE PROBLÈME, C'EST L'EAU »

Le gros de l'aide destinée aux populations sinistrées (plus de 1,2 million de personnes sur près de 6 millions d'habitants) doit pourtant être transporté par voie aérienne pour répondre à une véritable urgence dans les régions les plus affectées, en particulier dans la zone bananière du nord du pays et sur la côte pacifique, dans le département de Choluteca. Cinq agents de la Sécurité civile française, dont un médecin, ont été déposés dimanche à Choluteca par leur Transall. Ils font partie d'un groupe de quatre-vingts personnes arrivé la veille à Tegucigalpa avec pour mission le rétablissement de l'eau potable et la réhabilitation de l'hôpital de la Sécurité sociale, gravement endommagé par la violente crue qui a détruit une partie de la capitale. *« Le gros problème, c'est l'eau, mais aussi la situation sanitaire »*, explique le capitaine Bernard Pinaud, qui dirige les opérations à Choluteca, où le fleuve du même nom a englouti plusieurs villages.

FÛTS TOXIQUES

C'est le cas de Morolica, évacué à temps par ses habitants, dont il ne reste plus que l'église, en partie submergée par la boue. En revanche, la population de Marcovia, un gros bourg de 45 000 habitants, a trop attendu et on est sans nouvelles de 1 500 personnes. *« La situation est identique sur toute la côte Pacifique, où les terres sont totalement inondées*, explique l'évêque de Choluteca, Réal Corriveau. *Faute d'eau potable, les gens boivent n'importe quoi, et, si on n'intervient pas très vite, on aura bientôt une épidémie de choléra. »*

Même son de cloche au comité d'urgence régional, où le docteur Jacobo Arguello est également préoccupé par la recrudescence de la malaria, qui avait fait l'objet d'une intense campagne l'an dernier pour réduire le nombre de cas de 11 000 à 400.

A cela s'ajoute le problème posé par la disparition de plusieurs centaines de fûts contenant des pesticides hautement toxiques qui ont été emportés par le fleuve. L'équipe de Médecins sans frontières qui vient d'arriver à Choluteca et dispose d'un Zodiac a aussitôt entrepris les recherches pour empêcher leur dispersion dans le Pacifique. Ces produits menacent également l'important élevage de crevettes, qui, avec la production de melons et le bétail, représente plus de deux milliards de francs par an d'exportations.

« On attend les résultats des laboratoires », explique Hector Corrales, un des dirigeants de Granjas Marinas, le plus important producteur de crevettes de la région, qui exporte vers les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne. Quand bien même les résultats des analyses seraient satisfaisants, il estime que la récolte de novembre, la plus importante de l'année, est compromise. Une véritable tragédie pour le Honduras, dont l'industrie bananière, sa principale source de revenus, a également été en grande partie détruite, amenant les multinationales américaines à licencier un peu vite plus de 7 000 travailleurs.

Bertrand de la Grange

Le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, consolide sa position au Parlement

TOKYO
de notre correspondant

La réunification, samedi 7 novembre, du parti bouddhiste, formation centriste de moyenne importance qui s'était scindée en deux en 1994 pour des raisons de stratégie électorale, ne bouleverse pas fondamentalement l'échiquier couleur grisaille de la politique japonaise. Et pourtant, la renaissance du Komeito, qui reprend le nom qui était le sien avant 1994 et devient la seconde formation d'opposition, pourrait être un élément crucial dans la stabilité dont est désespérement en quête le cabinet de Keizo Obuchi en lui donnant une meilleure assise au Parlement pour gouverner.

Battant des records d'impopularité, le cabinet Obuchi, qui vient de fêter ses cents jours, est en mauvaise posture pour faire face à la crise économique la plus grave que le Japon ait traversée depuis 1945. Disposant de la majorité à la Chambre basse mais non au Sénat (où il lui manque 23 sièges), le parti gouvernemental libéral démocrate (PLD) n'a d'autre choix que de constituer une alliance avec des formations d'opposition. Les tergiversations auxquelles a donné lieu, au cours de la dernière session parlementaire, l'adoption du plan de stabilisation du système bancaire, ont été révélatrices de la paralysie du cabinet Obuchi, qui a dû se plier aux exigences de l'opposition pour pouvoir présenter un train de mesures attendues avec impatience au Japon comme à l'étranger.

Au cours de la session parlementaire extraordinaire convoquée à la fin du mois, le gouvernement doit faire adopter des réductions d'impôts et les nouvelles orientations de l'alliance militaire avec les Etats-Unis qui suscitent de vives résistances dans une partie de l'opposition.

Le nouveau Komeito, « bras séculier » de la puissante secte bouddhiste Soka Gakkai, constitue une force d'appoint (66 parlementaires dont 24 au Sénat) avec laquelle le parti de M. Obuchi compte sinon recréer une coalition (comme les précédents cabinets), du moins passer des alliances ponctuelles. Le PLD négocie également avec le parti libéral de Ichiro Ozawa. Mais certains membres de son équipe dirigeante craignent qu'un tel rapprochement n'encourage les velléités centrifuges de sa droite.

POSITION CHARNIÈRE

Centriste, le Komeito ne semble pas avoir de stratégie bien définie mais compte, en recouvrant son unité, jouer de sa position charnière sur la scène politique. Il s'était divisé en 1994 quand ses élus de la Chambre basse avaient rejoint le Nouveau Parti du progrès (NPP), formé par Ichiro Ozawa, dans l'espoir qu'il constitue le pôle d'une alternance. A la suite du sabordage du NPP fin 1997, les parlementaires de l'ex-Komeito formèrent le Nouveau Parti pour la paix.

Aujourd'hui, courtisé par le PLD et l'opposition, le Komeito cherche à avoir « deux fers au feu » : passer des alliances ponctuelles avec le parti gouvernemental tout en se réservant la possibilité, lors des élections, de se ranger dans l'opposition. Avec le nouveau système électoral (qui mélange scrutin uninominal et représentation proportionnelle) mis en place en 1994, le Komeito ne peut plus compter uniquement sur le vote « captif » des membres de la Soka Gakkai : il doit passer des alliances électorales. Inversement, ses alliés potentiels « lorgnent » avec envie sur les votes « bloqués » des fidèles de la secte. Le Komeito (comme au demeurant les communistes) poursuit une politique active de bien-être social qui lui attire les voix des catégories sociales défavorisées.

Dans une interview au quotidien *Yomiuri*, le président de la Soka Gakkai, Einosuke Akiya, a déclaré qu'il était hostile à une alliance durable entre le Komeito et le PLD mais favorable à des actions communes sur des questions spécifiques. Bien que les liens entre le Komeito et la secte aient été rompus en 1970, celle-ci pèse toujours d'un poids certain sur l'orientation de sa politique. La Soka Gakkai, qui récuse l'appellation de *« secte »*, prospère depuis avant la guerre sur la popularité que lui vaut un enseignement se rattachant aux fondations du bouddhisme nippon. Elle revendique huit millions de foyers de fidèles et s'estime victime d'une volonté de nuire lorsque les médias font état de scandales auxquels elle serait mêlée.

Philippe Pons

L'officier traitant serbe du commandant Bunel avait œuvré en Algérie

UN ESPION peut en cacher un autre. A en croire des confidences des tout premiers enquêteurs dans l'affaire Pierre-Henri Bunel, c'est en ayant eu leur attention attirée sur quelqu'un d'autre à Bruxelles que les autorités militaires françaises, après de rapides investigations, ont été amenées à arrêter pour *« intelligence avec une puissance étrangère »* ce commandant de quarante-six ans en poste, depuis deux ans déjà, auprès de l'OTAN.

A partir d'une information directement transmise au général Philippe Rondot, l'un de ses conseillers en matière d'opérations spéciales et de renseignement, le ministre de la défense, Alain Richard, a déclenché une recherche sur les liens que pouvait entretenir un diplomate serbe, Jovan Milanovic, en poste à Bruxelles, avec la mission militaire française auprès du comité militaire de l'OTAN. Cette instance, forte d'une vingtaine de cadres, est commandée par le général Pierre Wiroth et son rôle est de conseiller le représentant permanent français au conseil de l'Alliance atlantique, Philippe Guelluy, qui a rang d'ambassadeur.

La « source » du général Rondot lui est, dit-on, personnelle. Ni les agents du contre-espionnage à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), en place à Bruxelles, ni aucun des services spéciaux alliés, ni le service de sécurité propre à l'OTAN n'avaient, semble-t-il, réussi à identifier auparavant le diplomate serbe qui, détaché à la représentation yougoslave auprès de l'Union européenne (UE) à Bruxelles, n'avait aucune raison de s'intéresser à l'Organisation militaire alliée.

Aux premiers investigateurs du ministère français de la défense, la « source », sur l'identité de laquelle est maintenu un mystère absolu par ses interlocuteurs, précisera que M. Milanovic, même s'il le nie, est un officier des services serbes. Il aurait le grade de lieutenant-colonel du KOS, qui est l'un des quatre organes de l'administration de la sécurité dépendant du ministère serbe de la défense et qui est plus spécialement chargé du contre-espionnage et du contre-renseignement. Il aurait œuvré antérieurement au bureau des attachés militaires yougoslaves en Algérie, quand Belgrade, mais aussi l'ex-URSS et l'ex-Allemagne de l'Est ont été sollicités pour contribuer à former les services spéciaux algériens.

UN CINQUIÈME RENDEZ-VOUS

Entre juillet et début octobre, M. Milanovic, qui parle le français et qui jouit de l'immunité diplomatique à Bruxelles, a, du propre aveu du commandant Bunel, rencontré l'officier français à quatre reprises, sans éveiller le moindre soupçon à la mission militaire. La « source » le précisera à ses interlocuteurs à Paris, en même temps qu'elle va donner l'alerte sur le véritable « statut » professionnel du diplomate serbe.

On est le 8 octobre, une semaine après le dernier rendez-vous avoué par l'officier français avec M. Milanovic, au cours duquel le commandant Bunel lui a remis deux documents – l'un comporte dix pages et l'autre vingt-cinq – et une série de tableaux censés les illustrer. Ce dossier est *« secret OTAN »*, ce qui n'est pas la plus haute classification en usage dans l'Alliance, et il vise à clarifier les concepts d'emplois envisageables de frappes aériennes, les étapes (avec leur échéancier) et les zones d'une intervention éventuelle, au Kosovo comme en Serbie.

Ce dossier n'est pas tactique, ce qui signifie qu'il n'est pas d'un intérêt opérationnel immédiat et concret, en ce sens qu'il ne recense ni le détail des cibles, ni les moyens fournis par chaque pays contributeur, ni le calendrier précis des actions. Tout ce travail est du ressort de l'état-major intégré de l'OTAN, à Mons, au siège même du commandement suprême allié en Europe (Saceur), où le commandant Bunel n'a pas accès. L'officier français n'a pas été directement en situation de pouvoir exploiter, par lui-même, le contenu des documents en sa possession. Il commettra même la maladresse de s'adresser à un lieutenant-colonel de la mission militaire – qui ne comprendra qu'après-coup l'étrangeté de la démarche du commandant Bunel – pour obtenir des compléments techniques.

Dénoncé par la « source » du général Rondot en même temps que le rôle du diplomate serbe est explicité, l'officier sera convoqué, deux jours après, à Paris, par l'état-major des armées et remis aux inspecteurs de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), l'ex-sécurité militaire. Le commandant Bunel sera interrogé dans les locaux du Mont-Valérien avant d'être présenté à la direction de la surveillance du territoire (DST). La « machine » judiciaire prend dès lors la relève.

Entre-temps, les enquêteurs de la DPSD ont acquis la conviction que l'officier français avait un cinquième rendez-vous avec son officier traitant serbe. Postérieurement au 1er octobre, date de la quatrième et ultime rencontre, M. Milanovic n'ignorait pas que l'OTAN était à la veille d'une nouvelle réunion décisive sur la situation au Kosovo et sur la programmation des « frappes ». Il voulait en obtenir le compte-rendu.

Avec l'affaire Pierre-Henri Bunel, qui leur permet de reconstituer les faits, les états-majors de l'OTAN disent aujourd'hui mieux s'expliquer pourquoi, à une date qu'ils se refusent à révéler, ont été observés des déplacements, étranges à l'époque, tant en Serbie qu'au Kosovo, d'une vingtaine de batteries de missiles sol-air, dont des SAM-6 modernes. Leurs sites étaient repérés et tenus à jour. Brutalement, ils ont été déménagés : les batteries ont disparu, sans laisser de traces.

Jacques Isnard

Un ministre britannique est contraint de faire état de son homosexualité

LONDRES. Le ministre britannique de l'agriculture, Nick Brown, a reconnu publiquement son *homosexualité, samedi 7 novembre, pour réagir* contre l'attitude de l'un de ses anciens amis, qui avait contacté un tabloïd *pour lui vendre le* récit de leur liaison. Cette annonce intervient après la mésaventure survenue à Ron Davies, ministre du Pays de Galles, *agressé* dans un lieu de rencontre *gay* de Londres et qui avait dû démissionner. Le quotidien *The Sun* a profité de l'annonce de M. Brown pour demander en « une » si le pays était gouverné par *« une mafia gay »*, ajoutant à l'atmosphère de chasse aux sorcières entretenue par certains médias. La presse britannique a déjà fait état de l'homosexualité du ministre de la culture, Chris *Smith, qui la revendique, et de celle* du ministre du commerce, Peter Mandelson, mentor politique de Tony Blair. – *(AFP, Reuters.)*

Echec du sommet pour la paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée

OUAGADOUGOU. Les dirigeants d'Ethiopie, d'Erythrée et du Zimbabwe ont *quitté Ouagadougou (Burkina Faso) dès dimanche* soir 8 novembre, après avoir participé à un mini-sommet de moins de vingt-quatre heures qui n'a abouti à aucun accord de paix ou de cessez-le-feu. L'Ethiopie et l'Erythrée, deux pays d'Afrique orientale qui partagent 1 000 kilomètres de frontière, sont en conflit territorial depuis le mois de mai, lorsque les troupes érythréennes ont envahi une partie du nord de l'Ethiopie, considérée comme érythréenne par Asmara en vertu d'un découpage remontant à l'*époque de la colonisation italienne*. – *(AFP.)*

Le président ivoirien dément être impliqué dans un trafic de pétrole

***YAMOUSSOUKRO.** Le chef de l'Etat ivoirien a démenti, samedi* 7 novembre, toute implication dans un trafic de pétrole organisé de la Côte d'Ivoire vers l'Afrique du Sud au temps du régime d'apartheid. Le président, Henri Conan Bédié, a assuré qu'il n'avait *« jamais eu connaissance d'un quelconque contrat »* portant sur la livraison de produits pétroliers à l'Afrique du Sud en violation de l'embargo des Nations unies. Un quotidien de Johannesburg avait rapporté les présomptions d'un magistrat sud-africain, qui estimait *que M. Bédié avait perçu une* commission de 3 millions de dollars. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **BANGLADESH : à l'issue d'un procès historique** que voulait depuis son *arrivée au pouvoir, en juin 1996, le premier* ministre Cheikh Hasina, la cour de Dacca a condamné à mort, dimanche 8 novembre, 15 des *19* accusés du meurtre du *« père de la Nation »*, Cheikh Mujibur Rahman, et de sa famille lors d'un coup d'Etat militaire le 15 août 1975. Trois des accusés étaient présents à l'audience, alors que les autres ont été condamnés par contumace. Les accusés vont désormais faire appel devant la Haute Cour. Fille de Mujibur Rahman, Cheikh Hasina avait *fait de ce procès un des points fort de son programme électoral.* – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA :** Elle sera le premier pays d'Amérique latine à adopter l'euro au détriment du dollar pour ses relations commerciales, non seulement avec l'Europe mais également avec ses partenaires communistes d'Asie, a *affirmé dimanche 8 novembre* l'hebdomadaire *Juventud Rebelde.*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le président américain Bill Clinton** a réuni, dimanche 8 novembre, à Camp David, ses principaux conseillers pour faire le point sur la nouvelle crise entre l'Irak et les Nations unies. D'après le *New York Times*, les Etats-Unis envisagent un revirement majeur de leur politique envers *l'Irak de façon* à ne *plus s'en remettre aux* Nations *unies*, pour contraindre le président Saddam Hussein à respecter les décisions. – *(AFP, Reuters.)*

■ **IRAN : l'Autorité palestinienne** a accusé, samedi 7 novembre, l'aile radicale du régime islamique iranien de manipuler des groupes armés dans les territoires palestiniens. *« Une faction extrémiste en Iran, conduite par* [le Guide de la République islamique, Ali] *Khamenei, veut aggraver la situation dans les territoires palestiniens pour provoquer une guerre civile »*, a déclaré le secrétaire général de l'Autorité, Tayeb Abdelrahim. Le ministère iranien des affaires étrangères a démenti toute implication de Téhéran. – *(AFP.)*

■ **Le maire de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi**, suspendu de ses fonctions et interdit de sortie du territoire depuis plusieurs mois en raison d'un procès pour corruption, a obtenu de la justice le droit de se rendre *au Canada, où il doit donner* plusieurs conférences et rencontrer *« de nombreux responsables »* canadiens, a indiqué dimanche 8 novembre son avocat. – *(AFP.)*

Trois quotidiens algériens à nouveau en kiosques après trois semaines de suspension

Son imprimeur empêche « El Watan » de reparaître

Trois des sept titres de la presse quotidienne algérienne qui n'étaient plus en kiosques depuis vingt et un jours ont réapparu dimanche 8 novembre. En revanche, les deux quotidiens les plus impliqués dans les attaques antigouvernementales, *El Watan* et *Le Matin*, n'ont pas reparu, alors qu'ils ont réglé l'essentiel de leurs dettes, preuve, selon eux, que la mesure de suspension qui les frappe est *« politique »*.

LE MOUVEMENT de grève des quotidiens privés s'effiloche en Algérie. Dimanche 8 novembre, trois des sept titres – *Al Khabar, Liberté* et *Le Quotidien d'Oran* – étaient à nouveau en kiosques après vingt et un jours d'interruption. Sous le titre « Ils ne nous exécuteront pas en silence », *Al Khabar, principal quotidien algérien* en langue arabe, explique pourquoi trois des sept titres ont fait le choix de reparaître : *« Parce qu'ils avaient décidé de nous tuer en silence, nous avons décidé de reparaître pour sortir de leur piège et dire la vérité sur les malversations des officiels. »* En revanche, quatre autres quotidiens, tous francophones – *Le Matin, La Tribune, Le Soir d'Algérie* et *El Watan* –, étaient absents des kiosques. Lundi 9 novembre, la situation était identique.

Le conflit est né le 17 octobre lorsque les imprimeries d'Etat ont réclamé le paiement sous quarante-huit heures des créances importantes qu'elles détiennent, en particulier sur deux quotidiens francophones – *El Watan* et *Le Matin* – sous peine de ne plus les publier, ce qui s'est effectivement produit. Or il se trouve que ces deux titres sont à la pointe d'un combat mené contre des proches *du président Liamine Zeroual et* cette coïncidence a entraîné un mouvement de protestation d'autres journaux qui ont dénoncé *« un acte arbitraire »* et, par solidarité, ont cessé de paraître.

El Watan souhaitait être à nouveau en kiosques. Vendredi 6 novembre, quelques heures après *avoir réglé* à la Société d'impression d'Alger (SIA) ses dettes, le directeur du quotidien, Omar Belhouchet, n'a pu obtenir des responsables de l'imprimerie qu'ils reprennent l'impression, preuve que *« la suspension était bien politique »*, écrivait dimanche l'un de ses confrères (*Liberté*). *« Il apparaît* [...] *que l'argument financier évoqué par le gouvernement pour justifier la suspension* [...] *n'est qu'un prétexte »*, estime de son côté le « collectif d'*El Watan* » dans une déclaration publiée dimanche. Pour sa part, la SIA précisait lundi que le *Watan* restait redevable de certaines créances (l'équivalent de 1,2 million de francs) et que, celles-ci réglées, plus rien ne s'opposerait à *l'instauration* de relations strictement commerciales.

Le Matin est lui aussi en train d'apurer ses dettes. Son directeur, Mohamed Benchicou, affirme qu'il ne lui reste plus qu'un reliquat à régler. *« Nous avons soixante jours de délai pour payer la facture »*, précise-t-il dans un entretien à l'hebdomadaire *Libre Algérie*. Cependant, dans une déclaration au *Quotidien d'Oran*, M. Benchicou nuance son propos : *« Nous n'avons rien à faire, on attend la levée de la suspension politique. Nous avons un échéancier pour le règlement des arriérés de paiement et* [...] *les imprimeries n'ont pas reçu instruction de tirer* Le Matin. *»*

En revanche, la situation est beaucoup plus délicate pour *La Tribune* et *Le Soir d'Algérie*. Les deux quotidiens ont décidé de ne pas régler leurs dettes, *estimant* qu'une telle attitude leur ferait perdre leur crédibilité dans la confrontation avec le gouvernement. Mais, pour nombre d'observateurs, ces deux titres sont dans l'incapacité de régler leurs arriérés, ce qui met en péril leur chance de reparaître.

Samedi 14 novembre, le ministre de la communication et de la culture, Hamraoui Habib Chawki, doit rendre public à l'Assemblée nationale un état de la situation financière des journaux vis-à-vis des imprimeurs.

Jean-Pierre Tuquoi

INSTITUTIONS La polémique enfle sur le maintien de Roland Dumas dans ses fonctions de président du Conseil constitutionnel, après les révélations de Christine Deviers-Joncour dans son livre *La Putain de la République*, sur les liens qu'elle entretenait avec M. Dumas lorsque celui-ci était ministre des affaires étrangères. ● VALÉRY GISCARD D'ESTAING a interpellé Jacques Chirac, dimanche 8 novembre, en soulignant qu'il revenait au chef de l'Etat « *de dire s'il estime qu'il est raisonnable et bon pour la France qu'une situation de ce genre se perpétue* » et en affirmant qu'il dispose du pouvoir de révoquer le président du Conseil constitutionnel. ● LES NEUF MEMBRES du Conseil, qui doivent se réunir mardi pour examiner des contentieux électoraux, sont partagés sur la nécessité d'une démarche auprès de M. Dumas pour lui demander de présenter sa démission.

Jacques Chirac est interpellé sur la situation de Roland Dumas

Le président de la République a été exhorté par Valéry Giscard d'Estaing à prendre ses responsabilités sur la question du maintien du président du Conseil constitutionnel dans ses fonctions. Les membres du Conseil sont partagés sur l'attitude à adopter face à l'ancien ministre

EN DEUX JOURS, l'affaire Dumas a changé de nature. La règle du silence sur la question du maintien du président du Conseil constitutionnel dans ses fonctions, qui paraissait jusque-là s'imposer aux responsables politiques, a été brisée. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux et sénateur RPR a ouvert le débat en appelant, dans les colonnes du *Monde* (daté du 8-9 novembre), les membres du Conseil à utiliser le pouvoir qui est le leur de refuser de siéger sous la présidence de M. Dumas.

Alors que l'Hôtel Matignon reste très discret sur cette affaire, en considérant qu'il n'est pas de sa responsabilité d'intervenir, cette proposition a été approuvée par le premier secrétaire du PS, François Hollande. Interrogé dimanche soir 8 novembre, lors de l'émission Public sur TF 1, M. Hollande a observé que « *la question est posée à Roland Dumas, et en conscience, il faut qu'il voit si sa présidence peut être menacée par des actes de procédure* » et qu'elle se pose également aux membres du Conseil constitutionnel « *parce que c'est cette institution qui est en cause* ». « *Il faut que les membres du Conseil prennent leurs responsabilités* », a-t-il estimé.

Le réquisitoire le plus cinglant contre M. Dumas était venu, quelques heures auparavant, de Valéry Giscard d'Estaing. Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, l'ancien président de la République a estimé que la situation créée par l'affaire Dumas, met en cause l'autorité et la dignité de la plus haute juridiction française. M. Giscard d'Estaing, qui est membre de droit du Conseil constitutionnel en qualité d'ancien chef de l'Etat mais qui a jusqu'à présent choisi de ne pas y siéger, a toutefois estimé qu'il revenait au président de la République, Jacques Chirac, et à lui seul, d'assumer ses responsabilités. « *Dans les affaires de cette nature, c'est la responsabilité du président de la République de donner l'indication* », a observé M. Giscard d'Estaing.

CONCILIABULE

L'ancien chef de l'Etat a récusé l'argument du respect de la présomption d'innocence, souvent avancé jusque-là, y compris par Jacques Chirac. Rappelant que M. Dumas avait été interrogé à « *six ou sept reprises* » par les magistrats et que la mise en examen constituait « *un acte judiciaire* », M. Giscard d'Estaing a observé que la fonction de président du Conseil constitutionnel entraîne des « *contraintes supérieures à celles des autres citoyens (...) qui font que l'opinion vous considère comme insoupçonnable* ».

Au-delà de l'interpellation de Jacques Chirac qui, lundi 9 novembre en fin de matinée, se refusait à faire tout commentaire, les déclarations de ce week-end placent les conseillers constitutionnels au pied du mur. Ils sont de plus en plus nombreux à en être dorénavant conscients. Ils estiment que « *la grève* », selon l'expression de l'un d'eux, suggérée par Alain Peyrefitte est impraticable : « *Pour tenter de mettre fin au mauvais fonctionnement de l'institution, la bloquer complètement ne serait pas sérieux.* » Et ces juristes considèrent qu'une intervention directe du président de la République, telle qu'elle est demandée par M. Giscard d'Estaing, serait une atteinte à l'indépendance du Conseil.

Les révélations de Christine Deviers-Joncour les ont, en revanche, contraints à voir en face une réalité qu'ils s'interdisaient de trop regarder depuis la mise en cause directe de M. Dumas dans l'affaire Elf, en décembre 1997. Certes, plusieurs continuent à affirmer qu'il n'y a pas de vrai problème, tant qu'il n'est pas prouvé que le président du Conseil constitutionnel a personnellement profité du rôle de son amie. Mais d'autres reconnaissent que l'image de leur institution est maintenant trop atteinte pour qu'ils restent passifs. Ils savent que déjà M. Dumas n'a pu se rendre à Lausanne pour une réunion de Cour suprême. Certes, il avait pris cette décision avant que son contrôle ne lui interdise de séhourner en Suisse, mais le fait demeure.

Le clivage ne recoupe pas, forcément, les étiquettes partisanes. Les deux conseillers qui furent des proches collaborateurs de François Mitterrand – Georges Abadie et Jean-Claude Colliard – ont sans doute une approche particulière de « l'affaire Dumas ». Les deux anciens membres du RPR – Yves Guéna et Pierre Mazeaud – peuvent être, pour leur part, sensibles aux prises de position de M. Chirac. Mais l'essentiel est ailleurs. Le Conseil constitutionnel n'est pas une assemblée aux coupures politiques très marquées, mais un club, dont les membres se retrouvent au moins un jour par semaine, déjeunent ensemble et ont ainsi tissé des liens de cordialité. M. Dumas en profite. Il a usé avec eux de tout le charme dont il est coutumier, et se comporte en *primus inter pares* plus qu'en président. Les six conseillers qui ont eu à travailler avec Robert Badinter, beaucoup plus directif que son successeur, y sont particulièrement sensibles.

Le Conseil va, pourtant, bruire de conciliabules lundi 9 et mardi 10 novembre. Il va devoir examiner, lundi, en section, quelques contentieux électoraux nés des élections sénatoriales de septembre. En séance plénière, mardi, il les tranchera et examinera la demande d'un juge d'instruction, Chantal Perdrix, sur l'affaire Tiberi. Ce magistrat, saisie de la plainte de Lyne Cohen-Solal contre Jean Tiberi dans l'affaire des listes électorales parisiennes, a demandé que lui soit communiqué le rapport sur lequel s'est appuyé le Conseil pour valider l'élection, comme député, du maire de Paris. Juridiquement, ce dossier qui constitue une première, n'est pas simple. Mais les conseillers sont bien conscients, qu'au-delà de tous les arguments, c'est à l'aune des rapports entre l'institution et la justice que sera analysée leur décision. « L'affaire Dumas » ne sera pas loin.

Ces derniers jours, quelques conseillers ont évoqué entre eux la possibilité d'une démarche, collective ou individuelle, auprès de leur président pour lui demander de se résoudre au geste permettant à l'institution de ne plus pâtir de sa situation personnelle. D'autres n'imaginent pas cela humainement possible. Certains espèrent que l'ancien ministre des affaires étrangères profitera du déjeuner de mardi pour s'expliquer et au moins les informer de ses intentions. Tous reconnaissent qu'ils sont confrontés à un délicat problème de « *conscience* ». Ils espèrent que le président du Conseil leur évitera d'avoir à le résoudre, en le tranchant lui-même. Sa démission, sans même parler de morale, arrangerait tout le monde.

Thierry Bréhier

Les « sages » du Conseil constitutionnel

Outre Roland Dumas, nommé membre et président du Conseil constitutionnel par François Mitterrand en février 1995, le Conseil est composé de :

● **Pierre Mazeaud,** soixante-neuf ans, ancien député (RPR) de Haute-Savoie, nommé par Jacques Chirac le 21 février.

● **Jean-Claude Colliard,** cinquante-deux ans, professeur agrégé de droit, nommé par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, le 21 février, ancien directeur du cabinet du président de la République, François Mitterrand, de 1982 à 1988, puis du cabinet de M. Fabius, de 1988 à 1992.

● **Simone Veil,** soixante et onze ans, ancienne présidente du Parlement européen, UDF, nommée par René Monory, président du Sénat, le 11 février.

● **Yves Guéna,** soixante-seize ans, ancien sénateur (RPR) de Dordogne et maire de Périgueux, nommé par M. Monory le 3 janvier 1997.

● **Michel Ameller,** soixante-douze ans, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale, nommé par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, le 22 février 1995.

● **Georges Abadie,** soixante-quatorze ans, ancien préfet, proche de Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, nommé par François Mitterrand le 25 février 1992.

● **Noëlle Lenoir,** cinquante ans, juriste, spécialiste de bioéthique, nommée par Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, le 25 février 1992.

● **Alain Lancelot,** soixante et un ans, ancien directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, nommé par M. Monory le 29 mars 1996.

Mme Deviers-Joncour vedette de la Foire du livre à Brive

Christine Deviers-Joncour, auteur du livre *La Putain de la République*, dans lequel elle raconte sa liaison avec l'ancien ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, a été l'attraction majeure de la 17e Foire du livre de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), samedi 7 novembre. Originaire du pays, tout comme le président du Conseil constitutionnel, Mme Deviers-Joncour a attiré autant de curieux que l'abbé Pierre, venu signer son livre *Mémoire d'un croyant*, et Patrick Poivre d'Arvor. La Foire de Brive, qui se tenait du 6 au 8 novembre, accueille chaque année plus de cent mille visiteurs. – *(Corresp.)*

« C'est la responsabilité » du chef de l'Etat

INTERROGÉ, dimanche 8 novembre au « Club de la presse » d'Europe 1, sur l'affaire Dumas et les questions que posent son maintien à la présidence du Conseil constitutionnel, Valéry Giscard d'Estaing a estimé que, « *dans les affaires de cette nature, c'est la responsabilité du président de la République de donner l'indication* ». « *C'est donc à lui de dire s'il estime qu'il est raisonnable et bon pour la France qu'une situation de ce genre se perpétue* », a-t-il indiqué.

VERBATIM

« *En attendant une décision de justice, il serait sage que M. Dumas s'abstienne* » de participer aux décisions du Conseil, a observé l'ancien président de la République qui « *ne pense pas* » que M. Dumas « *doive être maintenu par le président de la République qui l'a nommé à la présidence de ce Conseil* ».

Selon lui, « *le président de la République peut mettre fin à ses fonctions. C'est le droit public français qui est constant : lorsqu'il y a le pouvoir de nommer, il y a le pouvoir de révoquer* ».

Sans vouloir se prononcer sur la culpabilité de M. Dumas, il a noté que « *personne n'est obligé d'être président du Conseil constitutionnel* » et a estimé et que, « *si l'on accepte d'exercer une fonction de ce type, on accepte des contraintes supérieures à celles des autres citoyens et, en particulier, on s'impose les disciplines, les règles, qui font que l'opinion vous considère comme insoupçonnable* ».

Enfin, interrogé sur l'hypothèse de son entrée au Conseil constitutionnel, dont M. Giscard d'Estaing, en qualité d'ancien président de la République, est membre de droit, il a répondu : « *On verra.* »

Europe, mémoire nationale, morale publique : que fait le président ?

UN PRÉSIDENT de la République, pour quoi faire ? C'est sans doute la première fois, depuis le début de la Ve République, qu'une telle question se pose. Au milieu du chemin de son septennat, Jacques Chirac se voit sommé d'y répondre.

ANALYSE

L'opinion se demande de quelle prise M. Chirac dispose sur les affaires du pays

Depuis la rentrée, si la chronique politique s'est fait régulièrement l'écho de telle ou telle intervention du chef de l'Etat en conseil des ministres ou de ses multiples rendez-vous avec les dirigeants des partis de l'opposition, nulle parole présidentielle ne s'est emparée des grands sujets qui ont occupé l'actualité. Les sollicitations, en provenance de son propre camp, n'ont pourtant pas manqué, qu'elles portent sur le pacte civil de solidarité, sur la violence dans les banlieues, sur l'éducation nationale ou, bien sûr, sur l'affaire Dumas et ses conséquences pour le fonctionnement du Conseil constitutionnel. Ce silence est d'autant plus surprenant que le chef de l'Etat déploie, depuis plusieurs mois, une activité tous azimuts pour reconquérir les troupes de l'opposition et s'imposer comme leur seul candidat possible à la future élection présidentielle.

Cet objectif, qui sous-tend toute son action, a deux conséquences intimement liées : d'abord, une vigilance de chaque instant dans la cohabitation qui lui est imposée avec le premier ministre, Lionel Jospin, pour défendre les prérogatives de sa fonction présidentielle ; ensuite, la définition d'une stratégie de candidat. La première a rencontré un obstacle de taille avec l'arrivée au pouvoir, au mois de septembre, d'un chancelier social-démocrate en Allemagne. Dès les premières heures de l'élection de Gerhard Schröder, les deux « têtes de l'exécutif » français se sont lancées dans une compétition pour s'afficher à côté du nouveau chancelier allemand. Pour M. Chirac, désormais isolé au sein d'une Europe majoritairement de gauche, il s'agissait de maintenir, à tout prix, le lien mythique du « couple » franco-allemand qui, depuis de Gaulle et Adenauer, est partie intégrante de l'autorité présidentielle française. Dans cette bataille d'images, M. Jospin et ses ministres des affaires étrangères et de l'économie et des finances, Hubert Védrine et Dominique Strauss-Kahn, se sont montrés redoutables, en multipliant les démonstrations de complicité avec le nouveau pouvoir allemand pour accréditer, dans l'opinion, l'idée que les vrais enjeux européens sont désormais à Matignon.

DÉCOUPLAGE

Le sommet de Pörtschach, en Autriche, a en effet montré un président contraint, au nom de son engagement européen, de « coller » au plus près à son premier ministre et aux autres chefs de gouvernement sociaux-démocrates européens. Et cela, au grand dam des dirigeants de l'opposition français, qui n'oublient pas, pour leur part, que, dans les mois à venir, ils vont devoir mener campagne pour les élections européennes... contre ceux-là mêmes aux côtés desquels s'affiche M. Chirac. A ceux qui sont venus s'en inquiéter auprès de lui, ces derniers jours, le chef de l'Etat a répondu, sans les convaincre, que les meilleures cohabitations franco-allemandes s'étaient faites à « *front renversé* » – Valéry Giscard d'Estaing avec le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, ou le président socialiste François Mitterrand avec le chrétien-démocrate Helmut Kohl – et qu'il est très optimiste sur sa relation avec M. Schröder.

Il n'empêche : le temps paraît déjà loin où l'Elysée pouvait se prévaloir, dans les tout premiers jours de la cohabitation, d'avoir contraint le premier ministre à céder à la primauté présidentielle, en reniant ses propos de campagne contre le pacte de stabilité. L'Europe apparaît aujourd'hui, au mieux, comme un domaine partagé du chef de l'Etat avec M. Jospin, au pis, comme une sphère d'intervention privilégiée du premier ministre. De plus, et contrairement à la thèse catastrophiste qui prévalait dans l'entourage de M. Chirac, les bénéfices actuels tirés par M. Jospin de ce nouveau paysage politique européen n'ont pas été, pour l'instant, entamés par les menaces de crise monétaire mondiale.

C'est dans ce contexte qu'est publié un sondage de la Sofres pour *Le Figaro-Magazine* (daté 7 novembre) qui, pour la première fois, enregistre, au profit de M. Jospin, un « décrochage » des cotes de confiance des deux têtes de l'exécutif. Et il n'est que de voir la jubilation avec laquelle, à Matignon, on évoque les résultats de cette enquête pour comprendre l'inquiétude qu'elle a suscitée à l'Elysée. Ce décrochage vient en effet sérieusement mettre à mal la stratégie, jusque-là retenue par M. Chirac, consistant à « coller » au premier ministre.

Cette thèse reposait sur un postulat simple : la droite, laminée par la dissolution et ses querelles intestines, ne pouvait être d'aucun secours pour M. Chirac. Celui-ci ne devrait donc sa réhabilitation, dans l'opinion, qu'à lui-même et aux échecs de M. Jospin. De là sont nées toutes les tensions du printemps, entre le président de la République et le président du RPR, Philippe Séguin, partisan, lui, d'une stratégie d'opposition radicale au gouvernement, notamment à l'occasion du vote du Parlement sur l'euro ou sur le Conseil supérieur de la magistrature. En outre – on retrouve ici la question de la stratégie du candidat Chirac –, toutes les images distillées ces derniers temps par l'Elysée témoignent du souci, pour le chef de l'Etat, de retrouver l'esprit de sa campagne de 1995, en mordant au centre et sur la gauche : de la visite d'une épicerie sociale dans un arrondissement défavorisé de la capitale à ses interventions sur l'environnement ou à sa volonté de ne rien faire qui pourrait lui coûter le vote des « *jeunes* ».

L'adhésion des Français à une cohabitation vigilante, mais en apparence sereine, qui avait permis à M. Chirac de retrouver un niveau de popularité inespéré, venait encore renforcer le choix de cette stratégie. Et le chef de l'Etat pouvait compter sur la logique du fonctionnement de la Ve République, *a fortiori* en période de cohabitation longue, qui a vu tous les premiers ministres s'user, à l'exercice du pouvoir, plus vite que les présidents.

EMPIÈTEMENT RÉGULIER

Le sondage de la Sofres, réalisé au lendemain du mouvement lycéen, témoigne d'une nouveauté : les bénéfices de l'action gouvernementale ne profiteraient aujourd'hui qu'à M. Jospin. Il esquisse une autre tendance : l'empiètement régulier du premier ministre sur la sphère présidentielle – l'Europe, les grands sujets de société – alimenterait le sentiment, dans l'opinion, de l'absence de prise réelle de M. Chirac sur le pays. L'accroc de cohabitation, auquel la commémoration de la guerre de 1914-1918 vient de donner lieu, est, à ce titre, très révélateur.

Menacé d'être dépossédé de l'Europe, le chef de l'Etat se faisait dérober, par l'intervention de M. Jospin sur les mutins de 1917, le thème, présidentiel s'il en est, de la mémoire de la nation. La réaction de l'Elysée, à la fois tardive et sévère, a témoigné du dilemme dans lequel se trouve M. Chirac. Le silence devenait impossible, en raison de l'ampleur prise par les propos de M. Jospin, mais le rappel à l'ordre sur les prérogatives présidentielles a donné du crédit, au passage, à la thèse selon laquelle celles-ci sont sérieusement affaiblies.

Enfin, les réquisitoires d'Alain Peyrefitte, dans les colonnes du *Monde* (daté 8-9 novembre) et de Valéry Giscard d'Estaing, dimanche 8 novembre, au « Club de la presse d'Europe 1 », contre le maintien de Roland Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel, prennent en défaut le chef de l'Etat sur un autre thème fondamental de la République, celui de la morale publique. Ils sont d'autant plus terribles pour M. Chirac que ce dernier s'était abrité, à deux reprises, derrière la présomption d'innocence et le « *bon fonctionnement* » du Conseil constitutionnel pour ne pas s'engager davantage dans la polémique au sujet de l'affaire Elf et de M. Dumas.

Le chef de l'Etat avait pourtant, au lendemain des élections régionales, fixé lui-même à la vie politique française l'impératif de « *mieux répondre aux exigences de la morale et de l'efficacité* »...

Pascale Robert-Diard

doivent se réunir mardi pour examiner des contentieux électoraux, sont partagés sur la nécessité d'une démarche auprès de M. Dumas pour lui demander de presenter sa démission.

nd Dumas

du maintien du président
ce à l'ancien ministre

le président ?

EN 1917, PENDANT LA GRANDE GUERRE, ROLAND DUMAS N'ÉTAIT PAS ENCORE L'AVOCAT DE CE "CANARD ENCHAÎNÉ" QUI EN VOULAIT TANT À VALÉRY GISCARD D'ESTAING...

HISTOIRE DE FRANCE

PESSIN

La gauche fait bloc derrière M. Jospin à propos de la polémique sur les « mutins de 1917 »

TROIS JOURS après que le premier ministre a demandé la réhabilitation des « mutins de 1917 », la polémique, lancée à droite par le président du RPR, Philippe Séguin (*Le Monde* daté du 8-9 novembre), s'est amplifiée.

Ironisant sur les réactions tardives de l'Elysée, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a estimé que *« dans cette affaire, Jacques Chirac est une victime de Philippe Séguin ». « A faire une opposition sur tout (...), on finit par entraîner le président de la République là où il ne devrait pas être, c'est-à-dire sur un mauvais champ de bataille »*, a-t-il expliqué, dimanche 8 novembre sur TF 1. Samedi, le président du RPR était revenu à la charge, en affirmant que *« le premier ministre est engagé dans une démarche de candidature à l'élection présidentielle ». « Il cherche à satisfaire le maximum de catégories, de chapelles, de groupes de pression : (...) il y a encore un courant pacifiste, eh bien voilà, il a reçu à son tour le tribut »*, avait affirmé M. Séguin.

Plusieurs voix se sont élevées au cours du week-end, au sein du gouvernement, pour minimiser les conséquences de cette polémique. Tout en donnant raison à M. Jospin, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a ainsi souligné, dimanche sur France 2, que la *« qualité de la cohabitation tient quand même pour beaucoup à la qualité et au respect qu'éprouvent l'un pour l'autre le premier ministre et le président de la République »*.

Estimant, dimanche sur Radio J, que le premier ministre n'avait pas empiété sur les prérogatives du chef de l'Etat, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a également cherché à minimiser l'absence de communication préalable entre Matignon et l'Elysée, affirmant que c'était *« peut-être un problème de temps »*. Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret, s'est efforcé de relativiser l'enjeu de la polémique : *« Il n'a été question ni d'hommage ni de réhabilitation, simplement d'une invitation faite à l'ensemble de la France de réintégrer une réalité historique dans notre mémoire collective nationale »*, a-t-il déclaré à Vimy (Pas-de-Calais), où il participait à une cérémonie de commémoration du 11 Novembre.

La gauche a fait bloc derrière le premier ministre. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a ainsi jugé, samedi, *« particulièrement malvenue »* la réaction de M. Chirac, qui est selon lui *« un signe malheureux donné aux esprits les plus fermés et les plus conservateurs de la droite »*. Deux cinéastes, Bertrand Tavernier et Yves Boisset, ont apporté leur soutien au premier ministre. Un artilleur au Chemin des Dames au printemps 1917, Roger Cahen, âgé de cent un ans, s'est également déclaré d'accord avec M. Jospin : *« Ces types-là n'étaient pas des mutins, mais des gars de l'infanterie qui n'en pouvaient plus »*, a-t-il expliqué.

A droite, si le Front national, le Mouvement pour la France, présidé par Philippe de Villiers, ainsi que Charles Millon, ont soutenu l'offensive du RPR et de l'Elysée, l'UDF et Démocratie libérale se sont majoritairement abstenus de prendre part au débat. Le président de l'UDF, François Bayrou, a ainsi estimé, dimanche, qu'il fallait *« laisser les historiens s'occuper de l'histoire »*.

Son prédécesseur à la présidence de l'UDF, François Léotard, a appelé quant à lui à *« calmer la polémique »*. L'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, a jugé *« justifiée »* la déclaration du premier ministre, tout en notant que les mutins ne devaient pas être considérés comme *« des exemples »*. A l'inverse, Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, a estimé lundi que les propos de M. Jospin constituaient *« une faute politique »* et *« institutionnelle »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les fusillés anglais honorés à Londres

Six familles de soldats britanniques fusillés durant la première guerre mondiale pour désertion ou *« lâcheté »* ont déposé, samedi 7 novembre, une couronne en leur mémoire au cénotaphe de Whitehall à Londres, le lieu traditionnel des cérémonies du souvenir pour les anciens soldats de la Grande Guerre. Jamais auparavant les 306 soldats britanniques fusillés pendant la guerre de 1914-18 pour avoir refusé d'affronter l'ennemi n'avaient eu droit à un quelconque hommage public. L'été dernier, le ministère de la défense avait exprimé des *« regrets »* quant à la façon dont ces soldats furent traités, mais avait refusé de leur accorder un *« pardon posthume »*.

Le débat sur les *« mutins »* gagne également l'Italie. Evoquant les *« erreurs stratégiques »* du commandement de ce pays durant le conflit, le ministre italien de la défense, Carlo Scognamiglio, a jugé, dimanche 8 novembre, que *« l'on devrait rendre leur honneur »* aux 750 soldats officiellement fusillés pour désertion.

M. Dumas peut-il être invité ou contraint à se retirer ?

LE CONSEIL constitutionnel est une institution indépendante. C'est sa raison d'être. C'est aussi ce qui rend acceptable qu'il puisse aller contre la volonté du peuple souverain ou de ses représentants. Cette indépendance tient autant aux textes qu'à la façon dont ils sont appliqués. C'est ce qui protège ses membres, même quand, par leur comportement, ils mettent en cause sa crédibilité, et donc son indépendance.

Les conseillers constitutionnels n'ont ainsi de comptes à rendre qu'à leurs pairs. Ils sont, en tout cas, irrévocables par les autorités qui les ont nommés (les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat). Certes, Valéry Giscard d'Estaing peut faire valoir, comme il l'a fait dimanche 8 novembre à Europe 1, que la Constitution ne parle pas d'irrévocabilité, alors que les lois créant le médiateur ou le Conseil supérieur de l'audiovisuel le précisent. Mais l'esprit des institutions l'impose : si une des personnalités « nommantes » pouvaient « démissioner » un des gardiens de la Constitution, la liberté de décision de ceux-ci serait mise en cause. Pour la protéger, la Loi fondamentale indique d'ailleurs qu'ils *ne sont pas renouvelables*, précisément pour éviter, en fin de mandat, toute tentation de se montrer conciliants à l'égard d'un de ceux qui pourraient les renommer.

La coutume a toujours lu la *Constitution ainsi*. Celle-ci n'indique pas pour quelle durée le président du Conseil constitutionnel est nommé à cette fonction par le chef de l'Etat. Il était possible que celui-ci désigne, parmi les membres, un nouveau président à chaque renouvellement par tiers du Conseil tous les trois ans. Or, depuis 1958, il en a été autrement : sauf cas de démission, le titulaire de cette charge l'a conservée tout au long de son mandat de conseiller, sans que le président de la République ne signe de nouveaux décrets.

L'hôte de l'Elysée n'est pas pour autant sans moyens d'action. De par la Constitution, *« il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics »* et il est *« le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire »*. Il peut donc intervenir, au cas où il estime que l'un ou l'autre de ces principes sont mis à mal. Mais, en l'espèce, il ne peut le faire que par la force de la conviction. Il peut ainsi, par exemple, inviter publiquement M. Dumas à présenter sa démission, en estimant que la situation actuelle du président de la plus haute juridiction du pays met à mal *« le fonctionnement régulier »* des institutions. Il peut aussi, de la même manière, demander aux autres membres du Conseil de prendre leurs responsabilités.

Les conseillers constitutionnels en ont les moyens. Ils peuvent d'abord, comme Alain Peyrefitte l'a suggéré dans *Le Monde* (daté du 8-9 novembre), boycotter les séances du Conseil. L'article 14 de l'ordonnance organique sur l'organisation de cette institution indique, en effet, que *« les décisions et les avis du Conseil constitutionnel sont rendus par sept conseillers au moins, sauf cas de force majeure »*. Il suffirait donc que trois d'entre eux refusent de siéger sous la présidence de M. Dumas. Le fonctionnement du Conseil en serait paralysé. Mais cela aurait de graves conséquences, parce qu'il ne pourrait pas, par exemple, décider si une loi est conforme ou non à la Constitution, dans le délai d'un mois qui lui est imparti.

DÉMARCHE DE SES PAIRS

Une procédure plus franche est aussi possible. L'article premier du décret sur les obligations des membres du Conseil indique qu'ils ont *« pour obligation générale de s'abstenir de tout ce qui pourrait compromettre l'indépendance et la dignité de leurs fonctions »*. Du respect de cette règle, seul le Conseil est juge. En vertu de l'article 6 du décret, il *« se prononce au scrutin secret à la majorité simple des membres le composant »*. Mais il peut *« recourir, s'il y a lieu, à la procédure »* prévue par l'ordonnance au cas où un conseiller aurait excercé, ou accepté, une activité, une fonction, un mandat électif juridiquement incompatibles. Dans cette hypothèse, le Conseil *« constate, le cas échéant, la démission d'office »*.

Dans le cas de M. Dumas, la mise en route d'une telle procédure n'est pas simple, car le Conseil *« se réunit sur la convocation de son président »*. Les conseillers peuvent donc se contenter d'une action plus simple : une démarche collective auprès de leur président pour lui expliquer que la bonne marche de l'institution, sa crédibilité, son autorité imposent qu'il tire lui-même la conséquence de sa situtation. Faute d'être sensible à d'autres appels à la démission, le président du Conseil constitutionnel pourrait l'être à celui de ses pairs.

Thierry Bréhier

Les habitants de la Nouvelle-Calédonie approuvent l'accord de Nouméa

La « consultation des populations », prévue par la révision constitutionnelle et organisée dimanche 8 novembre, a abouti à un « oui » massif, plus ample toutefois dans les provinces canaques que dans le Sud, où Jacques Lafleur (RPR) espérait être davantage soutenu

L'accord du 5 mai sur l'avenir institutionnel du territoire, négocié à Paris et conclu à Nouméa par le gouvernement et les principales forces politiques de Nouvelle-Calédonie, a été approuvé massivement au travers de la *« consultation des populations de Nouvelle-Calédonie »* organisée dimanche 8 novembre. Avec un taux d'abstention de 25,76 %, inférieur de 10 points à celui d'il y a dix ans, le « oui » a réuni 71,87 % des suffrages exprimés. L'approbation est nette dans toutes les provinces du territoire, à plus de 60 % dans celle du Sud, « européenne », et autour de 90 % dans celles du Nord et des îles, dirigées par les indépendantistes. Jacques Lafleur, député (RPR), s'est dit, néanmoins, déçu par les résultats du Sud, tandis que Roch Wamytan, président du FLNKS, satisfait mais prudent, a déclaré : *« Il nous reste à faire en sorte qu'une conscience commune émerge dans l'avenir. »* Les partenaires de l'accord doivent discuter de la loi organique qui en précisera la mise en œuvre. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Contrairement aux rumeurs alarmistes, que certains membres de la communauté d'origine européenne se plaisaient à propager à Nouméa, les Néo-Calédoniens ont massivement approuvé, dimanche 8 novembre, l'accord du 5 mai sur l'avenir institutionnel du territoire. La crise qui affectait depuis près de quinze jours deux points sensibles de l'économie locale – l'exploitation du nickel et l'activité portuaire – s'est achevée, comme par miracle, vendredi soir, en même temps que la campagne électorale (*Le Monde* daté 8-9 novembre). Non seulement elle n'a pas semé le trouble chez les électeurs, mais elle n'a été suivie d'aucun incident pendant le déroulement du scrutin. Seul l'unique quotidien local, *Les Nouvelles Calédoniennes*, dont le patron est Philippe Hersant, est empêché de paraître, depuis trois jours, par un conflit à la mode calédonienne : le blocage de l'imprimerie par moins de vingt personnes sur un effectif de plus de cent salariés.

L'ampleur du « oui », au terme de ce qui n'était officiellement qu'une *« consultation des populations de Nouvelle-Calédonie »* trouve d'abord sa source dans le taux de participation, supérieur de près de 10 points à celui qui avait été enregistré, le 6 novembre 1988, lors du référendum de ratification des accords de Matignon. Le mécontentement qui s'était aussi exprimé, cette année-là, par le vote blanc et nul (8,20 % au total et 10,70 % dans la province Sud), est aussi en net recul : 2,67 % sur l'ensemble du territoire, 3,18 % pour la province Sud.

La campagne de proximité menée, depuis le mois de mai, par les indépendantistes et relayée par les chefs coutumiers dans chaque tribu, s'est aussi révélée payante. Dans la tribu de Tiendanite, qui fut celle de Jean-Marie Tjibaou, à Hienghène, le « oui » fait 100 % des suffrages exprimés. Il dépasse 95 % à Ouvéa, là où l'ancien président du FLNKS avait été assassiné, en 1989, par un indépendantiste extrémiste. Au total, le « oui » atteint 86,79 % dans le Nord et 95,47 % dans les îles Loyauté, les deux provinces dirigées par des indépendantistes. Dans cette dernière, cependant, le taux de participation demeure inférieur à 50 %, beaucoup de « loyaltiens » travaillant dans la province Sud et oubliant régulièrement d'adresser les procurations de vote nécessaires à leurs parents restés dans les îles.

Le « oui » progresse aussi, de près de 20 points par rapport à 1988, dans la province Sud, à majorité anti-indépendantiste. Toutes les communes, principalement peuplées de caldoches ou de métropolitains, qui s'étaient prononcées pour le « non » il y a dix ans – à commencer par les deux plus importantes, Nouméa et Le Mont-Dore, dont le maire est le député Pierre Frogier (RPR) –, ont, cette fois, voté « oui », à 57,74 % pour la première et à 66,29 % pour la seconde. Quelle que soit la déception affichée par le président du RPCR et député RPR Jacques Lafleur *(lire ci-dessous)* l'évolution est donc considérable.

Intervenant, dimanche, sur RFO, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a d'ailleurs affirmé qu'*« en dix ans beaucoup de chemin a été parcouru »* et il a félicité *« ceux qui se sont engagés pour le "oui" »*, en citant en premier lieu le nom de M. Lafleur. *« Les "non" ne sont pas tous des électeurs du Front national, ils ne sont pas tous des nostalgiques de l'époque coloniale »*, a-t-il ajouté, comme pour se rassurer. De son côté, le président du FLNKS, Roch Wamytan, évidemment satisfait, s'est bien gardé de pavoiser. *« Il nous reste à faire en sorte qu'une conscience commune émerge dans l'avenir »*, a-t-il dit en signe d'apaisement vis-à-vis de celui qui demeure à la fois le principal adversaire et le partenaire historique du FLNKS.

Il n'en reste pas moins que la réaction du président du RPCR à ce qu'il considère comme un échec relatif risque de provoquer un raidissement de sa part dans la suite du processus institutionnel : la discussion de l'avant-projet de loi organique destiné à traduire dans le détail l'application de l'accord de Nouméa, puis la campagne pour le renouvellement des assemblées de province et du congrès.

Jean-Louis Saux

Résultats du référendum du 8 novembre

	Nouvelle-Calédonie		Province Sud		Province Nord		Province des îles	
	8-11-98	Rappel 1988	8-11-98	Rappel 1988	8-11-98	Rappel 1988	8-11-98	Rappel 1988
Inscrits	106 716	88 262	65 393	55 807	25 678	20 696	15 645	11 759
Votants	79 224	55 936	52 781	36 746	18 847	13 723	7 596	5 467
Abstentions	25,76 %	36,63 %	19,29 %	34,16 %	26,60 %	33,69 %	51,45 %	53,51 %
Exprimés	77 109	51 352	51 094	32 814	18 470	13 117	7 545	5 421
Oui	55 419	29 286	32 185	14 049	16 031	10 624	7 203	4 613
	(71,87 %)	(57,03 %)	(62,99 %)	(42,81 %)	(86,79 %)	(80,99 %)	(95,47 %)	(85,10 %)
Non	21 690	22 066	18 909	18 765	2 439	2 493	342	808
	(28,13 %)	(42,97 %)	(37,01 %)	(57,19 %)	(13,21 %)	(19,01 %)	(4,53 %)	(14,90 %)

Les évêques et les DOM-TOM

L'évêque de Nouméa, Mgr Michel Calvet, s'est réjoui, à Lourdes, où l'épiscopat français est réuni, de l'accord exprimé par les Néo-Calédoniens *« pour envisager ensemble leur avenir et travailler dans des institutions qu'ils vont devoir gérer ensemble »*. Les évêques ont célébré, dimanche 8 novembre, le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage – *« un immense péché collectif »*. Mgr Ernest Cabo, évêque de Pointe-à-Pitre, a dénoncé l'incapacité des *« gouvernements successifs »* à lutter en Guadeloupe *« contre des inégalités économiques et sociales flagrantes »*. La Guadeloupe, estime-t-il, est *« le prototype d'une société à deux vitesses où le fossé ne cesse de se creuser entre quelques privilégiés et beaucoup de déshérités. Ne seraient-ce point les séquelles de l'esclavagisme ? »*.

Jacques Lafleur prépare son dernier combat

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

« Il arrive un âge où l'on a envie de faire autre chose que de la politique. » Vendredi 6 novembre, Jacques Lafleur, âgé de soixante-six ans, confiait au *Monde* sa lassitude. *« En 1988*, disait-il, *je n'avais rien pour prouver que j'avais raison ; mais, maintenant, plus personne ne conteste les accords de Matignon. Pourtant, nos électeurs ont conservé de mauvaises habitudes de scepticisme. »* Pour répondre aux accusations de double jeu dont il fait souvent l'objet en Nouvelle-Calédonie, il avait ajouté, dans un demi-sourire : *« On ne prête qu'aux riches ! Je suis "le" député, "le" patron du territoire, je contrôle les affaires, je dirige l'information, je manipule les syndicats, je suis le chef de la milice et je suis un mafieux. J'en ai marre de me faire traiter de tout ! »* Il prévoyait alors 75 % de participation et 72 % à 75 % de « oui ».

Dimanche, sur RFO, alors que le « oui » venait de l'emporter avec 71,87 % des suffrages, mais 62,99 % seulement dans la province Sud, le député RPR s'est dit *« déçu »*, *« un peu amer qu'il y ait tant de "non", tant de gens qui n'ont pas confiance dans ce que j'ai fait »*. *« J'ai peur qu'on ne me dise, demain, que ce sont les indépendantistes qui ont voté "oui" »*, a affirmé M. Lafleur.

L'homme ne supporte pas de voir son influence diminuer. Déjà, lors des élections provinciales de 1995, il n'avait pas admis qu'une dissidence du RPCR, Une Nouvelle-Calédonie pour tous (UNCT), conduite par Didier Leroux, vienne le priver de la majorité absolue au congrès du territoire. L'UNCT, le Front national et la branche locale du MPF avaient alors obtenu, au total, un peu moins de 28 % des voix. Le 8 novembre, le « non », défendu par ces trois formations, a atteint 37 % des suffrages dans la province Sud. Aussi M. Lafleur s'inquiète-t-il du résultat des nouvelles élections provinciales, prévues pour le printemps de 1999.

Pourtant, au moment même où il négociait avec le FLNKS ce qui allait devenir l'accord de Nouméa, il appuyait une dissidence dans le camp indépendantiste et cassait en deux le groupe de l'UNCT au congrès. A la suite de quoi, dans la foulée de la signature de l'accord du 5 mai, il parvenait à faire exclure le FLNKS du bureau du congrès et à recomposer une nouvelle majorité autour du RPCR. La même stratégie devait être appliquée pour le renouvellement des assemblées de province et du congrès, qui en est l'émanation et qui désignera, désormais, un gouvernement doté de pouvoirs étendus.

M. Lafleur a toujours dit qu'il ne souhaitait pas devenir le chef de ce gouvernement. Un temps, il affirmait même être prêt à s'effacer devant l'un des principaux responsables du FLNKS, Paul Néaoutyine. Plus récemment, il a vanté les mérites d'une vice-présidente de la province Sud, Marie-Noëlle Thémereau, étant entendu qu'il resterait lui-même à l'arrière-plan, pour *« aider »* et, surtout, pour éviter l'explosion du RPCR. L'analyse pessimiste qu'il fait des résultats du référendum annonce peut-être que M. Lafleur ne pourra pas se retirer aussi vite du devant de la scène politique calédonienne.

J.-L. S.

Le congrès fondateur de La Droite n'a pas levé l'ambiguïté de ses relations avec le FN

CINQ MILLE participants plus un. Une assistance nombreuse a rempli les objectifs qu'avait fixés Charles Millon au *« congrès fondateur »* de son mouvement, La Droite, organisé samedi 7 et dimanche 8 novembre à Paris. La réunion a aussi satisfait Bruno Gollnisch. Dimanche, le secrétaire général du Front national, qui est aussi le chef de file des élus d'extrême droite au conseil régional de Rhône-Alpes, s'est brièvement assis parmi les amis de l'homme dont il a permis l'élection à la présidence de cette région, au mois de mars, provoquant un moment de confusion. C'est Marc Fraysse, ancien député RPR du Rhône et bras droit de M. Millon, qui est venu lui demander de repartir. *« Le Front national n'est pas un partenaire de La Droite »*, a-t-il expliqué à l'invité-surprise, au milieu de la bousculade. *« Je ne vois pas où est la provocation*, lui a répondu M. Gollnisch, tout sourire. *Je suis d'autant plus étonné que je rencontre Charles Millon très régulièrement. »*

L'expulsion de M. Gollnisch a divisé ceux des congressistes qui y ont assisté. Durant deux jours, les participants et les intervenants ont adopté la charte *« non amendable »* que leur proposait M. Millon, ainsi que les statuts de leur *« mouvement national d'action politique »*. Ils ont aussi fait le départ entre amis et ennemis dans ce qui est, selon les termes de Pierre Grouvel, responsable de La Droite pour l'Ile-de-France, *« un univers hostile où tous les éléments se liguent contre »* les présents.

Raymond Barre, qui a vertement critiqué le choix de M. Millon d'accepter les voix du Front national, s'est fait huer, tout comme Jacques Chirac, négligemment cité par M. Fraysse. Tous deux ont été relégués par les sifflets aux côtés de Roland Dumas, de Daniel Cohn-Bendit et de *« la meute gauchiste hurlante »*. C'est sans doute pour contrer celle-ci, d'ailleurs, que les deux parrains de M. Millon dans cette aventure, l'ancien ministre Michel Poniatowski et l'ancien député UDF Alain Griotteray, annoncent, dans *Le Figaro* du 9 novembre, la création de *« SOS-Fascisme »*, association destinée à *« lutter contre la désinformation, le mensonge, le harcèlement constant dans la presse, la radio, dans la rue, dirigés contre Charles Millon »*.

En revanche, le nom de la députée UDF Christine Boutin, grande pourfendeuse du PACS, a été acclamé par l'assistance debout, tout comme celui de *« Mme Charles Millon »*. Quant à M. Millon, il a tout bonnement été qualifié de *« nouveau Galilée »* par Florent Montillot, élu conseiller régional d'Ile-de-France sur une liste dissidente de droite dans les Hauts-de-Seine au mois de mars.

Peu de parlementaires de l'opposition assistaient à la réunion, à l'exception de Jean-Claude Carle, sénateur de Haute-Savoie et fidèle de M. Millon. Ceux qui ont été cités à la tribune comme proches – les députés Bernardette Isaac-Sibile (UDF, Rhône), Michel Meylan (UDF, Haute-Savoie), Michel Voisin (UDF, Ain) et Jean-François Chossy (UDF, Loire), et les sénateurs Guy Poirieux (RI, Loire), Michel Caldaguès (RPR, Paris), Jean-Paul Bataille (RI, Nord), Paul Blanc (RPR, Pyrénées-Orientales) et Jean Pépin (RI, Ain) – traduisent l'ancrage d'abord rhône-alpin de La Droite, mouvement qui, a affirmé Philippe Séguin, dimanche, lors d'une conférence de presse, *« n'a d'autres ambitions que de justifier l'injustifiable et d'affaiblir l'opposition »*.

Cé. C.

COMMENTAIRE

CAMOUFLAGE

C'est parce que la droite a honte d'elle-même, répète à l'envi Charles Millon, que le Front national prospère. Pour renverser la tendance, ajoute-t-il, deux solutions s'imposent : que la droite assume enfin ses vraies valeurs et qu'elle regroupe ses forces en un seul grand parti. Le congrès censé être « *fondateur* » de son mouvement, La Droite, a apporté la démonstration que ces mots d'ordre relèvent davantage de l'art du camouflage que du projet politique.

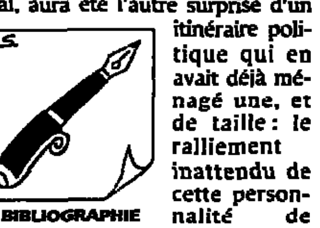
Certes, cela fait longtemps que M. Millon prône la constitution d'une formation unique de la droite. Pour ne pas prêter le flanc à l'accusation d'incohérence, le président de la région Rhône-Alpes prend soin de préciser que La Droite n'est pas un parti supplémentaire, mais une simple association. Le distinguo paraît pourtant bien spécieux dès lors que M. Millon assure qu'il participera autrement qu'en *« simple observateur ou commentateur »* aux élections européennes, et affirme que La Droite respecte, sans y être tenue, la législation sur le financement des partis. Ceux des participants qui criaient, dimanche, *« Millon président »* ne s'y sont pas trompés.

Quant à faire émerger une droite enfin *« fière d'elle-même »*, on cherche en vain, dans le discours de M. Millon, les propositions nouvelles que l'on n'aurait pas déjà entendues dans la bouche d'autres dirigeants de droite. La création de *« fonds de pension »*, la baisse des prélèvements obligatoires, le refus des *« zones de non-droit »*, la lutte contre la *« petite délinquance »*, la *« liberté d'entreprendre »*, la décentralisation, l'impossibilité *« d'accueillir toute la misère du monde »* ou encore le refus du PACS ne constituent pas, que l'on sache, des revendications iconoclastes à droite. Ce sont bien plutôt les oripeaux destinés d'abord à travestir une réalité toujours déniée : une entente avec le FN que M. Millon prétend vouloir combattre.

Cécile Chambraud

Un bricolage idéologique qui se revendique du « personnalisme »

L'ÉLECTION de Charles Millon à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes, le 20 mars, avec l'appoint des voix du Front national, aura été l'autre surprise d'un itinéraire politique qui en avait déjà ménagé une, et de taille : le ralliement inattendu de cette personnalité de l'UDF à Jacques Chirac, lors de la campagne présidentielle de 1995 . « [Jacques Chirac] *refusait le conformisme du politiquement correct »*, écrit Charles Millon dans *La Paix civile*, ouvrage qu'il vient de publier aux éditions Odile Jacob. Quant à la fondation d'un nouveau mouvement, en 1998, M. Millon aussi bien que ses adversaires – en l'occurrence le groupe de chrétiens de gauche Golias, actif dans la région lyonnaise – tentent, de manières évidemment très différentes, de le justifier ou de l'expliquer.


BIBLIOGRAPHIE

Pour M. Millon, dont la femme, Chantal Delsol, professeur de philosophie politique à l'université de Marne-la-Vallée, accompagne depuis longtemps le parcours politique – tous deux se sont rencontrés au Mouvement autonome des étudiants lyonnais (Madel), constitué en réaction à la vague « soixante-huitarde » –, les valeurs de La Droite ressortissent au « personnalisme », courant dont il se revendique, au grand dam des héritiers de cette pensée d'inspiration chrétienne qui fut incarnée, notamment, par la revue *Esprit* et son fondateur, Emmanuel Mounier. Le personnalisme, en vogue dans les années 30 et40,renvoyait dos à dos le totalitarisme inhumain et l'individualisme des sociétés libérales et démocratiques supposées rongées par le « règne de l'argent » (*Le Monde* du 3 novembre). M. Millon se sert de cette philosophie pour opposer la *« liberté totale »* – conception du bonheur prêtée à l'individualisme – et la vision dite « personnaliste » du bonheur, *« dans une liberté qui se définit par le choix personnel de ses responsabilités »*.

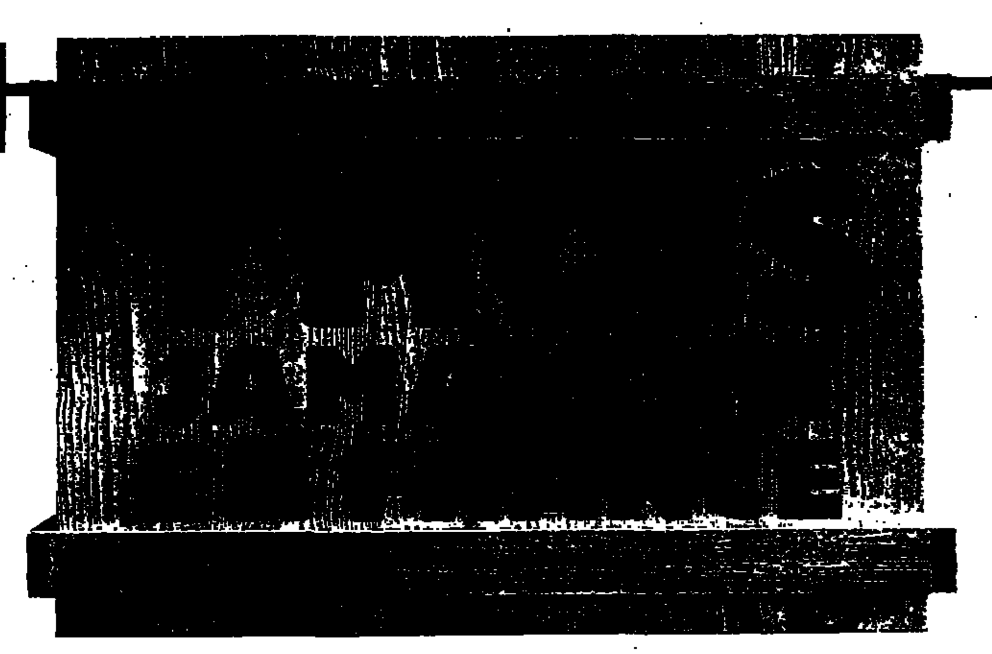
Autre principe invoqué par M. Millon : la *« subsidiarité »* appliquée à l'Europe. Un principe qui a pour but de mettre en évidence l'« ancrage » du Vieux Continent dans la civilisation chrétienne. Dans *L'Etat subsidiaire* (1992), Chantal Millon-Delsol avait de façon fracassante rapporté la « subsidiarité » à la philosophie aristotélicienne, thomiste et chrétienne. Son mari écrit aujourd'hui que l'Europe *« est le creuset où se sont forgées deux valeurs fondamentales : la dignité égale de la personne et la liberté politique, références inventées par les antiques et les chrétiens, puis laïcisées par l'idéal révolutionnaire, et cela dans toute l'Europe, d'Est en Ouest »*. M. Millon se place sous l'invocation de l'« ordo-libéralisme » allemand, doctrine économique qui inspira la république de Weimar puis la RFA de Ludwig Erhardt, émanation directe de la doctrine sociale de l'Eglise catholique.

Europe chrétienne, droite catholique : faut-il déceler pour autant, comme le propose le dossier de Golias, derrière l'alliance de La Droite et du Front national, l'un des épisodes de la « croisade » menée par l'Opus Dei et Ictus, deux organisations catholiques actives auprès des élites, pour la rechristianisation de la société ? Telle serait, en tout cas, l'un des horizons d'une existence politique dont cet ouvrage collectif suit les tours et détours aux travers des groupes de pensées et d'influence, traversés par M. Millon. La démonstration n'est pas toujours convaincante, la proximité et l'amalgame tenant parfois lieu de preuves. En revanche, on peut sans peine souscrire à la dénonciation d'un bricolage théorico-idéologique qui, sous les atours de la philosophie, masque, plus qu'un complot, la sociologie d'un parti attrape-tout, une *« droite de repli*, écrit Golias, *essentiellement bourgeoise et provinciale, crispée sur des valeurs traditionnelles. En somme, une alliée idéale pour le Front national »*.

Nicolas Weill

★ Charles Millon, *La Paix civile*, « Le temps du débat », éd. Odile Jacob, 208 p., 98 F. *Charles Millon, le porte-glaive, radioscopie d'un scandale*, « Les dossiers de Golias », éd. Golias, 96 p., 65 F

24EME JOUR



Demain 11 novembre tous les magasins Carrefour seront ouverts.
Sauf : Brest, Mulhouse et Saintes.

Adresses, plan d'accès et services des magasins : tapez 3615 Carrefour (1,29 F la minute)

Mardi 10 novembre,

Carrefour met en vente
2 500 mini-chaînes Sony 2 x 50 W.
Et pas une de plus.



Le débat sur le pacte civil de solidarité se prolongera à la fin novembre

Les députés de l'opposition sont parvenus à empêcher l'adoption de la proposition de loi

La bataille de procédure menée, samedi 7 et dimanche 8 novembre, par les députés de l'opposition contre le projet de pacte civil de solidarité a empêché l'Assemblée nationale de terminer l'examen du texte. Les députés de la majorité ont rejeté les deux motions de procédure de l'opposition mais n'ont pas achevé l'examen du premier article. La suite de la discussion est repoussée à la fin du mois de novembre.

POUCE ! Lundi 9 novembre, vers 1 heure, Jean-Louis Debré juge que le *« cinéma »* a assez duré : la bataille de procédure sur le pacte civil de solidarité, commencée depuis samedi matin, n'a plus de raison d'être. L'opposition RPR-UDF-DL a atteint son but : la proposition de loi sur le PACS ne sera pas votée, mardi 10 novembre, comme le gouvernement l'avait un temps espéré. Après plus de vingt heures de débat, les députés ont examiné à peine un tiers des 550 amendements de l'article 1er. Le président du groupe RPR demande à Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne), un peu ennuyé, de renoncer à défendre ses sous-amendements sur le lieu d'enregistrement du PACS... Le président du groupe RPR se met d'accord avec Raymond Forni (PS), au perchoir, pour clore la séance vers 1 h 30, alors que Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, aurait préféré, lui, aller au-delà...

La droite et la gauche ont fait match nul. Requinquée par le succès de la manifestation anti-PACS, la droite s'est aussi rassemblée derrière la prestation de Patrick Devedjian (RPR), longuement ovationné à l'issue de la motion de renvoi en commission qu'il a présentée, samedi soir. En moins d'une heure et demie, le député des hauts-de-Seine a décomplexé la droite, accusée de ringardise : *« Le vote des femmes, c'est nous, avec de Gaulle »*, *« la libéralisation du divorce, c'est nous. (...)Le droit à la contraception et à l'interruption de grossesse, c'est nous, c'est nous ! »* *« Grâce aux voix de la gauche »*, lui répondront, un peu plus tard, des députés de la majorité. *« Il n'y a rien de nouveau sous le soleil »*, a continué l'avocat : *« Socrate proclamait sa passion pour Alcibiade et Platon raconte cela sans complexe (...). Les homosexuels ont apporté de tous temps suffisamment de richesses à la culture et à la civilisation pour n'avoir besoin ni de réhabilitation ni d'un statut social particulier, et encore moins d'une commisération hypocrite ». « CUC, CUS, CUCS, PIC, PACS 1, PACS 2, bientôt peut-être, PACS 3... »* : M. Devedjian, a dénoncé la *« logorrhée »* législative de la majorité, avant de critiquer le *« monstre juridique à géométrie variable »*. Philippe Séguin était hilare.

> Pour éviter les débordements, les députés sont invités à décompresser dans les couloirs

La gauche, elle, s'est unie devant l'ennemi : l'obstruction de l'opposition. Elle s'occupe pendant que cette dernière est à la tribune, au total pendant quinze heures : le courrier, les romans traînent sur les tables. L'un consulte un plan d'occupation des sols, un autre fait un jeu de réussites sur son ordinateur portable... Il faut à tout prix éviter que les débordements de la nuit du 4 novembre, lors de l'intervention de Christine Boutin (app. UDF, Yvelines) ne se renouvellent : les députés sont donc invités à décompresser, de temps à autre, dans les couloirs. Alors que M. Devedjian est à la tribune, un groupe de députés part à la buvette rejoindre Louis Mexandeau (PS, Calvados) et Georges Hage (PCF, Nord), qui chantent à tue-tête des chants révolutionnaires. Mme Guigou les a même rejoints, un moment, sous les sifflets de la droite. Prise à parti par M. Devedjian dès le début de son intervention, la ministre avait fait mine de ne rien entendre, plongée dans la lecture d'un ouvrage de Jean Daniel, intitulé... *Avec le temps.*

Pour souder la majorité, ébranlée par le rejet du PACS, le 9 octobre, le gouvernement a organisé un « défilé » de ministres « pluriels » : Dominique Voynet, Marie-George Buffet, Emile Zuccarelli se sont succédé aux côtés de Mme Guigou, le 3 novembre, puis le week-end. Il y a eu aussi un *« invité-surprise »* en la personne de Dominique Strauss-Kahn. A Françoise de Panafieu, qui lui demandait : *« Combien va coûter le PACS ? »*, le ministre de l'économie et des finances a répondu : *« Y'a pas qu'l'argent dans la vie ! »*

Surtout, la gauche a tiré profit de l'intervention de... Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire), la seule élue de l'opposition à soutenir officiellement le PACS. Quand elle est montée à la tribune, dans son tailleur blanc, samedi soir, sous les applaudissements de la gauche et de certains de ses pairs, comme Philippe Séguin, on entendait les mouches voler. Son discours a été aussi bref qu'émouvant : *« C'est l'honneur d'un parlementaire de voter selon sa conscience et c'est l'honneur d'un groupe parlementaire d'accepter les différences »*, a déclaré d'une voix ferme et solennelle Mme Bachelot. M. Debré a hoché la tête. *« Il est paradoxal d'entendre certains craindre une parodie de mariage pour regretter ensuite qu'il n'en ait pas les mêmes contraintes »*, a-t-elle lancé, avant d'enfoncer le couteau : *« Nous serions plus sereins si nous n'avions pas collectivement laissé le mariage républicain perdre de sa substance. »* Silence, toujours.

Puis, à l'attention des libéraux : *« Ce statut de compagnonnage ne peut être l'addition de mesures éparses. » « Pour lever toute ambiguïté »*, elle a conclu, d'une voix étranglée : *« Qui mieux que des homosexuels pouvait, à partir de leur expérience de solitude, de rejet, de mépris, faire le diagnostic des difficultés qui rongent notre société ? (...)Nous ne reconnaissons ici qu'une communauté : La République ! »* Elle a regagné sa place, applaudie sur tous les bancs de la majorité, y compris par François Goulard (DL, Morbihan), tandis qu'un député de droite a lancé à la gauche de l'hémicycle : *« Prenez-la ! »* En larmes, la députée s'est ensuite mise à lire les petits mots de soutien qu'elle recevait de toutes parts. Plutôt que d'écouter son collègue Jacques Myard (RPR, Yvelines) dénoncer le *« coup bas »* à la famille.

Clarisse Fabre

Petits règlements de comptes pour accélérer le débat

C'EST peut-être lui la star de ce week-end. Brandi devant les caméras, lors du débat sur le PACS, au Palais-Bourbon, le règlement de l'Assemblée nationale a ravi la vedette au code civil et à la Bible, que la proposition de loi socialiste prévoit de modifier. Et pour cause : avant d'examiner les douze articles du texte, et les quelque mille amendements, les députés devaient auparavant écouter la question préalable de Jean-Claude Lenoir (DL, Orne), qui avait prévu de parler durant cinq heures, puis Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) pendant deux heures.

Alors, la majorité a dégainé, comme elle l'avait déjà fait au moment de l'examen du projet de loi sur la nationalité, le règlement. Samedi matin, alors que M. Lenoir s'exprimait depuis près de trois heures et demie à la tribune, Laurent Fabius l'a pressé de conclure, jugeant, selon l'article 54-5 du règlement, *« l'Assemblée suffisamment informée »*. Les protestations de la droite, à plusieurs reprises, n'ont guère découragé M. Fabius qui a soutenu que le temps de parole, lors d'une motion de procédure, est *« indicatif »*, avant de lui demander, *« avec beaucoup de fermeté »*, d'en finir, *« faute de quoi le reste de vos propos ne seront pas retransmis au Journal officiel »*.

La motion de procédure de M. Lenoir a été rejetée dans la plus grande confusion, en fin de matinée. La majorité a gagné une heure et demie sur le papier, mais la droite a riposté en multipliant, règlement à l'appui, les demandes de suspension de séance. La majorité « plurielle » s'est jointe à ce sport collectif. Dimanche matin, Yves Cochet (Verts, Val-d'oise), déniche l'article 57-1, qui permet, *« lorsque au moins deux orateurs sont intervenus dans la discussion générale »*, de clore cette phase de la discussion. L'application de cet article a permis de faire tomber... 26 intervenants, dont 25 de l'opposition. *« Deux heures de gagné ! »*, s'est félicitée la majorité.

La réserve, prévue à l'article 95-4, a été utilisée à plusieurs reprises, pour modifier l'ordre de discussion, en particulier pour éviter de s'appesantir sur les amendements de la droite visant à proposer de nouvelles dénominations au PACS, comme : *« pacte pour célibataires sacrifiés »*. Le débat sur l'adoption par les couples homosexuels et la procréation médicalement assistée ont enfin été abordés, et les amendements de la droite, demandant d'interdire explicitement cette possibilité dans le texte, rejetés

. Quelques minutes avant la suspension de séance, lundi matin, un amendement d'Alain Tourret (RCV, Calvados) visant à faire signer le PACS au tribunal d'instance, introduit, à la demande du gouvernement, a été adopté, faisant tomber une série de 153 sous-amendements de la droite sur le lieu d'enregistrement du contrat. Prochaine manche : *« vraisemblablement d'ici la fin du mois de novembre »*, ou au *« début du mois de décembre »*, a annoncé Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement.

Cl. F.

Le Front national très présent dans la manifestation anti-Pacs

REPORTAGE

Consignes : faire jeune et gommer toute appartenance politique

ENTHOUSIASTE devant la foule – 130 000 personnes, selon les organisateurs, 7 200, selon la préfecture de police – Christine Boutin, députée UDF des Yvelines, égérie des militants anti-Pacs, entourée d'une quinzaine de députés parmi lesquels Philippe de Villiers (MPF) et Jacques Myard (RPR), lance du haut de la tribune : *« Qui nous fait croire que les défenseurs de la famille sont des gens tristes, que nous sommes des ringards passéistes, des vieux jetons ? »* Au premier rang, des jeunes, beaucoup de jeunes, hurlent, chantent, dansent, lancent des confettis devant le regard émerveillé de nombreux retraités et de familles venues au complet de la banlieue – ouest en particulier –, mais aussi de Vendée, de Bretagne, du Nord ou des Bouches-du-Rhône...

Samedi 7 novembre, dans l'après-midi, les adversaires du pacte civil de solidarité ont défilé de la place Denfert-Rochereau aux abords des Invalides. A l'origine de la manifestation, un collectif pour le mariage et contre le Pacs rassemblant une vingtaine d'associations ; parmi elles, le Collectif des maires pour le mariage républicain, la Confédération nationale des associations familiales catholiques, l'Alliance pour les droits de la vie, créée par Christine Boutin, le Comité protestant pour la dignité humaine, la Fédération de la médaille de la famille française, l'Union des familles musulmanes de France, ainsi que la Coordination étudiante contre le Pacs, au sein de laquelle se retrouvent des militants du syndicat étudiant proche du RPR, l'UNI.

Les consignes étaient claires : faire jeune et éviter tout signe de reconnaissance politique. *« Venez dans la tenue la plus sympa possible, en baskets... »*, recommandait ainsi un tract parisien. En fait, tout avait été prévu, larges tee-shirts aux couleurs vives, distribués en début de manifestation, sur lesquels étaient inscrits *« Pacs out ! »* et *« Love for ever ! »*, ballons, et camions sonos distillant une musique disco. Au hit-parade, *Barbie girl* – promue du coup modèle familial ! – ou le tube de l'été, *I will survive*, chanson favorite de l'équipe de France mais aussi, quelle ironie, hymne de la communauté homosexuelle américaine !

Banderoles et affichettes avaient également gommé toute appartenance politique et même associative pour se concentrer sur des slogans clamant l'attachement des manifestants au mariage, à la famille traditionnelle, et leur refus d'union entre homosexuels. *« Pacs adopté, famille sabotée »*, clamait une banderole, tandis que l'on pouvait lire sur d'autres, *« Pacs, ma fille tu seras mon gendre »*, *« Des droits et des devoirs aussi »*.

« PS = PD »

La forêt de pancartes promenées par les militants agitaient surtout la peur – théorique puisque exclue du projet actuel – de l'adoption par des couples homosexuels : *« Pacs en novembre, adoption en décembre »*. Plus direct, un homme à la barbe blanche, coeur vendéen collé au dos, brandissait une pancarte *« Non à Sodome et Gomorrhe ! »*, tandis qu'une vielle dame exhibait une affiche *« Satan l'a rêvé, Jospin l'a fait »*.

Passant outre aux consignes de discrétion politique, le Front national a, seul, défilé en tant que parti, à la fin du cortège, toutes flammes tricolores et sigles FN dehors. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN au conseil régional d'Ile-de-France, ainsi que d'autres conseillers régionaux et une centaine de militants préféraient scander *« F comme famille, N comme naissance »* tandis que leurs pancartes clamaient *« Les familles françaises d'abord ! »*, *« Résistance hétéro ! »* ou *« PS = PD »*. En fait le FN avait choisi d'apparaître à la fois en plein jour et discrètement au sein des associations.

L'une d'elle apparaissait pour la première fois au grand jour à travers des tracts distribués dans le cortège : la JAC, Jeunesse Action Chrétienté, présidée par Guillaume Peltier, président de l'association Forum étudiant, émanation du Front national de la jeunesse. Sous les tee-shirts impersonnels, droite extrême et extrême droite coexistaient de façon pacifique et l'Action française côtoyait des jeunes du RPR ou du Front comme de l'UDF. Aucun des élus FN ne fut cependant invité à monter sur la tribune, pas plus d'ailleurs que Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, venu *« témoigner de son hostilité au projet de loi »*.

Christiane Chombeau

L'UDF revendique la tête de liste pour les élections européennes

VALÉRY GISCARD D'ESTAING a estimé, dimanche 8 novembre au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'il *« allait de soi »* qu'une liste unique de l'opposition devrait être conduite *« par quelqu'un qui a une position claire en faveur de la construction européenne et n'a pas voté contre Maastricht »*, excluant de ce fait Philippe Séguin, président du RPR. *« Etant donné que l'identité européenne de l'UDF a toujours été plus affirmée et souvent plus courageuse que celle des autres, (...), la tête de liste commune a toujours été issue de l'UDF et c'était une bonne chose. Je crois que c'est une position qu'il faut maintenir »*, a ajouté l'ancien président de la République.

Interrogé sur France 3, François Bayrou, président de l'UDF, a jugé que M. Giscard d'Estaing *« a raison »* de penser que pour mener une liste unique de l'opposition aux élections européennes de juin 1999, il faut avoir voté pour le traité de Maastricht.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONS : François Hollande** a appelé les élus RPR et UDF à *« faire tomber »* les présidents de région élus avec les voix du Front national (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie, Rhône-Alpes). Interrogé dimanche 8 novembre sur TF 1, le premier secrétaire du Parti socialiste a estimé que le vote des budgets régionaux allait constituer *« une épreuve de vérité »*. *« C'est à la droite républicaine de montrer qu'elle est républicaine – et elle l'est –, quand on entend Philippe Séguin dire ce qu'il fallait dire de Charles Millon. A lui d'aller un peu plus loin, de ne plus voter les budgets et c'est la fin de ces quatre présidents de région »*, a affirmé M. Hollande.

■ **MÉDECINS : Richard Bouton, président du syndicat de généralistes MG France, a insisté**, dimanche 8 novembre, sur la nécessité de signer, d'ici à la mi-novembre, une convention avec les caisses d'assurance-maladie, qui renforce le rôle du médecin « référent » (formule d'abonnement du patient chez le généraliste de son choix). En clôture des deuxièmes « journées du médecin référent », organisées par MG France, à Paris, il a souligné que l'objectif, *« c'est de réformer le système de soins, de mettre la médecine générale au cœur du système de santé »*. Dans un message lu, samedi, Martine Aubry a déclaré que ce médecin « référent » était une *« innovation importante dans l'évolution du système de santé »*.

■ **AGRICULTURE : une cinquantaine d'éleveurs de porcs des Côtes-d'Armor ont commencé à** installer, lundi 9 novembre, devant les grilles de la préfecture à Saint-Brieuc un chalet de post-sevrage avec notamment une truie et ses petits, afin de sensibiliser la population à la crise qu'ils traversent. A l'appel de la FDSEA et de la CDJA, les éleveurs sont arrivés très tôt devant le bâtiment qui abrite aussi le conseil général.

■ **PARIS : Jean Tiberi affirme**, à propos de l'enquête du juge Eric Halphen sur l'OPAC de Paris, que *« cela ne peut pas se rapprocher »* de lui, puisqu'il *« a déjà été entendu comme témoin dans cette affaire il y a près de deux ans »*, dans un entretien accordé, samedi 8 novembre, au *Parisien*. Deux jours après l'audition d'Arlette Braquy, vice-présidente de l'Office HLM de Paris, OPAC, présidé par M. Tiberi, le maire RPR ajoute qu'il a une *« totale confiance dans cette femme de grande qualité. Je suis sûr de son honnêteté totale »*.

■ **EUROPÉENNES : le Parti communiste et les Alternatifs, petite formation de la gauche radicale, ont signé**, le 6 novembre, une déclaration commune en vue des élections européennes de juin 1999. Ils soulignent leur *« refus d'une Europe ultra-libérale »*, leur engagement pour la non-ratification du traité d'Amsterdam et *« pour la réorientation sociale, démocratique et environnementale de l'Europe »*. Il s'agit du premier accord conclu par le PCF depuis qu'il a annoncé son souhait de mener une liste de *« large rassemblement »* à gauche.

L'UDF revendique la tête de liste pour les élections européennes

RECHERCHE Confronté à une forte mobilisation de la communauté scientifique, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie s'explique, dans un entretien accordé au *Monde*, sur ses projets de réforme. ● M. ALLÈGRE, qui juge le CNRS *« trop fermé sur lui-même »*, déclare vouloir *« renforcer le rôle »* de cet organisme, tout en le *« modernisant »*. ● LE MINISTRE estime que *« la recherche ne sert à rien si elle ne se transfère pas »* et souhaite développer la *« complémentarité »* entre le CNRS et les universités. ● DES MESURES sont à l'étude pour imposer aux chercheurs une mobilité vers l'enseignement ou le milieu industriel. ● REJETANT l'idée d'un débat public national, M. Allègre laisse au président du conseil d'administration du CNRS le soin de mener une concertation avec les personnels du centre *(lire aussi page 18)*.

M. Allègre veut moderniser le CNRS et le rapprocher de l'Université

Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie souhaite associer recherche, enseignement supérieur et industrie. Confronté à l'inquiétude des chercheurs, il rejette l'idée d'un « débat national » réclamé par les syndicats

« Les chercheurs ont manifesté, jeudi 5 novembre, contre les projets de réforme de la recherche et, plus particulièrement, contre celui du CNRS. Ils demandent un « débat public national ». Allez-vous l'organiser ?

– Non. Je ne recommencerai pas ce qui a été fait par Jean-Pierre Chevènement en 1982. Des « Assises nationales de la recherche » ne se justifient pas car il n'y a pas de projet de réforme de la recherche, mais seulement de réforme de statuts de trois organismes : le CNRS, l'Inserm [Recherche médicale] et l'Orstom [Développement et coopération]. Ce serait une perte de temps et la recherche française souffre de trop de retards dans certains domaines pour se permettre de perdre un an en discussions stériles. En recherche, dans un contexte de mondialisation totale, viser la moyenne ne mène à rien : la recherche est par définition un processus innovant et l'innovation est par définition minoritaire.

– Pourquoi réformer le CNRS ? Que reprochez-vous à son fonctionnement actuel ?

– Lorsque je suis arrivé au ministère, j'avais deux objectifs. Relancer les créations de postes. Je l'ai fait. Cinq mille enseignants-chercheurs ont été recrutés cette année à l'université et le taux de renouvellement des effectifs dans les établissements scientifiques a été porté à 3 %. Rénover ensuite les organismes de recherche, sans les bouleverser. Je l'ai demandé à leurs directions, en particulier à celle du CNRS. Les instructions étaient claires : favoriser l'accès des jeunes aux responsabilités ; donner une composition européenne aux structures d'évaluation ; favoriser les transferts vers l'industrie et l'université ; débureaucratiser. J'ai attendu. Peu de mesures ont répondu pleinement à mon attente

. Un exemple : en matière de mobilité, sur les 11 000 chercheurs du CNRS, 10 sont partis cette année dans une entreprise. Dans l'enseignement supérieur, 100 postes de professeur leur ont été réservés, dont 30 ou 40 seulement seront pourvus. Enfin, rien de sérieux n'a été fait pour permettre aux jeunes effectuant un post-doctorat à l'étranger de trouver un poste en France. Dès lors, j'ai décidé de dynamiser la réforme du CNRS.

» Mon objectif n'est pas de le « détruire », mais au contraire de renforcer son rôle tout en le modernisant. Le ministère n'a pas non plus l'intention de piloter le CNRS, pas plus que ses programmes de recherche. Ce que je veux, c'est que la stratégie à long terme de l'organisme soit assurée par le conseil d'administration et son président, sa mise en œuvre à court terme par le directeur général, et que le conseil scientifique, qui élira seul son président, ait une réelle autonomie scientifique. Je souhaite également, pour une meilleure évaluation des programmes, qu'il soit ouvert à des chercheurs européens et à des représentants de l'industrie. Le CNRS est trop fermé sur lui-même.


CLAUDE ALLÈGRE

– Le CNRS et les universités entretiennent déjà des relations très étroites. Pourquoi « systématiser » ce rapprochement en remplaçant les laboratoires propres par des unités associées ?

– Si la recherche ne se transfère pas à l'enseignement supérieur et à l'industrie, elle ne sert à rien. Voilà pourquoi je souhaite qu'à terme, toutes les équipes soient associées.Il y a trente ans, le pourcentage de laboratoires propres au CNRS était de 50 %. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 15 %.

» Ce que je désire, c'est faire naître des pôles de recherche périuniversitaires, parce que le cœur de la recherche, c'est l'innovation et que celle-ci doit être transmise tout de suite, là où sont formés les jeunes.

» De ce point de vue, l'environnement universitaire est le meilleur biotope pour la création et l'innovation. Nous ne sommes pas les seuls à aller dans cette direction. Les Allemands et les Italiens le font. Les Russes essaient de le faire.

– Beaucoup de scientifiques craignent que le CNRS devienne une agence de moyens des universités. Celles-ci peuvent-elles mener une politique scientifique nationale au meilleur niveau ?

– Il s'agit d'un contresens. On ne va pas demander aux universités de conduire seules la politique de la recherche. La politique scientifique d'une université s'exprime lorsqu'elle affiche une discipline, qu'elle crée une chaire de professeur et qu'elle recrute un scientifique pour l'occuper. Après cet acte essentiel, pour lequel nous avons laissé désormais une grande autonomie aux universités, ce sont les organismes de recherche comme le CNRS ou l'Inserm qui évalueront les projets, associeront les équipes, affecteront les chercheurs et apporteront les financements.

» Sans le CNRS, la recherche universitaire serait moins bonne. Sans l'université, nous ne produirions pas de jeunes chercheurs. C'est cette complémentarité, qui existe bien sûr déjà, que je veux augmenter.

– Vous voulez accroître la mobilité des chercheurs vers l'enseignement et l'industrie. Tous vos prédécesseurs ont échoué. Qu'allez-vous faire ?

– Je suis attaché à l'idée de chercheurs à plein temps pendant une période – dix ans me paraît une bonne formule –, durant laquelle chacun peut se consacrer entièrement à ses travaux. Mais je ne suis pas sûr que rester chercheur à plein temps toute la vie soit la solution idéale. Nous sommes d'ailleurs presque les seuls à avoir un système de chercheurs à vie. Je souhaite donc qu'après un temps de recherche pure, une mobilité soit imposée sous des formes qui restent à définir.

» Pour la recherche, l'enseignement est une fertilisation extraordinaire : transmettre son savoir à des élèves et être amené, par les questions qu'ils posent, à s'interroger sur sa propre discipline est extrêmement enrichissant pour un chercheur.

> « Je ne suis pas sûr que rester chercheur à plein temps toute la vie soit la solution idéale. Nous sommes d'ailleurs presque les seuls à avoir un système de chercheurs à vie »

– Les syndicats de chercheurs demandent le retrait du projet de décret et l'ouverture de négociations. Y êtes-vous disposé ?

– Il n'existe, au stade actuel, qu'un projet de décret soumis à la discussion. Sur la méthode, j'ai chargé le conseil d'administration du CNRS et son président, Edouard Brézin, de proposer un projet de nouveaux statuts. Il l'a présenté. Les syndicats ont demandé des amendements qui ont été acceptés. La concertation est intense et se poursuit. Le mandat d'Edouard Brézin devrait être renouvelé par le conseil des ministres du 18 novembre avec mission de poursuivre ce processus. Il choisira, librement, les modes de concertation qu'il jugera utiles. J'espère seulement qu'il saura résister aux « révolutionnaires du statu quo ». Voilà un demi-siècle que le CNRS a été créé. Je pense qu'il est temps qu'il se modernise un peu sans renier son essence. Pour ma part, je ne suis absolument pas pressé, mais déterminé. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

26 000 agents et 15 milliards de francs

● **Effectifs** : le CNRS compte près de 26 000 agents, dont environ 11 500 chercheurs et 14 000 ingénieurs, techniciens et administratifs.

● **Unités de recherche** : 1 264, dont 211 unités propres, 548 unités mixtes et 505 unités associées, réparties sur l'ensemble du territoire et gérées administrativement par dix-neuf délégations régionales.

● **Départements** : sept, couvrant toutes les champs disciplinaires : sciences physiques et mathématiques ; physique nucléaire et corpusculaire (dont l'IN2P3, Institut national de physique nucléaire et de physique des particules) ; sciences de l'univers (dont l'INSU, Institut national des sciences de l'univers) ; sciences pour l'ingénieur ; sciences chimiques ; sciences de la vie ; sciences de l'homme et de la société.

● **Budget** : 15,1 milliards de francs en 1998, dont 11,1 milliards de dépenses de salaires et 2,4 milliards de crédits de recherche.

Un projet de décret controversé

L'INQUIÉTUDE des chercheurs a été suscitée par un projet de décret modifiant, sur des points essentiels, l'organisation et le fonctionnement du CNRS, dont les statuts actuels datent de 1982. Une première version de ce document a été partiellement amendée, devant les vives réactions de la communauté scientifique. Dans sa nouvelle rédaction, le texte introduit, par rapport à la situation présente, les changements suivants :

● **Tutelle** : le CNRS, jusqu'alors sous la tutelle du seul ministre de la recherche, est également placé sous celle du ministre de l'enseignement supérieur.

● **Missions** : *« évaluer toutes recherches présentant un intérêt pour l'avancement de la science ainsi que pour le progrès économique, social et culturel du pays »* disparaît des missions du CNRS.

● **Laboratoires** : pour l'accomplissement de ses missions, le CNRS n'est plus autorisé à gérer des unités de recherche propres. Il peut seulement *« créer et reconnaître des entités de recherche en partenariat au sein des établissements d'enseignement supérieur, ou relevant d'autres organismes (...), et leur affecter des moyens »*. Des laboratoires propres pourront être être maintenus ou créés *« là où n'existe pas de partenaire naturel pour une association ou sur un thème de recherche nouveau »*, à titre dérogatoire et pour une période de quatre ans, au terme de laquelle ils devront se transformer en laboratoires associés.

● **Présidence** : le président du conseil d'administration est désormais *« responsable de la politique générale du centre »*. Cet article, qui n'existait pas auparavant, renforce considérablement les pouvoirs du président.

● **Direction** : le directeur général, qui assurait auparavant *« la direction scientifique, administrative et financière du centre »*, n'est plus chargé que de *« la mise en œuvre de la politique définie par le président du conseil d'administration »*.

● **Conseil scientifique** : cette *« instance de réflexion et de proposition en matière de politique scientifique »*, qui était jusqu'à présent présidée par le directeur général, élit désormais son président, ce qui pourrait lui donner une plus grande autonomie.

● **Comité national** : le Comité national de la recherche scientifique, instance d'évaluation et de prospective de l'ensemble de la recherche française, devient le Comité national du seul CNRS. Il reste chargé d'évaluer l'activité des chercheurs et les programmes des entités de recherche, mais *« l'analyse de la conjoncture scientifique et de ses perspectives »* disparaît de ses prérogatives.

Union sacrée pour la défense des classes prépas

« ALLÈGRE, démission ». Le slogan aura dominé le rassemblement, puis la manifestation, samedi 7 novembre à Paris, de quelque 4 000 enseignants de classes préparatoires, puissamment renforcés par les effectifs du syndicat Force ouvrière de l'éducation nationale. Durant deux heures au Palais de la mutualité à Paris, puis tout au long du défilé vers l'Hôtel Matignon et le ministère de l'éducation, les six associations et union de professeurs de classes préparatoires ont réussi l'union sacrée des opposants irréductibles du ministre de l'éducation nationale.

Sous la bannière de la *« la défense des prépas »* et plus généralement de *« l'élitisme républicain »*, cette coalition hétéroclite s'en est pris, sur tous les tons, aux projets de réforme de Claude Allègre accusé *« d'appauvrir l'enseignement français et ses contenus »*.

Au coude à coude, des organisations aussi diverses que le SNES-FSU, le Snalc (autonome), la CFTC, la CGC et FO et la Société des agrégés ont dénoncé *« le mépris et l'absence de concertation »* du ministre. Ils ont aussi fustigé le décret du 30 juillet qui diminue le montant de leurs heures supplémentaires.

« L'UN DES JOYAUX DE L'ENSEIGNEMENT »

Dans le cortège, les représentants des prépas privées des lycées Sainte-Geneviève et Daniélou à Versailles se déclaraient pour leur part prêts à brandir l'étendard de la révolte, *« comme en 1984 »* pour refuser *« toute forme rampante de nationalisation par l'intégration dans l'université »*.

Plusieurs intellectuels et universitaires n'ont pas hésité à s'associer à ce concert de critiques. Dans des messages lus à la tribune, l'écrivain Régis Debray, René Rémond, président de la Fondation nationale de sciences politiques, André Micquel, Yves Coppens et Marc Fumaroli, du Collège de France, ont vanté les mérites de *« l'originalité et de l'exception des prépas »* en partageant les. *« inquiétudes de leurs enseignants »*.

A la tribune, Jacqueline de Romilly, membre de l'Académie française, a recueilli une véritable ovation après son plaidoyer pour *« l'un des joyaux de l'enseignement français »* et sa défense contre les *« attaques cachées, j'ose exprimer le mot, envers l'élitisme »*.

Solidaire des attaques contre M. Allègre, seule la directrice des études de l'École normale supérieure de Cachan s'est toutefois autorisée à suggérer que *« l'on donne aux universitaires de premiers cycles les moyens de bien former leurs étudiants »*.

Michel Delberghe

Les renseignements généraux visés par l'enquête sur le casino de Néris-les-Bains

APRÈS les perquisitions menées, mercredi 4 novembre, dans les locaux des renseignements généraux (RG) de Moulins et Montluçon (Allier), le juge d'instruction de Versailles, Jean-Marie Charpier, semble être convaincu que l'entreprise de déstabilisation dont a été victime son collègue de Montluçon, Etienne Fradin (*Le Monde* du 6 novembre), est l'œuvre de deux cercles d'intérêts différents. L'un à l'échelon local, à la suite de procédures qu'il aurait engagées contre des exploitants de débits de boissons, et l'autre sur le plan national.

C'est dans le cadre de cette deuxième piste qu'il a entendu, vendredi *6 novembre*, pendant près de deux heures, Brigitte Henri, ancienne adjointe à la direction centrale des renseignements généraux et actuellement à la tête des RG de l'Isère. Des lettres la mettant en cause auraient été retrouvées lors des récentes perquisitions. Mais surtout le juge versaillais voulait l'interroger sur des documents saisis par hasard à son domicile lors d'une perquisition menée en octobre 1996, par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, dans le cadre de son enquête sur les HLM de Paris.

GARDEN-PARTY

Ces documents concernent Georges Tranchant, ancien député RPR et ex-conseiller général des Hauts-de-Seine, proche de Charles Pasqua, et le casino de Néris-les-Bains (Allier). Ils pourraient apporter un éclairage nouveau sur le rôle joué par les RG lors du rachat, en 1992, par la société présidée par Georges Tranchant – qui détient une quinzaine de casinos en France – de l'établissement de jeux de la petite station thermale de la région montluçonnaise. Georges Tranchant, bien qu'ayant toujours clamé son innocence, avait été mis en examen en 1997 pour « corruption » et brièvement écroué par le juge Etienne Fradin, qui le soupçonnait d'avoir versé un pot-de-vin lors de la transaction (*Le Monde* du 24 juin 1997).

Quelques semaines après avoir bouclé ce dossier, le juge Fradin, qui participait le 27 juillet 1997, dans une ferme de Désertines (Allier), à une garden-party rassemblant des notables locaux, se retrouvera à son insu au centre d'une entreprise de déstabilisation. L'une des invités filme en effet l'assistance, dans une ambiance décontractée, s'attardant sur le magistrat, qui semble ce jour-là particulièrement enjoué. Quatre mois plus tard, des cassettes parviennent au procureur de la République de Montluçon, au premier président de la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme), à la chancellerie à Paris, et au directeur central des RG, Yves Bertrand. Me Jean-Marc Fédida, domicilié dans les Yvelines, et avocat de Christian Lestavel, l'un des accusateurs de M. Tranchant, qui affirme être un agent des RG chargé d'infiltrer le milieu des jeux, en est aussi destinataire, et reçoit en outre trois lettres contenant des menaces de mort. Sur l'enregistrement envoyé par le ou les mystérieux « corbeaux », on voit notamment le juge Fradin un verre à la main danser avec une chaussure en guise de partenaire : des images qui deviennent lourdes de sens sorties de leur contexte.

« CORBEAU DÉSTABILISATEUR »

Au terme de plusieurs semaines d'enquête, Jacqueline Lopès, quarante-huit ans, soupçonnée d'être la cinéaste amateur, est interpellée en avril 1998 à son domicile, à Désertines, puis mise en examen pour *« complicité de menaces de mort »* par le juge Charpier et écrouée pendant trois semaines à Versailles. Elle ne serait pas à l'origine des copies qui auraient été faites de son film.

Pour tenter d'identifier le « corbeau déstabilisateur », le juge Charpier a employé cette semaine les grands moyens. Deux jours durant, accompagné du doyen des juges d'instruction de Versailles, Françoise Carlier-Prigent, et par vingt-cinq gendarmes de la section de recherche de Versailles, il a entendu les cent vingt participants à la fête et placé brièvement en garde à vue quatre personnes, dont deux fonctionnaires des RG de Montluçon.

Les deux perquisitions menées dans les services des RG ont suscité un vif émoi parmi les syndicats de police. Le Syndicat national des officiers de police (SNOP) a jugé *« pour le moins dangereux [ce] jeu auquel semblent se livrer certains consistant à dresser police et gendarmerie »* l'une contre l'autre. Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police (SCHFPN) s'est dit *« choqué »*, alors que l'UNSA-Police s'interroge sur *« le but recherché »*, évoquant une éventuelle *« provocation destinée à l'ensemble de la police »*.

Jean-Claude Pierrette

Les évêques invitent les Français à surmonter leur « peur » de l'islam

Ils réclament une totale égalité de droits pour les musulmans

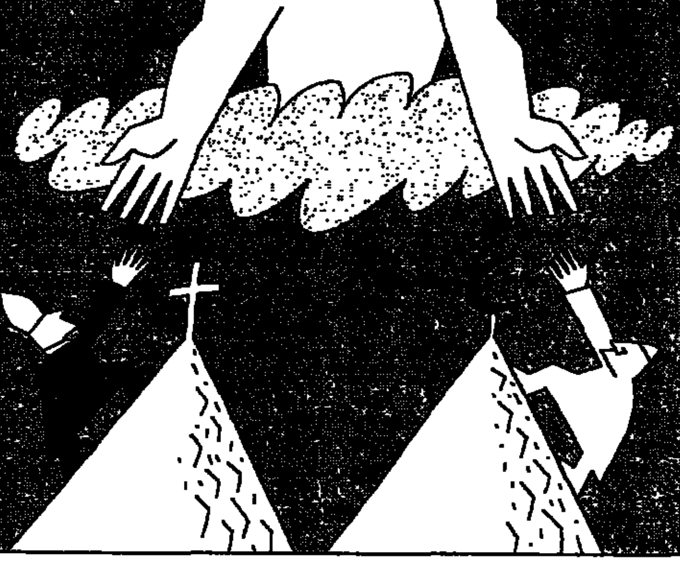
Réunis en assemblée annuelle à Lourdes, les évêques de France ont, par quatre-vingt-six voix contre six, adopté un document sur la situation de l'islam en France. Ce texte invite la société française à un *« dépassement des peurs »* et à *« une conversion du regard »* sur l'islam. Les évêques réclament une totale égalité de droits pour les musulmans, dans le respect de la laïcité.

LOURDES (Hautes-Pyrénées)
de notre envoyé spécial

La coïncidence a voulu qu'au moment où les évêques de France, réunis en assemblée annuelle à Lourdes jusqu'au mardi 10 novembre, débattaient de la situation de l'islam, un maigre attroupement de militants du Front national, conduits par Bernard Anthony, député européen, ait stationné devant l'hémicycle – et dans l'indifférence – pour réclamer *« un dialogue entre les évêques et le FN »*. Peu avant, Mgr Bernard Panafieu, archevêque de Marseille et président du secrétariat pour les relations avec l'islam (SRI), rapportait les rumeurs selon lesquelles *« un minaret dans le ciel de Marseille ferait grimper à 40 % les voix du Front national »*. Jean-Claude Gaudin, maire, aurait même dit, avec humour, à Soheib Bencheickh, mufti régional, venu lui présenter la maquette de sa grande mosquée de Marseille, que, pour être acceptée, celle-ci devrait se faire petite comme un mas provençal !

En adoptant, pour la première fois, un document au ton résolument ouvert à l'accueil de l'islam en France, les évêques ont voulu secouer l'indifférence nationale – pour ne pas parler d'hostilité – à la question de l'égalité du statut de la deuxième religion avec les autres confessions, y compris sur la question la plus disputée des lieux de culte et de la visibilité de l'islam dans l'espace laïque. Ce n'était pas un pari facile, tant le public catholique lui-même – au delà des cercles traditionalistes – se montre souvent déstabilisé par l'implantation massive d'une religion encore perçue comme étrangère.

Ce document s'adresse donc, d'abord, aux communautés chrétiennes. Les évêques n'ignorent pas que les actes de solidarité des Eglises – prêt de locaux à des musulmans privés de lieux de culte ou occupations d'églises par des sans-papiers musulmans – peuvent être perçus *« comme un abandon de la Vérité et de la mission, dans une attitude ressentie comme trop bienveillante »*. Aussi répètent-ils que le pluralisme des religions est une donnée irréversible et même *« un enrichissement pour la communauté nationale »*. Le dialogue de chrétiens avec l'islam n'est pas une matière à option, mais une nécessité dictée par la situation sociale, justifiée par les textes du concile Vatican II (1962-1965) et les exigences même de l'Evangile.



« RESTAURER LA CONFIANCE »

C'est à un *« dépassement des peurs »*, à une *« conversion du regard »* sur l'islam que les évêques invitent leurs fidèles, mais aussi la société française. Leur programme est volontariste : *« Guérir la mémoire collective (...), rectifier les images dévalorisantes (...), assumer loyalement les racines historiques du contentieux (...), restaurer la confiance (...) »*, etc. Mais ils ne se contentent pas de bonnes paroles et de vœux pieux. Ils réclament une totale égalité de droits pour les musulmans, dans le respect de la laïcité : *« Il est nécessaire que toutes les communautés de croyants aient la possibilité de témoigner de leur foi et de leur attachement à des valeurs morales, dans la conviction de servir ainsi la nation »*.

Les évêques invitent donc leurs communautés locales à participer aux efforts de leurs voisins musulmans – *« même s'il y a hésitation sur la coloration religieuse et politique »* – pour accéder aux lieux et facilités de culte (mosquées, cimetières, lieux d'abattage rituel) qu'ils réclament. Et compte tenu de l'expérience de l'Eglise dans ses relations avec l'Etat, cette collaboration peut même à terme, souligne le document, *« favoriser une plus grande ouverture de la pratique française de la laïcité et susciter, de la part des musulmans, une réflexion sur leur propre situation »*.

La contrepartie est double. D'abord, les musulmans ont des obligations vis-à-vis de la société d'accueil : *« Il convient de tenir compte, dans l'exercice de ses droits, des droits d'autrui, des devoirs envers les autres et du bien commun de tous. »* Ensuite, l'exigence de réciprocité : les chrétiens doivent avoir des droits identiques dans les pays musulmans où la liberté religieuse n'existe pas pour les non-musulmans (Arabie saoudite, en particulier). *« Ce qui garantit la dignité des musulmans quand ils sont minoritaires doit assurer celle des chrétiens là où ils le sont également,* observent les évêques. *Nous souhaitons que les musulmans qui vivent chez nous se fassent, avec nous et tous les citoyens attachés à l'Etat de droit, les ardents défenseurs de la liberté religieuse dans les pays où elle n'est pas respectée. »*

Malgré les tentations au repli et les courants traditionalistes qui ont le vent en poupe, ce document de l'Eglise catholique maintient courageusement le cap du dialogue avec les religions minoritaires que défend l'épiscopat, contre vents et marées, depuis trente ans. Celui-ci sait bien, pourtant, que sa position ne fera pas l'unanimité – six évêques ont même voté contre et quatre-vingt-six pour – et suscitera les railleries de minorités chrétiennes dans les pays arabes pour qui tout dialogue avec l'islam est une preuve de naïveté.

Les principales lacunes sont ailleurs. Les questions que posent l'accueil d'enfants musulmans dans les écoles catholiques ou les mariages mixtes ne sont qu'effleurées. La montée des courants islamistes ne fait l'objet d'aucune analyse approfondie. Les handicaps qui paralysent la vie de la communauté musulmane – manque d'interlocuteurs représentatifs ou de formation pour les imams – ne sont pas évoqués, au nom de la non-intervention. Ce document manque enfin de perspectives théologiques, comme si le principal obstacle au dialogue n'était pas d'abord l'opposition radicale de deux visions du monde et des rapports entre l'Histoire et la Révélation, entre le Créateur et sa créature, entre le temporel et le spirituel, entre la liberté et la loi religieuse.

Henri Tincq

Mise en examen de trois candidats du FN aux législatives de 1997

DANS les Alpes-Maritimes, trois candidats du Front national aux législatives de 1997 ont été mis en examen vendredi 6 novembre pour faux et usage de faux. Deux des principaux responsables de la fédération, Jean-Pierre Schénardi, secrétaire départemental du FN et conseiller régional, Jean-Pierre Gost, responsable de la section niçoise, conseiller régional et conseiller municipal de Nice et Christian Desvignes, sont soupçonnés d'avoir gonflé de 50 000 francs les frais de campagne de leur candidat à tous les scrutins, Robert Gazut, pour tenter d'obtenir le remboursement par l'Etat des frais engagés par la fédération départementale.
En mars, après deux perquisitions de la brigade financière de la police judiciaire, le commissaire aux comptes de la fédération, Robert Wahlen, avait déjà été mis en examen. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **AGRESSION : l'ancien ministre Lionel Stoleru** et son épouse ont été violemment agressés, vendredi 6 novembre, à leur domicile parisien, par deux hommes cagoulés qui cherchaient de l'argent et des bijoux. L'ancien secrétaire d'Etat, âgé de soixante ans, a reçu des coups de matraque au visage, jusqu'à ce qu'il indique à ses agresseurs où trouver les 15 000 francs qu'il avait retirés le jour même à sa banque. Après trois quarts d'heure de violences, les malfaiteurs ont pris la fuite, laissant le couple attaché au pied du lit avec du fil électrique.

■ ***Jean-Marie Le Pen*** *a été* pris à partie, vendredi 6 novembre à Paris, alors qu'il circulait en voiture en compagnie de son épouse Jany. Vers 23 h 30, le président du Front national a été reconnu par les occupants d'une voiture arrêtée à sa hauteur à un feu rouge, dans le VIIIe arrondissement de Paris. L'un d'eux a alors jeté une cannette sur la Clio conduite par Jany Le Pen, brisant une vitre. L'agresseur a été retrouvé samedi 7 novembre, placé en garde à vue et déféré au parquet.

■ **VIOL : un commandant de police de quarante-six ans,** en poste à Arpajon (Essonne), a été mis en examen et écroué samedi 7 novembre. Il est soupçonné d'avoir abusé de plusieurs hommes, en leur promettant une impunité relative en échange de faveurs sexuelles. L'enquête, menée par l'inspection générale de la police nationale, aurait permis d'identifier plusieurs victimes qui auraient subi des chantages portant sur le classement d'infractions ou encore la promesse de fournir des papiers à des étrangers.

■ **INCENDIE : un pensionnaire d'une maison de retraite de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales)** est décédé, dimanche 8 novembre, et trois autres ont été intoxiqués et hospitalisés, lors d'un important incendie qui s'est déclenché à la résidence Edmond-Rostand. La victime est un homme de quatre-vingt-quinze ans, qui a succombé à un arrêt cardiaque. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie, qui a provoqué d'importants dégâts, serait d'origine accidentelle.

■ **ÉDUCATION : Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale et Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères,** ont annoncé, vendredi 6 novembre, la création d'Edufrance, une agence commune de promotion des formations françaises à l'étranger. Son objectif devrait être de mieux situer le potentiel national dans un marché mondial en expansion évalué à 130 milliards de francs. Avec Georges Charpak, Prix Nobel, comme président d'honneur, Edufrance, dotée d'un budget de 100 millions de francs en quatre ans, sera chargée de *« vendre »* des formations spécifiques dans des pays étrangers et d'attirer des étudiants de toutes nationalités afin de parvenir à 25 % des effectifs actuels des universités et des grandes écoles.

■ **SUICIDE : un homme de quarante-sept ans, soupçonné d'avoir commandité l'assassinat de sa mère,** s'est donné la mort par pendaison jeudi 5 novembre, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse) où il était écroué depuis début août. Il avait été mis en examen le 5 août par un juge d'instruction de Bastia pour complicité d'assassinat et de tentatives d'assassinat après avoir été interpellé à Cagnes-sur-mer (Alpes-Maritimes). Bernard Jean avait toujours nié avoir commandité l'assassinat de sa mère.

CARNET

DISPARITION

■ **LORD HUNT,** alpiniste britannique qui avait dirigé la première expédition ayant réussi en 1953 l'ascension du mont Everest (8 846 m), est mort samedi 7 novembre à son domicile de Henley (Oxfordshire). Né le 22 juin 1910, ancien officier de l'armée britannique, John Hunt était devenu un héros dans son pays après l'exploit réussi par deux des membres de l'expédition : le 29 mai 1953, le Néo-Zélandais Edmund Hillary et le sherpa népalais Tenzing Norgay étaient parvenus les premiers au sommet du Toit du monde, à la frontière du Népal et du Tibet. Bien qu'il ne soit pas monté au sommet de l'Everest, John Hunt a été anobli un mois après cette performance, avant d'être nommé Lord en 1966. Explorateur et alpiniste chevronné, il avait pris sa retraite de l'armée en 1956.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de mariage

Sylvère et Annie MONOD,
10 novembre 1943 - 10 novembre 1998.

Cinquante-cinq années de bonheur, beaucoup de joies pour nous aussi.

Isabelle, France, Joëlle, Emmanuelle, Pascal et leurs familles.

Décès

– Lyon. Vannes. Loctudy. Bondoufle. Antony. Villepinte.

Les enfants et petits-enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

Etoile BÉNITAH,

survenu le 6 novembre 1998.

Les obsèques auront lieu à Antony, mardi 10 novembre, à 14 heures, départ : funérarium, 110, rue de Châtenay.

– Colette et Jean-Louis Flandrin,
ses enfants,
Anne Flandrin et Pierre Courrège,
Pauline et Thomas Cabanis,
Juliette Flandrin et Emmanuel Coudert,
Marion et Olivier du Boucher,
ses petits-enfants,
Oriane, Ernest, Alexandre et Edmée,
ses arrière-petits-enfants,
Mme P. Ginibrière,
M. et Mme Pierre Ginibrière et leurs enfants,
Mme Jacques Ginibrière et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond DRONNE,
née Angèle MAURIN,

survenu à Paris, le 5 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 10 novembre 1998, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, à Paris-2e.

L'absoute sera donnée en l'église d'Ecommoy ce même mardi 10 novembre, à 15 heures.

28, rue de la Tombelle,
72220 Ecommoy.
16, rue Montbauron,
78000 Versailles.

– Mme Lise Bankir et ses enfants,
M. et Mme Roland Duteil et leurs enfants,
M. et Mme Yves Duteil et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Germaine Franck et ses enfants,
sa sœur, ses neveux et nièces,
Mme Marcelle May,
sa belle-sœur,
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert DUTEIL,

survenu le 13 octobre 1998, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, le 16 octobre.

33, rue Jean-Baptiste-Clément,
94510 La Queue-en-Brie.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Gérard HAUZA

a quitté ses proches et ses amis le 5 novembre 1998. Il venait d'avoir cinquante-huit ans.

« L'éternité, c'est la mer mêlée au soleil. »
A. Rimbaud.

– Mme Michel Raimond,
son épouse,
Jean-François et Delphine Raimond,
Isabelle Raimond,
ses enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel RAIMOND,

survenu le 31 octobre 1998, des suites d'une longue maladie.

Ils remercient tout particulièrement les docteurs Thierry Bouillet, Denis Debrosse, Philippe Girard et leurs équipes pour leur soutien moral et humain.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 4 novembre, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-François Théodore, président de Sicovam SA,
La direction générale,
Le comité de direction,
Le département communication,
Et l'ensemble du personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel RAIMOND,
directeur de la communication
de 1987 à 1995,

survenu le 31 octobre 1998.

Anniversaires de décès

Michel LARDREAU

est décédé le 10 novembre 1988.

Nicole Tasso,
Catherine et Philippe Lardreau,
rappellent son souvenir à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a un an, le 10 novembre 1997,

Vincent MEISSONNIER

nous quittait.

Sa famille, ses amis et ses collègues se souviennent.

14, boulevard de Vincennes,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Il y a un an, le 10 novembre 1997,

Xavier

rejoignait son île.

Le chœur fraternel de ses amis y demeure.

Distinctions

**Qui sauve une vie
sauve l'humanité tout entière**

Dans l'intimité et à titre posthume,
M. Yigal PALMOR,
conseiller à l'information
à l'ambassade d'Israël à Paris,
et le comité français
pour le Yad Vashem,

a remis ce dimanche 8 novembre **la médaille des Justes** parmi les nations décernée par l'Etat d'Israël aux non-Juifs ayant sauvé des familles juives sous l'Occupation, au péril de leur vie, aux descendants et aux ayants droit de

Madeleine MICHELIS,

arrêtée pour faits de Résistance et de sauvetage de Juifs et morte en martyre, torturée et suppliciée, au siège de la Gestapo, à Paris, et de

Betty ORLHIAC,

également résistante et opposante aux lois de Vichy.

Leurs noms resteront à jamais gravés dans nos mémoires !

Colloques

**LE FIAP
JEAN MONNET**

organise un colloque,
le mardi 24 novembre 1998,
de 9 heures à 18 heures,

**CONSTRUIRE L'EUROPE
PAR LA CIRCULATION
PROFESSIONNELLE
DES JEUNES.**

Avec, parmi les intervenants,
Joël Balavoine, directeur
de la jeunesse au ministère
de la jeunesse et des sports,
Bernard Cassen,
directeur général
du *Monde diplomatique*,
Edith Cresson, commissaire
européen, Alain Lebaube,
journaliste au *Monde*.

FIAP Jean Monnet
30, rue Cabanis, 75014 Paris.
Inscriptions : Valérie Bécu
Tél. : 01-43-13-17-24
Fax : 01-45-81-63-91

Communications diverses

– Dîner annuel du Centre communautaire de Paris : invitée d'honneur Mme **Catherine Trautmann,** ministre de la culture et de la communication, **jeudi 12 novembre 1998, à 20 heures, dans les salons Hoche, 9, avenue Hoche, Paris-8e.**
PAF. – Renseignements et réservations au Centre communautaire de Paris au 01-49-95-95-92.

Conférences

– Conférence du **Père Jean-Yves Calvez,** jésuite : **« Dans un monde désenchanté, l'Espérance renaît »,** le **14 novembre,** à 14 heures, 17, rue de l'Assomption, Paris-16e, lors des Journées nationales des équipes chrétiennes de la Fonction publique. Entrée libre.

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE**

● **Conférence**
« Le sauvage et le domestique » de Philippe Descola.
16 novembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Séminaires**
Maria Letizia Cravetto : **« Précarité et exclusion (suite) : entre écriture testamentaire et écriture mystique ».**
18 novembre et 2 décembre, amphi A, 16 décembre, amphi B, 19 heures-21 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

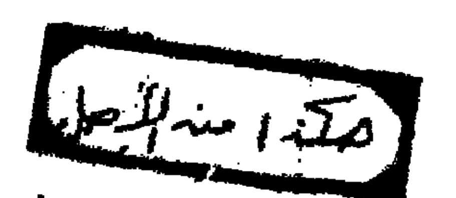
Alessandro Delco et Robert Vallier : **« Métamorphoses de l'*(Ur)stiftung* : recherches en cours sur Merleau-Ponty (II) ».**
10 et 24 novembre, 8 décembre, 5, 19 et 26 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

● **Colloque**
Pascal Quignard
sous la responsabilité de Philippe Bonnefis, Dolorès Lyotard et Patrick Wald Lasowski.
16 novembre, 10 heures-17 h 30, et 17 novembre, 9 h 30-17 h 30, amphi de la Citadelle, place des Nations, Dunkerque.
18 novembre, 9 heures-20 heures, salon Honnorat, Maison internationale, 19-21, boulevard Jourdan, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

LES CONFÉRENCES DU SALON
DE LA COPROPRIÉTÉ
Vendredi 13 novembre 1998
– Copropriété en difficulté.
– Garanties loyers impayés.
– Copropriété, mode d'emploi.
– Le gaz naturel en chaufferie collective.
– Copropriété et charges impayées.
– Eau potable, alerte au plomb.
– Le syndic : un chef d'orchestre.
Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la copropriété (du 12 au 14 novembre), Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er :
– adressez votre demande à
SQUAD International,
1, rond-point de l'Europe,
92257 La Garenne-Colombes Cedex ;
téléphonez au 01-47-82-08-96
ou http/:www.coproweb.com.





...en de trois candidats
...gislatives de 1997

Le vignoble du cognac malade de surproduction

D'ici dix ans, 12 000 des 80 000 hectares de l'appellation devront être reconvertis en cépages de vin de pays. Cette nouvelle campagne d'arrachage s'accompagne d'un conflit larvé entre les viticulteurs surendettés et les grands négociants, dont quatre assurent 70 % du marché mondial

COGNAC (Charente)
de notre envoyé spécial

A Cognac, la Charente est un océan. D'une rive à l'autre, deux mondes se contemplent avant – qui sait ? – de s'affronter. Sur la rive droite, à l'ombre des vénérables chais Hennessy aux toits de tuiles noircies par la « part des anges » (l'évaporation de l'alcool), des milliers de fûts sont immergés dans la longue patience du vieillissement. Ambrées par le chêne, les eaux-de-vie qu'ils renferment peuvent avoir plus d'un siècle, comme en témoignent les millésimes calligraphiés à l'ancienne sur le ventre poudreux des barriques.

Sur la rive gauche, entre des hangars des années 30 et des édifices du XIX[e], un bâtiment signé Jean-Michel Wilmotte, inauguré en 1996, constitue la vitrine « contemporaine » d'une maison plus que bicentenaire, intégrée désormais à « la » multinationale du luxe, Moët - Hennessy - Louis Vuitton (LVMH). Dans un hall de verre, une exposition de photos n'hésite pas à juxtaposer l'image internationale du cognac avec celle des sushis, des saucisses de Francfort et même d'un hamburger dégoulinant de ketchup ! Au terme de son parcours initiatique, le visiteur est invité à déguster un... cognac-Schweppes sur glace.

Les vendanges se sont achevées dans la morosité. Les viticulteurs qui, fin septembre, s'étaient mobilisés pour dresser des barrages sur les routes (*Le Monde* du 30 septembre), vivent douloureusement une période de mutation avec l'arrachage probable d'ici dix ans de quelque 12 000 hectares sur 80 000. *Ils devaient de nouveau manifester* lundi 9 novembre avant d'être reçus jeudi au ministère de l'agriculture. Des stocks vertigineux – de l'ordre de 1,3 million d'hectolitres pour la viticulture et de 2 millions pour le négoce, soit sept années de réserve – constituent le paradoxe de cette situation. La crise financière asiatique n'a été que l'accélérateur d'un phénomène d'excédents chroniques pour un produit qui se vend à 93 % à l'exportation.

« Plus endettés que les éleveurs de porcs », pour certains, les 10 000 producteurs de cognac paient les fluctuations passées. Entre 1951 et 1976, sur la base de prévisions « europtimistes », la superficie du vignoble a doublé, passant de 56 000 à 110 000 hectares. Depuis, malgré l'arrachage de près de 30 000 hectares en vingt ans mais compte tenu d'un rendement en forte progression, la production est restée pléthorique.

« A la fin des années 80, sous l'impulsion d'Hennessy qui souhaitait gonfler son stock, et avec la reprise des ventes sur l'Asie, les grands du négoce se sont mis à acheter. La machine s'est emballée et les producteurs se sont endormis. Mais l'embellie était artificielle, observe Jacques Painturaud, cinquante-quatre ans, qui, avec son épouse et son fils, exploite 20 hectares à Segonzac, en Grande Champagne. *En trente ans, jamais je n'ai connu une période si difficile. Compte tenu de la pression sociale et fiscale et de l'endettement – lié pour moi au rachat de notre outil de travail –, nous sommes à court de trésorerie. Voilà trois ans, j'ai dû licencier mon unique ouvrier agricole et mon fils, âgé de vingt-neuf ans, commence à désespérer de voir le bout du tunnel... »*

« À LA MERCI DU PRINCE »

Alors que, réglementairement, les viticulteurs-bouilleurs de cru n'ont le droit d'écouler que 6 hectolitres d'alcool pur à l'hectare, sur les 10 ou 12 qui pourraient sortir de leurs alambics, la demande des négociants ne cesse de diminuer. Pour la campagne 1997-1998, certains producteurs n'ont pu trouver acquéreur que pour une part infime de leur récolte et, dès avril, les grands négociants annonçaient que leurs achats seraient réduits de 50 % pour les crus nobles. M. Painturaud, qui, après avoir distillé, vendra son eau-de-vie à une coopérative de stockage associée à Rémy Martin – dont la politique d'achat est la moins contestée localement –, sait déjà qu'on lui en prendra 45 % de moins que l'année dernière.

Pour le surplus, le producteur peut soit prendre le risque de le distiller et de constituer des réserves d'eau-de-vie (son « paradis »), soit l'écouler en jus de raisin ou en vin de table (payé 1,70 franc le litre), soit encore le soumettre à la distillation préventive. De quoi faire un peu de trésorerie. Le ressentiment des producteurs est fort à l'égard des grands négociants : Hennessy (groupe LVMH), Martell (Seagram), Courvoisier (Allied-Domecq) et Rémy Martin (Rémy Cointreau), qui assurent à quatre 70 % des ventes mondiales, six autres marques en réalisant 20 %. *« Sur les 11 milliards de francs qu'ils empochent, on sait aujourd'hui que deux seulement reviennent à la viticulture »*, s'indigne une productrice de Segonzac qui souhaite garder l'anonymat par crainte de *« représailles »*. Selon elle, les producteurs supportent de plus en plus mal une situation d'extrême dépendance : *« Nous avons toujours été à la merci du prince, mais, voilà encore dix ou douze ans, les grandes familles connaissaient les viticulteurs et prenaient en compte leur situation. Aujourd'hui, on a affaire à des directeurs financiers qui ne font aucun sentiment. Nous sommes passés du paternalisme à l'ultra-libéralisme. »*

À Saint-Gobain Emballage, dont l'activité est menacée comme toute celle de la sous-traitance, la CGT n'hésite pas à dénoncer *« les multinationales qui se servent du prestige et de la renommée du cognac pour vendre des alcools industriels de type whisky parce qu'elles en retirent des bénéfices plus importants »*. Face à ces critiques, sur l'autre rive, le porte-parole d'Hennessy reste coi. Pendant la crise, la communication semble interrompue.

Les viticulteurs en veulent aussi aux pouvoirs publics : *« Depuis des décennies, l'Etat s'engraisse sur notre dos, en prélevant 11 000 francs de taxe par hectolitre lorsque le viticulteur perçoit 4 200 francs »*, s'emporte l'un d'eux. *« Alors que le whisky ou la vodka sont subventionnés, via les céréales, le cognac, dont le coût de production est cinq fois plus élevé, ne bénéficie d'aucune aide. Et, le pire, c'est que nous sommes imposés sur les stocks ! »*, renchérit un autre.

GENTLEMAN-FARMER

Le prix de vente ne couvrant pas toujours le coût de production, la reconversion partielle du vignoble n'est pas forcément considérée comme un arrache-cœur. *« Après-demain, je commence l'arrachage de 5 hectares sur les 80 que je possède,* prône, par exemple, Bernard Guionnet, président de la FSVC, qui emploie six salariés dans sa grande exploitation (la superficie moyenne est de 8 hectares) de Gensac-la-Pallue. *Je pourrai replanter en février 2000 avec du sauvignon ou du gamay et, si tout va bien, je produirai mon premier vin de pays dans quatre ans. On se retrouve dans la même position que les viticulteurs du midi voilà quinze ans, qui ont dû replanter des cépages améliorateurs. Le gouvernement les a aidés, nous en demandons autant. Nous avons une bonne terre, un bon climat, un savoir-faire ; à moyen terme, je pense qu'on s'en sortira. Mais il y a un cap difficile à franchir. »* Et, pour l'heure, sa position de syndicaliste ne serait pas des plus confortables : *« On nous accuse de tous les maux : d'être pistonnés par le négoce, d'avoir trop de vignes et de n'être pas représentatifs. »*

De fait, si un légendaire art de vivre peut sauver les apparences, une certaine gêne commence à s'installer sournoisement entre Angoumois et Saintonge. *« "Avec vos maisons et vos 4 × 4, vous n'allez pas nous faire pleurer !", nous balance-t-on encore souvent »*, soupire un producteur gentleman-farmer, qui se voit aujourd'hui réduit à négocier âprement avec la Mutualité sociale agricole, son banquier et son percepteur.

Robert Belleret

Du digestif à l'apéritif

S'il veut survivre à une crise de surproduction qui ne semble pas seulement conjoncturelle, le cognac doit accepter un déplacement de son rituel de dégustation, du digestif vers l'apéritif. Une sorte de retour aux sources. Dans les années 50, une « erreur monstrueuse » de marketing avant la lettre aurait été commise en laissant tomber en désuétude la « fine à l'eau », qui comptait parmi ses fidèles le commissaire Maigret et le général de Gaulle. L'évolution de la consommation vers le *long drink* (sans compter les cocktails cognac-vodka ou bière-cognac) – que la publicité s'efforce de « programmer » – ne va pas aller sans déchirements. Pour confectionner un cognac-tonic (nettement plus savoureux que le gin-tonic), une eau-de-vie relativement jeune (VS ou VSOP) convient parfaitement et, à l'inverse, on verrait mal un vieil assemblage (XO, grande réserve ou Napoléon) se déguster autrement que dans un verre tulipe réchauffé au creux de la main. Question de prix.

95 % des ventes à l'exportation

● **Zone d'appellation contrôlée.** Environ 80 000 hectares répartis sur les deux Charentes et divisés en six crus : grande champagne, petite champagne, borderies, fins bois, bons bois, bois ordinaires.

● **Ventes.** 95 % à l'exportation, principalement vers l'Asie et les Etats-Unis. Au Japon, très amateur de vieux cognac, où la bouteille coûte souvent plus de 1 000 francs et peut atteindre des sommets, les ventes ont baissé de moitié ces cinq dernières années. Le cognac représente 70 % des exportations françaises de spiritueux. En France, où les ventes reprennent, on a consommé en 1997 quelque huit millions de bouteilles de cognac, contre plus de cent millions de bouteilles de whisky.

● **Production.** Le cognac est produit à partir d'un vin blanc, cépage ugni blanc, qui fait l'objet d'une double distillation. Les producteurs sont généralement bouilleurs de cru, mais ils peuvent faire appel à des bouilleurs professionnels qui travaillent à façon ou se chargent de la mise sur le marché.

● **Vieillissement.** Le cognac le plus jeune (trois étoiles ou VS) a au minimum deux ans et demi de fût. C'est le chêne qui lui donne sa couleur ambrée. Après quatre ans et demi, il gagne l'appellation very superior old pale (VSOP) ou very old (VO). Au-delà de six ans et demi, les plus vieux cognacs, issus d'assemblages subtils de crus et d'années différentes, orchestrés par les maîtres de chai, sont baptisés, selon les marques, extra old (XO), Napoléon, hors d'âge, grande réserve, etc. (de quoi désorienter complètement le consommateur). Certains fûts renferment des « paradis », provenant des réserves des producteurs, datant parfois du début du XIX[e] siècle.

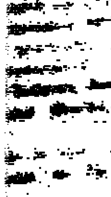
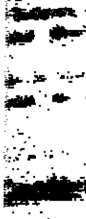
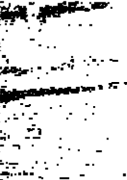
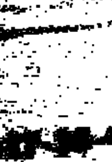
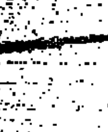
● ***Pineau.*** Le *pineau* des Charentes, blanc ou rosé, est élaboré avec deux tiers de moût de raisin et un tiers de cognac. Le marché se tient bien.

DÉPÊCHES

■ **TER : le trafic des trains express régionaux (TER)** a été fortement perturbé, dimanche 8 novembre, dans les régions Aquitaine et Poitou-Charentes, par une grève des contrôleurs déclenchée à la suite de l'agression d'un des leurs. Le mouvement ayant été reconduit, la SNCF a annoncé qu'un TER sur quatre devrait rouler lundi 9.

■ **CHÔMEURS : la Société de transport de l'agglomération de Saint-Etienne (STAS)** offrira, à partir de décembre, un titre de transport mensuel à 50 francs au lieu de 210 francs à tous les demandeurs d'emploi en situation de précarité.

■ **AÉROPORTS : pour protester contre les nuisances du transport aérien**, plusieurs centaines de personnes ont manifesté, vendredi 6 et samedi 7 novembre, dans les aéroports de Strasbourg, Toulouse, Lyon et Roissy. L'association Les Amis de la Terre avait aussi appelé à des manifestations en Europe, aux Etats-Unis, en Australie et au Japon.



ORLANDO SIERRA-STR/AFP

Mitch, l'ouragan catastrophe

Des disparus par milliers, des maisons et des ponts effondrés, des enfants livrés à eux-mêmes, Mitch a semé la mort et la désolation. Deux écrivains du Nicaragua ont écrit pour « Le Monde » des témoignages poignants où perce une vive critique des autorités de Managua et un appel à l'entraide

La tragédie de Sisyphe

par Claribel Alegria

JE suis ici, assise face à mon ordinateur, dans mon petit bureau dont le toit ne fuit pas. Le soleil fait des efforts pour sortir et il semblerait que tout est normal. Mais il suffit d'allumer la télévision, d'ouvrir les pages des journaux ou de se connecter sur Internet pour se rendre compte qu'il n'y a rien de normal. La tragédie qui nous frappe est pire que le tremblement de terre de 1972 qui avait seulement affecté Managua.

Economiquement, nous avons reculé d'au moins vingt ans. Les routes sont coupées, certains départements sont sans communications, beaucoup de ponts sont tombés, les récoltes sont perdues, le bétail aussi. Mais surtout, le pire, le plus pathétique, c'est le drame humain. Le scénario est totalement apocalyptique, Dante, dans son Enfer, serait bien au- dessous du compte.

A Posoltega par exemple, où le volcan Casitas s'est effondré à cause de tant de pluie, deux mille personnes ont été ensevelies sous la boue. Les plaintes des agonisants qui ne pouvaient être sauvés s'entendaient encore il y a deux jours. Les cadavres non plus n'ont pas pu être récupérés. Des bras et des jambes dépassent de la boue ; des chiens faméliques et des porcs rôdent à la recherche de nourriture.

Tout cela ressemble à Pompéi, avec cette différence : ici c'est la boue et non la lave qui a enterré les habitants.

Wiwily et Quitali, deux petits villages de la région de Las Segovias, ont été effacés de la carte. Il n'y a plus ni maisons ni rues et à peine quelques arbres.

Le pays est divisé en deux. A Sebaco, la région qui approvisionne la majorité du pays en légumes, deux immenses tranchées, où coulent deux énormes cours d'eau, provenant de bras des fleuves Viejo et Grande de Matagalpa, se sont ouvertes. Les rizières et les cultures maraîchères ont disparu sous les eaux. Quelques survivants se sont attachés aux arbres. Pour être sauvés, ils font des signes aux hélicoptères. Les premiers signes de choléra ont fait leur apparition dans la région.

Le lac de Managua a débordé, inondant les maisons qui étaient autour et débarrassant les habitants de tous leurs biens. Comme si cela était peu, la terre tremble à Chinandega, le Cerro Negra menace de faire éruption et, à Ometepe, les flancs d'un volcan sont fissurés. Mais il y a aussi des miracles. Jeudi après-midi, à Posoltega, des paysans ont trouvé un bébé de dix mois jouant dans une flaque de boue. L'enfant a sans doute été traîné sur 3 kilomètres à partir des flancs du volcan Casitas. Personne ne sait où sont ses parents, et lui pense sûrement que toute cette tragédie est un grand jeu.

Quelle patience a le peuple nicaraguayen ! Pendant les vingt ans où j'ai vécu ici, il y a eu des guerres, des éruptions de volcans, des raz-de-marée, des ouragans, et malgré tout cela le peuple ne se décourage pas. Il y a une grande solidarité. Il y a de l'espoir.

A la Croix-Rouge, des gens, très pauvres, font d'immenses queues afin d'offrir le peu qu'ils possèdent. Une femme, déjà vieille, me disait qu'elle possédait trois draps et qu'elle en avait donné deux.

Les enfants sont ceux qui m'impressionnent le plus. Il y en a encore qui sourient, mais dans leurs regards profonds se reflète un je ne sais quoi de tristesse ou de sagesse énorme. Ils ont pris conscience de la mort. Ils sont devenus adultes, prématurément.

Je pense à ce qui les attend, aux diarrhées, au choléra, à la malaria. Ils n'ont pas d'argent pour acheter de l'eau purifiée et leurs mères ne savent ni comment ni où faire bouillir de l'eau.

Pourquoi ? Je me demande pourquoi tous ces gens sont morts ou sinistrés sans avoir été avertis de l'arrivée de l'ouragan Mitch. Des milliers de vie auraient pu être sauvées, comme en 1988 avec l'ouragan Juana. A l'époque, les brigades de sauvetage avaient été organisées avant que l'ouragan ne frappe.

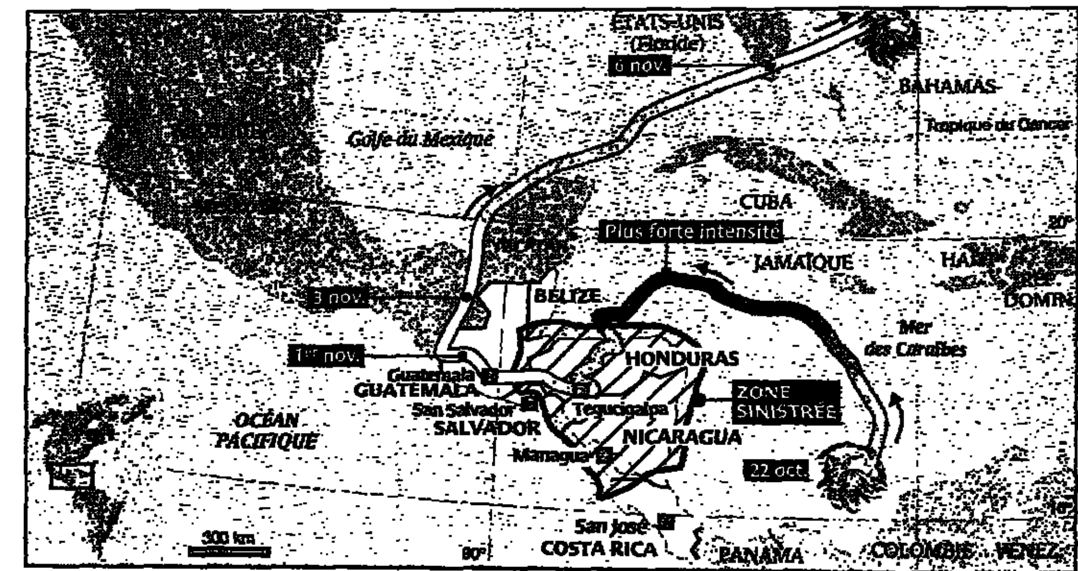
Le peuple est généreux mais il s'indigne. Parce que l'état d'urgence n'a pas été déclaré comme dans tous les autres pays d'Amérique centrale. Parce que le gouvernement, à cause de différences politiques, n'a pas accepté la venue des médecins cubains qui avaient offert généreusement leurs services.

Il s'indigne lorsque le président affirme qu'il y a assez de nourriture, quand, avant même l'ouragan, ce n'était déjà pas vrai. Pourquoi cet orgueil satanique, ce manque d'humilité à l'heure de tendre la main et de demander de l'aide à d'autres pays ? Si l'aide internationale arrive, ce n'est pas le fait du président Aleman, mais bien grâce à la conscience des pays amis.

Le peuple exige plus de responsabilité de la part du gouvernement. C'est pour cela que le président Aleman a été reçu sous les huées et les jets de pierres lorsqu'il visitait, il y a quelques jours, dans sa voiture blindée escortée d'autres voitures luxueuses, la région de Léon.

L'ouragan est passé, mais le pire de la crise est à venir et nous accompagnera pendant de longues années. Ici, on dit que le Nicaragua est le pays de Sisyphe. Nous portons la pierre presque jusqu'au sommet, puis nous recommençons à tomber au fond.

Claribel Alegria *est née au Nicaragua en 1924, mais elle a passé son enfance au Salvador. Poétesse et écrivain, deux de ses livres sont traduits en français : « Karen en barque sur la mer » (roman), Mercure de France, 1983, et « Petit pays » (poésie), Editions des Femmes, 1984.*





RODRIGO ARANGUA-STR/AFP

هكذا من الأصل









OSWALDO RIVAS/REUTERS/MAXPPP

HONDURAS
La région de La Mosquitia, au nord-est du pays, a été une des premières touchées par le cyclone (page de gauche en haut).

NICARAGUA
A l'aéroport de Managua, les soldats nicaraguayens transportent les premières vivres de l'aide internationale (page de gauche en bas).

NICARAGUA
Coulées de boue, éruption volcanique, tremblement de terre : la région entourant Posoltega, à l'Est du Nicaragua, a été particulièrement atteinte (ci-contre).

SALVADOR
Un secouriste salvadorien évacue un enfant du village de Chilanguera, dévasté par l'ouragan (ci-dessous).

GUATEMALA
Dans la capitale guatémaltèque, la litanie des enterrements des victimes de la catastrophe (ci-dessous).



LUIS GALDAMEZ/REUTERS



JORGE UZON-STF/AFP

Il nous reste l'espoir

par Sergio Ramirez

UNE fois encore, nous revenons des décennies en arrière, marquées par d'autres ouragans, sécheresses, éruptions volcaniques, guerres, raz-de-marée et tremblements de terre. Depuis les premières éruptions, les premiers exodes, les premières guerres fratricides, les premières inondations, la seule chose que nous n'ayons pas perdue est l'espoir. Et aujourd'hui, encore une fois, nous espérons pouvoir nous relever des décombres.

Dans un petit pays comme le nôtre, les catastrophes affectent toute la vie sociale et créent aussitôt un sentiment de solidarité dans toute la tribu. Le malheur nous rassemble en une seule et même famille. Nous nous reconnaissons tous, immédiatement, dans le voisin. Et même les plus pauvres apparaissent sur les écrans de télévision en offrant le peu qu'ils possèdent à d'autres, encore plus défavorisés. Cet esprit de piété, de compassion et de solidarité, aucune rancune ni confrontation n'a jamais réussi à le détruire. Et aujourd'hui, nous l'attendons aussi du reste du monde.

Dans ce pays où la majorité des gens sont déjà sinistrés – ils vivent dans des baraques en carton et en tôle rouillée au pied des décharges de poubelles, des rives fangeuses du lac contaminé de Managua et des fleuves qui débordent toujours lors des hivers rigoureux –, un ouragan de cette ampleur porte à la vue de tous les vieilles blessures de la pauvreté.

Cet esprit de piété, de compassion et de solidarité, aucune rancune ni confrontation n'a jamais réussi à le détruire. Et, aujourd'hui, nous l'attendons aussi du reste du monde

Le Nicaragua n'a jamais connu l'équilibre. Il a toujours vécu à la merci des extrêmes. Pour notre malheur, dans notre histoire, nous avons dû nous ajuster à la nature. Soit il pleut beaucoup chaque jour et la récolte pourrit, soit il ne pleut pas un jour dans le mois et les champs désolés sèchent sous le soleil. Le pays est trop compact, avec une géographie quasi intime, pour qu'un ouragan stationné des jours durant en face des côtes du Honduras ne frappe pas, directement ou indirectement, tout le territoire.

Nous voici dévastés comme après un bombardement. Dans ce paysage bombardé, encore sous la pluie fine avec laquelle l'ouragan prend congé, on peut voir des routes qui disparaissent sous l'eau, des ponts isolés entre les courants turbulents ou coulés ou détruits, des fleuves débordants qui divisent des villages comme à Sebaco, ou qui ont laissé seulement les squelettes de maisons comme à Wiwili ; des champs inondés, des cimetières érodés où les courants ont emporté les cercueils comme à Esteli, des pins entiers abattus comme à Macuelizo, des plantations de café arrachées comme à Matagalpa et des barrages hydrauliques en ruine comme celui de Carlos Fonseca, sur le fleuve Viejo.

Les gens ont grimpé aux arbres en attendant d'être sauvés par le peu d'hélicoptères militaires qui ont dû accomplir ces missions épuisantes. D'autres ont fui en emportant tous leurs biens sur eux, avec de l'eau jusqu'à la ceinture.

A Posoltega, la plage de boue s'étend sur une superficie d'au moins trente kilomètres. La majorité des cadavres de ceux qui périrent, frappés jusqu'au martyre par les arbres et les pierres, sont enterrés sous l'avalanche, tandis que dans cette peinture ocre et grise apparaissent une main qui émerge, une jambe entre les branches, un enfant jeté dans la boue comme un jouet cassé. C'est l'image la plus éloquente de notre malheur.

Encore une fois, comme tant d'autres, le pays ne sera plus le même. La géographie a varié, les fleuves ont changé de cours, de nouveaux lacs sont apparus. Certains villages, comme Wiwili et San José de Bocay, près du fleuve Coco, n'existent plus. Là, les morts se comptent par centaines.

Ce cataclysme si destructeur est pire que le tremblement de terre qui effaça Managua de la carte en 1972, car ses effets se font sentir sur tout le territoire. Il n'y a pas un endroit où détourner les yeux. Un demi-million de victimes, de personnes déplacées, sans foyer, qui ont tout perdu, pour un pays d'à peine quatre millions d'habitants. Plus de cinq mille morts.

Et tandis que le monde tourne à nouveau les yeux vers le Nicaragua et l'Amérique centrale, personne ne reste les bras croisés. Tous sont prêts à nouveau à recommencer tout, à reconstruire leurs vies comme tant de fois, à travailler.

Car comme tant d'autres fois il nous reste l'espoir.

Sergio Ramirez *fut vice-président du Nicaragua entre 1984 et 1990, puis porte-parole de l'opposition sandiniste jusqu'en 1994. Ecrivain, il est l'auteur de plusieurs romans dont « Le Bal des masques », paru aux éditions Rivages.*

Traductions de l'espagnol : Anne Proenza

Bassma Kodmani-Darwish, maître de recherche à l'Institut français des relations internationales (IFRI)

« M. Nétanyahou est prêt à enterrer le mythe du Grand Israël »

Malgré la relance du processus de paix, les accords d'Oslo ne sont en rien ressuscités, selon cette spécialiste du Proche-Orient, pour qui la principale victoire de Yasser Arafat est d'avoir obtenu l'engagement direct des Etats-Unis dans la négociation

« Avant le récent mémorandum de Wye Plantation, la majorité des experts du conflit israélo-palestinien avaient dressé le constat de décès des accords d'Oslo. Ces accords sont-ils aujourd'hui ressuscités ?

– Non, ils ne sont pas ressuscités. On continue d'utiliser l'appellation « d'Oslo » parce qu'elle est rassurante, qu'elle permet de dire qu'un certain processus diplomatique n'est pas abandonné. Mais, dans la réalité, nous sommes extrêmement loin de l'esprit, du calendrier et du contenu de ces accords. A Wye Plantation, on a décidé d'un deuxième redéploiement israélien de Cisjordanie. Mais on a abandonné la période intérimaire. Celle-ci n'est plus le cadre de la future négociation. Ce n'est plus qu'un garde-fou, un simple moyen de tenir les parties pour les empêcher de prendre des mesures unilatérales. On a décidé de sauter directement aux négociations sur le statut final des territoires. Le troisième redéploiement prévu à Oslo n'aura sans doute pas lieu. A la date-butoir de mai 1999, et dans le meilleur des cas, seul un deuxième redéploiement sera achevé, et il n'y aura aucun accord sur le statut final. On est donc très loin d'Oslo.

– A qui profite ce bouleversement de calendrier ?

– Ouvrir directement la négociation vers le statut final était une demande israélienne. Plus généralement, les accords d'Oslo s'appuyaient sur une relation de confiance entre les parties. Celle-ci était amorcée avec le gouvernement Rabin et elle était censée s'installer au cours de ces cinq années. Mais cette confiance entre les parties ne s'est pas construite. Or, dans un contexte sans confiance et où prédominent les rapports de force, l'acteur palestinien est très largement défavorisé.

– L'essentiel n'était-il pas de rompre avec l'immobilisme et d'éviter l'enchaînement dangereux des décisions unilatérales qui s'annonçaient, la proclamation par Yasser Arafat de l'indépendance de la Palestine, et sa riposte annoncée, l'annexion des territoires par Israël ?

– On a sans conteste évité un scénario de crise. Mais a-t-on évité le pire ? La menace que brandissait M. Arafat de la proclamation d'un Etat avait un effet très salutaire auprès des Palestiniens. Ceux-ci ne croyaient plus vraiment aux accords d'Oslo. Pour les forces politiques palestiniennes, dont celles favorables à Yasser Arafat, cette proclamation de l'Etat était la carte à jouer, sans sortir d'Oslo. Ce scénario devait leur permettre d'entrer dans une phase de résistance et d'affrontement sur le terrain, les Palestiniens profitant désormais de l'existence d'une autorité qui dispose de moyens, y compris policiers.

» Beaucoup de Palestiniens restent convaincus qu'un affrontement sur le terrain est une chose salutaire – de ce point de vue, le souvenir de l'Intifada reste très vivace. Ils pensent qu'il leur faut, de cette manière, déranger Israël dans son quotidien et l'obliger à se reposer des questions primordiales : Israël veut-il vivre avec les Palestiniens ? Veut-il les intégrer ? Veut-il les laisser se doter d'un Etat ? Comment les voit-il ? Est-ce, à ses yeux, une sous-population qu'on peut parquer à Gaza et dans des petites enclaves de Cisjordanie ? Est-ce un peuple à part entière qui peut s'imposer et devenir un partenaire pour Israël ? La majorité des Palestiniens – notamment les islamistes – voulaient jouer cette carte d'une pression permanente exercée sur Israël, conjuguée à un grand soutien international en faveur de leur Etat. De leur point de vue, l'accord de Wye Plantation est donc frustrant.

– Tous les Palestiniens ressentent-ils cette frustration ?

– Il faut distinguer trois catégories de Palestiniens. Il y a d'abord la population de base, qui se satisfait de toute concession d'Israël susceptible d'améliorer sa vie quotidienne, car elle veut avant tout travailler, circuler et vivre normalement. Il y a ensuite une classe politique plutôt favorable à l'affrontement. Il y a, enfin, la petite équipe qui négocie avec Israël. Cette élite est convaincue qu'on ne peut pas défier Israël, car c'est un acteur trop fort, mais qu'on peut lui arracher, l'une après l'autre, des concessions, notamment en transformant l'état de son opinion. Elle pense faire jouer le temps en sa faveur, en prenant tout ce qui est proposé, comme Israël l'a longtemps fait à son profit.

– Croyez-vous à l'efficacité de cette stratégie patiente et tenace ?

– Oui, j'y crois. Pendant cinquante ans, la stratégie palestinienne fut très négative. Puis, à partir du moment où les Palestiniens ont pu espérer des concessions d'Israël, ils se devaient de le pousser dans cette direction, ce qu'ils ont fait. Mais il leur faut rester très vigilants. Ils doivent continuer d'avoir une carte qui gêne Israël. Le terrorisme est totalement contre-productif. L'affrontement violent n'est pas la bonne stratégie. Mais M. Arafat a besoin qu'une partie des Palestiniens exerce une pression sur lui, et qu'elle lui serve de carte dans la négociation, pour qu'il puisse dire à Israël : je ne peux pas accepter n'importe quoi, je dois, moi aussi, écouter mon opinion.

– Adversaire résolu des accords d'Oslo, dont il hérita malgré lui, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, avait juré qu'il ne céderait pas un pouce des territoires aux Palestiniens. Et, pourtant, il a accepté le principe d'une nouvelle restitution territoriale. Comment interprétez-vous cette volte-face ? A-t-il enterré le mythe du Grand Israël ? Opère-t-il une conversion idéologique, par nécessité ou par pragmatisme ?

– Sa conversion idéologique n'est pas très coûteuse. Contrairement à ses prédécesseurs du Likoud, M. Nétanyahou n'est pas profondément attaché au mythe du Grand Israël. Ce mythe fait partie de son éducation, des valeurs, notamment familiales, qu'il a reçues, mais il ne le ressent pas comme une conviction personnelle inébranlable. Ce qui prime, chez lui, c'est sa survie politique, son maintien au pouvoir, son désir d'apparaître comme un leader accepté, populaire, voire charismatique. Pour assurer cette survie, il est prêt à enterrer en partie le mythe du Grand Israël.

» Mais, en même temps, il a l'habileté de faire partager cette responsabilité par d'autres poids lourds de la politique, comme le ministre des affaires étrangères, Ariel Sharon. Au bout du compte, M. Nétanyahou n'est pas un homme politique courageux, mais seulement très astucieux. Tout cela ne l'empêche pas de détester l'esprit des accords d'Oslo. Il est convaincu que seul le rapport de force compte et qu'Israël doit continuer à profiter pleinement de sa suprématie. Il a une vision très négative, et assez cynique, de la région. Il pense que les pays arabes resteront une menace pour Israël, *qui doit donc être le plus grand, le plus puissant et le plus intransigeant possible.*

– Quel est le rôle actuel d'Ariel Sharon ?

– M. Sharon a l'ambition, avant tout, de faire prévaloir sa vision de la paix avec les Palestiniens. C'est pour cela qu'il a toujours voulu occuper des ministères qui lui permettaient d'être actif sur le terrain. Quand il a vu que la diplomatie devenait décisive, il a voulu – et obtenu – les affaires étrangères.

» Ariel Sharon est un visionnaire, et il n'est pas irréaliste. Il assume et applique mieux ses convictions que Benyamin Nétanyahou. Il pense qu'il peut imbriquer l'espace palestinien dans l'espace économique et stratégique israélien, de manière à contrôler très étroitement l'avenir des Palestiniens. Cet espace palestinien peut, selon lui, comprendre Gaza comme Etat indépendant et, en Cisjordanie, des enclaves liées entre elles. Dans sa vision, la Palestine aura le droit d'exister démographiquement. Mais ni économiquement ni stratégiquement. Donc, les colons resteront là où ils sont, autant que possible, même s'il est sans doute prêt à démanteler, y compris par la force, certaines petites colonies qui gêneraient un plan de règlement général. M. Sharon sera donc l'interlocuteur privilégié de M. Nétanyahou auprès des colons, car, parmi tous les hommes politiques qui s'agitent, il est leur meilleur défenseur.

– Où en est l'opinion israélienne envers le processus de paix ?

– Les perspectives de paix exacerbent fortement les problèmes existentiels de la société israélienne : Quelle est la nature de l'Etat ? Comment peut-il s'intégrer dans la région ? Comment ses voisins arabes le voient-ils ? Ces interrogations nourrissent l'inquiétude identitaire des Israéliens. Aujourd'hui, la société israélienne est sécurisée par un gouvernement de droite, même si elle le préférerait un peu plus à gauche pour qu'il soit plus acceptable par la communauté internationale. Elle est attachée à une politique proche de celle que mène M. Nétanyahou. L'opinion et la classe politique ne cessent de glisser à droite. C'est un mouvement en profondeur. Aussi voit-on le Parti travailliste s'agiter pour revenir vers le centre droit.

– Yasser Arafat a remporté une victoire tactique en améliorant considérablement ses relations avec les Etats-Unis. Assiste-t-on à un rééquilibrage au profit de M. Arafat dans le triangle des relations Etats-Unis-Israël-Palestine ?

– Je le crois. Il y a une évolution lente, qui pousse les Etats-Unis à tenir la direction palestinienne pour un acteur intéressant dans cette région. D'autant que, depuis deux ans, la politique de M. Nétanyahou ne sert pas les intérêts américains au Moyen-Orient. M. Arafat, en revanche, est l'interlocuteur idéal : il est faible ; il est disposé à coopérer avec les Etats-Unis dans tous les domaines, notamment celui de la sécurité ; il est celui qui promet de faire accepter par sa population les accords qu'il aura signés. Cette logique est un peu dangereuse, car elle encourage les Américains à penser que Yasser Arafat peut faire accepter n'importe quoi par son peuple. Les Etats-Unis sont tentés de presser toujours davantage M. Arafat, en exploitant sa légitimité historique, sa crédibilité politique. Mais la population palestinienne, elle, n'acceptera pas n'importe quoi.

» De manière plus générale, les Palestiniens ont toujours eu un intérêt objectif à impliquer le plus possible les acteurs extérieurs dans la négociation. Obtenir l'engagement direct des Etats-Unis, c'est une victoire diplomatique pour M. Arafat. C'est même peut-être ce qu'il y a de plus précieux pour lui dans les accords de Wye Plantation. Car la grande faiblesse d'Oslo, c'est qu'il n'y avait pas d'arbitre pour juger de ce qui était respecté ou non de part et d'autre. Aujourd'hui, on a sur le terrain des témoins directs de l'application des accords. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Une experte du monde arabe

DEPUIS quelques années déjà, Bassma Kodmani-Darwish s'est imposée comme l'un des meilleurs experts français sur les problèmes du Proche-Orient. Ses origines familiales – elle est née en 1958 en Syrie, pays qu'elle a quitté dans l'enfance –, son héritage linguistique et culturel, son goût pour une région passionnante et tourmentée l'ont tout naturellement incitée à choisir pour domaine d'études le Moyen-Orient, le monde arabe et l'islam. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en sciences politiques, elle est maître de conférences à l'université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) et à celle de Paris-I-Sorbonne.



BASSMA KODMANI-DARWISH

Maître de recherche à l'Institut français des relations internationales (IFRI), où elle travaille depuis 1981, Bassma Kodmani-Darwish y a animé de nombreux programmes de recherche consacrés aux principaux dossiers régionaux : le conflit israélo-arabe, le Golfe, le Maghreb, le Liban. Dans le cadre de l'IFRI, elle a dirigé les ouvrages collectifs suivants : *Quelle sécurité pour le Golfe ?* (1984) ; *Liban : espoirs et réalités* (1987) ; *Maghreb : les années de transition* (1990). Elle est coauteur de *Golfe et Moyen-Orient, les conflits* (1991) et codirectrice de *Les Etats arabes face à la contestation islamiste* (1997). Son plus récent ouvrage s'intitule *La Diaspora palestinienne* (PUF, 1997).

Ses recherches actuelles portent sur la citoyenneté dans le monde arabe. Pour étudier de plus près son domaine d'élection, elle ira bientôt s'installer au Caire, en compagnie de son mari, un journaliste d'origine palestinienne. Pour le compte d'une grande fondation internationale, elle aura pour mission de promouvoir la recherche sur les grandes questions régionales et la collaboration entre les divers instituts de recherche du Moyen-Orient.

J.-P. L.

Felix Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis en France, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Nous voulons le succès de l'euro, qui ne réside pas dans sa parité face au dollar »

« A quoi attribuez-vous la victoire des démocrates aux élections du 3 novembre ?

– Au bon sens du peuple américain. C'est une grande victoire pour le président Clinton et pour Hillary Clinton, pour la façon dont le président gère l'économie et la société américaines. Plus largement, ce résultat est dû au fait que, dans ces élections, les questions personnelles n'étaient pas primordiales. Le message de ces élections, c'est la modération. L'Amérique est revenue au centre. D'ailleurs, depuis huit mois, tous les sondages le disaient ; mais les médias ne l'ont pas cru, et les républicains non plus.

– Est-ce la fin du puritanisme américain ?

– Non... D'abord, je ne suis pas sûr qu'il y ait un "puritanisme" américain, pas plus qu'un "capitalisme sauvage" américain. Il y a une culture américaine, qui est assez différente de la culture européenne, mais si l'Amérique va, de temps en temps, vers des extrêmes, elle n'y arrive jamais. On s'est arrêté juste à temps, et le message lancé aux politiciens, démocrates et républicains, est : ce sont les modérés qui gagnent.

– Y a-t-il aux Etats-Unis, comme à certains égards en France, un divorce entre le "peuple" et les "élites" ?

– Les politiciens ne sont pas populaires ; ce n'est pas suivre un bon modèle, pour un jeune homme, que de penser à faire de la politique. Les médias ne sont pas populaires, non plus, parce qu'ils paraissent chercher à créer des problèmes plutôt qu'à en résoudre. Sur l'échelle de la popularité, en Amérique, vous trouverez, tout en bas, les politiciens, les journalistes et les avocats – ce qui n'est probablement pas un hasard, parce qu'il sont un peu interchangeables... Il est très sain, pour l'Amérique, de se retrouver et de dire : "Ecoutez, il faut qu'on arrête. Ce qu'on est en train de faire n'a aucun sens dans un monde où il y a, vraiment, tant de problèmes à résoudre." Si on regarde les sondages, on voit que ce qui intéressait les gens, dans ces élections, c'était la sécurité sociale, l'emploi, l'économie.

– Ils ont été très peu nombreux à voter : 38 %. Est-ce à dire que le gros du peuple américain se désintéresse de la politique et que ne vont voter que des groupes minoritaires, qui ont quelque chose à défendre ?

– Oui, malheureusement, une grande partie du peuple américain se désintéresse de la politique, et ceux qui votent, surtout dans les élections de mi-mandat, le font sur des questions locales. Nous, démocrates, cette année, nous devons des remerciements aux grands syndicats, qui ont fait sortir les électeurs de chez eux. Ils ont fait campagne par téléphone, dépensant beaucoup d'argent pour ces élections, mais pas à la télévision.

– Un président accusé d'avoir menti sous serment et qui n'est pas pénalisé par les électeurs, c'est une révolution culturelle ?

– Les Américains ont distingué deux questions : est-ce que le président a fait une chose qu'il n'aurait pas dû faire ? Et est-ce que c'est un bon président ? Ils ont décidé que c'est un très bon président et qu'ils veulent qu'il reste en place. Le jugement moral, ils le laissent aux rabbins, aux églises, aux curés, etc. Cela ne veut pas dire qu'ils approuvent sa conduite privée.

– L'euro sera mis en place le 1er janvier 1999. Les Etats-Unis vont-ils mener contre l'Europe une guerre du dollar ?

– Nous sommes pour l'euro pour une raison très simple : nous avons des intérêts tellement importants, en Europe, liés, d'un côté, à la force et à la stabilité de l'Alliance atlantique et, d'un autre côté, au fait que nos investissements se situent certainement au-delà de 1 000 milliards de dollars en valeur, avec trois millions et demi ou quatre millions d'Européens qui travaillent pour des sociétés américaines. Nous voulons donc que l'euro soit un succès, lequel ne réside pas dans sa parité face au dollar. Le succès de l'euro, ce sera que, dans cinq ou dix ans, il fasse partie d'un processus qui assure une Europe plus forte, en croissance, prospère et stable !

» Le grand risque pour le monde, c'est un arrêt de la croissance américaine et un arrêt de la croissance européenne. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, est arrivé à la conclusion que le risque aujourd'hui n'est plus du côté de l'inflation mais plutôt du côté de la récession. La vulnérabilité du marché financier, révélée par l'explosion du *hedge fund* new-yorkais LTCM, est liée à son instabilité et au rétrécissement des marchés de crédit.

» En même temps, depuis les élections en Allemagne et les réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Washington, les ministres des finances européens poussent à des réductions des taux d'intérêt. Nous avons réduit notre taux d'intérêt – qui était d'ailleurs relativement élevé – pour soutenir la croissance et réduire le risque de récession. Inévitablement, cela a eu un effet sur le dollar, effet que vous pouvez facilement contrecarrer si vous faites la même chose ! Vous ne l'avez pas fait, pour des raisons qui vous semblent bonnes et sur lesquelles je ne suis pas du tout critique ; mais si M. Greenspan a réduit notre taux d'intérêt, c'est pour obtenir ce que vous voulez qu'on fasse tous ensemble, c'est-à-dire assurer la croissance.

» La Réserve fédérale se réserve le droit d'intervenir si les choses deviennent trop irrégulières, mais, sur longue période, nous croyons que c'est la politique économique, la politique fiscale, le fonctionnement de nos entreprises que reflète le niveau du dollar.

– Les Européens font-ils donc un mauvais procès aux Etats-Unis ?

– Absolument ! »

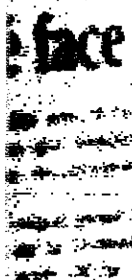
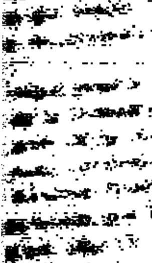
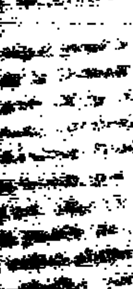
Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

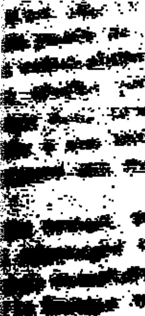
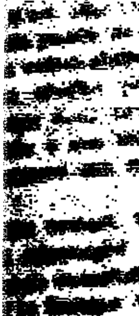
es (IFRI)

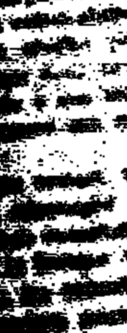
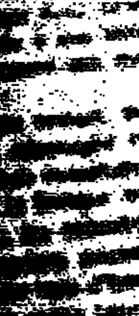
ıd Israël »

e du Proche-Orient, is dans la négociation

face au dollar


Trois écueils sur la route de l'Etat de droit en Corse

« JE PARTIRAI quand vos amis cesseront de racketter, quand vos amis cesseront d'assassiner dans les fêtes de village, quand vos amis cesseront de déposer des explosifs. » Ce propos cinglant adressé, *samedi 31 octobre*, par le préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, aux élus nationalistes qui demandaient la date de son départ lors des débats de l'Assemblée de Corse, est inhabituel de la part d'un représentant des pouvoirs publics.

Cette réponse, qui illustre la tension régnant sur l'île dix mois après l'assassinat du préfet Erignac, ne doit pourtant pas masquer le message essentiel de son intervention. Selon M. Bonnet, qui s'exprimait pour la première fois devant cette assemblée, le succès de la politique d'établissement de l'Etat de droit est loin d'être acquis : *« Nous ne sommes pas au commencement de la fin de cette politique, nous ne sommes même pas à la fin du commencement, nous sommes au début de son commencement. »* De fait, l'Etat se heurte à plusieurs écueils qui peuvent faire obstacle à sa volonté de faire appliquer pleinement la loi républicaine.

Le premier est lié à la radicalisation des groupes indépendantistes corses. A l'heure où, en Irlande, l'IRA a choisi la paix et où, au Pays basque, l'ETA opte pour la trêve, certains groupes corses persistent à utiliser les bombes et le meurtre comme arme politique. Au nom de l'affirmation d'une identité renouvelée, ils entendent forcer la main à *« la France »* pour obtenir gain de cause. Les policiers parlent de la montée en puissance d'une jeunesse « jusqu'au-boutiste » encadrée par quelques anciens. Ces jeunes formés au sein du vivier nationaliste ont été élevés dans le culte de la cagoule. Ils ne dissimulent pas leur volonté de déloger des chefs jugés compromis lors des dernières années de luttes. A leurs yeux, l'histoire du mouvement nationaliste démontre que seule une opposition radicale à l'Etat crée un rapport de force favorable pour obtenir l'indépendance.

DES ÉLUS À L'ATTITUDE AMBIGUË

Cette radicalisation prend d'autant plus de poids que les principales organisations nationalistes sont extrêmement divisées. Les derniers leaders tentent de recréer un mouvement unifié, mais leur discrédit aux yeux des militants croît au gré des crises internes et l'action de la justice décime leurs rangs. Cette morcellisation du mouvement nationaliste mène tout droit aux dérapages. Les dirigeants politiques et militaires du camp nationaliste ne maîtrisent plus les événements, les armes circulent et les manipulations de « soldats perdus » deviennent aisées. Quant aux difficultés de l'enquête sur *l'assassinat du préfet Erignac*, elles laissent symboliquement planer l'idée que la Corse pourrait demeurer un espace de non-droit. Forts de ce constat, les auteurs des communiqués des groupes clandestins parus ces derniers mois – l'un d'eux donnait le numéro de la deuxième arme dérobée avec celle qui fut utilisée pour tuer Claude Erignac – exigent de l'Etat une solution politique au problème corse avant même de poser la question du retour à la légalité.

Face à cette aggravation, le gouvernement Jospin et son représentant sur l'île, Bernard Bonnet, ne peuvent – et c'est le second écueil – véritablement compter sur l'ensemble des élus politiques insulaires. La victoire surprise de Paul Natali (RPR) aux élections sénatoriales, le 27 septembre, face au candidat sortant (gauche plurielle), a jeté une lumière crue sur l'état d'esprit en Corse. Condamné pour fraude fiscale, cet ancien président du conseil général de Haute-Corse symbolise le clientélisme insulaire. Mis en examen pour favoritisme dans le cadre d'une affaire de marchés publics une semaine avant son élection, M. Natali semble avoir bénéficié du soutien d'élus de droite comme de gauche. L'actuel président (RPR) de l'exécutif de la collectivité territoriale de Corse, Jean Baggioni, premier interlocuteur de l'Etat lors des discussions sur le développement de l'île, n'a pas ménagé ses efforts pour soutenir cette candidature. En votant pour M. Natali, les grands électeurs ont exprimé, à leur manière, un refus de l'instauration de l'Etat de droit.

Tout en affirmant que l'application des règles *est la seule solution, le président (PRG) du* conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi, s'exprime dans l'organe de presse d'un mouvement nationaliste approuvant la lutte armée. Quant à José Rossi, ancien ministre et président (DL) de l'Assemblée de Corse, il tient un discours souvent ambigu sur la fermeté de son soutien aux représentants de l'Etat. Enfin, la discrétion du ministre (PRG) de la fonction publique, Emile Zuccarelli, également élu territorial, huit mois durant après le meurtre du préfet Erignac, a permis aux élus opposés à l'action de son propre gouvernement d'occuper l'espace politique insulaire. En faisant la promotion d'un débat préalable sur le statut de l'île avant d'aborder la question de l'Etat de droit, ces élus ont clairement laissé paraître leur volonté de laisser à distance la rigueur de la loi.

UN ZÈLE ADMINISTRATIF TATILLON

Le troisième écueil est lié au comportement même de l'Etat. Parce que l'assassinat d'un préfet était un acte sacrilège perpétré contre la République, les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de prouver l'inéluctable rétablissement du droit sur l'île. L'abolition du système de privilèges dérogatoires et d'un clientélisme conforté par des gouvernements désireux d'acheter à vil prix, et sans garantie, la paix civile, a recueilli, dans un premier temps, l'assentiment de l'opinion insulaire. Mais le renforcement des procédures de contrôle dans la vie quotidienne des Corses – dans les domaines bancaire, sanitaire et social, de la construction, des services ou de la restauration – a pu donner l'impression que l'Etat s'attaquait aux infractions mineures. D'autant que la machine judiciaire, en raison de ses lenteurs, semblait accorder, dans les affaires les plus importantes, un répit aux gros fraudeurs.

Le mécontentement de la population a été accru par l'application zélée des règlements dans les banques et les administrations concernées. Découverts bancaires supprimés, prêts refusés pour des prétextes inédits, constructions centenaires condamnées à la démolition pour non-conformité avec la loi : les exemples ne manquent pas. Face à l'application sans discernement des directives des pouvoirs publics, le préfet Bonnet a, lui-même, lors de son discours devant l'Assemblée de Corse, tancé ces organismes publics qui, *« voulant se racheter d'un long laxisme ou d'un sommeil prolongé, pratiquent une orthodoxie de compensation et se montrent volontairement plus rigoureux que la rigueur »*.

Si le gouvernement ne parvient pas à poursuivre son action, l'Etat risque de perdre une part de sa légitimité au regard des engagements solennels pris par le président de la République, Jacques Chirac, et son premier ministre, Lionel Jospin. L'application durable et équitable des règles de droit dans une société corse pacifiée serait, indéniablement, un exemple à suivre pour d'autres régions françaises. Le Var pourrait ainsi tirer parti d'une action vigoureuse en matière de respect de la loi.

Jacques Follorou

Confession *par Leiter*

Que faire avec l'Irak ?

Suite de la première page

Le Conseil s'était en effet, pour la première fois, déclaré, le 30 octobre, disposé à procéder à un examen global des sanctions, pour peu que Bagdad revienne sur une décision antérieure d'interdire aux inspecteurs l'accès de nouveaux sites.

L'Irak réclamant depuis des mois qu'un calendrier pour la levée des sanctions soit enfin établi par le Conseil de sécurité, sa rebuffade a, de fait, de quoi étonner. Certains diplomates se demandent même si l'Irak ne cherche pas l'affrontement.

S'il est vrai que la transparence n'est pas l'apanage du président Saddam Hussein, l'expérience des dernières années montre qu'il n'en suit pas moins certaines lignes directrices. Ce qu'il veut, c'est une réhabilitation de son pays et de son régime au moindre coût, c'est-à-dire la levée des sanctions, en essayant d'échapper autant que faire se peut aux exigences des Nations unies. D'où la dissimulation d'informations sur ses programmes d'armement, son retard – un an – à accepter la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU, plus connue sous la formule « pétrole contre nourriture », ou, quelque temps plus tôt, sa réticence à accepter le tracé de la frontière koweïtienne.

ZONES D'OMBRE

Devant l'intransigeance de l'ONU, et/ou la combinaison de la pression diplomatique et de la menace militaire, il a toujours fini par céder ; en se réservant néanmoins à chaque fois une marge de dissimulation pour ce qui concerne ses programmes d'armement. Il affirme aujourd'hui qu'il a tout dit en la matière. L'Unscom, pour sa part, relève toujours des zones d'ombre dans les domaines des armements balistique, chimique et nucléaire.

Ces lacunes peuvent être comblées si l'Irak fait preuve *« d'un peu de coopération »*, ce qui permettrait de passer au stade du contrôle à long terme, déclarait le chef de l'Unscom, l'Australien Richard Butler, avant la crise. *« Avec un peu de bonne volonté, d'ici à la fin 1998, ou au plus tard au début de 1999, l'Unscom pourrait déclarer l'Irak désarmé »*, déclarait-il (*Le Monde* du 7 octobre).

A l'aune de l'expérience, l'une des questions qui peuvent être légitimement posées est celle de savoir si M. Hussein, en interdisant, le 5 août, l'accès de nouveaux sites aux experts en désarmement, puis en rompant toute coopération avec l'Unscom, ne cherche pas, *une nouvelle fois*, à sauver ce qu'il peut de son armement interdit. A moins qu'il vise à forcer la main aux politiques, parce qu'il est convaincu, du moins l'affirme-t-il, que l'Unscom n'est qu'un instrument aux mains des Etats-Unis et qu'elle différera indéfiniment l'octroi d'un satisfecit à l'Irak, condition *sine qua non* de la levée de l'embargo pétrolier des Nations unies. N'en trouve-t-il pas une preuve dans cette résolution du Congrès américain prévoyant l'octroi d'un soutien militaire américain à l'opposition irakienne ?

Mouna Naïm

RECTIFICATIF

TRADITIONALISTES

L'abbaye de Randol se trouve dans le Puy-de-Dôme, et non dans le Var, comme indiqué dans notre article du 27 octobre sur le pèlerinage des traditionalistes à Rome.

PRÉCISION

DOPAGE

Dans l'article titré « La mort étrange d'un coureur amateur français » (*Le Monde* du 20 octobre), qui faisait état des révélations du quotidien *France-Soir*, nous avions repris l'information selon laquelle la victime, le cycliste Sébastien Grousselle, *« aurait été contrôlé positif au mois d'avril lors du Paris-Roubaix espoirs »*. Le père du coureur décédé affirme que son fils *« n'a jamais été contrôlé positif sur Paris-Roubaix »*. Il reconnaît toutefois que les analyses pratiquées après la chute mortelle de son fils, lors du critérium de Montereau, *« ont révélé la présence de dopants dans son organisme »* et qu'il *« attend de la justice qu'elle détermine comment cela a pu arriver »*.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

« Oui » à la décolonisation

SIX mois après la signature, le 5 mai, de l'accord de Nouméa, par le premier ministre, Lionel Jospin, et par les deux partenaires historiques des accords de Matignon de 1988 – les indépendantistes du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), et les anti-indépendantistes du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) –, l'éclatante victoire du « oui », en Nouvelle-Calédonie, dimanche 8 novembre, ne saurait faire oublier ce que les premiers intéressés nomment, avec gravité, *« le chemin parcouru »*.

En 1988, la gauche, revenue au pouvoir après deux ans de cohabitation, s'était montrée, au rebours *de son histoire ancienne*, bien inspirée dans son approche du rapport de la France avec ses colonies. Michel Rocard avait su faire se rencontrer, après des années d'affrontements dont le drame d'Ouvéa avait été le paroxysme, le dirigeant emblématique du Mouvement de libération kanak, Jean-Marie Tjibaou, et le représentant alors omnipotent de la communauté d'origine européenne, Jacques Lafleur. Le premier a payé de sa vie cette audace ; le second paie, chaque jour qui passe, le fait d'avoir eu un temps d'avance sur des compatriotes que les facilités du moment ne portent guère à réfléchir au lendemain.

***Dix ans plus tard, le pari de* Nouméa est heureusement moins dramatique que celui de Matignon, mais il est tout aussi fou. Les partisans et les adversaires de l'indépendance se sont prononcés massivement par un même « oui » aux significations multiples. Pour les dirigeants du FLNKS, la période qui s'ouvre, pour quinze à vingt ans, est celle de l'apprentissage nécessaire du pouvoir, avant l'exercice de la pleine souveraineté. Pour ceux du RPCR, l'accord de Nouméa dégage la voie pour un nouveau sursis, fait de paix civile et de prospérité relative, sous l'aile protectrice de la République.**

Dans les deux camps, les plus optimistes ou les plus généreux espèrent aussi que cette nouvelle cohabitation forcée, induite par l'accord tripartite du 5 mai, pourra être mise à profit pour bâtir un destin commun. *« Deux couleurs, un seul peuple »*, comme disait le slogan originel de l'Union calédonienne, la plus *ancienne et la principale des* composantes du FLNKS.

Malgré l'heureuse issue de la consultation du 8 novembre, cet objectif est encore loin devant. Bien que ses consignes aient été encore une fois suivies, l'appareil dirigeant du parti des indépendantistes, toujours orphelins de Tjibaou, est de plus en plus contesté par les jeunes Kanaks, qui ne voient rien changer dans leur vie quotidienne. Dans le camp « loyaliste », les contestataires du « système Lafleur », accusé d'autoritarisme et de paternalisme, additionnent de plus en plus librement leurs voix à celles d'un inévitable carré d'irréductibles, nostalgiques de l'époque *coloniale. Surtout*, la société néo-calédonienne n'a pas encore appris ce que peut être un métissage culturel, politique, social et familial. Le pari d'une décolonisation parfaitement réussie est pourtant à ce prix.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Kermesse pour héros au Palais-Royal

LE PALAIS-ROYAL ouvre ses jardins aux Parisiens. Sous les arcades se déroule, au profit de l'organisme de solidarité combattante Victoire, une grande vente de produits utilitaires à des prix tout ce qu'il y a de Mouffetard. L'animation n'est pas frénétique, mais enfin on circule. Chacun sait d'ailleurs que le Palais-Royal, respectueux d'un écho du temps passé, enferme toujours un grand calme entre Valois et Montpensier. Cocteau s'en trouve bien qui a, c'est de *notoriété publique*, horreur du bruit que l'on fait autour de lui.

Tout suffocants, nous déchiffrons sur le rideau de fer d'une boutique close – par ordre probablement de la préfecture de police – qu'*« ici Charlotte Corday acheta le couteau dont elle poignarda Marat »*. Les murs ruissellent de sang : Lepeletier de Saint-Fargeau passa de vie à trépas un peu plus loin, le soir d'un vote hostile au roi Louis XVI. Assez hostile en vérité puisqu'il s'agissait de le décapiter.

Cependant, le soir étire les ombres de jadis. Emportant, captifs en leurs filets, le cacao, le riz, le savon ou le café de leurs rêves, les visiteurs de cette kermesse pour héros s'embouchent dans le métro. Une sorte de gueuleton – digérez l'expression, pour 5 000 francs par tête, je n'ose appeler ça un casse-croûte – s'organise au Grand Véfour, où les mitrons s'affairent. Nous reviendrons tout à l'heure voir s'ouvrir au feu des projecteurs, sur le bassin central, un grand vase de cristal où piquer des fleurs de songe qui, jamais, ne manqueraient d'eau.

Henry Magnan
(10 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Un syndicat dans l'armée ? *par Guy Bonpas*

J'ÉCOUTAIS récemment un débat radiophonique courtois entre le responsable d'un syndicat modéré de la magistrature et un avocat de renom. Thème : le gouvernement des juges. Le magistrat récusait cette expression, estimant qu'ils n'avaient pas le pouvoir, c'est-à-dire le pouvoir politique. Ils ne font qu'appliquer les lois que décide le politique. Sans doute, ajoutait-il, ne le faisaient-ils pas suffisamment auparavant : étant « la grande muette », comme l'armée, ils ne pouvaient résister aux pressions les plus diverses.

L'avocat rétorquait que, pour lui, ils avaient bien pris le pouvoir et donnait un exemple. Par les pressions médiatiques et les menaces d'actions précises généralisées, à la limite de la légalité (les juges n'ont pas le droit de grève), les organisations syndicales de la magistrature ont récemment amené le gouvernement à retirer la partie d'un projet de loi qui ne leur convenait pas. C'était l'exercice d'un pouvoir politique, concluait l'avocat.

Autre fait : l'action médiatique des organisations syndicales de la police nationale, leurs pressions sur les élus et les pétitions qu'ils ont fait signer contre la suppression de commissariats dans le cadre du plan de redéploiement police-gendarmerie ont amené le gouvernement à geler le plan de restructuration. C'était l'exercice d'un pouvoir politique, aurait dit l'avocat.

En revanche, nous n'avons pas entendu grand-chose pour défendre les brigades de gendarmerie. De même, la restructuration et la réduction des effectifs des armées, d'une ampleur exceptionnelle, n'ont entraîné aucune récrimination vraiment visible ou audible.

Dans le passé, les agents de l'Etat, qu'ils fussent civils ou militaires, n'avaient pas le droit de se syndiquer et encore moins de faire grève. C'était logique et cohérent. L'évolution de la société fait que seuls les militaires sont encore dans cette situation, ce qui entraîne un déséquilibre et des injustices flagrantes.

Tout est une question de finances à un moment donné. Or celles-ci sont toujours limitées. Ceux qui peuvent influencer efficacement les décisions obtiennent une part importante au détriment de ceux qui ne le peuvent. Le pouvoir politique – il ne faut pas l'oublier – donne maintenant la priorité au traitement des affaires bien médiatisées. On a même pu dire que le budget de la défense constituait une variable d'ajustement dans l'application du budget de l'Etat.

Ainsi, qu'on le déplore ou non, seuls les syndicats ont droit à une parole libre dans les journaux, à la radio ou à la télévision, et peuvent influencer efficacement les décisions politiques qui les concernent. Par ailleurs, ils disposent de professionnels et d'experts qui peuvent discuter sur un pied d'égale compétence avec les hauts fonctionnaires des ministères.

Il faut donc constater la faiblesse du militaire dans ce monde syndicalo-médiatique contre lequel on peut s'insurger mais qui constitue un fait incontournable de notre époque.

La question de la création d'un syndicat professionnel dans l'armée (sans droit de grève, bien entendu) doit donc logiquement se poser, en particulier maintenant qu'elle se professionnalise. Malgré les inconvénients et le changement d'état d'esprit chez certains que cela doit entraîner, il ne faut plus considérer cette question comme iconoclaste. Les militaires doivent y réfléchir et en débattre. L'expérience des armées européennes qui disposent déjà du droit de se syndiquer serait, sur ce plan, intéressante.

Ou bien l'armée, stricte dans ses principes de toujours, continue de faire preuve d'un silence abyssal et de constater, impuissante, sa marginalisation progressive et sa perte constante d'influence. Ou bien elle s'adapte à son temps, tout en gardant ses spécificités essentielles, en vue de diminuer son isolement dans la société et vis-à-vis des autres corps de l'Etat. Elle aurait alors les moyens de pouvoir faire prendre en considération ses idées et ses propositions, sans crainte et sans filtrage.

Il ne faut pas que les militaires aient infiniment moins de droits que leurs enfants lycéens, par exemple.

Guy Bonpas *est général (cadre de réserve).*

CNRS, les contradictions de M. Allègre *par Martin Andler et Francis-André Wollman*

HIER encore, une majorité des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche s'accordaient à vouloir remédier au manque de synergie entre recherche, enseignement supérieur et innovation dans notre pays – triptyque incarné dans la séparation entre trois types d'institutions : EPST (établissements publics à caractère scientifique et technique, comme le CNRS), universités et grandes écoles. Cette division a plusieurs conséquences graves :

– les élites de l'administration, de l'industrie et du commerce sont issues des « grandes » écoles, où la recherche est peu présente et joue un rôle mineur dans la formation, et dont le recrutement est basé sur le critère restreint de l'excellence scolaire ;

– le transfert de la recherche vers l'innovation dans les entreprises se fait mal ;

– certains des meilleurs laboratoires de recherche et une grande partie des chercheurs les plus actifs sont en dehors de l'enseignement supérieur ;

– les universités ne sont pas à même de jouer pleinement leur rôle intellectuel et social.

Aujourd'hui, la dénonciation de la réforme du CNRS proposée par Claude Allègre est quasi unanime chez les chercheurs, toutes catégories confondues. Alliance de tous les conservatismes ? Certes pas, quand même ceux qui approuvaient au départ la volonté affichée de faire des réformes contemplent aujourd'hui avec consternation les projets proposés et en particulier les deux aspects suivants :

– la disqualification du CNRS dans le dispositif de recherche français, à travers la volonté de transférer ses agents vers l'université et sa transformation en agence de moyens, destinée à financer des recherches décidées et conduites ailleurs ;

– la mise sous tutelle ministérielle directe de sa politique scientifique.

Comble du paradoxe, l'esprit de cette réforme est très proche des propositions faites en 1986 par l'officine universitaire de droite UNI, lorsque les secteurs les plus réactionnaires des facultés de droit et de médecine avaient prévu le démantèlement du CNRS et son passage sous la coupe de l'université. Quand notre ministre nous dit que *« toutes les évaluations mondiales confirment que l'organisation* [de la recherche] *la plus efficace est celle qui se situe dans et au périmètre du monde universitaire »*, nous nous rappelons des propos presque identiques de l'UNI en 1986.

Comme nos collègues italiens peuvent en témoigner, la qualité limitée de la production scientifique italienne tient à son asservissement aux structures médiévales et mandarinales de leur université. En Allemagne, c'est en général dans les instituts Max-Planck, indépendants des universités, plutôt que dans les laboratoires universitaires que se fait la recherche de premier plan. Les grandes universités anglo-saxonnes ont des structures, des traditions et des moyens sans comparaison avec ceux des universités françaises. Même aux Etats-Unis, la recherche ne serait pas ce qu'elle est sans les organismes de recherche comme le National Institute of Health.

Comble du paradoxe, l'esprit de cette réforme est très proche des propositions faites en 1986 par l'officine universitaire de droite UNI

Le CNRS a été créé dans les années 30 pour pallier l'incapacité des universités à promouvoir une recherche de qualité, notamment dans les sciences physiques et biologiques. Un des facteurs de son dynamisme est son auto-organisation qui se matérialise dans le *« comité national »*. Ce comité, divisé en sections, composé pour partie de membres élus et de membres nommés par la direction, universitaires, chercheurs ou techniciens, a une vision d'ensemble de la recherche française : prospective scientifique, évaluation des laboratoires, recrutement et gestion des carrières des chercheurs. La diversité des origines et des modes de désignation de ses membres a, dans une bonne mesure, permis d'éviter les écueils d'une gestion purement syndicale ou purement mandarinale.

A l'inverse de leurs collègues d'autres pays, les scientifiques français font donc l'expérience réelle de leur appartenance à une communauté qui se doit d'échanger librement ses idées et de faire des choix dictés par l'intérêt général. Au modèle américain de la recherche, tant vanté par les esprits conformistes, qui sélectionne comme seul type de chercheur le petit entrepreneur individualiste, le CNRS substitue une pluralité d'approches autorisant la sélection de compétences complémentaires pour le plus grand bénéfice de la qualité du travail des laboratoires.

Par son existence et son organisation, le CNRS a préservé la capacité de recherche du pays, en limitant les effets nocifs des fluctuations politiques, en mettant les chercheurs à l'abri des convulsions universitaires et du temps perdu dans des sempiternelles réformes des cursus, et, enfin, en conservant un minimum de continuité dans l'effort budgétaire, même aux pires périodes pour le budget des universités, dans les années 70.

Il est curieux qu'un ministère aussi favorable à la recherche fondamentale soit aussi naïf : dans l'état actuel des projets, la recherche française serait fragilisée à l'arrivée d'un prochain ministre moins au fait des réalités scientifiques, voire mise en péril si une vague de libéralisme à la française submergeait un prochain gouvernement.

Il est encore possible d'amorcer des réformes. D'abord dans l'organisation du CNRS lui-même. Mais de manière plus cruciale, en sortant du cercle vicieux qu'implique la coupure entre organismes de recherche, universités et grandes écoles dont nous venons de décrire les effets nocifs.

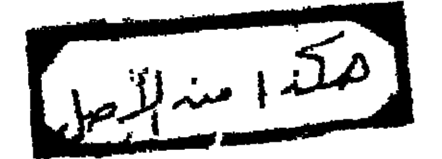
Or, entre la volonté de réformes et leur possibilité politique, il y a actuellement un gouffre. Pourquoi Claude Allègre n'a-t-il jamais pris la peine de décrire auprès de ses collègues chercheurs et enseignants du supérieur la vision d'ensemble des réformes projetées ? Des déclarations devant tel comité interministériel empruntent plutôt à une tradition technocratique à la Juppé et ne sont guère acceptables, particulièrement lorsqu'on est de gauche. On peut amorcer les nécessaires évolutions en respectant quelques principes généraux :

– modifier le partage des missions de formation incombant actuellement aux seuls enseignants-chercheurs, et favoriser le rapprochement des laboratoires CNRS avec les universités – de même qu'un processus de rapprochement universités-grandes écoles peut s'amorcer sur la base du rapport Attali ;

– sortir du schéma d'organisation unique qui appelle les dérogations, petits arrangements ou tricheries pures et simples, mais constitue en fait un carçan (exemple : ce statut d'enseignant-chercheur, avec des obligations uniformes définies par décret, toutes universités et disciplines confondues, qui est actuellement un des obstacles au rapprochement universités-CNRS).

Notre ministre aurait sans doute dû écouter l'avis autorisé de ce scientifique de renom, fort d'une expérience politique : *« Il ne faut pas chercher à tout changer d'en haut. Il faut procéder à certains changements ponctuels et voir comment les choses se passent »* (entretien avec Claude Allègre, *La Recherche*, décembre 1995).

Martin Andler *est mathématicien, professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin.* ***Francis-André Wollman*** *est biologiste, directeur de recherche au CNRS.*

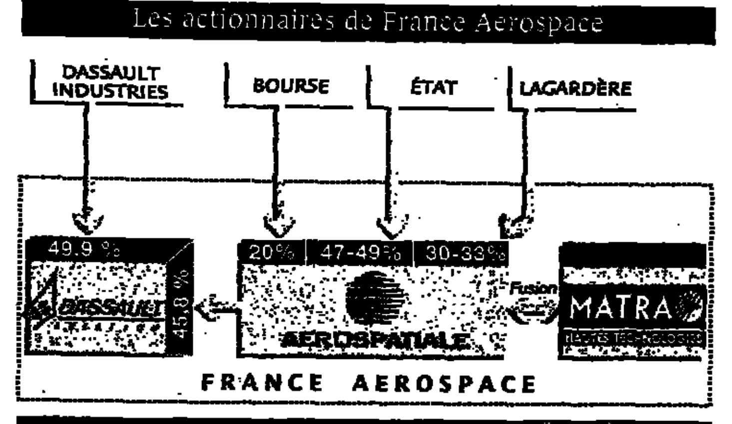


AÉRONAUTIQUE L'avionneur privé Dassault accepte de s'adjoindre au rapprochement en cours entre Aerospatiale et Matra Hautes Technologies. Le gouvernement devrait annoncer dans les prochains jours le transfert des 45,9 % des actions qu'il détient dans Dassault Aviation au profit du groupe Aerospatiale. ● DASSAULT n'exclut plus de troquer l'ensemble de ses parts dans Dassault Aviation (50 %) contre une part minoritaire dans le champion aéronautique français, aux côtés du groupe Lagardère. ● YVES MICHOT, le président d'Aerospatiale, devrait prendre les rênes de cette nouvelle entité surnommée « France Aerospace », ses bonnes relations avec Serge Dassault devant faciliter le rapprochement des équipes. ● BRITISH AEROSPACE et l'allemand DASA poursuivent leur projet de rapprochement pour négocier en position de force avec France Aerospace dans une seconde étape.

Dassault rejoint Matra et Aerospatiale au sein du géant France Aerospace

Le prochain transfert à Aerospatiale des parts que détient l'Etat dans Dassault Aviation autorise le rapprochement des deux constructeurs. L'opération permettra de renforcer la position de la France dans les négociations européennes sur la concentration du secteur

LE GOUVERNEMENT a fini par rallier Serge Dassault à son concept d'*« équipe de France de l'aéronautique »*. L'avionneur privé, fabriquant des avions de combat Mirage et Rafale et des avions d'affaires Falcon, est d'accord pour rejoindre le rapprochement en cours entre Aerospatiale et Matra Hautes Technologies. Dans la semaine, le gouvernement devrait annoncer le transfert des 45,9 % d'actions qu'il détient dans Dassault Aviation au profit du groupe Aerospatiale. Dans la foulée, le groupe, encore public, devrait prendre pour nouveau nom *« Aerospatiale-Dassault-Matra »* et comme surnom officiel, intégré au logo, *« France Aerospace »*.



Ce transfert des parts de Dassault Aviation a été précédé d'un pacte d'actionnaires entre l'Etat et Dassault Industries, la holding de contrôle de la famille Dassault. Cet accord prévoit notamment un pouvoir de codécision d'Aerospatiale et de Dassault Industries pour un certain nombre de choix stratégiques. Le gouvernement aurait accepté d'abandonner ses droits de vote double, qui, en théorie, lui donnaient la majorité des voix. L'Etat *n'avait jamais fait usage de ces* droits pour contraindre Serge Dassault. Mais il avait pris soin, le mois dernier, de faire confirmer leur validité juridique par le Conseil d'Etat. Pour achever de convaincre Serge Dassault, le gouvernement lui aurait enfin promis de passer commande, *dans les prochaines semaines*, de 48 avions de combat Rafale, pour environ 17 milliards de francs.

Les discussions avec l'avionneur *privé portent aussi sur son entrée* dans le capital de *« France Aerospace »*. Serge Dassault n'exclut plus de troquer l'ensemble de ses parts dans Dassault Aviation (50 %) contre une part minoritaire dans le champion aéronautique, aux côtés du groupe Lagardère. Alain Richard, *le ministre de la défense*, admettait, jeudi 5 novembre sur Europe 1, que *« Dassault [allait] prendre une place importante au cours des prochaines semaines, [au sein] de l'accord Aerospatiale/Matra Hautes Technologies »*.

Pendant ce temps, les opérations de fusion entre Aerospatiale et Matra Hautes Technologies progressent. Les banques d'affaires mandatées procèdent aux évalutations conjointes, qui devraient être terminées début décembre. Le courtier américain Lehman Brothers *évalue les actifs* de Matra Hautes Technologies à environ 20 milliards de francs et ceux d'Aerospatiale à 40 milliards. Le même analyste valorise Dassault Aviation à 8 milliards de francs (soit 3,8 milliards pour les 45,9 % détenus par l'Etat). L'ensemble des opérations juridiques et l'introduction en Bourse de *« France Aerospace »* devraient intervenir au cours du premier semestre 1999, avec effet rétroactif au 1er janvier.

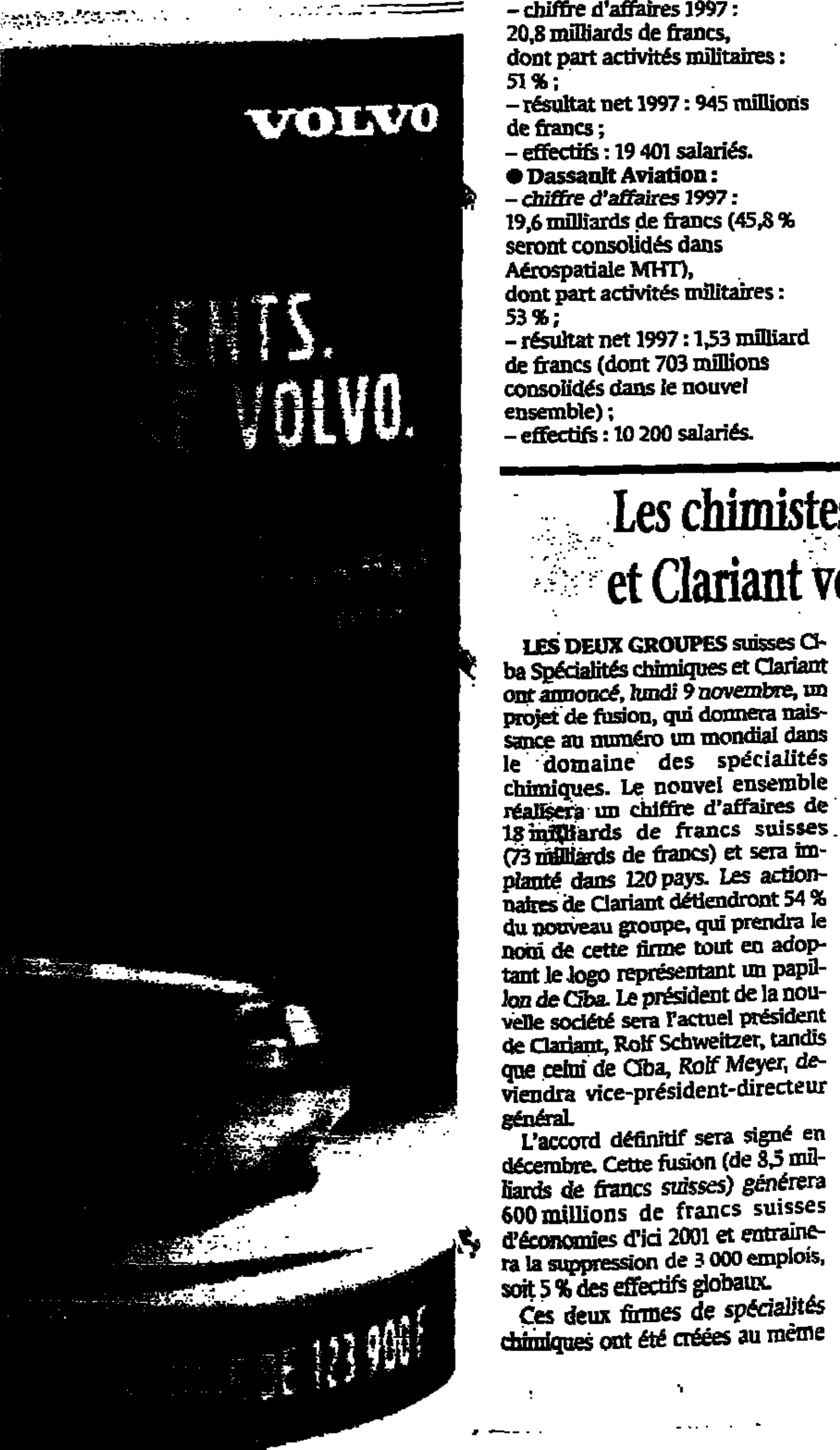
Au-delà de l'évaluation de leurs apports, les différents partenaires négocient la répartition des rôles au sein de la future société. Yves Michot, le président d'Aerospatiale, devrait conserver la direction opérationnelle du futur groupe en prenant la présidence du directoire. Ses liens personnels avec Serge Dassault devraient contribuer à faciliter la mise en commun des équipes des deux constructeurs d'avions. Lionel Jospin serait également sensible aux positions de fermeté de M. Michot sur le dossier Airbus, qui garantissent à court terme la charge de travail dans la région de Toulouse, le fief électoral du premier ministre. Noël Forgeard, qui devait s'atteler à la réorganisation industrielle du consortium européen, se concentre pour le moment sur l'obtention de contrats, en attendant que ses partenaires s'entendent sur la transformation d'Airbus en société de plein exercice.

DROIT DE REGARD

Philippe Camus, le PDG de Matra Hautes Technologies, pourrait se satisfaire de la position de numéro deux, en attendant son heure. Il conserverait par ailleurs la cogérance du groupe Lagardère. De son côté, Jean-Luc Lagardère, le fondateur du groupe qui porte son nom, a officiellement décliné la proposition qui lui était faite de prendre la présidence du conseil de surveillance. *Mais la perspective de présider aux* destinées de la maison Dassault, où il a débuté sa carrière, pourrait infléchir sa position. L'entrée directe de Serge Dassault dans le capital du futur groupe lui garantirait également un rôle-clé.

L'Etat actionnaire devrait se contenter d'un *droit* de regard sur les décisions stratégiques, en attendant de voir sa part significativement diluée dans la perspective d'un rapprochement entre France Aerospace, le britannique British Aerospace et l'allemand Daimler-Benz Aerospace. Mathématiquement, la part de l'Etat français serait ramenée à environ 15 % du futur groupe européen. *« Une fois franchi ce seuil, cela importe peu de détenir 5 % ou même 0 %, avec une action de contrôle spécifique »*, confie un conseiller gouvernemental. A moins que d'ici là, Anglais et Allemands n'aient finalement choisi de se marier sans attendre, pour aborder, renforcés, la négociation avec le géant français.

C. J.



Le poids du nouvel ensemble

Aerospatiale-Matra-Dassault réalisera 81 milliards de francs de chiffre d'affaires dans des activités variées : avions civils et militaires, missiles, hélicoptères, lanceurs spatiaux, télécommunications

● **Aérospatiale :**
– chiffre d'affaires 1997 : 56,3 milliards de francs, dont part activités militaires : 20 % ;
– résultat net 1997 : 1,38 milliard de francs ;
– effectifs : 37 087 salariés ;

● **Matra Hautes Technologies (MHT) :**
– chiffre d'affaires 1997 : 20,8 milliards de francs, dont part activités militaires : 51 % ;
– résultat net 1997 : 945 millions de francs ;
– effectifs : 19 401 salariés.

● **Dassault Aviation :**
– chiffre d'affaires 1997 : 19,6 milliards de francs (45,8 % seront consolidés dans Aérospatiale MHT), dont part activités militaires : 53 % ;
– résultat net 1997 : 1,53 milliard de francs (dont 703 millions consolidés dans le nouvel ensemble) ;
– effectifs : 10 200 salariés.

Le poker menteur des industriels européens

ANALYSE

De l'art français de se dire prêt afin de gagner du temps... pour se préparer

LE GOUVERNEMENT français a-t-il raison de se montrer optimiste sur le regroupement rapide des industriels européens de l'aéronautique et de la défense ? Alain Richard, le ministre de la défense, a estimé, jeudi 5 novembre, que *« toutes les conditions »* étaient remplies pour arriver à un accord *« dans les deux prochains trimestres »* sur une fusion entre les groupes français Aerospatiale-Matra, britannique British Aerospace (BAe) et allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA). Quelques jours plus tôt, Philippe Camus, PDG de Matra Hautes Technologies, estimait que les *« discussions étaient suffisamment avancées »* pour être *« optimiste pour qu'un accord se fasse rapidement »*.

Dans les faits, pourtant, rien n'incite à l'optimisme. La société Airbus devait voir le jour le 1er janvier 1999. Or les évaluations entre ses partenaires n'ont même pas commencé et il faudra plus d'un an, au minimum, pour permettre au groupement d'intérêt économique Airbus de se transformer en société de plein exercice capable d'affronter sur le long terme la concurrence de Boeing.

Même surplace pour la société européenne unique de l'aéronautique et de la défense, qui doit regrouper, au-delà d'Airbus, l'ensemble des forces européennes dans les avions civils et de combat, les missiles, les satellites, les hélicoptères et les lanceurs spatiaux. Les industriels des six pays concernés (France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie et Suède) n'ont pas été capables de respecter l'échéance du 30 octobre, fixée par leurs gouvernements respectifs, pour la remise d'un rapport d'étape sur les contours de cette future société.

Depuis plusieurs mois, Allemands et Britanniques refusent en effet d'envisager un ménage à trois avec les Français, noyau dur de la future société européenne, en raison de la présence de l'Etat français au sein du capital d'Aerospatiale. Les dirigeants des deux groupes veulent notamment protéger la valeur boursière des titres de leurs sociétés, pour défendre les actionnaires, mais aussi leurs stocks options, ces actions dont eux-mêmes sont propriétaires. Cela peut les inciter à rechercher une fusion sans risque et à refuser, par principe, la participation publique d'Aerospatiale.

Le gouvernement français joue maintenant un dernier va-tout. Il a chargé les dirigeants d'Aerospatiale et de Matra de faire savoir à leurs partenaires que la participation de l'Etat dans la future société européenne pourrait être rapidement ramenée à zéro. Le message ayant été passé, des sources françaises ont cru pouvoir faire état d'un *« accord portant sur un gel provisoire de leur projet d'un mariage à deux excluant les Français »*. Mais ni les Allemands ni les Anglais n'ont confirmé cette hypothèse, refusant de relayer l'optimisme forcené du gouvernement français.

La probabilité d'un mariage à deux est donc toujours aussi forte. L'alliance anglo-allemande risque de détruire le fragile équilibre politique de la construction industrielle européenne et de mettre en péril les succès technologiques et commerciaux des avions Airbus ou de la fusée Ariane. L'addition des participations de BAe et de DASA leur permettrait notamment de contrôler 58 % du capital d'Airbus, ne laissant à Aerospatiale qu'une minorité de blocage de 37,9 %.

Les Français jugent par avance l'alliance de BAe et DASA *« inamicale »*. Ils mettent en avant, à juste titre, le rôle moteur des entreprises françaises dans l'édification de cette industrie, qui tient tête aujourd'hui à ses concurrents américains, alors que les grands programmes sont nés dans les bureaux d'études des agences scientifiques et des groupes industriels français, ainsi que de la volonté politique des gouvernements de l'époque.

LE RISQUE ATLANTIQUE

Dans ce jeu de poker menteur, l'industrie française n'est elle-même pas exempte de toute arrière-pensée. En freinant la restructuration européenne, elle prend le temps de regrouper ses forces, comme l'ont déjà fait ses partenaires européens. La constitution, hier, du pôle Alcatel-Thomson et la création, aujourd'hui, d'Aerospatiale-Dassault-Matra lui permettent d'espérer aborder en position de force les négociations futures.

Certains industriels français ne cachent pas que l'industrie française, dans son état actuel, ne leur paraît pas prête à entrer dans le concert européen. Il seraient donc disposés à laisser faire une fusion rapide entre BAe et DASA, si cela pouvait leur permettre d'être mieux armés pour négocier ensuite avec ce tandem.

En jouant ce jeu, les Français et le couple germano-britannique prennent un gros risque. La naissance d'Aerospatiale-Matra, d'un côté, et de BAe-DASA, de l'autre, pourrait cultiver les suspicions et les rivalités, même si Yves Michot, le président d'Aerospatiale, admet qu'*« il faudra de toute façon continuer à travailler ensemble »*. Mais *« nous pourrons vivre sans eux »*, avertit M. Michot, qui n'exclut pas de nouer des alliances transatlantiques sur de futurs programmes. Si le rapprochement européen tardait à se réaliser, chacun des deux groupes, de taille insuffisante sur l'échiquier mondial, pourrait être obligé de rechercher des alliés de l'autre côté de l'Atlantique.

Dans l'autre camp, la perspective d'un rapprochement transatlantique est plausible. Côté allemand, la récente fusion de Daimler-Benz et de l'américain Chrysler va entraîner la création de Daimler-Chrysler Aerospace. Si le gouvernement américain accepte de considérer ce groupe aéronautique comme une entreprise américaine, il pourrait lui reconnaître le statut de fournisseur potentiel du Pentagone.

Côté britannique, le choix éventuel de Boeing par l'armée américaine pour le futur programme d'avion de combat JSF entraînerait dans son sillage British Aerospace, partie prenante du programme à hauteur de 10 %. Les Américains pourraient être également tentés d'élargir la brèche *dans le front européen en ouvrant* le capital Northrop-Grumman à une entreprise européenne. Le groupe américain, qui s'est vu refuser le mariage avec son compatriote Raytheon par les autorités antitrust, est l'un des premiers fournisseurs du Pentagone. John Weston, le directeur général de British Aerospace, reconnaît que sa stratégie par rapport aux Etats-Unis va dépendre du degré d'ouverture du gouvernement américain sur le dossier Northrop.

En 1993, William Perry, le secrétaire d'Etat à la défense, avait *donné le signal de départ* de la restructuration aux industriels américains, au cours d'un dîner mémorable, rebaptisé depuis la « Cène ». A table depuis plusieurs années, les industriels européens ont abordé leur rapprochement sous l'angle de la méfiance et de l'affrontement. C'est bien mal préparer la future mise en commun des moyens et des énergies.

Christophe Jakubyszyn

Les chimistes suisses Ciba et Clariant vont fusionner

LES DEUX GROUPES suisses Ciba Spécialités chimiques et Clariant ont annoncé, *lundi 9 novembre*, un projet de fusion, qui donnera naissance au numéro un mondial dans le domaine des spécialités chimiques. Le nouvel ensemble réalisera un chiffre d'affaires de 18 milliards de francs suisses (73 milliards de francs) et sera implanté dans 120 pays. Les actionnaires de Clariant détiendront 54 % du nouveau groupe, qui prendra le nom de cette firme tout en adoptant le logo représentant un papillon de Ciba. Le président de la nouvelle société sera l'actuel président de Clariant, Rolf Schweitzer, tandis que celui de Ciba, Rolf Meyer, deviendra vice-président-directeur général.

L'accord définitif sera signé en décembre. Cette fusion (de 8,5 milliards de francs suisses) générera 600 millions de francs suisses d'économies d'ici 2001 et entraînera la suppression de 3 000 emplois, soit 5 % des effectifs globaux.

Ces deux firmes de spécialités chimiques ont été créées au même moment, au milieu des années 90, lorsque les chimistes ont commencé à scinder leurs activités pharmaceutiques et chimiques. Clariant a été constitué en 1995 à partir de l'ancienne division produits chimiques de Sandoz. Un an plus tard, cette firme recevait les spécialités de l'allemand Hoechst, qui en devenait le premier actionnaire. Ciba a été créé en 1996, à la suite de la décision du groupe Novartis de se concentrer sur les sciences de la vie.

Les spécialités chimiques entrent dans la composition de produits finis pour en améliorer les caractéristiques. Contrairement à la chimie de base, elles sont moins soumises aux cycles économiques et dégagent des marges très élevées. Le marché mondial, estimé à 400 milliards de francs, est fractionné en une quarantaine de segments. Derrière les deux acteurs les plus importants que sont les deux firmes suisses, figurent le britannique ICI et le français Rhodia.

D. G.

France Télécom : vente des actions jusqu'au 26 novembre

POUR QUELLES RAISONS acheter des actions France Télécom ? Parce qu'il s'agit d'une *« valeur refuge »*, a assuré, dimanche 8 novembre, le PDG de France Télécom, Michel Bon, en présentant le calendrier de la deuxième tranche de privatisation de l'entreprise, qui doit faire passer la part de l'Etat de 75 % actuellement à environ 62 %. Le lancement de cette opération, pour laquelle les réservations devaient s'ouvrir dès lundi, avait été annoncé la veille par le ministère de l'économie (*Le Monde* des 8-9 novembre).

Samedi, un conseil d'administration de l'entreprise avait été convoqué, auquel les administrateurs issus du syndicat SUD avaient refusé de siéger car, ont-ils indiqué dans un communiqué paru le même jour, *« le seul enjeu était d'avaliser cette nouvelle étape de la privatisation de France Télécom »*.

Pour que cette nouvelle – et théoriquement dernière – vente d'actions de l'Etat rencontre un succès aussi complet que la première tranche, intervenue en octobre 1997, M. Bon a développé une argumentation rassurante, qui sera aussi le thème de la campagne de communication de l'opération : les spots télévisés mettent en scène des actionnaires heureux, et qui *« vont en reprendre »*, et les autres, qui, *« cette fois »*, se promettent de ne pas laisser passer l'occasion.

Mis en vente l'an dernier au prix de 182 francs, le titre France télécom valait 368,5 francs vendredi, après avoir fait preuve d'une grande résistance lors de la tempête boursière de cet automne. Explication de ce miracle, selon M. Bon : *« France Télécom est très peu exposée aux marchés asiatiques, absente de Russie, absente du Brésil, et l'essentiel des 15 milliards de francs que nous réalisons hors de France l'est dans la zone euro. Par ailleurs, notre marché, celui des télécoms, est protégé contre un éventuel ralentissement de la croissance. »* Peu importe que sur certains marchés, l'absence de l'opérateur français soit plus la conséquence de candidatures ratées que de véritables choix !

Aux côtés de M. Bon se trouvait, dimanche, pour la première fois depuis son arrivée fin août au sein du groupe, Jean-Louis Vinciguerra, ancien directeur financier de Pechiney passé par le groupe bancaire britannique Barclays. Directeur exécutif des ressources humaines et financières, ce dernier a détaillé l'opération, qui se compose de trois volets : une offre réservée au personnel, un placement global auprès des institutionnels, et une *« offre à prix ouvert »* destinée aux particuliers. Parallèlement intervient une augmentation de capital par le biais d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions et d'une émission d'obligations convertibles.

Ouverte le 9 novembre, la mise en vente de 32 millions d'actions au public est conduite par la BNP, chef de file. Elle se terminera le 26 novembre mais le prix définitif de la vente ne sera connu que le 28, tandis que Bercy fera connaître les règles d'allocation le 30. Le prix, a précisé M. Vinciguerra, sera *« inférieur ou égal au prix du placement global destiné aux investisseurs institutionnels, moins une réduction de 10 francs et donc, en tout état de cause, inférieur d'au moins 10 francs au dernier cours de l'action à la Bourse de Paris »*.

Anne-Marie Rocco

Yahoo ! veut devenir incontournable pour les utilisateurs d'Internet

Le site de cette société californienne est le plus visité au monde

Créée en 1995, en Californie, Yahoo ! est l'une des principales portes d'entrée sur le réseau Internet. Plus de 40 millions d'internautes la franchissent chaque mois. Ce succès attire les spéculateurs : l'entreprise vaut en Bourse 77 milliards de francs. Présente dans quinze pays, Yahoo ! cherche, comme ses concurrents (AOL, Microsoft...), à attirer sur ses pages Internet les budgets publicitaires des entreprises.

SANTA CLARA (Californie)
de notre envoyée spéciale

La vague Yahoo ! déferle. Cette entreprise américaine, dont le site Internet est le plus visité au monde – 40 millions de visiteurs par mois –, est devenue en quelques mois un des principaux acteurs du « e-business », c'est-à-dire de toute l'offre de services qui gravite autour de la Toile.

Fondée en 1995 dans la Silicon Valley, en Californie, Yahoo ! est principalement connue en France pour son moteur de recherche, qui aide à surfer sur le Web. L'entreprise a désormais des filiales dans quinze pays. Dernières implantations en date : la Chine, en mai 1998, et l'Espagne, en juin, cette dernière étant également destinée à servir l'Amérique latine. En Europe, la société a annoncé, lundi 2 novembre, un partenariat avec la Fnac pour permettre aux internautes d'acheter des livres et des disques. Mercredi 4 novembre, elle rendait publique une alliance avec BT (ex-British Telecom) pour offrir un nouveau service d'accès à Internet, Yahoo click. L'entreprise n'hésite pas à proposer désormais une multitude de services personnalisés dès l'arrivée sur son site : les Américains, adeptes de noms imagés, désignent cette offre sous le nom de « portal » (portail en français).

Le nombre d'internautes dans le monde, estimé par le cabinet IDC à une centaine de millions de personnes en 1998, devrait tripler d'ici à 2002. Face à cet impressionnant marché potentiel, la stratégie de Yahoo ! est simple : devenir le partenaire auquel l'usager pense pour mieux utiliser le Web. Yahoo ! n'est pas seul à poursuivre cet objectif. Une dizaine de sociétés au monde, parmi lesquelles America Online (AOL), Lycos, Excite, MSN (filiale de Microsoft), poursuivent la même stratégie.

Ces entreprises avaient à l'origine des métiers différents. Certaines offraient des « services en ligne », d'autres des accès à Internet, d'autres encore des prestations de « moteurs de recherche » *(voir ci-contre)*. Leurs différences s'estompent car toutes élargissent leur métier d'origine pour tenter de devenir, pour l'internaute, la référence pour l'accès à l'information sur le Web.

BATAILLE PUBLICITAIRE

Toutes ces entreprises se disputent la même manne : les budgets publicitaires que les entreprises sont prêtes à allouer au média Internet. Les plus gros annonceurs au monde sont actuellement IBM, Hewlett Packard et Walt Disney. Le marché publicitaire d'Internet, estimé par le cabinet Forrester à 1,5 milliard de dollars (plus de 8 milliards de francs) en 1998, devrait être multiplié par dix d'ici à l'an 2002. La totalité du chiffre d'affaires de Yahoo ! provient de recettes publicitaires réalisées sur ses « pages » : comme pour la presse écrite, celles-ci ont leur tarif, les emplacements les plus chers correspondant à la zone supérieure de l'écran et à la colonne de droite.

La bataille publicitaire sera rude : d'ici à 2002, selon Forrester, les annonces ne se feront plus sur les « portails », mais, dans 70 % des cas, sur des sites Internets ciblés, comme ceux de journaux ou de magazines... Selon les experts, il n'y a de place que pour quatre ou cinq portails d'accès à Internet. AOL, Yahoo ! et Microsoft semblent bien placés pour faire partie des vainqueurs. *« AOL et Microsoft sont ceux qui nous causent le plus de soucis »*, confirme Karen Edwards, vice-président de Yahoo !, chargée du marketing.

Le patron de Microsoft, Bill Gates, avait avoué en 1995 avoir *« raté le train »* d'Internet. Après plusieurs erreurs tactiques, son entreprise vient de relancer en grande pompe, début octobre, son serveur MSN. com (Microsoft Network), qui concurrence directement les services proposés par Yahoo !. Une implantation dans une vingtaine de pays est annoncée. *« La bataille directe entre Microsoft et Yahoo est lancée »*, annonce Clif Condon, directeur de recherches chez Forrester. D'où la course effrénée de Yahoo ! à la taille mondiale pour tenir le choc dans les prochains mois.

L'enjeu consiste maintenant pour ces acteurs à attirer le plus de « trafic », donc d'internautes, pour mettre en avant leurs scores d'audience face aux annonceurs. Yahoo !, AOL et les autres étendent leurs services. Pour augmenter la fréquence et la durée de visite des utilisateurs, Yahoo ! propose des services thématiques (finance, Bourse, annuaires...). Dans cette course à l'innovation et pour grandir plus vite, Yahoo ! achète des entreprises. Dernière acquisition en date, en octobre, Yoyodine, spécialiste de la gestion de base de données. Yahoo !, comme ses concurrents, entend en effet devenir un acteur du marketing direct. Vingt-cinq millions d'Américains sont dans son fichier depuis cette année et recoivent, lorsqu'ils se connectent, une publicité ciblée en fonction de leur âge ou de leur résidence. Depuis le 26 octobre, Yahoo ! France se constitue un tel fichier en proposant un service nécessitant une inscription.

Les dernières statistiques publiées par Mediametrix donnent Yahoo ! et AOL au coude à coude en nombre d'utilisateurs aux Etats-Unis. AOL serait le portail préféré des internautes qui surfent à leur domicile, Yahoo ! le favori de ceux qui naviguent sur leur lieu de travail. L'entreprise a maintenant deux grands projets : participer au développement du commerce électronique et rendre Yahoo ! accessible à partir d'un écran de téléphone mobile ou d'un *pager*.

PLACEMENT SPÉCULATIF

Au-delà des services proposés, le marketing est au coeur de la stratégie. Les portails doivent être des marques attractives. Yahoo ! multiplie les partenariats – avec le glacier des teenagers Ben & Jerry's, l'équipe de baseball d'Oakland... – pour entretenir une image « jeune et décalée ». Elle est devenue, en 1998, une des rares entreprises rentables du « e-business » et a les faveurs du marché boursier. Le cours de l'action, qui a doublé ces deux derniers mois, est devenu un pur placement spéculatif. Tim Koogle, le PDG de l'entreprise, a cherché à calmer le jeu, fin septembre, en annonçant que la croissance du groupe ne pourrait pas continuer à ce rythme. Le cours a fléchi pendant quelques jours avant de flamber à nouveau, après l'annonce de bons résultats au troisième trimestre (90 millions de francs de bénéfices). Vendredi 6 novembre, il a atteint son plus haut niveau historique, à 154 dollars, alors que le bénéfice par action pour le troisième trimestre n'est que de 15 cents ! Comme si Yahoo ! concentrait tous les espoirs que les financiers portent à Internet.

Laure Belot

Les acteurs du Web

● **Les prestataires d'accès** : ils permettent au détenteur d'un ordinateur de se connecter sur Internet (Wanadoo, Cegetel...)

● **Les moteurs de recherche** : ils aident à faire le tri dans la multitude de sites Internet. Yahoo ! revendique le titre d'annuaire de recherche car l'indexation des sites est réalisée par des salariés de l'entreprise. Les autres (Alta Vista...) proposent une indexation automatique par mots-clés.

● **Les prestataires de services en ligne** : ils proposent l'accès à des sites d'information qui leur sont spécifiques (America Online, CompuServe...)

● **Les portails** : cette nouvelle appellation désigne les entreprises qui veulent devenir la porte d'accès incontournable au Web, en proposant, en plus, des services thématiques (finances, annuaire) et personnalisés (courrier électronique...). On y retrouve AOL, Yahoo !, Infoseek...

La nouvelle élue de la Silicon Valley

SANTA CLARA (Californie)
de notre envoyée spéciale

Canapés violets et jaunes tout droit sortis d'une bande dessinée, photos des dernières fêtes nocturnes aux murs, multiples paquets de chewing-gum et de bonbons en distribution gratuite sur le comptoir... Le hall d'entrée de Yahoo !, à Santa Clara en Californie, ressemble plus à une salle d'association estudiantine qu'à l'accueil d'un groupe dont la capitalisation boursière dépasse désormais 14 milliards de dollars (77 milliards de francs). L'entreprise est située dans un lotissement de bâtiments à deux étages qui regroupe une dizaine de mini-entreprises, toutes candidates au rêve américain entretenu par la réputation mythique de la Silicon Valley.

Après Intel, Sun Microsystems et Netscape, entre autres, Yahoo !, créé il y a tout juste trois ans, est la dernière *success story* de la vallée californienne. Son chiffre d'affaires atteint 125 millions de dollars sur les trois premiers trimestres de 1998, soit déjà le double du chiffre de toute l'année 1997. Ses effectifs, multipliés par deux cette année, atteignent 600 salariés dans le monde, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas trente ans.

L'histoire de l'entreprise est déjà entrée dans la légende : en 1994, Jerry Yang et David Filo, deux thésards en électricité de l'université de Stanford, passent leur temps libre à « surfer » sur le Web. Par amusement, ils constituent la liste de leurs sites préférés et diffusent le document sur le réseau Internet *via* l'université. Le guide, intitulé *« Jerry's guide to the world wide web »*, crée un embouteillage monstre sur le serveur de Stanford. La demande existe. Les internautes ont besoin d'aide pour naviguer dans le dédale des sites existants. L'activité phare de Yahoo ! est trouvée.

Quelques mois plus tard, la thèse abandonnée, les deux compères, aidés par Sequoia Capital, une société de capital-risque, créent l'entreprise, dont les initiales signifient *« yet another hierarchical officious oracle »*, une blague d'informaticiens difficilement traduisible.

UN PDG VENU DU CAPITAL-RISQUE

Depuis, nos deux scientifiques ont été habilement conseillés. Jeunes (Jerry Yang a vingt-neuf ans et David Filo trente-deux ans), plutôt inexpérimentés côté finance, ils cherchent, dès août 1995, un dirigeant qui pourrait soutenir la croissance du groupe. Le choix se porte sur Timothy Andrew Koogle, *alias* TK, un vétéran de quarante-sept ans qui a passé la majeure partie de sa carrière dans l'activité de capital-risque chez Motorola. Un an après, Yahoo ! est introduit en Bourse. TK a désormais le titre de président directeur général, devant les deux fondateurs devenus *« chefs Yahoo ! »*. A ce triumvirat s'est joint Jeff Mallett, trente-quatre ans, directeur général.

Dans cette activité hautement concurrentielle, l'atout majeur demeure la rapidité. Le principal défi pour Yahoo ! est de rester agile et à l'affût du marché, malgré la croissance exponentielle de ses effectifs. L'entreprise cherche à instaurer un management souple : *« Nous privilégions des groupes de prise de décision de petite taille »*, confirme Karen Edwards, vice-président du marketing. Pour rester flexible, le nombre de niveaux hiérarchiques demeure faible (moins de cinq). Afin de faciliter la communication dans l'entreprise, les bureaux fermés n'existent pas : tous les employés travaillent dans des « box » de 4 mètres carrés... même le PDG.

L. Be.

La Cour de justice de Luxembourg développe sa jurisprudence sociale

Un séminaire a fait le point sur ses arrêts

LA COUR de justice des communautés européennes (CJCE), qui siège à Luxembourg, joue un rôle de plus en plus important dans la vie des entreprises et des citoyens. Un signe parmi d'autres : en France, certains arrêts de la chambre sociale de la Cour de cassation (Cnavts/Thibault du 16 juillet 1998) sont désormais uniquement fondés sur sa jurisprudence. La CJCE a une triple fonction : elle arbitre les contentieux entre les différentes institutions communautaires, elle est la garante de la légalité des décisions communautaires et elle interprète le droit communautaire à la demande des juges nationaux.

EXPERTISE

Un séminaire organisé en octobre par l'Institut européen des juristes en droit social que préside l'avocat Jacques Brouillet (cabinet Fidal) a permis de faire le point sur la jurisprudence sociale de la CJCE. Celle-ci a rendu 80 arrêts dans le domaine social depuis début 1997. Comme l'a expliqué Sean van Raepenbusch, juriste référendaire à la CJCE, deux domaines fournissent l'essentiel de la jurisprudence : l'égalité de traitement entre hommes et femmes et la libre circulation des personnes.

Concernant la discrimination positive dont pourraient bénéficier les femmes, la CJCE a légitimé une disposition du statut des fonctionnaires d'un Land allemand qui, à égalité d'aptitude, accordait la priorité aux femmes lorsque celles-ci sont en nombre inférieur au niveau concerné *« à moins que des motifs tenant à la personne d'un candidat ne fassent pencher la balance en sa faveur »*. Il n'y a donc pas automaticité (arrêt Marshall du 11 novembre 1997). En revanche, deux ans auparavant (arrêt Kalanke du 17 octobre 1995), la CJCE s'était opposée à la ville de Brême, qui garantissait une *« priorité absolue et inconditionnelle aux femmes »*.

A l'heure où les Français débattent du PACS, certains arrêts de la CJCE méritent une considération particulière. La cour a ainsi donné tort à une employée des chemins de fer britanniques (arrêt Grant du 17 février 1998), qui se plaignait de ne pas pouvoir faire bénéficier sa partenaire de la réduction accordée au conjoint. Pour la cour, la discrimination n'était pas de nature sexiste : un employé aurait eu le même problème avec son conjoint.

Les arrêts concernant la libre circulation des personnes sont fondamentaux. Selon M. van Raepenbusch, *« la cour use de la méthode d'interprétation téléologique et veille à ce que, par suite de l'exercice de leur droit à la libre circulation, les travailleurs et les membres de leur famille ne puissent pas perdre des avantages de sécurité sociale que leur assure la législation d'un Etat membre »*. C'est au nom de la libre circulation que la CJCE a rendu le 28 avril 1998 deux arrêts déjà célèbres : les arrêts Decker et Kholl. La Cour a déclaré que M. Decker, citoyen luxembourgeois, pouvait se faire rembourser par sa caisse de maladie la paire de lunettes achetée en Belgique à partir de l'ordonnance d'un médecin luxembourgeois. De même, elle a estimé que M. Kholl, également luxembourgeois, pouvait se faire rembourser par sa caisse le traitement orthodontique que sa fille mineure suivait à Trèves, en Allemagne.

LIBRE CIRCULATION

La CJCE a provoqué une belle panique chez tous les gestionnaires d'organismes sociaux. Au nom de la libre circulation des marchandises, la cour a estimé qu'un Etat ne pouvait pas contraindre ses ressortissants à acheter des lunettes dans un autre Etat sauf à invoquer un *« risque d'atteinte grave à l'équilibre financier du système de sécurité sociale »*, ce qui n'était pas le cas puisque le remboursement était forfaitaire. M. Kholl, au nom de la libre prestation de services, a obtenu gain de cause après que la cour eut établi que la réglementation litigieuse n'était pas *« indispensable au maintien d'une capacité de soins ou d'une compétence médicale essentielle sur le territoire national »*.

Toujours au nom de la libre circulation, la cour interdit à un organisme public d'un Etat membre d'opérer, à l'occasion du recrutement de personnel, une distinction fondée sur les activités antérieures *« selon que ces activités ont été exercées dans le service public de ce même Etat ou dans celui d'un autre Etat membre »* (arrêt Ingetrant-Scholz du 23 février 1994) a expliqué M. van Raepenbusch. Selon lui, *« compte tenu des impératifs du marché intérieur, il n'est pas exclu que la cour défende, dans l'avenir, plus systématiquement, l'idée d'une équivalence des situations, notamment dans le domaine de la sécurité sociale »*. Ainsi, dans un très récent arrêt (Commission/France du 24 septembre 1998), la cour a jugé nulle la condition de résidence imposée par une convention collective pour l'octroi de points gratuits de retraite complémentaire en faveur de salariés mis en préretraite. Cet avantage n'étant pas accordé aux salariés frontaliers résidant en Belgique, la cour a jugé ce principe discriminatoire.

Frédéric Lemaître

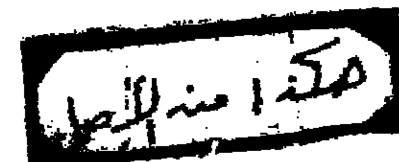
★ Les arrêts de la CJCE sont disponibles sur Internet. Composer http : //curia. eu. int/fr/index. htm

La BNP réaffirme son intérêt pour le Crédit lyonnais

LES PROPOS tenus le 2 novembre par Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, indiquant qu'il ne voulait ni de la BNP ni de la Société générale dans le groupe de ses actionnaires partenaires n'ont pas découragé la BNP. La banque dirigée par Michel Pébereau souhaite prendre 10 % du capital du Crédit lyonnais, dont la privatisation sera lancée au premier semestre 1999, selon le quotidien *La Tribune* du lundi 9 novembre, qui cite une source proche de la direction de la BNP.
L'établissement se dit prêt à prendre des participations croisées et explique qu'il peut développer des partenariats avec le Crédit lyonnais, notamment sur des activités de leasing, factoring et gestion. Les discussions promettent d'être animées, car la BNP doit convaincre son actionnaire AXA, acteur-clé du schéma, puisque l'assureur est aussi actionnaire de Paribas, et farouche ennemi d'Allianz, l'un des prétendants.

EDF candidat au rachat de London Electricity

EDF AVAIT jusqu'au lundi 9 novembre pour déposer une proposition de rachat de London Electricity, la compagnie qui fournit le courant à plus de 2 millions de Londoniens. En concurrence avec British Energy, l'électricien français est l'un des principaux candidats à l'acquisition de cette firme appartenant à l'américain Entergy depuis février 1997. La transaction approcherait les 2 milliards de livres (18,6 milliards de francs). Parmi les autres groupes intéressés figurent l'allemand RWE, le britannique National Power et Singapore Power.
Ce désengagement intervient après la décision, au mois d'août, d'Entergy de renoncer à son développement international pour se concentrer sur son marché domestique aux Etats-Unis.



Cour de justice
mbourg développe
sprudence sociale
ire a fait le point sur ses arrêts

Pour réserver vos actions France Télécom, il n'y a pas plus simple.



Vous pouvez acheter vos actions en les réservant dès aujourd'hui avec le bon de réservation ci-joint.



au moins **10 F** de réduction

En tant que particulier, vous bénéficiez d'une réduction sur le cours de l'action.



En réservant, vous êtes sûr d'être mieux servi.



Vous avez la possibilité de rejoindre le Club d'actionnaires de France Télécom.

Pour réserver, vous pouvez aussi contacter votre banque, votre Caisse d'Epargne, La Poste, le Trésor public ou une société de bourse.

Renseignez-vous en appelant le

10 10*

appel gratuit 24h sur 24



*Ou le 0 800 05 10 10 (appel gratuit) ou par Minitel 3614 code 1010 FT (0,12 F la connexion puis 0,37 F la minute en France Métropolitaine) ou sur Internet http://www.1010.francetelecom.fr

Un document de référence enregistré et une note d'opération préliminaire visée par la COB sont disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.

France Télécom en 6 points clés !

France Télécom est une entreprise rentable et bénéficiaire dans un secteur en pleine croissance avec :

1. un réseau téléphonique entièrement numérisé, parmi les plus modernes au monde,
2. une présence dans plus de 50 pays et une offre mondiale de services avec Global One,
3. une position d'opérateur majeur en Europe avec son partenaire Deutsche Telekom,
4. une position de leader en France sur les marchés en pleine expansion des mobiles et de l'Internet,
5. une qualité de produits et de services reconnus, des tarifs compétitifs,
6. un fort potentiel d'innovation.

Achetez vos actions France Télécom en les réservant dès maintenant !

La nouvelle ouverture du capital de France Télécom est une opération de grande envergure, chacun d'entre vous peut devenir actionnaire. Si vous souhaitez acheter des actions dans le cadre de la procédure d'Offre à Prix Ouvert, vous pouvez le faire dès aujourd'hui en utilisant ce bon de réservation.

EN RÉSERVANT, VOUS ÊTES SÛR D'ÊTRE MIEUX SERVI.

La réservation vous garantit, une nouvelle fois, dans la limite de 30 000 F, soit d'obtenir le nombre d'actions correspondant au montant demandé, soit d'être au moins deux fois mieux servi que si vous n'aviez pas réservé.

- **Pour acheter des actions, c'est simple.** Il vous suffit de remplir le bon de réservation d'actions ci-joint et de le faire parvenir à votre intermédiaire financier (banque, Caisse d'Epargne, La Poste, Trésor public, société de bourse).
- **Vous n'aurez plus à intervenir.** Votre réservation sera automatiquement transformée en ordre d'achat. Si vous changez d'avis, vous pouvez annuler cette réservation, sans frais, en prenant contact avec votre intermédiaire financier au plus tard avant la fin du 1er jour de bourse de l'Offre à Prix Ouvert.
- **Votre compte ne sera débité** qu'au moment où vous deviendrez effectivement propriétaire des actions, soit approximativement quatre semaines après le début de la réservation.
- **Et bien sûr, vous bénéficiez aussi des avantages réservés aux particuliers :**
  – la gratuité des frais de garde de vos actions pendant 18 mois,
  – une réduction minimale sur le dernier cours de clôture de l'action connu lors de la fixation du prix de l'Offre à Prix Ouvert,
  – une action gratuite pour 10 actions achetées (dans la limite de 30 000 F), si vous en avez obtenu au moins 10 au cours de cette opération et si vous les gardez au moins 18 mois,
  – la possibilité de bénéficier des avantages du Club des actionnaires de France Télécom si vous possédez au moins 10 actions.

Date limite de réservation : lundi 23 novembre 1998 inclus.
Pour bénéficier de la garantie d'être mieux servi :
1. Glissez votre bon rempli et signé dans une enveloppe. **2. Très important :** n'oubliez pas d'y joindre un R.I.B., un R.I.P. ou un R.I.C.E.
3. Faites parvenir le tout avant le 23 novembre 1998 minuit directement à votre intermédiaire financier par dépôt, ou par envoi dans une enveloppe timbrée postée au plus tard le vendredi 20 novembre minuit (le cachet de La Poste faisant foi).

Ouverture du capital de France Télécom

BON DE RÉSERVATION D'ACTIONS

JE RÉSERVE

Nom ____________ Prénom ____________
Adresse ____________
Code Postal ________ Ville ____________ Tél. ________

Je donne ordre à l'intermédiaire financier, désigné sur le relevé que je joins, de réserver et d'acheter des actions France Télécom pour un montant de : [ ] **francs (minimum autorisé : 1 000 F). Le montant de la réservation doit être un multiple de 200 F.**

Je l'autorise à prélever sur mon compte bancaire ou postal le montant indiqué et je joins à cet envoi un R.I.B. (relevé d'identité bancaire) ou un R.I.P. (relevé d'identité postal) ou un R.I.C.E. (relevé d'identité Caisse d'Epargne) du compte qui sera débité. J'ai bien noté que, pour que mes actions soient éligibles au Plan d'Epargne en Actions, un formulaire détaillé de réservation doit également être rempli auprès d'un intermédiaire financier. Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions de réservation au verso et je m'engage sur l'honneur à les respecter.

Date: __/__/__ Signature :

France Telecom

Offre à Prix Ouvert des actions France Télécom

L'Offre à Prix Ouvert s'inscrit dans le cadre du transfert au secteur privé d'une participation minoritaire de l'Etat au capital de France Télécom, décidée par le décret n° 97-13 du 13 janvier 1997 et annoncée par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. L'Offre à Prix Ouvert portera sur des actions, entièrement libérées, cotées au premier marché, règlement mensuel, de la Bourse de Paris.

Résumé du document de référence

Renseignements de caractère général

Dénomination : France Télécom.

Siège social : 6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15.

Forme juridique

Depuis le 31 décembre 1996, France Télécom, transformée en société anonyme à conseil d'administration en application de la loi du 26 juillet 1996 (la "Loi France Télécom"), est soumise aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, sous réserve des textes spécifiques la régissant.

Capital social au 1er septembre 1998

Le capital social initial est de 25 milliards de francs, divisé en 1 milliard d'actions d'une valeur nominale de 25 francs chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. 75 % des actions composant le capital sont détenues par l'Etat, 22,5 % par le public et 2,5 % par le personnel.

Franchissement de seuils

Toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions ou de droits de vote correspondant à 0,5 % du capital ou des droits de vote de la Société, est tenue de déclarer à la Société le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès au capital qu'elle possède.

Activité de France Télécom

Environnement réglementaire

Depuis le 1er janvier 1998, le marché des télécommunications est ouvert à la concurrence. France Télécom est soumise au code des postes et télécommunications, modifié par la loi du 26 juillet 1996 de réglementation des télécommunications (la "LRT"), qui a mis en place le cadre nécessaire à l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence. Par ailleurs, France Télécom est soumise aux dispositions du droit européen. La LRT garantit la fourniture d'un service universel et a créé une autorité de régulation indépendante, l'Autorité de Régulation des Télécommunications. La LRT prévoit aussi que les opérateurs de réseau, dont France Télécom, doivent faire droit dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires aux demandes d'interconnexion des autres opérateurs. La LRT impose à France Télécom d'éliminer le déséquilibre résultant de la structure actuelle des tarifs téléphoniques du service universel avant le 31 décembre 2000 et désigne France Télécom comme le seul opérateur public chargé du service universel. La politique tarifaire de France Télécom est soumise, pour les services compris dans le service universel, à une convention tarifaire pluriannuelle avec l'Etat et à une approbation ministérielle. Le 7 novembre 1997, France Télécom et l'Etat ont signé une convention pluriannuelle pour les années 1997-2000 qui prévoit une baisse des tarifs d'au moins 9 % par an en moyenne, en francs constants, sur la période 1997-1998, et d'au moins 4,5 % par an en moyenne sur la période 1999-2000. France Télécom est impliquée dans plusieurs procédures judiciaires dans le cadre de la marche ordinaire de ses affaires, notamment en matière de droit de la concurrence français et européen. Les charges qui pourraient résulter de ces procédures font l'objet de provisions quand elles sont probables et qu'elles peuvent être soit quantifiées, soit estimées à l'intérieur d'une fourchette raisonnable.

Description de l'activité

France Télécom est le premier fournisseur de services de télécommunications en France et l'un des principaux groupes mondiaux de télécommunications en terme de chiffre d'affaires. Au 31 décembre 1997, France Télécom employait 169 873 personnes et comptait 600 points de vente dans toute la France.

Services de téléphonie fixe

Les services de téléphonie fixe constituent la principale activité de France Télécom et représentent quatre sources principales de chiffre d'affaires : (i) les frais d'abonnement et de raccordement, (ii) les communications nationales (locales et interurbaines); (iii) les services téléphoniques internationaux, (iv) les publiphones et les services de cartes téléphoniques. Avec 33,7 millions de lignes téléphoniques, dont plus de 2,1 millions de canaux RNIS au 31 décembre 1997, le réseau de téléphonie fixe de France Télécom figure parmi les réseaux les plus importants et les plus perfectionnés au monde.

Services de télécommunications mobiles

France Télécom est le premier fournisseur de télécommunications mobiles en France. Son réseau numérique Itineris à la norme GSM 900 représentait à la fin 1997 53,3 % du marché numérique français (source : ART) avec 3 millions d'abonnés. La Société fournit également des services de radiomessagerie, Tatoo et Expresso, qui représentaient environ 70 % du marché français sur la base des ventes réalisées en 1997. France Télécom est par ailleurs présente à l'étranger en tant qu'exploitant de réseaux de télécommunications mobiles et comme prestataire de services mobiles.

Liaisons louées et services de transmission de données

France Télécom est le principal fournisseur de liaisons louées en France, avec environ 292 000 lignes louées fin 1997 et a été pionnier dans le domaine des services en ligne, avec ses services de vidéotex Minitel/Télétel qui demeurent les services de cette catégorie les plus utilisés dans le monde sur la base du trafic 1997. Enfin, le réseau Transpac de France Télécom est le service de transmission de données à commutation par paquets le plus important au monde.

Vente et location d'équipements

Bien qu'elle ne fabrique pas de matériel, la Société a une activité de location et de vente de matériel de télécommunications sous sa marque avec, par exemple, 1,13 million de téléphones vendus en 1997.

Services d'information

Outre la consultation des annuaires téléphoniques (vente d'annuaires, publicité et vente de listes de publipostage), France Télécom est l'opérateur de service vidéotex le plus important du monde, Télétel, ainsi que d'un service important d'audiotex, Audiotel. Par ailleurs, France Télécom propose le service d'accès et le fournisseur de services Internet Wanadoo qui disposait d'une part de marché d'environ 20-25 % sur le marché grand public à la fin 1997, ainsi que le service Minitelnet, qui permet à l'ensemble des utilisateurs du Minitel d'accéder au service de courrier électronique d'Internet.

Services de diffusion et de télévision par câble

Grâce à sa filiale TDF (Télédiffusion de France), France Télécom est le leader européen des activités de télédiffusion. En outre, la Société est l'un des principaux opérateurs de réseaux câblés en France, détient des participations dans plusieurs grands opérateurs de systèmes indépendants et est également un prestataire international de services de transmission audiovisuelle de premier plan.

Investissements internationaux

France Télécom a participé à la création de Global One avec Deutsche Telekom et l'américain Sprint. Global One offre une gamme complète de services de télécommunications internationales "sans couture". France Télécom a pris plusieurs participations importantes au capital d'autres opérateurs de télécommunications fixes ou mobiles. Les investissements internationaux de France Télécom atteignaient environ 27 milliards de francs à la fin 1997.

Réseaux

France Télécom, cinquième opérateur mondial de réseaux internationaux en terme de volume de trafic (source : rapport d'activité des opérateurs – exercice 1997), a développé l'un des réseaux les plus avancés au monde par sa technique et sa fiabilité. France Télécom a également acquis une grande expérience dans le domaine des réseaux intelligents et propose à ses clients de nombreuses applications, telles que des services par carte, des numéros verts et des réseaux privés virtuels.

Evolution récente

Le rééquilibrage de la structure tarifaire de France Télécom, l'introduction de nouveaux services et le renforcement du développement international poursuivis en 1997 ont eu un certain nombre d'effets directs sur la situation financière ainsi que sur les résultats de France Télécom pour l'exercice clos le 31 décembre 1997.

En milliards de francs	*1995*	*1996*	*1997*
Chiffre d'affaires consolidé	147,8	151,3	156,7
Résultat opérationnel courant	29,6	30,3	26,4
Résultat net, part du Groupe	9,2	2,1	14,9
Résultat net, hors éléments spécifiques (liés au changement de statut)	14,0	14,5	14,9

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net consolidé de France Télécom a augmenté de 3,6 % par rapport à 1996 pour atteindre 156 731 millions de francs au 31 décembre 1997. Il se répartit entre les différentes activités de France Télécom de la façon suivante :

En millions de francs et en pourcentage		
Services de téléphonie fixe	100 049	63,8 %
Services de télécommunications mobiles	17 073	10,9 %
Liaisons louées et services de transmission de données	12 951	8,3 %
Vente et location d'équipements	7 905	5,0 %
Services d'information	7 103	4,5 %
Services de distribution par câble et de télédiffusion	7 160	4,6 %
Autres produits	4 490	2,9 %
Total	**156 731**	**100 %**

La tendance observée depuis 1994 sur la répartition du chiffre d'affaires entre les différents produits et sur le recul de la téléphonie fixe, dont la part diminue au profit des services de télécommunications mobiles, s'est accélérée en 1997. La progression du trafic global du téléphone fixe et mobile s'est accélérée en 1997 et a atteint 6,6 % (4,7 % en 1996), conformément aux prévisions de France Télécom. Cette accélération devrait se poursuivre en 1998. Le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe a diminué de 2,2 % entre 1996 et 1997 sous l'effet des baisses tarifaires intervenues en mars et octobre 1997. L'effet de ces baisses a été partiellement compensé par une hausse du trafic total de la téléphonie fixe de 6,4 % et, dans une moindre mesure, par la hausse des tarifs d'abonnement. France Télécom avait effectué au 31 décembre 1997 toutes les baisses de tarifs prévues par la convention tarifaire pluriannuelle pour 1997 et 1998. L'essor du chiffre d'affaires des services de télécommunications mobiles a largement compensé la baisse dans le domaine de la téléphonie fixe. Le nombre d'abonnés Itineris qui a plus que doublé entre 1996 et 1997 et la montée en puissance des réseaux mobiles à l'étranger expliquent notamment l'augmentation de 52 % du chiffre d'affaires. France Télécom s'attend à une poursuite de la croissance du parc d'abonnés en 1998. En 1997, France Télécom a renforcé sa présence à l'étranger. Le chiffre d'affaires global des activités réalisées hors de France a plus que doublé par rapport à 1996 et s'est élevé à 9,6 milliards de francs.

Coûts

Les frais de personnel représentent le poste de charges le plus important de France Télécom, soit 34,3 % du total des charges opérationnelles (hors éléments spécifiques et non récurrents) en 1997 contre 36,1 % en 1996. L'augmentation de la masse salariale (2,2 % en 1996, 4,5 % en 1997) s'explique notamment par (i) l'augmentation des salaires liée à l'ancienneté du personnel et aux mesures générales concernant la fonction publique, (ii) la mise en place d'un nouvel accord d'intéressement, (iii) l'augmentation, principalement en 1997, des moyens d'accompagnement de la mobilité du personnel et (iv) la croissance des activités internationales, notamment de Global One. Ces éléments ont plus que compensé les effets des départs en congés de fin de carrière. L'amortissement des immobilisations représente 23,8 % des charges opérationnelles (hors éléments spécifiques et non récurrents) en 1997 contre 26,3 % en 1996. La diminution de la valeur nette comptable des actifs immobilisés résultant du réexamen de leur valeur d'inventaire en 1996, suite au changement de statut, a contribué en 1997 à la baisse de la dotation aux amortissements à hauteur de 3,9 milliards de francs. L'endettement net de France Télécom (correspondant aux emprunts à court et long terme, moins les liquidités) s'est élevé à 101 milliards de francs au 31 décembre 1997 contre 69,1 milliards de francs en 1996 (hors contribution exceptionnelle due à l'Etat au titre du régime de retraite des fonctionnaires) et 84,8 milliards de francs en 1995. La croissance du niveau de l'endettement net par rapport à 1996 s'explique principalement par le financement de la contribution exceptionnelle de 37,5 milliards de francs, due à l'Etat au titre des pensions de retraite des fonctionnaires, et entièrement versée au 31 décembre 1997. Hormis cet élément ponctuel et sauf opportunités de croissance externe significatives, France Télécom entend poursuivre son programme de réduction de la dette.

Stratégie et perspectives d'avenir

Afin de préserver sa position de premier rang sur le marché des services de télécommunications au moment où la libéralisation et les progrès technologiques entraînent une mutation rapide du secteur en France et à l'étranger, France Télécom s'est assigné quatre priorités stratégiques pour les années à venir.

Développer l'utilisation du réseau et les services proposés

L'ouverture du marché à la concurrence et le développement de nouveaux usages du téléphone fixe devraient stimuler la croissance du trafic en 1998. France Télécom anticipe ainsi, pour 1998, une croissance du volume du trafic total en France (mobiles et fixes) de l'ordre de 9 %. France Télécom entend compenser la pression sur son chiffre d'affaires due aux réductions de tarifs généralisées et à la concurrence accrue par la mise en place de nouveaux services et d'un certain nombre de mesures destinées à encourager une augmentation du taux d'utilisation des réseaux de téléphonie fixe existants. France Télécom s'est assigné comme premier objectif stratégique de maintenir sa position de leader dans les services de télécommunications mobiles en France et de devenir l'un des tout premiers acteurs internationaux. A cet effet, France Télécom continuera à améliorer la couverture et la qualité du réseau Itineris sous norme GSM 900 et à développer de nouveaux services et de nouvelles options tarifaires afin de mieux personnaliser son offre, et ainsi contribuer à l'augmentation du nombre d'abonnés. France Télécom entend également développer la technologie GSM 1800 pour s'affranchir de la saturation des fréquences GSM 900 mais aussi pour proposer des services utilisant ces mêmes fréquences, en France et à l'étranger. France Télécom entend demeurer l'un des principaux fournisseurs d'accès et de services Internet en France. Le succès remporté par Télétel devrait contribuer à accroître le taux d'utilisation de Wanadoo qui offre aux clients un accès combiné Internet et Minitel. France Télécom continuera également de développer la rapidité d'accès à Internet par le biais de son réseau câblé.

Renforcer la compétitivité

Dans le contexte d'une concurrence accrue, l'objectif de France Télécom est de renforcer sa propre compétitivité sur chaque segment du marché. France Télécom estime ainsi que la politique de rééquilibrage tarifaire amorcée en 1993 et accélérée en 1996 et en 1997 a déjà permis de rendre les tarifs plus proches des coûts sous-jacents et de ceux en vigueur sur les marchés européens les plus concurrentiels. Le taux élevé de satisfaction de la clientèle et l'excellente image de marque dont bénéficie France Télécom, notamment en raison de la haute technicité de son réseau et de la grande qualité de ses services, constituent des atouts concurrentiels que la Société continuera à développer. France Télécom s'attachera en particulier à renforcer encore plus ses relations avec les entreprises, ces dernières étant généralement la première cible de ses concurrents en leur offrant des gammes de produits complètes, des options tarifaires modulées et des systèmes de facturation adaptés.

Accroître la productivité

La Société estime que les mesures prises au cours des dernières années en vue de rationaliser son organisation (notamment par la réduction du nombre total d'unités opérationnelles), et en vue d'une plus grande responsabilisation, constituent la base de gains de productivité significatifs. France Télécom continue à rechercher de nouveaux gains de productivité grâce aux mesures concernant son personnel (congés de fin de carrière, redéploiement du personnel et recrutement de personnel plus jeune), et grâce à des programmes de contrôle des coûts et à l'amélioration des systèmes d'information.

Développement international

France Télécom entend renforcer sa position de premier plan sur la scène internationale. Son partenariat avec Deutsche Telekom et l'américain Sprint dans Global One, qui offre la gamme la plus importante de produits et de services globaux de télécommunications, devrait permettre à France Télécom de construire une infrastructure intégrée et scellée par des accords d'affiliation avec des partenaires nationaux. France Télécom estime que Global One constitue un atout important pour conquérir et fidéliser les entreprises implantées en France et pour attirer et servir les clients dans le monde entier. Par ailleurs, France Télécom poursuit sa logique d'expansion sur le marché européen pour devenir, avec ses partenaires, un opérateur européen de télécommunications de premier plan et entend saisir, d'une manière sélective, toute opportunité d'investissement dans le capital d'opérateurs de télécommunications dans des marchés émergents à fort potentiel. En 1998, le chiffre d'affaires à l'étranger devrait encore s'accroître sous l'effet de nouveaux investissements et de la montée en puissance des réseaux mobiles actuellement en phase de démarrage.

Politique de dividendes

Le Président de la Société entend recommander au conseil d'administration des distributions de dividendes prenant en compte, notamment, les politiques de distribution de dividendes d'autres sociétés cotées françaises et des principaux opérateurs internationaux de télécommunications (ce qui correspond à des taux de distribution de dividendes qui se situent généralement entre 40 % et 50 % du résultat net) ainsi que les résultats et la situation financière de la Société. L'assemblée générale de France Télécom, réunie le 26 mai 1998, a décidé de distribuer un dividende de 6,50 francs par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1997, soit une distribution de dividendes qui représente environ 44 % du résultat net consolidé de France Télécom.

Relations avec les actionnaires

A l'occasion de l'ouverture du capital réalisée en 1997, France Télécom a démontré sa volonté d'établir des liens privilégiés avec ses actionnaires. Le numéro vert 10 10 constitue ainsi le contact privilégié des actionnaires de France Télécom et reçoit en moyenne 5 000 appels par jour. France Télécom offre également un site Internet ("http://www.1010.francetelecom.fr"), une adresse Minitel 3614 code 1010FT et un fax à l'appel gratuit 0 800 06 10 10. Le Service Actionnariat Direct permet d'inscrire les actions France Télécom au nominatif pur et de bénéficier de la gratuité des frais de garde. Enfin, le Club France Télécom offre aux actionnaires qui en sont membres une véritable ouverture sur la Société, la bourse et l'économie ainsi que des offres spéciales sur certains produits ou services France Télécom. Au 31 décembre 1997, avec plus de 430 000 adhérents, le Club France Télécom était déjà le plus grand club d'actionnaires en Europe.

Résumé complémentaire

Réservations

Précision importante

Les personnes physiques habilitées à émettre dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert ("OPO") des ordres à caractère prioritaire dits "Ordres A" peuvent réserver des actions France Télécom dans les conditions suivantes. Elles ont la possibilité de transmettre aux inter-médiaires habilités, avant la date d'ouverture de l'OPO, leurs réservations sous forme de mandats d'achat leur permettant d'acquérir des actions France Télécom au titre des ordres A. Ces réservations sont révocables sans frais à tout moment jusqu'à la fin du premier jour de Bourse de l'OPO. Une même personne ne pourra transmettre qu'une réservation. L'utilisation de la réservation exclut la possibilité pour la personne concernée de transmettre un ordre "A" à l'OPO. Elle ne pourra le faire que si elle a révoqué sa réservation, dans les conditions exposées ci-dessus. Si ces réservations ne sont pas révoquées, elles seront, dans la limite de 30 000 francs, servies soit intégralement, soit au minimum deux fois mieux que les ordres transmis à compter de l'ouverture de l'OPO.

Comptes semestriels

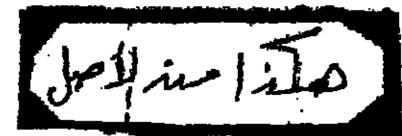
Les comptes semestriels figurent dans les notes d'opération préliminaire et définitive établies à l'occasion de la cession d'actions France Télécom par l'Etat et d'une augmentation du capital de France Télécom d'au maximum 5 pour cent.

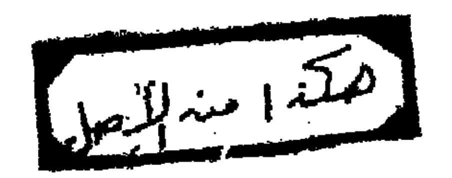
Information financière

Des formulaires détaillés de réservation d'actions sont disponibles auprès de votre banque, des Caisses d'Epargne, de La Poste, du Trésor public et de votre société de bourse. Les réservations sont révocables à tout moment jusqu'à la fin du premier jour de bourse de l'Offre à Prix Ouvert. Un document de référence enregistré par la COB et une note d'opération préliminaire visée par la COB sont à votre disposition auprès des différents intermédiaires financiers et de France Télécom. Une note d'opération définitive sera disponible 2 jours de bourse au plus tard après la clôture de l'Offre à Prix Ouvert dans les mêmes lieux. Pour toute information sur France Télécom, adressez-vous à votre intermédiaire financier habituel ou appelez le n° 10 10 ou composez le 0 800 05 10 10 (appel gratuit, 24 h/24 h).

Conditions de réservation

- Pour bénéficier de la réservation, il faut être français, résident en France ou ressortissant de l'espace économique européen.
- Le montant de la réservation n'est pas plafonné. Mais la garantie d'être mieux servi, liée à la réservation, ne s'applique qu'aux montants des ordres inférieurs à 30 000 F.
- Une même personne ne peut effectuer qu'une seule réservation. Elle ne peut pas passer d'autre ordre prioritaire.
- Il est possible de faire une réservation par personne quel que soit son âge. Par exemple, une famille de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants) peut remplir 5 bons de réservation d'actions. **D'autres bons de réservation sont disponibles auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.**
- Cette ouverture de capital a fait l'objet d'un document de référence enregistré et d'une note d'opération préliminaire visée par la COB, disponibles, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou du 10 10.
- Le prix définitif sera arrêté 2 jours de bourse au plus tard après la clôture de l'Offre à Prix Ouvert. Il sera automatiquement inférieur ou égal à la plus basse des 3 références suivantes :
  - Le prix des investisseurs institutionnels moins la réduction accordée aux particuliers.
  - Le dernier cours de clôture de l'action connu lors de la fixation du prix de l'Offre à Prix Ouvert, moins la réduction accordée aux particuliers.
  - Le prix maximum fixé par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie le soir précédant la date d'ouverture de l'Offre à Prix Ouvert.
- Le montant de votre réservation doit porter sur un minimum de 1 000 F et doit être un multiple de 200 F. Dans le cas contraire, votre réservation sera arrondie au multiple de 200 F inférieur.





Claude Bujon prépare sa contre-attaque à « Midi libre »

Le PDG déchu envisage de vendre les 15 % d'actions que sa famille détient, et préconise la recomposition d'un capital émietté et très verrouillé, où figurent Pierre Fabre, Havas et Hachette

CLAUDE BUJON est à la fois blessé et désabusé. Vendredi 23 octobre au matin, lorsqu'il se rend au siège de *Midi libre*, il ne se doute pas du coup de Trafalgar qui l'attend. Le soir, des administrateurs lui demandent de démissionner. Le lendemain, un conseil d'administration le révoque et nomme à sa place José Frèches, administrateur-directeur général des laboratoires Fabre. Claude Bujon n'a toujours pas digéré la brutalité de l'opération. Il a contesté la légalité du conseil d'administration, en référé, devant le tribunal de commerce, qui s'est déclaré incompétent. Il a aussi entamé une action au fond.

L'ancien PDG de *Midi libre* n'entend pas attendre le résultat des procédures judiciaires pour préparer sa contre-attaque. *« A soixante et un ans, je me passerais bien de ce combat, mais je le conduirai. Je n'ai pas organisé le rachat des 38 % des actions du groupe Hersant et consacré vingt ans de travail à ce journal pour laisser tout exploser. Je suis prêt à reprendre le pouvoir car je n'ai pas confiance dans ce conglomérat aux objectifs variés et bien souvent inconnus. »*

« Le journal n'échappera pas à la redéfinition de son capital, ajoute-t-il. *Ce qui se passe à Montpellier et ailleurs montre bien que le temps des actionnaires individuels et familiaux est révolu. »* Est-il prêt à vendre ? *« Il est difficile de trouver un nouveau travail à plus de soixante ans. Pour vivre, j'ai besoin de vendre mes actions. Ce qui ne favorisera pas la stabilité de l'actionnariat. Je proposerai sans doute aux gens qui m'ont soutenu de faire la même chose. Ma famille détient 15 % des actions. Avec nos amis proches, nous avons 25 %, mais nous pouvons compter sur un cercle d'actionnaires d'au moins 35 %. »*

SITUATION PARADOXALE

Midi libre – qui contrôle également *L'Indépendant* à Perpignan et *Centre-Presse* à Rodez – est dans une situation paradoxale. Pour protéger l'indépendance du titre et le pouvoir de la famille Bujon face à l'offensive du groupe Hersant, à la fin des années 80, les structures du journal avaient été changées en société en commandite, qui permet de dissocier gestion du journal et capital. José Frèches a porté son attaque au cœur de la commandite, en s'assurant la majorité du conseil d'administration, avec 1 % du capital. C'est lui, aujourd'hui, qui a intérêt au maintien de ce statut, dont Claude Bujon étudiait la modification.

En théorie, les statuts actuels rendent difficile tout mouvement sur le capital, puisque aucun actionnaire ne peut détenir plus de 15 %. Claude Bujon a voulu maintenir un capital éclaté après le retrait du groupe Hersant, mais cela restait fragile. Son tour de table basé autour d'Havas a été remis en cause quand la Générale des eaux *a pris le contrôle du groupe de* Pierre Dauzier. Les 10 % détenus par Havas sont toujours en vente *« au plus offrant »*.

De son côté, José Frèches continue de rencontrer le personnel et les actionnaires du groupe. Il est serein : *« Nous contrôlons près de 80 % du capital »*, affirme-t-il en incluant les parts d'Havas et d'Hachette. *« Ni Hachette, ni Havas n'ont bougé. Ils n'ont pas envie de nous déstabiliser,* explique-t-il. *Je garantis pour les actionnaires l'indépendance du capital : je fais mienne jusqu'à la fin des temps la règle des 15 %. Et je ferai en sorte que les actions soient valorisées, de façon à assurer un dividende et de permettre, le cas échéant, une sortie. »*

Les statuts concoctés par Maurice Bujon protègent en effet, pour l'instant, José Frèches. Ils rendent difficile une opération hostile, mais ne l'empêchent pas totalement. Un groupe peut racheter les parts d'Havas, de la famille Bujon et de ses amis, en promettant un prix supérieur aux transactions récentes (3 200 francs l'action, ce qui valorise le groupe à 624 millions de francs) et ramasser un nombre d'actions suffisant pour obtenir *une modification des statuts,* qui nécessite cependant une majorité des deux tiers.

RÈGLES A CALCUL

Les protagonistes ont sorti les règles à calcul. Officiellement, Pierre Fabre n'est pas associé dans l'opération à José Frèches. Il possède 10 % du capital et pourrait éventuellement monter à 15 %. Il a racheté *L'Eveil de la Haute-Loire,* voisin éloigné de *Midi libre*. Il possède Sud-Radio et RMC, où il est associé à l'ennemi héréditaire du quotidien de Montpellier, *La Dépêche du Midi* de Jean-Michel Baylet, qui a peu apprécié d'avoir vu Claude Bujon tourner autour des actions de sa sœur avec laquelle il est en désaccord.

Hachette possède 8 % de *Midi libre,* et suit de près les opérations. Le groupe, déjà propriétaire de *La Provence* et de *Nice-Matin,* affiche des ambitions importantes dans la presse régionale et rêve de constituer un *« arc méditerranéen »*. Jean-Pierre Milet, PDG de *La Provence,* est membre du conseil de surveillance de *Midi libre,* mais aussi actionnaire à titre personnel de la société commanditée Gemili. *Il était prévu* avec Claude Bujon que M. Milet devienne administrateur de cette société. La présence de M. Milet au sein du conseil d'administration présidé par M. Frèches sera un signe des relations que celui-ci pourra entretenir avec Hachette.

L'entrée de Rossel dans *La Voix du Nord* a levé un tabou. *« C'est un premier acte qui vient de se dérouler,* conclut un membre d'Hachette. *Ce n'est pas le dernier, même si l'on ne sait pas quand auront lieu les suivants. »*

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : l'américain Barnes and Noble a annoncé l'achat d'Ingram,** le plus important grossiste de livres des Etats-Unis. Le numéro un mondial de la vente de livres accroît sa puissance face à son rival dans le commerce électronique, Amazon Com *(Le Monde* du 10 octobre). L'Association des libraires américains a protesté contre ce rachat *(lire page 26)*.

■ **TÉLÉVISION : Rupert Murdoch reconnaît avoir été *« socialiste »*** lorsqu'il était étudiant, dans un entretien à Channel 4, publié partiellement dans *The Guardian* du 9 novembre. Il raconte avoir eu un buste de Lénine dans sa chambre d'Oxford. A propos de sa succession, il estime que *« [ses] enfants ne sont pas encore prêts, même s'il est possible qu'ils ne soient pas d'accord avec cette vue ». « J'ai bien l'intention qu'ils attendent encore plusieurs années »,* conclut-il.

■ **PRESSE : la presse hebdomadaire régionale (PHR) a connu une bonne année 1997,** selon l'étude menée par son syndicat, le SPHR, et KPMG-Fiduciaire de France : diffusion en hausse, emplois en augmentation de 10 % et meilleure rentabilité des entreprises. Mais *« la légère reprise de l'investissement constatée en 1996 ne s'est pas confirmée »,* a regretté Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, président du SPHR.

■ ***Le Dernier Combat* a abandonné sa parution quotidienne,** après son troisième numéro, le 5 novembre, pour devenir hebdomadaire.

Les télévisions francophones signent vingt-cinq conventions de coopération

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Les responsables des télévisions publiques francophones s'étaient donné rendez-vous, la semaine dernière à Bruxelles, pour signer de nouvelles conventions de coopération. Ce qui a déjà abouti à vingt-cinq accords entre France 3 – *son cahier des charges prévoit* des actions en faveur de la francophonie – et les télévisions belges, canadiennes, suisses et africaines.

Le cas de France 3 Limousin-Poitou-Charentes et de l'ORTN du Niger est cité en exemple : en un an, elles ont établi un programme en plusieurs points. Des spécialistes de France 3 se sont d'abord rendus au Niger pour faire une étude des besoins, notamment pour réhabiliter le décor des studios.

ÉCHANGES ET STAGES

La station régionale a envoyé, par avion militaire, des magnétoscopes, des ordinateurs, etc. Au printemps, trois formateurs ont piloté un stage pour techniciens du son, de prise de vue et de montage. La prochaine étape aura lieu le 13 novembre : il s'agit du tournage par les deux télévisions d'un défilé de mode à Agadès, dans le désert du Niger.

Outre les échanges de matériel et la formation de personnel, la convention entre France 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie, la CRTV du Cameroun et la SRC d'Ottawa a abouti à une émission de 52 minutes, dans laquelle un artiste de chaque pays interprète à sa manière la fable de Jean de La Fontaine, *La Cigale et la Fourmi.*

France 3 Alsace, qui a signé sa première convention, le 5 novembre, avec la RDI canadienne et la TVT du Togo, a commencé par intégrer en production deux étudiants en journalisme, stagiaires dans les équipes de la station régionale. Elle envisage aussi de réaliser des émissions « Regards croisés » sur les trois pays. Dernière arrivée dans ces échanges, la Télévision Suisse romande devrait aider celle du Burkina-Faso à réaliser des émissions lors du prochain festival du film de Ouagadougou.

Ces rencontres, organisées par le Conseil international des radiotélévisions d'expression française (Cirtef), ont aussi permis à deux cent dix réalisateurs, producteurs et programmateurs de participer à des stages sur la fabrication des programmes, la négociation des droits ou la gestion du personnel.

Françoise Chirot

Publicis veut finaliser son divorce avec l'américain True North

APRÈS avoir tenté, il y a un an, d'avaler l'américain True North (*Le Monde* du 6 décembre 1997), Publicis, le deuxième groupe de publicité en France, change son fusil d'épaule.

Il va proposer, lors d'une assemblée générale extraordinaire, le 11 décembre, l'absorption de Publicis Communication, qui regroupe ses activités publicitaires française et européenne, par Publicis SA, sa maison-mère, coté à la Bourse de Paris. L'idée est de pousser définitivement vers la sortie True North, son ancien frère-ennemi, et, à terme, de mettre fin à leurs participations croisées.

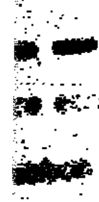
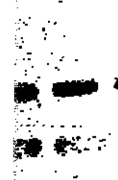
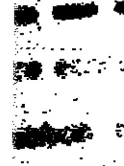
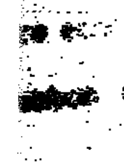
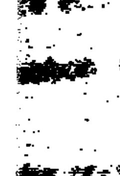
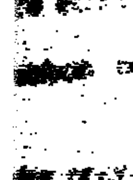
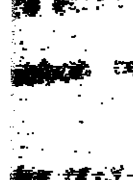
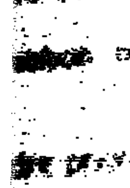
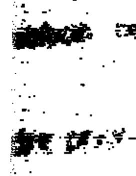
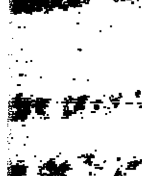
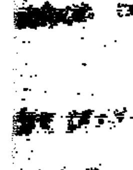
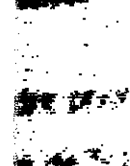
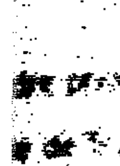
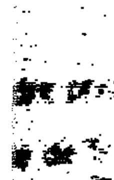
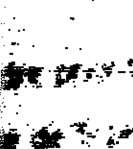
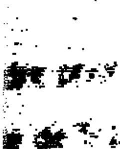
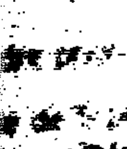
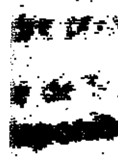
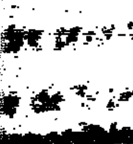
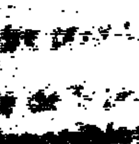
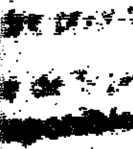
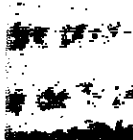
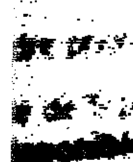
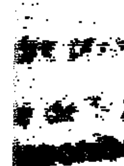
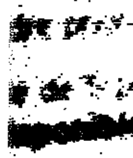
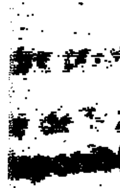
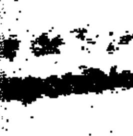
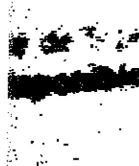
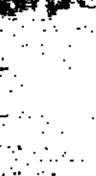
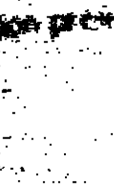
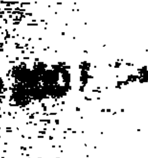
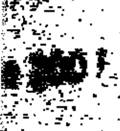
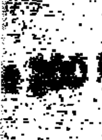
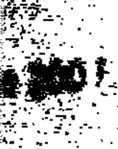
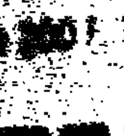
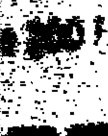
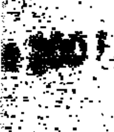
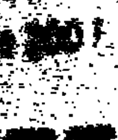
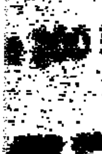
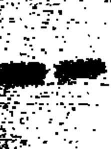
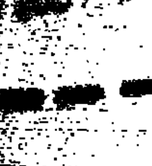
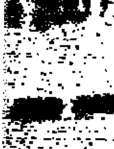
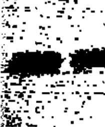
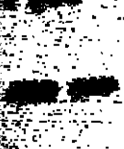
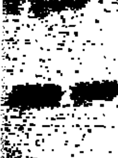
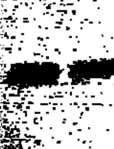
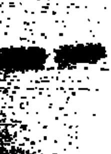
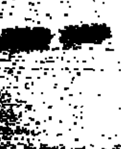
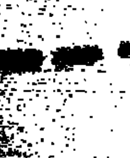
De fait, l'américain pourra, si l'absorption est approuvée par les actionnaires, céder sur le marché, conformément à leur accord de séparation de mai 1997, l'équivalent des 26,3 % qu'il détenait depuis 1988 dans Publicis Communication, dont il ne pouvait sortir, ou offrir de les échanger contre celles (10,6 %) que le français détient dans son capital. *« Un tel échange sera plus facile si chaque titre a une valeur déterminée par le marché »,* reconnaît Maurice Lévy, le président du directoire de Publicis.

Pour ce faire, le directoire du groupe de publicité propose de créer 792 076 nouvelles actions (soit une augmentation du capital de 9 %), d'échanger deux titres Publicis Communication contre trois actions nouvelles de Publicis SA. True North détiendrait alors 8,83 % de Publicis SA et 6 % des droits de vote. La famille du fondateur, Marcel Bleustein-Blanchet, conserverait, elle, le contrôle du groupe avec 60 % des droits de vote.

M. Lévy qualifie son offre de *« généreuse pour True North, même si elle est bonne pour les deux »*. Bruce Mason, président de True North, n'a pu être joint pour faire état de sa position.

Cette opération retire une épine du pied au français puisque Publicis se serait vu contraint de racheter les parts de True North à partir du 1er janvier 1999, risquant du coup d'amputer de façon substantielle sa ligne de crédit. Reste à savoir si la parité retenue satisfera les Américains, qui n'ont pas, à ce jour, eu voix au chapitre.

Florence Amalou



AGENDA

MARDI 10 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : prix à la consommation en octobre.
■ **ALLEMAGNE** : déclaration de politique générale de Gerhard Schroeder au Bundestag ; inflation en octobre.
■ **ETATS-UNIS** : commerce de gros en septembre ; productivité aux Etats-Unis pour le troisième trimestre.
■ **NISSAN** : résultats semestriels (avril-septembre) du constructeur automobile.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

■ **GRANDE-BRETAGNE** : indice du chômage au troisième trimestre.
■ **FINANCE** : fermeture des marchés financiers en France, aux Etats-Unis et en Belgique.

JEUDI 12 NOVEMBRE

■ **ITALIE** : production industrielle en septembre.
■ **PAYS-BAS** : production industrielle en septembre.
■ **HONDA** : résultats semestriels.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : emploi salarié au troisième trimestre ; balance des paiements en août ; réserves de change en octobre.
■ **JAPON** : réunion du comité de politique monétaire de la Banque du Japon.
■ **ETATS-UNIS** : ventes de détail en octobre ; indice des prix à la production en octobre.

LUNDI 16 NOVEMBRE

■ **JAPON** : production industrielle en septembre.
■ **ETATS-UNIS** : production industrielle en octobre.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT/FIAT : les deux constructeurs** prévoient de mettre en commun la plupart de leurs activités de fonderie. Le groupe français devrait céder ses quatre filiales de fonderies à Teksid (société 100 % Fiat) en échange d'une participation de 33,5 % dans le nouvel ensemble. La CFDT s'inquiète des conséquences pour l'emploi.

● **LUCASVARITY : les actionnaires de l'équipementier automobile** britannique ont désavoué, vendredi 6 novembre, la direction qui voulait déménager le siège de la société de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis.

SERVICES

● **SITHE : la filiale américaine d'énergie de Vivendi** a annoncé, lundi 9 novembre, le rachat aux Etats-Unis de 23 centrales électriques (représentant 7 000 megawatts) auprès du groupe GPU pour 1,7 milliard de dollars (9,3 milliards de francs).

● **NOUVELLES FRONTIÈRES : Airtours PLC, deuxième voyagiste britannique**, serait, selon l'agence Bloomberg, en pourparlers pour racheter le groupe de Jacques Maillot pour un montant de 2,3 milliards de francs.

FINANCE

● **GENERALI : l'assureur italien et Commerzbank** devraient annoncer prochainement des prises de participation croisées d'un montant de 1,2 milliard de marks (4 milliards de francs), selon le *Wall Street Journal*. Generali deviendrait le premier actionnaire de la banque allemande avec 5 %, celle-ci détenant 2 % du capital de l'assureur italien.

● **ASSURANCE-VIE : la collecte pour les neuf premiers mois de** l'année 1998 affiche une baisse de 12 %, a indiqué Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et vice-président du Medef (le patronat français), samedi 7 novembre sur Radio-Classique.

● **AXA-UAP : le syndicat des agents généraux de l'ex-UAP**, Arcades, reste mobilisé et refuse toujours de se marier avec son homologue d'Axa. C'est ce qu'il est sorti de ses états généraux qui se sont tenus vendredi 6 novembre.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

PARIS CAC 40 sur un an — 3565,83 (4388, 4049, 3711, 3373, 3034, 2696 ; 12 NOV., 13 MAI, 9 NOV.)

sur 5 jours — M 3583,64 ; M 3655,14 ; J 3596,18 ; V 3596,18 ; L 3565,83

Indices boursiers

Europe 12h49	Cours 09/11	Var. % 06/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	-0,84	18,90
- SBF 120	[illegible]	-0,51	18,76
- SBF 250	[illegible]	0,52	19,72
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,20	11,74
- MIDCAC	[illegible]	0,50	7,36
LONDRES FT100	[illegible]	-0,51	6,38
AMSTERDAM AEI	[illegible]	-0,06	15,63
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,32	34,47
FRANCFORT D30	[illegible]	-1,55	12,03
MADRID IBEX35	[illegible]	-0,60	26,09
MILAN MIB30	[illegible]	-1,28	20,99
SUISSE SMI	[illegible]	-0,09	6,03
STOXX 666	350,22	-0,43	----
EURO STOXX 326	270,50	-0,60	----
STOXX 50	2571,94	-0,61	----
EURO STOXX 50	2953,11	-0,64	----

Monde	Cours 06/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	-0,38	10,54
- SP 500	[illegible]	-0,38	14,64
- NASDAQ	[illegible]	-0,27	15,61
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	-0,58	-28,73
JOHANNESBURG	[illegible]	-0,82	-8,02
MEXICO BOLSA	[illegible]	-0,98	-26,52
SANTIAGO IPSA	[illegible]	-1,20	-31,88
SAO PAULO BOU.	[illegible]	3,33	-22,42
TORONTO FSE I.	[illegible]	-1,06	-8,01
ASIE 10h15	09/11	06/11	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	2,63	2
HONGKONG H.	[illegible]	-2,72	-4,67
SÉOUL	[illegible]	0,88	16,32
SINGAPOUR ST.	[illegible]	-0,12	-13,80
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,28	2,14
TOKYO NIKKEI	[illegible]	-1,28	-8,01

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 06/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
WORMS (EX.SOM	[illegible]	+8,19	....
SANOFI	960	+6,54	+43,28
MOULINEX	[illegible]	+6,43	-30,53
OLIPAR	[illegible]	+5,90	-21,04
EUROTUNNEL	7,50	+5,83	+45,06
SPIR COMMUNIC.	369,40	+5,64	-2,27
SELECTIBANQUE	75,65	+4,76	+14,08
CFF.(FERRAILL	251,50	+4,73	+19,34
CASTORAMA DUB.	1391	+4,60	+49,46
BONGRAIN	2452	+4,34	-3,46

Baisses	Cours 06/11	Var. % 05/11	Var. % 31/12
IMETAL	542	-6,66	-27,54
SAGEM SA	3319	-6,40	+81,30
THOMSON-CSF	200	-5,21	+5,42
LABINAL	1550	-4,94	-3,10
CARBONE LORRA.	313	-4,57	-16,75
MICHELIN	253,50	-4,30	-16,30
CEGID (LY)	1050	-4,10	+71,28
CAP GEMINI	860	-3,91	+79,65
SCOR	329	-3,52	+13,96
LAGARDERE	229	-3,37	+15,07

PARIS SBF 250 3 mois — 2328,43 (2625, 2484, 2343, 2202, 2061, 1920 ; 11 AOUT, 25 SEPT., 9 NOV.)

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8749,67 (12 AOUT, 25 SEPT., 6 NOV.)

LONDRES FT100 3 mois — 5463,20 (13 AOUT, 25 SEPT., 9 NOV.)

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4761,14 (14 AOUT, 25 SEPT., 9 NOV.)

TOKYO Nikkei 3 mois — 14341,37 (12 AOUT, 25 SEPT., 9 NOV.)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 9 NOVEMBRE, après avoir ouvert en hausse de 0,47 %, l'indice CAC 40 perdait 0,16 % à 3 583,02 points à la mi-journée. Malgré l'appréciation du dollar, à 5,63 francs, les opérateurs semblaient s'engager dans un mouvement de consolidation des gains enregistrés la semaine passée. L'action Lagardère chutait de 4,7 % sur des prises de bénéfice après la forte hausse du titre enregistrée en un mois. Parmi les valeurs financières, CCF perdait 3,7 % et Paribas cédait 2,9 %. Castorama Dubois perdait 4,7 % et Publicis cédait 2,9 %. Au chapitre des hausses, le titre Dassault Aviation gagnait 3 %, celui de Renault progressait de 2,5 % et celui d'Eurotunnel s'octroyait une hausse de 2 %. L'action France Télécom a gagné 0,50 % après l'annonce d'une progression des ventes de 4,2 % sur neuf mois et de la mise sur le marché d'une nouvelle tranche du capital.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort a ouvert en hausse de 0,94 %, à 4 854,81 points, lundi 9 novembre, dans un marché stimulé par l'annonce de bons résultats de Porsche et de Via AG. Vendredi 6 novembre, l'indice avait terminé la séance sur un gain de 0,51 %, à 4 809,73 points, capitalisant sur l'appréciation du dollar. L'apaisement des tensions au sein de HypoVereinsbank permettait au titre de faire un bond de 6,68 %.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a clôturé en légère hausse de 0,2 %, à 5 491 points, vendredi 6 novembre, dans la foulée de la progression de Wall Street. L'action Unilever a affiché un gain de 3,22 %, à l'annonce de résultats satisfaisants, tandis que Shell continuait de pâtir des mauvais résultats annoncés jeudi et cédait 1,27 %.

JAPON

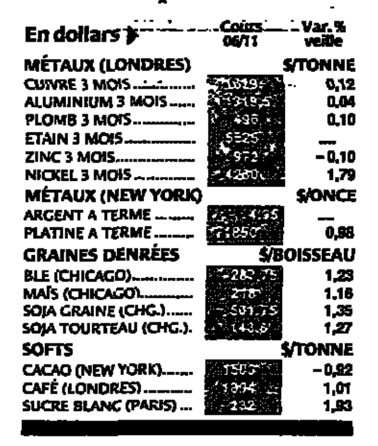
L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 0,51 %, à 14 194,54 points, lundi 9 novembre. L'effritement du yen face au dollar a favorisé les entreprises exportatrices, mais les opérateurs continuaient d'afficher leur prudence dans l'attente du plan de stimulation de l'économie qui doit être présenté par le gouvernement dans une semaine.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York avait terminé la semaine en hausse pour la huitième séance consécutive, vendredi 6 novembre, gagnant 0,67 %, à 8 975,46 points. Les valeurs technologiques avaient été les principales bénéficiaires du climat d'optimisme, entretenu par la victoire des démocrates aux élections législatives et les propos rassurants d'Alan Greenspan sur l'économie américaine.

Valeur du jour : Barnes & Noble rachète Ingram Book

VENDREDI 6 NOVEMBRE, le titre Barnes & Noble a grimpé de 11 %, à 34,25 dollars, après l'annonce du rachat, pour 600 millions de dollars (3,35 milliards de francs), du distributeur de livres Ingram Book Group qui réalise 1,4 milliard de dollars de chiffre d'affaires. Par cette acquisition d'envergure, le numéro un mondial de la distribution de livres prend une belle revanche sur son concurrent Amazon com. Ce dernier dispose d'une longueur d'avance dans le nouveau métier de librairie électronique. Le site Internet Amazon com. a séduit 4,5 millions d'internautes et ses ventes ont grimpé en flèche, passant de 147 millions de dollars en 1997 à près de 500 millions attendus cette année. En face, barnesandnoble com., le site développé conjointement par Barnes & Noble et le groupe allemand Bertelsmann (qui a pris une participation de 50 % en octobre 1998), devrait réaliser 75 millions de dollars de ventes en 1998.



Le rachat d'Ingram Book devrait exacerber la concurrence que se livrent Amazon et Barnes & Noble. Car Ingram Book est le premier fournisseur de livres d'Amazon. Ce dernier a réagi à l'opération avec calme en déclarant « *Comme les autres vendeurs de livres indépendants, nous espérons qu'Ingram résoudra ce problème en prenant un engagement ferme de traiter tous les libraires de manière équitable.* » Les autorités antitrust devront se prononcer sur cette opération, mais Robert Burka, un avocat de Washington, interrogé par l'agence Bloomberg, a estimé que cela ne devrait pas trop handicaper Amazon qui, compte tenu de sa taille importante, traite de plus en plus directement avec les éditeurs.

L'acquisition d'Ingram Book permet à Barnes & Noble de renforcer considérablement ses structures de distribution. Barnes & Noble, qui dispose d'une seule plate-forme logistique dans le New Jersey, en aquiert onze supplémentaires grâce à Ingram. Cela devrait lui permettre de livrer 80 % de ses clients américains en moins de vingt-quatre heures (un argument de taille pour séduire les internautes) tout en minimisant les coûts de distribution. Ainsi, la société a estimé qu'elle pourrait économiser 45 millions de dollars.

Barnes & Noble n'a donc pas hésité à débourser 600 millions de dollars, dont 200 millions en numéraire et 400 millions par émission d'actions nouvelles Barnes & Noble. Cet échange d'actions va permettre à Ingram Industrie, contrôlé par la famille Ingram, de devenir le deuxième actionnaire de Barnes & Noble après Leonardo Riggio, le président du groupe, qui détient 16,7 % du capital.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 06/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,12
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,04
PLOMB 3 MOIS	496	0,10
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	---
ZINC 3 MOIS	972	-0,10
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	1,79
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	---
PLATINE A TERME	[illegible]	0,88
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLE (CHICAGO)	[illegible]	1,23
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	1,18
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	1,35
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	1,27
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1505	-0,92
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	1,01
SUCRE BLANC (PARIS)	232	1,93

Pétrole

En dollars	Cours 06/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	-0,86
WTI (NEW YORK)	[illegible]	-1,27
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,39

Or

En francs	Cours 06/11	Var % 05/11
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,57
OR FIN LINGOT	[illegible]	+1,61
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,93
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+0,95
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	---
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+1,64
PIECE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,72
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	---
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	---

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en hausse, lundi 9 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 5,6125 francs, 1,6740 mark et 119,51 yens. « *Le dollar pourrait dépasser la barre des 120 yens cette semaine, suivant les performances du Dow Jones* », a indiqué un opérateur de la Nippon Credit Bank, interrogé par l'AFP.
La probabilité réduite de voir le Japon diminuer de façon significative les impôts a aussi contribué à raffermir le dollar face au yen.
« *La tendance du dollar devrait s'inverser rapidement. Dans tous les cas, il lui sera difficile de grimper à 123 yens* », a estimé le cambiste de la Nippon Credit Bank.
Le dollar était également ferme face aux devises européennes, certains investisseurs n'excluant pas que la Bundesbank réduise ses taux avant l'arrivée de l'euro en janvier prochain.

Cours de change

09/11 12h49	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,57	6,58	9,25	4,07	2,97	4,71	0,34	3,36	....
DM	1,68	1,97	2,78	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1659,30	1944,78	2758,91	1197,27	877,38	1388,04	....	989,24	295,02
YEN (100)	119,56	140,14	198,92	86,29	63,21	....	7,21	71,28	21,26
FLORIN	1,89	2,22	3,15	1,36	....	1,58	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,62	2,30	....	0,73	1,16	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,70	....	0,43	0,32	0,50	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,42	0,62	0,45	0,71	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,17	1,66	0,72	0,53	0,84	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/11	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,37	4,26	5,24
ALLEMAGNE	[illegible]	3,50	4,16	5,22
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,40	5,02	4,80
ITALIE	[illegible]	4,15	4,50	5,47
JAPON	[illegible]	0,01	0,88	---
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,62	4,75	5,29
SUISSE	[illegible]	1,38	2,64	3,83
PAYS-BAS	[illegible]	3,26	4,23	5,22

Matif

Cours 12h49	Volume 09/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	108,38	108,72
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,41	96,42

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 06/11	Achat 06/11	Vente 06/11
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,34	3,94
DANEMARK (100)	88,20	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	5,56	5,25	5,85
FINLANDE (100)	110,26	105	116
GDE-BRETAGNE	9,24	8,81	9,66
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,92	8,76
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,53	4,88
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,60	79,50
PAYS-BAS (100)	297,38	---	---
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	71,60	66	78
SUISSE (100)	407,35	394	418

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en nette baisse, lundi 9 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, cédait 40 centièmes, à 108,31 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,40 %.
En Europe, la semaine s'annonce moins riche en événements monétaires que la précédente, qui avait vu les banques centrales d'Espagne, du Portugal, d'Irlande, du Danemark, de Suède et du Royaume-Uni abaisser leurs taux directeurs.
Les opérateurs attendent de nouvelles déclarations en provenance de Francfort pour savoir si la Bundesbank envisage d'assouplir sa politique monétaire avant la fin de l'année, comme les déclarations de son président Hans Tietmeyer l'ont laissé espérer.

ÉCONOMIE

L'Asie est « très près » de sortir de la crise

LA PLUPART des pays d'Asie sont « *très près* » de se rétablir de la crise financière qui a frappé la région il y a quinze mois, mais doivent toujours s'attaquer au problème de la restructuration de leurs entreprises, a estimé, dimanche, à Kuala Lumpur, Stanley Fischer, directeur adjoint du Fonds monétaire international (FMI). M. Fischer a souligné que, dans certains pays, dont notamment la Thaïlande, des signes montrent le début du redressement. « *Cette sortie de crise interviendra vraisemblablement dans les prochaines semaines ou au début de l'an prochain... à condition que l'environnement international ne subisse pas de détérioration* », a-t-il déclaré.
« *Dans chacun des pays dotés d'un programme d'aide du FMI, des schémas ont été mis en place pour la restructuration des entreprises, et je pense que cela représente le plus grand défi pour les prochains mois* », a ajouté M. Fischer devant la presse, à l'issue d'une réunion de 48 heures des responsables financiers de 13 pays de la région Asie-Pacifique.
■ **Le FMI a approuvé, vendredi, une tranche de crédit supplémentaire** de 960 millions de dollars à l'Indonésie, soulignant que l'économie du pays commencait à se stabiliser.

■ **CHINE : les exportations d'acier ont plongé de 38,1 % au cours des neuf premiers mois** de l'année, tombant à 3,64 millions de tonnes du fait de la crise asiatique, et ce déclin ne semble pas devoir être enrayé prochainement, avertit dimanche la presse officielle.

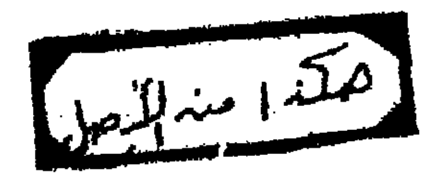
■ **JAPON : les prix de gros se sont spectaculairement contractés** en octobre, avec une baisse de 1,7 % par rapport à leur niveau de septembre, a annoncé, lundi, la Banque du Japon (BoJ). En glissement annuel, le recul des prix de gros nippons atteint 2,8 %.

■ **BRÉSIL : les négociations avec le FMI sur un plan d'aide** internationale devraient déboucher sur un accord lundi ou mardi. Le Brésil et le FMI négocient depuis la semaine dernière pour mettre au point les termes précis d'une lettre d'intention qui ouvrira la voie à un programme d'aide qui pourrait atteindre 30 à 45 milliards de dollars.

■ **RUSSIE : Moscou et les investisseurs occidentaux sont parvenus**, vendredi, à un accord sur le dossier de la dette en bons du Trésor gelée depuis la mi-août, les banques acceptant le principe d'être indemnisées en roubles, et non en dollars, ont annoncé vendredi les négociateurs.
■ **Le premier vice-premier ministre, Iouri Maslioukov, a déclaré, samedi**, que « *le programme économique du gouvernement serait rendu public, chiffré, dans sa version définitive, mardi* », lors d'une interview à la chaîne de télévision ORT.

■ **ROYAUME-UNI : le chancelier de l'Echiquier Gordon Brown a indiqué, dimanche**, qu'aucun référendum sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la monnaie unique européenne n'aurait probablement lieu avant le début de la prochaine législature, prévue en principe en 2002.
■ **86 % des électeurs britanniques estiment désormais « *inévitable* »** que la Grande-Bretagne adopte la monnaie unique européenne, selon un sondage NOP publié par le journal dominical britannique *The Express on Sunday*.

■ **PÉTROLE : la chute des cours du brut va provoquer une baisse de 20 % à 25 % des revenus** des pays du Golfe, a estimé, dimanche, le président du Fonds monétaire arabe (FMA), Jassem al-Manaï.
■ **le prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz a averti samedi que Riyad** n'était pas prêt à accepter que des pays de l'OPEP continuent à ne pas respecter les engagements de réduire la production de brut.



ÉCONOMIE

L'Asie est très près de sortir de la crise

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 49

CAC 40 PARIS −0,70 %
CAC 40 : 3563,45

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	936	945	+ 0,96	− 2,57
Cr.Lyonnais(TP) Ly	915	900	− 1,63	− 2,27
Renault (T.P.)	2635	2645	+ 0,37	+ 47,76
Saint Gobain(T.P.)	1149	1155	+ 0,52	− 9,76
Thomson S.A (T.P)	960	960	—	+ 1,05
Accor	1235	1240	+ 0,40	+ 10,81
AGF	320	320	—	+ 0,34
Air Liquide	901	902	+ 0,11	+ 7,20
Alcatel	615	617	+ 0,32	− 19,34
Alstom	141,40	142,70	+ 0,91	[illegible]
Altran Techno. #	1220	1248	+ 2,29	+ 171,30
Atos CA	1150	1124	− 2,26	+ 44,84
Axa	662	647	− 2,26	+ 38,93
Bail Investis	796	800	+ 0,50	+ 0,12
Bazar Hot. Ville	685	685	—	+ 14,93
Bertrand Faure	386	385	− 0,25	− 10,02
BIC	360	350,90	− 2,52	− 28,12
BIS	572	—	—	+ 16,61
B.N.P.	349,10	348,20	− 0,25	+ 8,84
Bollore Techno.	1050	1040	− 0,95	+ 37,85
Bongrain	2452	2485	+ 1,34	− 2,16
Bouygues	1179	1160	− 1,61	+ 70,08
Bouygues Offs.	168	170	+ 0,59	− 32,56
Bull#	52	51,55	− 0,86	− 18,68
Canal +	1349	1361	+ 0,88	+ 21,62
Cap Gemini	860	856	− 0,46	+ 78,82
Carbone Lorraine	313	320	+ 2,23	− 14,89
Carrefour	3820	3815	− 0,13	+ 21,49
Casino Guichard	539	537	− 0,37	+ 60,29
Casino Guich.ADP	334	336,50	+ 0,74	+ 27,70
Castorama Dub.(Li)	1091	1048	− 3,94	+ 43,56
C.C.F.	398	397,70	− 0,07	− 3,58
Cegid (Ly)	1050	1074	+ 2,28	+ 25,28
Cerus Europ.Reun	39,10	39,30	+ 0,51	+ 13,91
CFF.(Ferrailles)	254,50	253	− 0,58	+ 18,64
CGIP	287	284,10	− 1,01	+ 33,52
Chargeurs	307,30	309	+ 0,55	− 14,16
Christian Dalloz	489	485	− 0,81	− 30,11
Christian Dior	597	575	− 3,68	− 6,80
CIC - actions "A"	475	480	+ 1,05	[illegible]
Ciments Francais	323	326	+ 0,92	+ 41,32
Clarins	475,90	468	− 1,66	+ 21,60
Club Mediterranee	461	463,90	+ 0,62	+ 31,08
CNP Assurances	177,50	178,50	+ 0,56	[illegible]
Coflexip	502	512	+ 1,99	− 23
Colas	1260	1245	− 1,19	+ 43,93
Comptoir Entrep.	12,35	12,20	− 1,21	− 1,61
Comptoirs Mod.	3600	3610	+ 0,27	+ 28,84
CPR	245	237,10	− 3,22	− 51,61
Cred.Fon.France	99,65	96	− 3,66	+ 2,12
Credit Lyonnais CI	511	510	− 0,19	+ 42,83
CS Signaux(CSEE)	469,90	457	− 2,74	+ 144,56
Damart	4750	4710	− 0,84	+ 13,48
Danone	1606	1620	+ 0,87	+ 58,68
Dassault-Aviation	1850	1905	+ 2,97	+ 40,07
Dassault Systemes	226,50	230	+ 1,54	+ 29,35
De Dietrich	320	320,20	+ 0,06	+ 15,17
Deveaux(Ly)#	851	864	+ 1,52	+ 23,72
Dev.R.N-P.Cal Li #	58	59,35	+ 2,32	+ 30,72
Dexia France	780	778	− 0,25	+ 11,62
DMC (Dollfus Mi)	76,90	73	− 5,07	− 31,77
Dynaction	175,60	177	+ 0,79	+ 15,68
Ecia	1180	1185	+ 0,42	− 2,06
Eiffage	436,10	450,50	+ 3,30	+ 73,58
Elf Aquitaine	687	681	− 0,87	− 2,71
Eramet	171,20	171,80	+ 0,35	− 24,64
Eridania Beghin	975	977	+ 0,20	+ 3,82
Essilor Intl	2350	2314	− 1,53	+ 28,38
Essilor Intl.ADP	2050	2040	− 0,48	+ 20,49
Esso	444,50	445	+ 0,11	− 5,97
Eurafrance	3070	3080	+ 0,32	+ 25,71
Euro Disney	8,65	8,80	+ 1,73	+ 25,71
Europe 1	1325	1344	+ 1,43	+ 3,89
Eurotunnel	7,50	7,60	+ 1,33	+ 47
Fimalac SA	584	584	—	+ 22,17
Finextel	120	117,10	− 2,41	+ 8,93
Fives-Lille	440,10	443	+ 0,65	+ 21,03
France Telecom	368,50	366,20	− 0,48	+ 67,97
Fromageries Bel	4901	4851	− 1,02	+ 12,76
Galeries Lafayette	6920	6800	− 1,73	+ 104,81
Gascogne	475	475	—	—
Gaumont #	354,90	350	− 1,38	− 20
Gaz et Eaux	272	267,20	− 1,76	+ 8,16
Geophysique	387,90	380	− 2,03	− 50,64
G.F.C.	651	652	+ 0,15	+ 24,19
GrandVision	152	152	—	− 38,61
Groupe Andre S.A.	573	570	− 0,52	− 5,62
Groupe GTM	668	669	− 0,44	+ 64,19
Groupe Partouche #	460	463,90	+ 0,84	+ 35,24
Gpe Valfond act.R#	348	348	—	+ 346,15
Gr.Zannier (Ly) #	127	128,50	+ 1,18	− 4,24
Guilbert	820	810	− 1,21	− 5,99
Guyenne Gascogne	2490	2475	− 0,60	+ 33,86
Hachette Fili.Med.	1260	1253	− 0,55	+ 8,24
Havas Advertising	1010	1016	+ 0,59	+ 31,57
Imetal	542	544	+ 0,36	− 27,27
Immeubl.France	470	466	− 0,85	+ 29,08
Infogrames Enter.	360	361	+ 0,27	+ 87,52
Ingenico	151,50	150	− 0,99	+ 27,44
Interbail	145,10	145,10	—	+ 2,83
Intertechnique	1690	1695	+ 0,29	+ 28,40
ISIS	452	458,50	+ 1,43	− 30,53
Jean Lefebvre	522	522	—	+ 53,87
Klepierre	1135	1121	− 1,23	+ 48,28
Labinal	1500	1559	+ 3,93	+ 8,71
Lafarge	547	542	− 0,91	+ 39,90
Lagardere	229	216,60	− 5,41	+ 8,84
Lapeyre	469,80	465,20	− 0,97	+ 40,38
Lebon (Cie)	237,90	233	− 2,05	− 19,69
Legrand	1480	1465	− 1,01	+ 22,18
Legrand ADP	895	892	− 0,33	+ 17,52
Legris indust.	252	251,80	− 0,07	+ 20,47
Locindus	775	775	—	+ 4,58
L'Oreal	3120	3102	− 0,57	+ 31,71
LVMH Moet Hen.	1065	1040	− 2,34	+ 4,90
Marine Wendel	1010	1001	− 0,89	+ 46,34
Metaleurop	27	26	− 3,70	− 57,86
Michelin	253,60	246	− 2,99	− 16,81
Montupet SA	240	231	− 3,75	+ 242,22
Moulinex	103,30	105,90	+ 2,51	− 28,78
Natexis	303	300	− 0,99	− 14,52
Norbert Dentres.#	223	226	+ 1,34	+ 31,01
Nord-Est	120,10	120,80	+ 0,58	+ 8,66
Nordon (Ny)	490	482	− 1,63	+ 20,50
NRJ #	1080	1075	− 0,46	+ 26,38
Olipar	52,90	53,10	+ 0,37	− 20,74
Paribas	445,50	434	− 2,58	—
Pathe	1070	1043	− 2,52	− 10,78
Pechiney Act Ord A	191	188	− 1,57	− 30,87
Pernod-Ricard	371	373,30	+ 0,61	+ 5,45
Peugeot	945	940	− 0,52	+ 25,84
Pinault-Print.Red	949	927	− 2,31	+ 44,34
Plastic Omn.(Ly)	545	552	+ 1,28	− 30,47
Primagaz	516	517	+ 0,19	+ 2,78
Promodes	3530	3464	− 1,86	+ 38,72
Publicis #	1025	995	− 2,92	+ 102,64
Remy Cointreau	86,40	85,10	− 1,50	− 34,22
Renault	237	242	+ 2,10	+ 42,94
Rexel	520	524	+ 0,76	+ 31,78
Rhodia	89,90	94	+ 4,56	—
Rhone Poulenc A	266,80	266	− 0,29	− 1,33
Rochefortaise Com.	635	630	− 0,78	+ 30,27
Rochette (La)	19,25	19,30	+ 0,25	− 22,80
Royal Canin	336	333	− 0,89	+ 14,04
Rue Imperiale (Ly)	6600	6700	+ 1,51	+ 30,60
Sade (Ny)	220	221,40	+ 0,63	+ 13,53
Sagem SA	3519	3453	− 1,87	+ 28,84
Saint-Gobain	820	812	− 0,97	− 5,02
Salvepar (Ny)	482	478	− 0,82	+ 2,90
Sanofi	960	952	− 0,83	+ 42,08
Saupiquet (Ns)	420	430	+ 2,38	− 24,56
Schneider SA	344	339,50	− 1,30	+ 3,68
SCOR	328	329,60	+ 0,48	+ 14,52
S.E.B.	538	534	− 0,74	− 36,35
Sefimeg CA	393	390	− 0,76	+ 30
SEITA	324	329,60	+ 1,72	+ 52,59
Selectibanque	75,85	75	− 1,12	+ 12,78
SFIM	585	570	− 2,56	+ 43
SGE	257	265,90	+ 3,46	+ 70,44
Sidel	444	444,40	+ 0,09	+ 11,57
Silic CA	1031	1044	+ 1,26	+ 28,88
Simco	510	509	− 0,19	+ 25,57
S.I.T.A.	1420	1414	− 0,42	+ 22,95
Skis Rossignol	86,70	88	− 0,78	− 18,06
Soc.Fonc.Lyon.#	932	930	− 0,21	+ 30,46
Societe Generale	776	760	− 2,06	+ 7,34
Sodexho Alliance	1000	1003	+ 0,30	+ 26,98
Sogeparc (Fin)	466,50	465	− 0,32	+ 17,72
Sommer-Allibert	168	167	− 0,59	− 20,05
Sophia	241	241	—	+ 5,47
Spir Communic. #	369,40	369	− 0,10	− 2,38
Strafor Facom	386	395	+ 2,33	− 4,81
Suez Lyon.des Eaux	1050	1052	+ 0,19	+ 57,93
Synthelabo	1031	1070	+ 3,78	+ 42,58
Technip	594	594	—	[illegible]
Thomson-CSF	200	198	− 1	[illegible]
Total	671	674	+ 0,44	[illegible]
UIF	540	545	+ 0,92	+ 28,71
Unibail	785	785	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	690	700	+ 1,44	+ 37,29
Usinor	66,70	65,50	− 1,79	− 34,62
Valeo	470	476	+ 1,27	+ 16,88
Vallourec	267,90	255,10	− 4,77	− 30,94
Via Banque	150	153,50	+ 2,33	+ 11,16
Vivendi	1230	1220	− 0,81	+ 43,23
Worms (ex.Someal)	89,80	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1380	1380	—	− 5,49
Elf Gabon	662	667	+ 0,75	− 32,87

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	115,90	116,40	+ 0,43	− 1,35
Adecco S.A.	2379	2345	− 1,42	+ 37,94
Adidas-Salomon AG#	577	593	+ 2,77	− 24,93
Allianz AG	1985	1900	− 4,28	—
American Express	540	546	+ 1,11	+ 3,80
Amvescap Act ord	42,15	44,50	+ 5,57	—
Anglo American #	189	187	− 1,05	− 23,62
Anglogold Ltd #	274,10	270	− 1,49	+ 10,65
Amgold #	258	255	− 1,16	+ 10,86
Arjo Wiggins App.	11,85	11,85	—	− 25,47
A.T.T. #	349,90	358	+ 2,31	− 3,53
Banco Santander #	112,50	112	− 0,44	+ 14,62
Barrick Gold #	121,80	122,60	+ 0,65	+ 10,45
B.A.S.F. #	225	226	+ 0,44	+ 6,55
Bayer #	227	225,50	− 0,66	+ 0,22
Crown Cork ord.#	193,50	195	+ 0,77	− 34,51
Crown Cork PF CV#	178,20	—	—	− 28,72
De Beers #	89,90	88	− 2,11	− 28,62
Deutsche Bank #	355,30	353	− 0,64	− 17,25
Diageo PLC #	57,15	57,60	+ 0,78	[illegible]
Dresdner Bank	225	220,20	− 2,13	− 19,92
Driefontein #	31,90	30,80	− 3,44	− 22,32
Du Pont Nemours #	352,90	351,10	− 0,51	− 2,22
Eastman Kodak #	433	438	+ 1,15	+ 21,32
East Rand #	1,15	1,15	—	− 6,50
Echo Bay Mines #	13,25	13,20	− 0,37	+ 9,50
Electrolux #	85	83,50	− 1,76	+ 0,60
Equant N.V.	269,90	275	+ 1,88	[illegible]
Ericsson #	129	128,60	− 0,31	+ 12,88
Ford Motor #	300	300	—	+ 45,67
Gencor act.regr.	9,30	9,15	− 1,61	− 3,68
General Elect. #	505	507	+ 0,39	+ 12,91
General Motors #	376,30	376,30	—	+ 6,80
Harmony Gold #	26,55	26,80	+ 0,94	+ 92,80
Hitachi #	32,80	31,05	− 5,33	− 28,57
Hoechst #	249	250	+ 0,40	+ 17,69
I.B.M #	824	840	+ 1,94	+ 34,89
I.C.I #	56,80	57,40	+ 1,05	− 38,27
Ito Yokado #	328	327	− 0,30	+ 8,49
Kingfisher plc #	50,60	50,10	− 0,98	+ 13,12
Matsushita #	88,55	92	+ 3,89	+ 4,90
Mc Donald's #	379,10	387	+ 2,08	+ 35,88
Merck and Co #	796	814	+ 2,26	+ 36,98
Mitsubishi Corp.#	32,95	33,40	+ 1,36	+ 25,07
Mobil Corporat.#	424,90	419	− 1,38	− 4,77
Morgan J.P. #	585	585	—	− 11,89
Nestle SA Nom. #	11950	11780	− 1,42	+ 31,76
Nipp. MeatPacker #	79	72	− 8,86	− 12,19
Nokia A	495	504	+ 1,81	+ 134,41
Norsk Hydro #	225,60	224	− 0,70	− 25,28
Petrofina #	2019	2002	− 0,59	− 8,35
Philip Morris #	289,10	297,70	+ 2,97	+ 10,54
Philips N.V #	342,10	340	− 0,61	− 7,83
Placer Dome Inc #	94,20	90	− 4,45	+ 22,44
Procter Gamble	500	502	+ 0,40	+ 4,36
Quilvest	322,50	320,50	− 0,62	+ 4,44
Randfontein #	15,65	15,35	− 1,91	+ 78,88
Rio Tinto PLC #	70,50	69	− 2,12	− 7,38
Royal Dutch #	266,50	266,50	—	− 18,85
Sega Enterprises	126	129	+ 2,38	+ 17,27
Schlumberger #	315	320	+ 1,58	− 34,54
Shell Transport #	32,35	32,40	+ 0,15	− 25,94
Siemens #	370,40	364,60	− 1,56	+ 7,55
Sony Corp. #	398,60	397,20	− 0,35	− 26,17
STmicroelectronics	358	355,40	− 0,72	− 4,59
Sumitomo Bank #	60	57,40	− 4,33	− 14,83
T.D.K #	420	420	—	− 4,93
Telefonica #	262	258	− 1,52	+ 47
Toshiba #	27,50	27,35	− 0,54	+ 12,32
Unilever #	421,20	425	+ 0,90	+ 14,40
United Technol. #	548	553	+ 0,91	+ 25,68
Volkswagen A.G #	440	440	—	+ 34,92
Yamanouchi #	155,50	155,30	− 0,12	+ 23,25
Zambia Copper	9,10	9,30	+ 2,19	− 27,62

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 49
LUNDI 9 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,85	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	103,95	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	127,20	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,45	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	124,29	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	113,53	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,22	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,15	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	101,41	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	105,74	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	121,01	[illegible]
Finansder 9%91-06#	130,81	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,82	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	12,982
OAT TMB 87/99 CA#	100	2,881
OAT 8,125% 89-99 #	102,29	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	5,356
OAT 85/00 TRA CA#	—	0,810
OAT 10%5/85-00 CA#	109,50	4,658
OAT 89-01 TME CA#	100	3,245
OAT 10% 90-01 ecu	—	7,125
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,32	2,280
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,10	5,699
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,50	8,220
OAT 8,50% 89-19 #	142,80	8,452 d
OAT.8,50%92-23 CA#	—	4,704
SNCF 8,8% 87-94CA	102,75	6,847
Suez Lyon.Eaux 90	1076	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		33	31
Baccarat (Ny)	◆	601	601
Bains C.Monaco	◆	782	782
Bque Transatlant.	◆	250	250
Bidermann Intl	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	20,80	25,20 d
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2470	2470
Continental Ass.Ly		624	[illegible]
Darblay	◆	500	[illegible]
Didot Bottin		865	865
Eaux Bassin Vichy	◆	2100	[illegible]
Electr.Madagascar		135	141,50
Elect.Strasbourg		671	675
Ent.Mag. Paris	◆	1650	1650
Fichet Bauche	◆	43	43
Fidei	◆	75	75
Finalens	◆	266	266
F.I.P.P.	◆	209	209
Foncina #		610	610
Francarep		299	300
From. Paul-Renard	◆	1156	1156
Generali Fce Assur		1995	2000
Gevelot		750	750
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	205	205
G.T.I (Transport)		353	361
Immobail		239	250
Immobanque		663	660
Lucia	◆	75	75
Monoprix		494	489,90
MLPC International		496	480
Metal Deploye		725	725
Mors		5,80	5,90
M.R.M. (Ly)	◆	339	339
Navigation (Nle)	◆	127	114,70 o
ONA 100 DH	◆	572	572
Optorg	◆	360,30	360,30
Exa.Clairefont(Ny)		680	689
Paris Orleans	◆	300	300
Promodes (CI)		2250	2205
PSB Industries Ly		595	598
Raynal Roq.ex.SAP	◆	400	400
Rougier #		326	325
Saga	◆	290	290
S.I.P.H.		169,90	170
Sofragi	◆	5250	5250
Taittinger		3750	3740
Tour Eiffel		450	452
Vermandoise Sucr.	◆	6060	6060
Vicat		520	539
Caves Roquefort	◆	1855	1855
Elyo	◆	375	375
Finaxa		524	519
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Gd Moul.Strasbourg	◆	2055	2055
Hotel Lutetia		585	584
Hotels Deauville		920	935
L.Bouillet (Ly)	◆	396	396
Lloyd Continental	◆	10460	10460
Matussiere Forest		50	49
Moncey Financiere		3200	3211
Part-Dieu(Fin)(Ly)		111,20	116,70
Poliet		535	535
Sabeton (Ly)	◆	724	724

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 49
LUNDI 9 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		37	37,50
AFE #		765	775
Aigle #		500	500
Albert S.A (Ns)	◆	205	123,20
Arkopharma #		389	389
Assystem #		129	128
Bque Picardie (Li)	◆	1060	1060
Bque Tarneaud(B)#		390,60	390,50
Bque Vernes		120	120
Beneteau CB#		722	725
B I M P		150	150
Boiron (Ly)#		420	420
Boisset (Ly) #		361	364,50
But S.A.		300	300
C.E.E #		155,90	150
Change Bourse (M)		200	187
CNIM CA#		204,10	208,10
Codetour		392	384,20
Comp.Euro.Tele-CET	◆	450	450
Conflandey #		261	260
C.A. Hte Normandie		346	347
C.A. Paris IDF		960	955
C.A.Ille & Vilaine		312	310
C.A.Loire Atl.# Ns		314	314
C.A.Pas de Calais		569	565
C.A.du Nord#(Li)		520	510
C.A. Oise CCI		365	370
C.A. Somme CCI		323	323
C.A.Toulouse (B)		460	460
Groupe J.C.Darmon		465	442
Devernois (Ly)		445	436
Ducros Serv.Rapide		41,50	41,50
Emin-Leydier (Ly)#		320	315
Europ.Extinc.(Ly)		310	295
Expand s.a		250	245
Factorem		801	805
Faiveley #		160,20	161,20
Finacor		26,40	27
Fininfo		1040	1039
Assur.Bq.Populaire		625	626
Gautier France		386	386
Gel 2000	◆	22,30	22,30
GEODIS #		383	379,90
GFI Industries #		230	225,40
Girodet (Ly) #	◆	17	17
GLM S.A.		128	128
Gpe Guillin # Ly		179	170,10
Kindy #		115,50	115,50
Guerbet S.A.		135	135
Hermes intl		442,50	445
Hurel Dubois		730	690
ICBT Groupe #		129	129
I.C.C.#		179,90	178
ICOM Informatique		292,10	308
Idianova Particip.	◆	95,05	95,05
Int. Computer #		54	55
IPBM		49	50
M6-Metropole TV		967	921
Manitou #		949	949
Manutan		480	460
Marie Brizard		448	441
Maxi-Livres/Profr		42,50	42
Mecelec (Ly)		88,80	88
MGI Coutier #		315	318
Monneret Jouets Ly#		97	96,60
Naf-Naf #		60	61,50
NSC Gpe (Ny)		680	668
Onet #		688	691
Paul Predault		137	141
P.C.W. 19		—	
Petit Boy #		106	105,90
Phyto-Lierac #		189	190
Pochet	◆	570	570
Poujoulat Ets (Ns)	◆	112	123,40
Radiall #		450	454
Robertet #		825	830
Rouleau-Guichard		201,20	200
Securidev #		73,60	76
Smoby (Ly) #		450	448
Sofco (Ly)	◆	12	12
Sofibus	◆	345	345
Sopra #		1999	1945
Steph.Kelian #	◆	104	104
Sylea		364,60	357
Teisseire-France		148	146
TF1		903	909
Thermador Gpe. #		337	337
Transiciel #		620	613
Trouvay Cauvin #		142,50	136,60
Unilog		2088	2089
Union Fin.France		715	720
Viel et Cie #		137	136
Vilmorin et Cie #		580	578
Virbac		370	387

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 49
LUNDI 9 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	24	24,15
Belvédère	386	389,50
BVRP	371	372
Chemunex	7,45	7
Duran Duboi	402	433
Eurofins scientific	555	555
FDM Pharma n.	26	[illegible]
Genset	500	509
Guyanor action B	4,91	5
Infonie	203	200
Joliez-Regol	69	[illegible]
La Cie Group	130	[illegible]
Olitec	815	850
Omnicom	720	708
Picogiga	100	[illegible]
R2I Santé	340	340,10
Serp Recyclage	822	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 49
LUNDI 9 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	37,20	37,20
Europe Finance Ind.	◆	715	715
Cibox-LCI	◆	275	275
CTT-SCETA	◆	441	461
Sté lecteurs du Monde	◆	198,90	198,90
Troc de l'Ile	◆	140,70	140,70

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	160,43	152,79
Agipi Actions (Axa)	◆	143,64	136,80
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		921527	921527
Natio Court Terme		14780	14780
Natio Court Terme 2		401391	401391
Natio Epargne		2267,08	2244,63
Natio Ep. Croissance		3723,62	3650,61
Natio Ep. Patrimoine		159,47	156,34
Natio Epargne Retraite		188,65	184,95
Natio Epargne Trésor		11980,39	11956,48
Natio Euro Valeurs		1258,34	1233,67
Natio Euro Oblig.		1122,43	1111,32
Natio Euro Opport.		1234,91	1210,70
Natio Euro Perspect.		2033,45	1993,58
Natio Immobilier		1701,71	1668,34
Natio Inter		1150,98	1128,41
Natio Monétaire C		5640,20	5640,20
Natio Monétaire D		5298,88	5298,88
Natio Oblig. LT		240,71	235,99
Natio Oblig. MT C		935,02	925,76
Natio Oblig. MT D		903,72	894,77
Natio Opportunités		231,42	226,88
Natio Placement C		81670,99	81670,99
Natio Placement D		76739,54	76739,54
Natio Revenus		1149,95	1138,56
Natio Sécurité		11568,92	11568,92
Natio Valeurs		1678,21	1645,30
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
Moneden		96354,58	96354,58
Oblig. tres caté.		299,96	295,55
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	1048,56	1018,02
Nord Sud Dévelop. C	◆	2617,03	2611,81
Nord Sud Dévelop. D	◆	2343,93	2339,25
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◆	330,18	323,71
Patrimoine Retraite D	◆	312,59	306,46
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C	◇	20497,09	20497,09
Mutual. dépôts Sicav C	◇	20324,37	20304,07
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	356,25	349,26
Écur. Capitalisation C	◇	272,17	272,17
Écur. Expansion C	◇	86852,62	86852,62
Écur. Géovaleurs C	◇	4231,19	4148,25
Écur. Investis. D PEA	◇	283,92	278,35
Écur. Monétaire C	◇	13478,13	13478,13
Écur. Monétaire D	◇	12492,79	12492,79
Écur. Trésorerie C	◇	330,70	330,70
Écur. Trésorerie D	◇	310,07	310,07
Écur. Trimestriel D	◇	2080,43	2080,43
Éparcourt-Sicav D	◇	197,08	197,08
Géoptim C	◇	14255,54	14044,87
Géoptim D	◇	12762,26	12573,66
Horizon C	◇	2723,58	2670,18
Prévoyance Ecur. D	◇	106,54	106,54
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
Amplia	◇	124417,15	124417,15
Atout Amérique		200,36	195,47
Atout Asie		77,44	75,55
Atout France Europe		1054,06	1028,35
Atout France Monde		260,80	254,44
Atout Futur C		1029,35	1004,24
Atout Futur D		958,86	935,47
Coexis		2112,46	2077,15
Dièze		2590,44	2547,14
Elicash	◇	990138,31	990138,31
Eurodyn		3133,04	3056,62
Indicia	◆	2158,07	2110,95
Indocam Convert. C		15737,82	15278,44
Indocam Convert. D		14406,48	13986,87
Indocam Europe Nouv.	◆	10402,59	10099,60
Indocam Hor. Eur. C		1227,77	1192,01
Indocam Hor. Eur. D		1158,64	1124,89
Indocam Multi Oblig.		950,65	922,96
Indocam Orient C	◆	166,97	159,40
Indocam Orient D	◆	150,01	143,21
Indocam UniJapon		851,69	813,07
Indocam Str. 5-7 C		2114,49	2079,14
Indocam Str. 5-7 D		1512,69	1487,40
Moné.J C	◇	12361,38	12361,38
Moné.J D	◇	11710,21	11710,21
Oblifutur C		615,01	604,75
Oblifutur D		566,82	557,35
Oraction		1269,06	1238,11
Revenu-Vert		1204,11	1183,98
Sévéa	◆	124,06	121,63
Synthésis		21101,17	20728,86
Univers Actions		282,13	275,25
Uni Associations	◇	121,90	121,90
Uni-Foncier		1809,70	1765,56
Uni-Régions		1989,86	1941,33
Univar C	◇	320,35	320,35
Univar D	◇	300,35	300,35
Univers-Obligations		265,53	261,89
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m	◆	16702,17	16374,68
Indocam Val. Restr.	◆	15922,55	15456,79
Optalis Dynamiq. C	◆	115,67	113,40
Optalis Dynamiq. D	◆	114,52	112,27
Optalis Équilib. C	◆	113,86	111,63
Optalis Équilib. D	◆	110,96	108,78
Optalis Expansion C	◆	105,49	103,42
Optalis Expansion D	◆	105,49	103,42
Optalis Sérénité C	◆	109,37	107,23
Optalis Sérénité D	◆	104,49	102,44
Pacte Sol. Logem.	◆	530,29	525,04
Pacte Vert T. Monde	◆	558,82	553,29
CIC BANQUES			
Francic		186,33	180,90
Francic Pierre		174,38	171,80
Europe Régions		265,88	258,14
CIC PARIS			
Associc	◇	1145,44	1145,44
Cicamonde		173,07	168,03
Converticic		473,97	466,97
Ecocic		1903,43	1847,99
Mensuelcic		10086,46	9986,59
Oblicic Mondial		4208,12	4145,93
Oblicic Régions		1246,89	1228,46
Rentacic		165,51	163,06
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
Eurco Solidarité		1485,36	1470,65
Lion 20000 C		17733,27	[illegible]
Lion 20000 D		16174,69	[illegible]
Lion-Associations C		11686,35	11686,35
Lion-Associations D		11075,16	11075,16
Lion Court Terme C		27498,80	27498,80
Lion Court Terme D		24226,73	24226,73
LionPlus C		1755,39	1720,97
LionPlus D		1607,96	1576,43
Lion Trésor		2642,98	2616,31
Oblifion		2391,69	[illegible]
Sicav 5000		917,12	899,14
Slivafrance		1539,89	1509,70
Slivam		643,44	630,82
Slivarente		269,38	264,10
Slivinter		875,99	858,81
Trilion		5237,81	[illegible]
Crédit Mutuel Finance			
Avenir Alizes		2782,44	2727,88
CM Option Dynamique		167,55	163,39
CM Option Equilibre		313,71	306,87
Créd.Mut.Mid.Act.Fr		174,09	169,43
Créd.Mut.Ep.Cour.T		975,02	925,02
Créd.Mut.Ep.Ind.C		184,44	179,50
Créd.Mut.Ep.J		23770,89	23770,89
Créd.Mut.Ep.Monde		1822,02	1773,26
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2062,73	2027,28
Créd.Mut.Ep.Quatre		1122,48	1100,47
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		115,37	113,17
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	406,08	388,59
Saint-Honoré Capital	◆	22311,90	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	◆	368,36	352,50
St-Honoré Pacifique	◆	500,29	476,75
St-Honoré Vie Santé	◆	2111,32	2020,83
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1892,78	1892,78
Stratégie Ind.Europe		1105,26	1060,75
Stratégie Rendement		2181,49	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C	◇	126,77	[illegible]
Amplitude Amérique D	◇	126,41	123,56
Amplitude Europe C	◇	198,72	[illegible]
Amplitude Europe D	◇	194,85	190,70
Amplitude Monde C	◇	1134,15	[illegible]
Amplitude Monde D	◇	1060,56	1034,69
Amplitude Pacifique C	◇	83,46	81,42
Amplitude Pacifique D	◇	82,80	80,78
Élanciel France D PEA	◇	237,56	231,77
Élanciel Euro D PEA	◇	589,18	574,79
Émerg.Euro Poste D PEA	◇	175,95	171,66
Géobilys C	◇	736,43	720,55
Géobilys D	◇	689,17	674,33
Intensys C	◇	124,01	123,52
Intensys D	◇	114,09	113,32
Kaleïs Dynamisme C	◇	1280,72	1255,61
Kaleïs Équilibre C	◇	1194,81	1174,38
Kaleïs Sérénité C	◇	1132,67	1121,46
Latitude C	◇	153,84	150,84
Latitude D	◇	136,60	136,60
Oblitys D	◇	681,03	670,97
Plénitude D PEA	◇	252,45	246,29
Poste Gestion C	◇	15479,98	15479,98
Poste Gestion D	◇	14891,65	14891,65
Poste Première	◇	42195,82	42195,82
Poste Première 1 an	◇	251602,42	251351,07
Poste Première 2-3	◇	53957,30	53848,80
Revenus Trimestr. D	◇	5367,68	5314,53
Thésora C	◇	1092,36	1081,56
Thésora D	◇	953,71	944,27
Trésorys C	◇	278760,67	278760,67
Solstice D	◇	2399,10	2393,12
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
Actimonétaire C		39403,38	39403,38
Actimonétaire D		30390,37	30390,37
Cadence 1 D		1082,72	1072
Cadence 2 D		1069,76	1059,17
Cadence 3 D		1071,34	1060,73
Capimonétaire C		423,92	423,50
Capimonétaire D		375,23	372,86
Sogeoblig C/D		10198,25	10097,28
Interoblig C		328,92	325,66
Intersélection France D		441,79	432,94
Sélect Défensif C		1164,05	1144,03
Sélect Dynamique C		1317,57	1290,87
Sélect Équilibre 2		971,52	954,81
Sélect PEA 3		924,70	906,80
Sogepea Europe		1337,43	1311,21
SG France opport. C		2497,37	2448,40
SG France opport. D		2364,03	2317,68
Sogenfrance C		2567,73	2517,38
Sogenfrance D		2331,18	2285,47
Sogépargne D		304,16	301,15
Soginter C		310,25	304,17

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Alors que le football français entre dans une période très chargée – avec trois journées de championnat entre le mardi 10 et le vendredi 20 novembre, avant les matches de Coupes d'Europe le 24 –, de vives inquiétudes planent sur son système de formation. ● DEUX STAGIAIRES du Stade rennais, Mickaël Silvestre et Ousmane Dabo, ont été enrôlés, cet été, par l'Inter Milan sans que le club italien ait eu à débourser un centime. ● LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE (FIFA) doit se prononcer, le 3 décembre, sur cette affaire qui rappelle le litige qui avait opposé le Paris-Saint-Germain et Arsenal à propos de Nicolas Anelka. ● LE PREMIER à avoir profité du vide juridique en matière de transfert de jeunes joueurs fut le Camerounais du FC Nantes, Patrick Suffo. ● À L'INSTAR DE L'AS CANNES, les clubs formateurs français craignent d'être « pillés » par leurs riches rivaux européens.

La formation, fleuron menacé du football français

Depuis quelques années, les grandes équipes européennes ne se contentent plus d'enrôler les meilleurs joueurs français, elles prospectent dans les centres de formation des clubs des divisions 1 et 2, qui éprouvent bien du mal à retenir leurs jeunes espoirs

SUR LE PLATEAU de l'émission dominicale Téléfoot où il était récemment convié, Aimé Jacquet a piqué un fameux coup de sang. L'ancien sélectionneur des Bleus était invité à donner son avis sur les jeunes footballeurs issus des centres de formation français et sur l'intérêt grandissant qu'ils suscitent auprès des grands clubs européens. « *Il est grand temps que les politiques se penchent sur le problème, car, juridiquement, on ne peut pas garder les jeunes. Il faut protéger la France, qui est en avance sur la formation* », s'était emporté le nouveau leader de la pensée footballistique française.

Une vive inquiétude plane au pays des champions du monde depuis le vrai-faux « transfert » de deux espoirs du Stade rennais (division 1) vers l'Inter Milan. Tous deux âgés de vingt et un ans, Ousmane Dabo et Mickaël Silvestre ont, cet été, claqué la porte du club où ils ont appris leur métier de footballeur, et sont allés s'installer, à la dérobade, dans un appartement situé au cœur de la cité lombarde. Montant de la double transaction ? Zéro franc. Stagiaires au moment des faits, Ousmane Dabo et Mickaël Silvestre n'auraient jamais pu signer, en France, ailleurs qu'au Stade rennais. Comme le stipule la charte du footballeur professionnel – sorte de convention collective – tout joueur doit en effet débuter sa carrière professionnelle au sein du club qui l'a formé. Cette disposition, véritable pierre angulaire de la formation dite « *à la française* », est-elle cependant encore valable à partir du moment où un club « non français » se mêle à la danse ? Toute la question est là.

L'Inter Milan s'est infiltré dans la brèche ouverte par l'arrêt Bosman, tout en profitant de l'absence de texte dans les règlements de la Fédération internationale de football (FIFA). Saisie sur l'affaire, celle-ci a annoncé qu'elle se prononcerait sur le litige le 3 décembre. Alors que les deux jeunes fugueurs multiplient les apparitions sous le célèbre maillot rayé noir et bleu, le président du Stade rennais, Pierre Blayau, réclame 60 millions de francs à l'Inter Milan. Décidé à aller jusqu'au bout dans le dossier, il a également déposé une plainte auprès de la Commission européenne.

Si elle est significative du grand désordre qui agite le marché des transferts dans le football, l'affaire n'en est pas pour autant une première. Dans des circonstances analogues, Nicolas Anelka, alors âgé de dix-sept ans, avait quitté le Paris-Saint-Germain pour rejoindre Arsenal en janvier 1997. Après négociations, le club de la capitale obtenait 4 millions de francs de dédommagement.

CONTRE-ATTAQUE PAYANTE

Quatre mois plus tard, une histoire identique éclatait : David Hellebuyck, dix-sept ans lui aussi, signait un « prétendu » contrat avec l'Atletico Madrid au nez et à la barbe de ses éducateurs de l'Olympique lyonnais. Ces derniers lançaient alors une véritable contre-attaque juridique qui devait s'avérer payante. La FIFA intimait au club espagnol de « *libérer* » le jeune attaquant, partant du principe qu'il n'avait pas encore terminé son cycle de formation.

C'est forts de cette jurisprudence qu'un peu plus tard dans l'année les responsables de l'AS Cannes parvenaient à « récupérer » leur brebis égarée à eux, Samir Beloufa, dix-sept ans également. Lui avait carrément commencé à s'entrainer avec l'effectif professionnel de Naples. Après quatre mois sous le soleil de Campanie, le déserteur rentrait finalement au bercail. L'AS Cannes s'empressait de lui faire signer son premier contrat professionnel. Et décidait, quelques mois plus tard, de le transférer « normalement » au Milan AC, contre 1,5 million de francs.

Pourquoi la FIFA n'exige-t-elle pas de l'Inter de libérer Ousmane Dabo et Mickaël Silvestre ? A l'inverse de David Hellebuyck et Samir Beloufa, les deux Rennais offraient la particularité d'avoir totalement terminé leur formation au moment où ils ont été contactés. Les deux futurs ex-stagiaires se sont alors retrouvés avec deux propositions : celle du Stade rennais, dite du « premier contrat professionnel », et celle de l'Inter, autrement plus rémunératrice. Le choix fut rapide. « *En plus, l'équipe était mal classée. On se voyait mal signer à Rennes pour quatre ans avec le risque de jouer en deuxième division* », argumentent les deux Internationaux espoirs.

Reste que l'affaire n'aurait jamais pris cette tournure si le club breton avait proposé « plus tôt » aux deux apprentis de passer professionnels. Depuis le cas Anelka, la tendance est très nette, en effet : les clubs font signer des contrats professionnels ou « espoirs » à des joueurs de plus en plus jeunes, ce qui leur permet de se prémunir contre des fugues éventuelles.

PAS DE CHOIX

« *Mais cela crée un nouveau problème : il est difficile de savoir si un garçon de seize ans a les capacités pour faire véritablement ce métier* », observe Marino Faccioli, le directeur administratif de l'Olympique lyonnais, qui avait réglé l'affaire Hellebuyck. Mais les clubs formateurs n'ont pas vraiment d'autre choix. Jamais autant de pression, venue d'Italie, d'Espagne ou d'Angleterre, n'avait pesé sur eux. La saison dernière, en plus de Samir Beloufa, l'AS Cannes a transféré son gardien de but, Sébastien Frey, dix-huit ans, à l'Inter Milan pour 11 millions de francs, ainsi que le défenseur Jonathan Zebina, vingt ans, à Cagliari (division 2 italienne) pour 4,5 millions. De son côté, Montpellier a « prêté » le capitaine de son équipe juniors, Jean-Philippe Javary, vingt ans, à l'Espanyol Barcelone. L'AS Saint-Etienne, elle, a cédé David Grondin, dix-huit ans, à Arsenal dans le cadre d'un partenariat d'échange de joueurs qui lui a rapporté 14 millions. Preuve est faite que les grands clubs européens ont désormais des yeux sur tous les étages du football français. Le pays des champions du monde se serait bien passé d'une telle reconnaissance.

Frédéric Potet

Le rêve barcelonais de Patrick Suffo s'est évanoui

NANTES
de notre envoyé spécial

A dix-huit ans, Patrick Suffo pouvait encore croire que les histoires de football commençait par « *il était une fois* ». Aujourd'hui, à vingt ans, l'attaquant a appris qu'il n'en est rien. Dans son Cameroun natal, les griots pourraient tirer un joli conte des deux années qui ont amené le joueur à la sagesse. Avec pour morale que, s'il faut courir sur un terrain, il faut marcher à son pas dans la vie.

Au début de 1994, Patrick Suffo intègre le centre de formation du FC Nantes-Atlantique (FCNA). Il a été repéré par un détecteur du club lors d'un tournoi disputé à Montaigu (Vendée) avec le Tonnerre de Yaoundé. Il signe un contrat d'aspirant et perçoit 1 800 francs par mois. La même année, une fracture de la rotule manque de mettre un terme prématuré à sa carrière. Rétabli, le garçon recommence à briller en équipe de jeunes et intègre même la sélection A du Cameroun, à dix-sept ans.

Le FC Barcelone en vient à s'intéresser à lui, au début de la saison 1996-1997. « *Le Barça, le Milan AC, l'Inter, c'est le rêve de tout joueur*, explique Patrick Suffo. *Vous vous rendez compte : je jouais chez les amateurs et on me proposait de rejoindre une des plus grandes équipes du monde.* » Avec l'arrêt Bosman de décembre 1995, l'ancien système de transferts a vécu, et le football hésite à se donner de nouvelles règles. Le FC Nantes, qui versait 5 000 francs mensuels à son aspirant, ne peut lutter. En face, Barcelone propose un vrai contrat professionnel d'un an avec une option de quatre ans. Il offre son prestige et l'argent.

UN AUTRE MONDE

Les rêves de gloire s'étiolent. Patrick Suffo intègre l'équipe réserve, en deuxième division locale, qui évolue sur un terrain annexe. Même s'il porte le même maillot bleu et rouge que Ronaldo, le nouveau venu se rend compte que l'équipe première vit dans un autre monde, hermétique. « *A Nantes, nous suivions des étapes qui nous amenaient naturellement à intégrer le groupe pro*, raconte-t-il. *A Barcelone, tu dois être bon tout de suite ou tu n'existes pas.* » Patrick Suffo joue pourtant quatre matches avec l'équipe première, des rencontres sans grand enjeu où l'entraîneur faisait donner la piétaille.

La situation devient très vite invivable. La concurrence est impitoyable. Le joueur noir est confronté à la xénophobie, jusque parmi ses coéquipiers. Il trouve des mots d'injures dans sa boîte à lettres. « *Rentre chez toi !* », lui écrit-on. « *Au bout de cinq mois*, poursuit-il, *je ne savais pas si j'avais fait le bon choix. Etais-je vraiment prêt pour venir là ?* » A Barcelone, on ne s'intéresse guère à ses états d'âme. Le joueur rappelle alors régulièrement les dirigeants nantais. « *Ils m'ont dit que je pouvais rentrer quand je voulais.* »

Patrick Suffo, en fin de contrat, est donc revenu au FCNA, au début de la saison 1997-1998. Le club lui a proposé un contrat espoir, selon la nouvelle nomenclature mise en place dans les centres de formation. Comme si la parenthèse catalane n'avait pas existé. Il a fallu accepter la petite humiliation et l'énorme sacrifice financier, en signe de rédemption. Mais, le 17 janvier, jour de son vingtième anniversaire et veille de son premier match en équipe première, Patrick Suffo est redevenu professionnel.

Entre-temps, il a acquis la nationalité française et s'est attaché les services d'un agent. « *S'il faut repartir un jour, je saurai quand*, assure-t-il. *Dans ce métier, si tu dois gagner de l'argent, tu en gagneras, tôt ou tard. Alors rien ne sert de se hâter.* »

Benoît Hopquin

A l'AS Cannes, le centre de formation équilibre les comptes du club

CANNES
de notre envoyé spécial

Alexandre a quinze ans, un sac de sport sur l'épaule, une paire de claquettes aux pieds et les cheveux teints couleur argent. Un billet d'avion en main, il jubile sur le parking du stade Pierre-de-Coubertin, sa cour de récréation depuis qu'il est pensionnaire au centre de formation du club de football professionnel de l'AS Cannes : « *C'est les vacances !* » Encore un match avec sa sélection des moins de quinze ans, le lendemain à Nice, et le jeune milieu de terrain pourra s'envoler, retrouver sa famille à Grenoble, savourer un demi-repos : « *Les entraîneurs nous ont demandé de courir un peu, juste assez pour entretenir la forme.* »

Repéré la saison dernière en sélection Rhône-Alpes, Alexandre est arrivé à Cannes au début du mois d'août. Il a signé un contrat de trois ans : trois ans pour préparer un BEP de comptabilité, trois ans pour poser les fondations d'une carrière dans le football professionnel. « *Trois ans pour réfléchir* », ajoute-t-il.

Le garçon est prudent. Il sait que les stagiaires cannois rêvent tous, comme lui, d'un destin de champion du monde. Comme Zinedine Zidane, comme Patrick Vieira, ses glorieux prédécesseurs, dont la carrière et la notoriété ont inévitablement rejailli sur l'établissement cannois.

EXPLOSION DES DEMANDES

Plus récemment, les trajectoires de quelques anciens pensionnaires, tels Johan Micoud, parti à Bordeaux, puis Peter Luccin (Marseille), Sébastien Frey (Inter Milan) ou Samir Beloufa (Milan AC), n'ont fait que conforter la réputation du centre cannois. « *Tous ces garçons sont passés par l'équipe professionnelle. Ils avaient tous un potentiel au-dessus de la moyenne* », assure Michel Dussuyer, le nouveau directeur.

Le patron des lieux reçoit ses élèves et leurs parents comme un principal de collège : même bureau, même tableau avec des fiches de répartition des 90 apprentis footballeurs, tous rémunérés, dans les quatre groupes d'entraînement (moins de 15 ans, moins de 17 ans, division d'honneur et championnat de France amateurs). Sa boîte aux lettres ne désemplit pas de demandes de stages. Pourtant, par souci d'efficacité et d'économie – le coût moyen de formation est évalué « *entre 250 000 et 300 000 francs par an et par joueur* » –, Michel Dussuyer envisage de réduire les effectifs.

LES AGENTS ET LEURS MÉTHODES

Victime de son succès, l'établissement est également devenu l'une des cibles privilégiées des agents et autres imprésarios. « *L'augmentation du nombre d'imprésarios est un souci majeur pour les clubs*, reprend Michel Dussuyer. *Leurs visites ont parfois des incidences sur le comportement des jeunes. Ils savent qu'untel est parti dans tel club pour telle somme d'argent. Cela peut les perturber. Mais nous sommes des éducateurs, nous leur parlons régulièrement des agents et de leurs méthodes. Pour ma part, je mets toujours l'accent sur la scolarité. Je leur explique que de bonnes connaissances générales les aideront à mieux juger plus tard.* »

Le manège des agents recruteurs répond aussi à la vocation de tout centre de formation : « *Notre credo consiste à former des jeunes et de les vendre à des clubs plus huppés* », reconnait Michel Dussuyer. « *Nous cherchons le talent pour le faire fructifier*, ajoute Eric Goiran, le manager général de l'AS Cannes. *Nous travaillons pour le compte des grands clubs qui ne veulent pas s'ennuyer à faire de la formation.* »

« *En 1991, le transfert à Bordeaux de Zinedine Zidane n'avait pas rapporté beaucoup d'argent*, précise-t-il. *Il avait été échangé contre deux autres joueurs plus une petite soulte.* » Depuis, l'AS Cannes a appris à tirer plus grand bénéfice du talent de ses jeunes pousses. Selon Eric Goiran, Patrick Vieira avait été cédé au Milan AC pour 25 millions de francs en 1993. Ensuite, sur les trois dernières saisons, l'AS Cannes a récupéré environ 60 millions de francs grâce à la qualité des joueurs issus de son centre de formation. La manne a aidé le club à surmonter ses récentes difficultés économiques, mais pas à l'enrichir : « *Nous vendons nos joueurs seulement en fonction des besoins du club* », assure Eric Goiran.

Eric Collier

TROIS QUESTIONS À…
JEAN-MICHEL BENEZET

1 **L'instructeur de la Fédération internationale de football que vous êtes en Afrique observe la façon dont les clubs européens viennent enrôler des jeunes Africains. Comment sont-ils détectés ?**

Dans la rue. En Afrique, la notion de club n'est pas la même qu'en Europe. Elle se résume à une trentaine de joueurs, de quoi faire une ou deux équipes. On joue sur le trottoir, après l'école. Et les seules compétitions sont des tournois de quartiers, très intemporels, peu ou pas organisés. En Guinée, par exemple, les rues de Conakry sont totalement impraticables pour les voitures dès 18 heures, car elles sont occupées par des centaines de gamins qui tapent dans la balle. La détection, pour les clubs européens, consiste à envoyer des émissaires assister à ces compétitions inter-quartiers. Et ramener les meilleurs, dès l'âge de 15 ou 16 ans, pour les tester durant un stage avant de leur faire signer un contrat.

2 **Il n'existe donc pas de véritables centres de formation ?**

Pas vraiment, non. A l'exception de l'ASEC Abidjan, qui compte 50 000 abonnés, les clubs africains n'ont pas les moyens financiers d'entretenir un centre de formation. On trouve ça et là des structures privées, le plus souvent installées par des formations européennes, comme l'AS Monaco au Sénégal et Feyenoord au Ghana. Une part de ma mission en Afrique consiste à aider les fédérations nationales à créer des centres de haut niveau, un peu à la façon de l'INF Vichy, en France, dans les années 70. La Côte-d'Ivoire et l'Ile Maurice en possèdent déjà. Les Seychelles vont bientôt en ouvrir un. Et des projets similaires existent au Burkina Faso, au Bénin et au Togo.

3 **De quoi rêvent ces jeunes footballeurs ?**

De passer professionnel. Et de partir en Europe. La plupart des pays d'Afrique sont aujourd'hui abreuvés d'images télévisées de football européen. Je rentre d'une mission en Guinée, où nous avions convoqué 200 gamins pour un stage de formation. Le deuxième jour, ils étaient 800 à essayer de rentrer dans le stade. Les jeunes veulent tous quitter leur pays. Mais ils sont la proie de personnages souvent douteux. Certains d'entre eux ne savent même pas lire ou écrire. Ils sont trop jeunes pour l'exil.

Propos recueillis par Alain Mercier

Histoire de contrats

A la suite de la retentissante affaire Anelka, qui a opposé le Paris-Saint-Germain au club londonien d'Arsenal, les autorités du football français ont décidé de renforcer le système de contrats liant les jeunes joueurs à leurs clubs formateurs.

● **Création d'un « contrat espoir »**
Il s'agit d'une réunion des contrats « aspirants » et « stagiaires ». Sa durée est de cinq ans. Il peut être signé par un joueur âgé de seize ans. Le salaire mensuel qu'il propose se situe autour de 8 000 francs (contre 2 000 francs auparavant).

● **Maintien du « premier contrat professionnel »**
La charte du football professionnel, qui fait en quelque sorte office de convention collective, prévoit que tout joueur doit signer son premier contrat avec le club qui l'a formé. Sa durée est de cinq ans. L'âge requis pour le signer est dix-huit ans. Le salaire prévu est de 11 000 francs minimum.

Seuls Bordeaux et Rennes résistent à l'échappée royale de Marseille

Miné par les conflits internes, le Paris-Saint-Germain a été battu (1-2) à Montpellier, lors de la 12e journée du championnat de division 1

BORDEAUX n'en finit pas de gâcher le plaisir de Rolland Courbis. Depuis le début de la saison, l'entraîneur marseillais peste contre l'insolente réussite de son ancienne équipe, qui s'est ingéniée à lui donner raison, samedi 7 novembre, pour la venue du Toulouse FC au Parc Lescure, avec une septième victoire à domicile de rang.

Sur leur première action bien ficelée, les Girondins ont ouvert le score grâce à leur buteur, Sylvain Wiltord (19e minute), effaçant d'un trait de génie une entame de match alambiquée. La deuxième offensive, conclue victorieusement par Ali Benarbia (36e), scelle le succès du « Realfootball » bordelais. Après cette poussée d'adrénaline, les Bordelais, repus, se sont calmés, ce qui a permis aux Toulousains de limiter l'ampleur de leur revers (1-3).

« Notre objectif n'a pas changé, nous visons une place dans les cinq premiers, a répété l'entraîneur des Girondins, Elie Baup. *Nous n'avons pas les moyens de rivaliser avec Marseille, qui a le profil pour enlever le championnat avec une énorme marge d'avance sur le deuxième. »* A deux points de l'OM, qui vient de faire prolonger le contrat de Rolland Courbis jusqu'en juin 2000, Bordeaux apparaît pourtant comme le dernier recours d'une domination hégémonique du leader, tout juste égratigné par l'affaire Köpke. Le gardien de but allemand, qui a été écarté au profit de Stéphane Porato pour la venue de Monaco, vendredi 6 novembre, va rencontrer le président délégué marseillais, Jean-Michel Roussier, pour évoquer son départ.

Bien calé à la troisième place, à quatre longueurs de l'OM, le Stade rennais s'élimine lui-même de la course au titre. *« Nous savons que nous ne sommes même pas la troisième meilleure équipe du championnat »*, déclare l'entraîneur, Paul Le Guen, néophyte de la profession mais tête bien remplie. Ses Bretons, férus de travail et de bons sentiments, ont laminé Sochaux (4-0) sans le moindre état d'âme pour signer un cinquième succès d'affilée.

EMPORTÉS PAR LA FOUGUE

Le Paris-Saint-Germain ne peut que rêver d'une telle constance dans la performance. Le retour d'Artur Jorge avait enrayé la déprimante conjonction défaites-blues jusqu'au déplacement de Montpellier, où l'entraîneur portugais a assisté, impuissant, à la déliquescence de son équipe vaincue (1-2) par la fougue adverse chère au président Nicollin, admirateur des taureaux. *« Pour espérer l'emporter, il aurait fallu que tous les joueurs se sentent concernés par le match »*, a lâché Artur Jorge, ce qui promet une explication de texte sévère avec les étourdis cette semaine.

L'effet n'est pas garanti tant cet effectif confectionné par le président délégué, Charles Biétry, ressemble à une mosaïque mal assemblée. L'éventuelle arrivée du milieu de terrain brésilien Cesar Sampaio, sous contrat pour un mois encore aux Yokohama Flugels (Japon), ne résoudrait pas les conflits internes. *« Je ne suis pas heureux »*, a lâché, le capitaine, Marco Simone (au salaire de 1,2 million de francs par mois). Ça s'est vu samedi, à Montpellier, où l'Italien, en dehors d'une volée non cadrée, a lambiné pendant tout le match. La passivité du Nigérian Augustine Okocha, recruté pour près de 100 millions de francs, la maladresse de Nicolas Ouedec et le comportement du clan des anciens Nantais n'arrangent rien. Dixième avec quinze points de retard sur l'OM, le Paris-SG semble parti pour une longue convalescence.

Elie Barth

Saint-Etienne et Troyes plus proches de l'élite

Tout va bien pour Saint-Etienne qui a confirmé son renouveau en s'imposant (1-0), samedi 7 novembre, sur le terrain de Nice grâce à un but heureux de Pape Sarr (22e minute). Les Verts confortent leur première place en division 2 devant Troyes, qui a réalisé une excellente performance en l'emportant (1-0) à Laval. Caen s'empare de la troisième place qualificative pour la division 1 grâce à son succès (2-0) sur Beauvais.

Guingamp et Cannes, qui évoluaient en division 1 la saison écoulée, ont rivalisé d'impuissance (0-0). Lille a entamé une énième opération renouveau en ramenant une victoire (2-1) de Valence. Amiens, désormais entraîné par René Marsiglia, s'est échappé de la spirale des défaites en dominant largement (3-0) un triste Red Star.

Le championnat de France de football de D1

Marseille-Monaco	1-0
Bordeaux-Toulouse	3-1
Rennes-Sochaux	4-0
Auxerre-Nantes	1-1
Metz-Lyon	3-2
Montpellier-Paris SG	2-1
Bastia-Lorient	2-1
Le Havre-Lens	3-1
Strasbourg-Nancy	1-2

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	14
2 Lorient	0	18
3 Auxerre	0	21
15 Bastia/Toulouse	3	35
17 Paris SG	4	25
18 Lens	5	20

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Évol.	Série
1 Marseille	30	12	9	3	0	+17	=	GGGGG
2 Bordeaux	28	12	9	1	2	+15	=	PGGPG
3 Rennes	26	12	8	2	2	+6	=	GGGGG
4 Monaco	20	12	6	2	4	+9	=	PGPGP
5 Auxerre	19	12	5	4	3	+3	=	GNGPN
6 Nantes	18	12	5	3	4	+1	▲	GPNPN
7 Lyon	17	12	4	5	3	+5	▼	PNPNP
8 Montpellier	17	12	5	2	5	+1	▲	GPGPG
9 Bastia	17	12	5	2	5	+1	▲	GPNGG
10 Paris SG	15	12	4	3	5	0	▼	PNNGP
11 Lens	14	12	4	2	6	−2	▼	GNPGP
12 Nancy	13	12	3	4	5	−3	▲	GPPPG
13 Strasbourg	13	12	3	4	5	−4	▼	PPNGP
14 Le Havre	11	12	2	5	5	−3	▲	GNNNG
15 Metz	11	12	2	5	5	−7	▲	PNGPG
16 Toulouse	10	12	2	4	6	−12	▼	PGNPP
17 Lorient	8	12	1	5	6	−9	▼	PNPPP
18 Sochaux	8	12	2	2	8	−18	=	PNPGP

1 Bordeaux 27 buts • 2 Marseille 25 buts • 3 Montpellier 23 buts.

1 Marseille 8 buts • 2 Monaco 9 buts • 3 Paris SG 10 buts.

1 Wiltord (Bordeaux) 9 buts • 2 Ravanelli (Marseille) 7 buts • 3 André (Bastia), Maurice (Marseille) 6 buts

13e JOURNÉE : Mardi 10 novembre : Nantes-Le Havre, Nancy-Marseille.
Mercredi 11 novembre : Sochaux-Bastia, Monaco-Auxerre, Paris SG-Metz, Toulouse-Strasbourg, Lyon-Montpellier, Lorient-Bordeaux, Lens-Rennes.

A l'Open de Paris, le Britannique Greg Rusedski s'impose et complique la fin de saison de Pete Sampras


JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT

A Bercy, Greg Rusedski a utilisé une large palette technique pour enlever la plus importante victoire de sa carrière.

IL LE DIT trois fois avec son sourire déjà énorme qui n'en finit plus de s'élargir. Oui, c'est le plus grand match de sa carrière. En battant Pete Sampras, tenant du titre, dimanche 8 novembre, en finale de l'Open de Paris (6-4, 7-6 [7/4], 6-3), le Britannique Greg Rusedski, vingt-cinq ans, vient de faire d'une pierre trois pépites. C'est la première fois qu'il bat un numéro un mondial, la première fois qu'il gagne l'un des neuf plus grands tournois du circuit et le voilà en selle pour une qualification aux Masters à Hanovre (23-29 novembre), où les huit meilleurs joueurs du monde se retrouveront pour mettre un point d'orgue à la saison.

Greg Rusedski a de quoi être fier. Dimanche, il a joué le meilleur tennis de sa vie : retours de service impeccables, résistance intelligente du fond du court, bravoure et finesse. Bien que semblant émoussé – ses déplacements parfois hasardeux et sa course moins véloce –, Pete Sampras n'a pas cherché d'excuse et a félicité son vainqueur : *« Greg a progressé dans tous les domaines et aujourd'hui il était survolté,* a estimé le numéro un mondial. *Le tournant de la rencontre a eu lieu dans le deuxième set, à 5-3. »*

A ce moment-là, le champion américain sert pour le gain de la manche. Retours fracassants, cavalcades dansantes : Greg Rusedski s'empare du service de ce rival hors pair et l'emmène vers un tie-break où il le prend une nouvelle fois au piège de ses retours. Désabusé, Pete Sampras perd prise dès le début du troisième set devant un joueur magnifique. En une semaine parisienne, Greg Rusedski a impressionné, ne lâchant qu'un seul set, samedi 7 novembre, en demi-finales, contre le Russe Evgueni Kafelnikov.

Très loin de sa réputation d'énorme serveur sans cerveau ni tennis, il a frayé son chemin parisien en joueur polyvalent et calme, survolté quand il le fallait. Lui dont on retenait plus le record de vitesse dans la mise en jeu (239,7 km/h) que sa finale de l'US Open 1997 face à l'Australien Patrick Rafter s'est replacé dans la géopolitique du circuit.

« Il faut quand même plus qu'un service pour arriver à ce niveau », n'a-t-il cessé de clamer. Il tord aujourd'hui le cou à sa réputation grâce à son nouvel entraîneur, Sven Grönveld – un temps coach de Mary Pierce –, avec lequel il travaille depuis le mois d'août. Jusqu'alors, il avait remis son destin physique et technique entre les mains de Tony Pickard, l'ancien entraîneur de Stefan Edberg. Mais, blessé pendant trois mois, il avait mis le travail trop exigeant de son coach en doute avant de s'en séparer. *« Avec Sven, j'ai travaillé les retours de service, mon jeu du fond de court et ma concentration,* dit Greg Rusedski. *Maintenant, je peux espérer gagner des matches sur la terre battue quand cela viendra. »*

En attendant, il ne se prive pas de satisfaire à sa légende de gros serveur. Dimanche, il a fait sensation en tirant un ace – sur une deuxième balle ! – à 217 km/h. Il a également su varier ses effets sur ses aces, qu'il a brossés, coupés ou cognés.

NUMERO UN MONDIAL... POUR UN JOUR

Et le voilà premier joueur britannique à gagner l'un des neuf « super-tournois » du circuit. Il n'en est pas peu fier. Voilà plus de trois ans qu'il essaie de rendre sa nouvelle nation fière de lui, elle qui lui préfère souvent Tim Henman. C'est que, Canadien d'origine, Greg Rusedski n'est sujet de Sa Majesté que depuis juin 1995. A Paris, il a définitivement charmé le public en parlant français en fin de matches. Dans son bonheur et sa fougue, il lui a annoncé qu'il pourrait peut-être être numéro un mondial un jour : *« Je m'enflamme. C'est qu'aujourd'hui j'ai vraiment l'impression d'être le numéro un mondial pour un jour. »*

Pete Sampras, lui, a vu sa vie compliquée, dimanche, par le succès de Greg Rusedski. En route pour être numéro un mondial pour la sixième année consécutive – un record –, l'Américain doit engranger des points au tournoi de Stockholm. Marcelo Rios est, lui, à Santiago. Le Chilien est le dernier joueur qui puisse arrêter Pete Sampras dans son record. Patrick Rafter et Andre Agassi ont été écartés de cette course à Paris. La place de numéro un mondial devrait se jouer aux Masters, à Hanovre (Allemagne), ultime épreuve de la saison. Comme à Paris, Pete Sampras y est tenant du titre.

Bénédicte Mathieu

Les expertises établiraient des cas de dopage parmi les cyclistes de l'équipe TVM

PARVENUS au tribunal de Reims jeudi 5 novembre, dans la soirée, les résultats des expertises effectuées à partir d'échantillons de cheveux et de sang prélevés sur les coureurs de l'équipe cycliste néerlandaise TVM confortent l'accusation de dopage. *« Ces expertises sont satisfaisantes pour le parquet »*, a indiqué au *Monde* Philippe Laumosne, substitut du procureur de la République de la Marne. Le dossier, *« épais de 40 centimètres »*, ne comporte aucun élément qui pourrait *« entraîner une remise en liberté du médecin de la formation, le Russe Andreï Mikhaïlov »*, incarcéré en France depuis le 27 juillet dernier, *« ni une levée du contrôle judiciaire exercé sur les Néerlandais Cees Priem, directeur sportif de la formation, et Jan Moors, soigneur. »*

Les trois hommes, mis en examen fin juillet pour infractions aux lois sur les substances vénéneuses, sur le dopage et sur le code des douanes, devront donc rester à la disposition du juge d'instruction rémois, Odile Madrolle. Les analyses toxicologiques complètes menées depuis près de trois mois auraient révélé la présence de traces de produits interdits. Lesquels ? Pour l'heure le parquet n'en dit pas plus mais admet que *« ces résultats ne sont pas favorables à la défense. »*

L'affaire remonte à l'interception, le 4 mars, par les douaniers d'un véhicule de l'équipe TVM transportant une centaine de doses d'EPO. Les deux mécanos appréhendés avaient mis en cause le médecin russe avant d'être remis en liberté. Ce n'est que quatre mois plus tard, avec l'affaire Festina, que la justice rémoise avait procédé à des compléments d'enquête : perquisition durant le Tour de France, prélèvements sanguins et pileux réalisés fin juillet et début août.

Ces prélèvements concernaient les 21 coureurs de TVM. Ils ont été soumis à un laboratoire d'expertise parisien spécialisé en investigations médico-légales. *« Pour ce genre d'enquête, nous recherchons toutes les molécules susceptibles de modifier et d'améliorer la performance »*, a expliqué au *Monde* le docteur Pascal Kintz, responsable du laboratoire d'expertise de Strasbourg, le deuxième laboratoire français reconnu, avec celui de Paris, pour sa compétence en matière d'analyses sur la pilosité.

Les dénégations de Richard Virenque et Pascal Hervé (Festina) seraient mises à mal par ces examens

« En médecine légale, nous utilisons des échantillons de cheveux depuis 1979. Les procédés de recherche ont fait largement la preuve de leur fiabilité », a précisé le praticien.

Si la présence d'EPO et d'hormones de croissance restent encore impossible à déterminer avec certitude, celle de produits stupéfiants ou anabolisants s'avère décelable. Contrairement aux analyses d'urine, qui se limitent à la recherche de métabolites bien précises, celles opérées en médecine légale sont à la fois plus larges et plus pointues. Elles s'attachent notamment à démontrer avec un maximum de précision le caractère exogène des substances mises en évidence. *« Nous avons demandé une recherche de tout ce qui peut exister comme produits, en nous appuyant sur nos informations et sur ce que nous avions trouvé lors des perquisitions »*, a indiqué Philippe Laumosne au *Monde*.

Les mêmes investigations sont en cours dans l'affaire Festina. Comme pour les coureurs de TVM, les prélèvements de cheveux et de sang ont été effectués voilà près de trois mois sur Richard Virenque et ses équipiers. Ils ont suivi le même chemin et ont été dirigés vers le même laboratoire parisien, Tox-lab. Des premiers résultats sont arrivés sur le bureau du juge Patrick Kiel, à Lille, en début de semaine dernière. Celui-ci a demandé un complément d'analyse et, selon le procureur de Lille, Gérald Vinsonneau, les résultats définitifs ne seront pas connus avant le début du mois de décembre. *« Ils seront bien sûr versés au dossier, mais ne seront probablement pas divulgués à la connaissance du public »*, a confié le magistrat.

Toutefois, selon une source proche du dossier, ces premiers résultats démontreraient la présence de produits illicites. Il s'agirait de traces d'anabolisants, d'amphétamines, de corticoïdes et d'autres substances dont l'usage ressort de la loi sur les stupéfiants. Ces constatations mettraient donc à mal les dénégations de Richard Virenque et de Pascal Hervé. Si l'élargissement des expertises commandées par le juge de Lille confirme cette première série d'observations, l'affaire Festina prendrait une nouvelle ampleur.

Yves Bordenave

Les Girondins de Bordeaux affronteront Grasshopper Zurich en Coupe de l'UEFA

L'UNION EUROPÉENNE de football (UEFA) a décidé, dimanche 8 novembre, d'exclure le club italien de la Fiorentina de la Coupe de l'UEFA 1998-1999 à la suite de l'incident ayant marqué son seizième de finale retour contre le Grasshopper Zurich. Un gros pétard avait explosé sur la pelouse du stade de Salerne (Italie) où se disputait la rencontre et avait blessé à la jambe l'arbitre remplaçant, le Belge Philippe Flament. La Fiorentina, qui avait gagné (2-0) le match aller et qui menait 2-1 au moment de l'interruption, ne jouera donc pas contre Bordeaux au tour suivant. Les Girondins se déplaceront à Zurich, le 24 novembre, avant de recevoir la formation helvétique, le 8 décembre. Le club italien a décidé de faire appel.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez** a conservé sa place de leader du championnat de France en s'imposant à Chalon-sur-Saône (66-75), samedi 7 novembre lors de la 13e journée. Au classement, les Béarnais sont talonnés par Limoges et Cholet, vainqueurs respectifs de Toulouse (89-62) et Antibes (84-80 après prolongations).

■ **FOOTBALL : la Fiorentina**, sous l'impulsion de son buteur argentin, Gabriel Batistuta, auteur d'un doublé, a battu Venise (4-1) et a repris la tête du championnat d'Italie, à l'issue de la 8e journée, disputée dimanche 8 novembre. Au classement, l'équipe toscane compte un point d'avance sur la Juventus Turin, qui, malgré un but de Zinedine Zidane et un autre de Filippo Inzaghi, a dû partager les points à Udinese (2-2).

■ **Aston Villa a conservé son avance en tête du championnat d'Angleterre**, après sa victoire, samedi 7 novembre, face à Tottenham (3-2), lors de la 12e journée. Le lendemain, Arsenal, qui s'est imposé (1-0) devant Everton grâce à un nouveau but du Français Nicolas Anelka, a pris la 2e place à Manchester United, tenu en échec par Newcastle (0-0).

■ **HOCKEY SUR GLACE : la France a pris la deuxième place du tournoi de qualification de Ljubljana** (Slovénie), en battant la Slovénie (5-2) et l'Allemagne (3-1), samedi 7 et dimanche 8 novembre. Les Bleus ont gagné leur billet pour le Mondial d'Oslo, qui se déroulera en mai prochain.

■ **NATATION : le quotidien *Le Courrier de l'Ouest*** a révélé, samedi 7 novembre, que la Fédération française de natation (FFN) a demandé, dans une lettre adressée à la direction régionale de la jeunesse et des sports de Poitou-Charentes, l'arrêt des contrôles antidopage dans cette région. Dans cette lettre du 29 octobre, le président de la FFN, Francis Luyce, et le médecin fédéral, Christine Lepourcelet-Talvard, expliquent que, *« compte tenu du budget alloué en 1998, la FFN ne pouvait plus prendre en charge les contrôles antidopage »*.

■ **RUGBY : quatre clubs français sur cinq se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe.** Le Stade toulousain a toutefois pris un avertissement, samedi 7 novembre, à Ebb Wale (pays de Galles), où il a été battu (19-11) au terme d'un match houleux marqué par une expulsion et trois cartons jaunes. Ce faux pas empêchera Stéphane Ougier et ses partenaires de recevoir l'Ulster, leur adversaire en quarts de finale. Perpignan, qui a passé dix essais aux Gallois de Neath (60-24), Colomiers, facile vainqueur de Trevise (41-7), et le Stade français, qui a battu Bègles-Bordeaux (31-24), receveront respectivement Llanelli (pays de Galles), Munster (Irlande) et Pontypridd (pays de Galles). Les matches se dérouleront les 11, 12 et 13 décembre.

■ **TENNIS : Steffi Graf a gagné, dimanche 8 novembre, le tournoi de Leipzig**, battant en finale la Française Nathalie Tauziat (6-3, 6-4). L'Allemande, qui effectuait sa rentrée, signe ainsi sa cinquième victoire dans ce tournoi, la 105e de sa carrière.

La Route du rhum lance ses voiliers vers la tempête

Le Franco-Suisse Laurent Bourgnon, skipper du multicoque « Primagaz », vainqueur de la précédente édition de la course, redoutait les conditions météorologiques dégradées rencontrées par les concurrents dès les premières heures de course

En raison d'une dépression qui les a quelque peu malmenés dans la nuit de dimanche 8 à lundi 9 novembre, les skippers de la Route du rhum, course transatlantique en solitaire, ont pris un départ prudent, dimanche, à Saint-Malo, choisissant de partir avec des voilures réduites pour éviter d'avoir à affaler face au gros temps lié au cyclone Mitch. Si le Franco-Suisse Laurent Bourgnon (*Primagaz*), vainqueur en 1994, a viré en tête à la bouée du cap Fréhel, c'est Francis Joyon (*Banque-Populaire*) qui menait, à l'entrée de la nuit, une flottille de dix multicoques regroupant les principaux favoris. Derrière eux, les deux premiers monocoques, Thomas Coville (*Aquitaine-Innovations*) et Catherine Chabaud (*Whirlpool-Europe 2*), se livraient à une véritable régate. Yvan Bourgnon (*Yprema*), frère cadet de Laurent, victime d'un démâtage au large de Perros-Guirec, a dû abandonner.

SAINT-MALO
de notre envoyée spéciale

Le moelleux du lit de terrien dans lequel ils se prélassaient pour la dernière fois avant au moins deux semaines n'a pas réussi à leur faire oublier les prévisions météo. Visages graves et voilures réduites, dimanche 8 novembre, du côté de la pointe du Grouin, les solitaires de la Route du rhum bridaient leurs machines. La perspective d'une tempête nocturne avec 40 à 50 nœuds de vent et une mer forte, première embûche laissée sur leur parcours par les résidus du cyclone Mitch, qui vient de ravager l'Amérique centrale, ne leur souriait guère.


VOILE

Loïck Peyron (*Fujicolor-II*), qui jure depuis des semaines que le « Rhum » ne le piégera plus, affichait une prudence et une concentration notables. Il ignore s'il aura la force de repartir dans quatre ans pour cette course qu'il ne songe qu'à gagner. Alors, contrairement à la dernière édition (1994), où le courant trop fort et sa fébrilité l'avaient propulsé au-delà de la ligne avant l'heure, il a fait preuve d'une ponctualité exemplaire, coupant la ligne en tête en compagnie d'un concurrent local en trimaran Classe II, Franck-Yves Escoffier (*Deléage-Diazo*).

Echaudé une autre fois par un bris de mât au ras du pont quelques instants après le coup de canon libérateur, Loïck Peyron ne s'est pas non plus laissé griser, dimanche, par l'ivresse du départ. Outre les deux ris qu'avaient aussi pris dans la grand-voile tous ses adversaires, il arborait une trinquette : la plus petite voile du bateau.

REBONDISSEMENT

Cette sagesse n'a pas surpris l'impétueux Laurent Bourgnon (*Primagaz*). « *Chacun ménage sa monture car cette nuit va être dure* », a-t-il lancé lors d'une courte liaison téléphonique. Mais, après moins d'un quart d'heure de course, il rappelait sa victoire et son record de l'épreuve dans la dernière édition (1994) en prenant le commandement de la flotte.

Ce rebondissement a échappé aux multiples et omniprésentes caméras de France Télévision, distraites par un début d'incendie sur une vedette de spectateurs – heureusement sans conséquences graves – et son évacuation en canots de sauvetage. Mais, au bout d'1 heure 3 min 14 s de course, le Franco-Suisse a passé avant tout le monde et en direct la première marque du parcours : la bouée du cap Fréhel.

Dans sa hâte d'en découdre avec l'Atlantique, il a failli perdre tout le bénéfice de ce léger avantage psychologique. Le dévent, dû à la proximité de la terre, doublé d'un virement de bord insuffisamment net à l'approche de la baudruche flottante, l'a cloué sur place quelques secondes. Rageusement, il a poussé sa bôme comme on défierait une montagne et a viré devant Francis Joyon (*Banque-Populaire*) qui déboulait sur ses talons pour lui ravir, à la tombée de la nuit, la tête de la course.

Une petite troupe composée notamment d'Alain Gautier (*Brocéliande*), Marc Guillemot (*Biscuits-La-Trinitaine*), Loïck Peyron (*Fujicolor-II*) et Paul Vatine (*Chaûss'Europ*) leur tenait compagnie. Seul Franck Cammas n'avait pu s'accrocher à ce wagon de prétendants logiques au podium.

Novice du multicoque en solo, le benjamin des skippers (vingt-cinq ans) s'est longuement battu avec une drisse récalcitrante. Grand-voile affalée, son trimaran, *Groupama*, a pris le plus mauvais départ et accusait plus de quarante minutes de retard à Fréhel.

SPRINT LANCÉ

Les premiers monocoques – Thomas Coville (*Aquitaine-Innovations*), qui remplace Yves Parlier, victime cet été d'un accident de parapente, et Catherine Chabaud (*Whirlpool-Europe-2*) – se sont engouffrés dans la brèche sans complexe. « *Dans une heure, on sera tranquilles*, jubilait-il en voyant la flotte s'affranchir de l'encombrante présence des bateaux de presse et de spectateurs, *on est déjà presque dans la course.* »

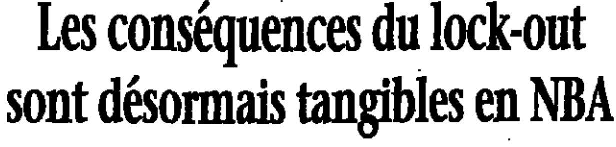
Le sprint vers les Antilles était bien lancé. Mais gare à l'impitoyable pointe de Bretagne qui a forcé plus d'un des solitaires du Rhum à une escale non programmée à Brest, comme Mike Birch (*Éléphant Bleu*), victime de problèmes d'alimentation électrique. Ensuite, il faudra dompter le golfe de Gascogne. Pour certains, les ennuis ont commencé bien plus tôt. Handicapé par un problème de générateur, Yvan Bourgnon s'est arrêté, dimanche, à Saint-Quay-Portrieux.

A peine reparti, son trimaran, *Yprema*, démâtait au large de Perros-Guirec. Patrick Coulombel (*Lyland & Mac Gill Solidaire*) y trouvait refuge lundi matin. Frédéric Lescot (*Les Mousquetaires*) est carrément resté à quai. Après une nuit blanche passée à tenter de réparer le pilote automatique défectueux de son monocoque, le Breton a préféré partir à point plutôt que de foncer vers les alizés sans ce vital compagnon du navigateur solitaire.

Patricia Jolly

Retour agité pour le judoka Djamel Bouras en Coupe d'Europe des clubs

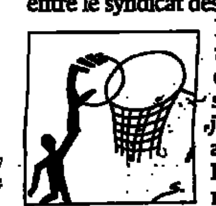
ABSENT des tatamis depuis près d'un an à la suite d'un contrôle antidopage positif à la nandrolone, Djamel Bouras a effectué son retour à la compétition, samedi 7 novembre, en Coupe d'Europe des clubs avec le Paris-Saint-Germain. Dès l'annonce de son nom, le champion olympique des Jeux d'Atlanta (1996) a été copieusement sifflé par les 1 500 supporteurs de la petite salle de campagne d'Abensberg (Allemagne). En demi-finales contre le club allemand du TSV Abensberg, tenant du titre en 1996 et 1997, l'arbitre a reproché au Français son manque de combativité et l'a disqualifié après quatre avertissements. Au prix d'un spectaculaire revirement, le PSG, privé du champion olympique et double champion du monde des poids lourds, David Douillet, pour cause de blessure, s'est toutefois qualifié (4-3) pour la finale, où un scénario identique s'est reproduit. Face au club hollandais de Haarlem, l'arbitre a, cette fois, infligé à Djamel Bouras un *keikoku*, une sanction pour passivité synonyme de seconde défaite pour le Lyonnais et de médaille d'argent pour le PSG.



Les conséquences du lock-out sont désormais tangibles en NBA

LOS ANGELES
correspondance

Malgré de multiples tentatives de négociations, les pourparlers entre le syndicat des basketteurs et les propriétaires de club concernant les salaires des joueurs sont au point mort. Les quatre premières semaines du calendrier officiel, soit 194 rencontres, ont déjà été annulées et, si un accord n'est pas signé cette semaine entre les deux parties, d'autres matches risquent d'être rayés de la liste, exaspérant un peu plus les fans et ceux – ils sont nombreux – qui vivent des retombées de la compétition.


BASKET

La National Basketball Association (NBA), qui était depuis cinquante-deux ans érigée en exemple pour sa gestion intelligente des conflits du travail et la stabilité de ses comptes, n'a pas su échapper à l'escalade incontrôlée des salaires qui gangrène le sport américain. Le lock-out actuel est d'ailleurs représentatif de cette fuite en avant puisqu'il porte sur les modalités de répartition des 11,5 milliards de francs encaissés annuellement par la League.

En fait, depuis le 1er juillet, les propriétaires de franchise tentent d'imposer aux basketteurs un contrat visant à réduire leurs émoluments. La NBA s'appuie sur des chiffres précis pour étayer son argumentaire. Selon David Stern, le commissioner de la League, plus de la moitié des clubs présenteraient aujourd'hui des budgets déficitaires et, pour juguler cette hémorragie financière, les propriétaires souhaiteraient faire glisser de 58,1 % (en 1997) à 50 % la part titanesque des salaires, qui étranglent leur trésorerie.

De leur côté, les joueurs veulent que leur part du gâteau ne soit pas inférieure à 60 %. Jusqu'à présent, les négociations se sont donc résumées à un dialogue de sourds et, vendredi 6 novembre, la dernière table ronde organisée à New York s'est achevée sur un désaccord mutuel après une heure d'inutiles palabres. La situation est bloquée.

« *Joueurs et propriétaires ont tout faux*, affirme Kevin Barnes, un étudiant américain supporteur des Los Angeles Lakers. *J'aime le basket-ball, mais je me fiche de savoir si Shaquille O'Neal gagnera 20 ou seulement 15 millions de dollars par an. Leur mésentente est mesquine. En trente ans, un supporteur de basket-ball moyen ne gagnera jamais le centième de ce que gagne un joueur. J'ai l'impression que les joueurs et les responsables de la NBA ont oublié d'intégrer les fans dans leurs analyses.* » Jusqu'à présent, le pouvoir d'influence des supporteurs n'avait pas été pris en compte par la NBA. Cette erreur stratégique pourrait être lourde de conséquences.

La semaine dernière, les têtes pensantes de la NBA l'ont plus ou moins compris par le biais d'un sondage [illegible] chaîne de télévision sportive ESPN et l'Institut Chilton auprès de 451 amoureux du sport de plus de dix-huit ans. 62,7 % des personnes interrogées ont ainsi affirmé qu'une suppression totale du championnat 1998-1999 ne les dérangerait absolument pas. Par ailleurs, les récentes prises de positions militantes de Michael Jordan au sein du syndicat des joueurs n'ont pas réussi à débloquer la situation, comme certains l'espéraient.

EFFETS PERVERS

Au-delà des conséquences déjà négatives en termes d'image auprès de ses partenaires financiers, la NBA prend également conscience des effets pervers du lock-out sur les centaines d'entreprises et les milliers de salariés dépendant de l'économie indirecte du basket-ball. D'après une étude publiée par l'hebdomadaire *Nation's Restaurant*, une salle de 20 000 places génère, en moyenne, un chiffre d'affaires hôtelier d'environ 6 millions de francs par rencontre. La facture devient salée si l'on multiplie ce rapport par les 194 matches jusqu'à présent annulés.

De la même manière, une récente enquête publiée dans le quotidien *USA Today* a révélé que le manque à gagner des 150 boutiques bordant le Fleet Center, dans le centre-ville de Boston, était évalué à quelque 9 millions de francs par match. Toujours à Boston, plus de 200 personnes se retrouveront bientôt au chômage technique si le lock-out s'éternise. Et la situation de Boston se reproduit à l'identique, avec certaines variations chiffrées, dans les autres villes américaines.

Enfin, la vente des produits dérivés sous licence NBA, qui représentait depuis longtemps le joyau commercial de la League, a chuté d'environ 50 % depuis le début de la crise. Ce business juteux de 17 milliards de francs en 1996 (dont 800 millions de royalties reviennent à la NBA) est frappé de plein fouet. Mais, si les joueurs ont déjà perdu quelque 1,2 milliard de francs de salaires à cause du lock-out, les propriétaires de club, eux, continuent d'encaisser les 2,6 milliards de francs de droits télévisés versés par NBC et le groupe Turner. Une somme énorme pour un spectacle qui n'a plus lieu.

Paul Miquel

Nuages et pluies faibles

MARDI, une dépression est centrée entre les îles britanniques et l'Islande. Deux perturbations faiblement pluvieuses circuleront sur le pays au cours de cette journée. La première concernera le sud s'évacuera progressivement. La seconde présente le matin sur les côtes de la manche traversera rapidement le nord. A l'arrière de belles éclaircies se développeront.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Le matin le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. L'après-midi de belles éclaircies reviendront par l'ouest. Il fera entre 12 et 14 degrés.

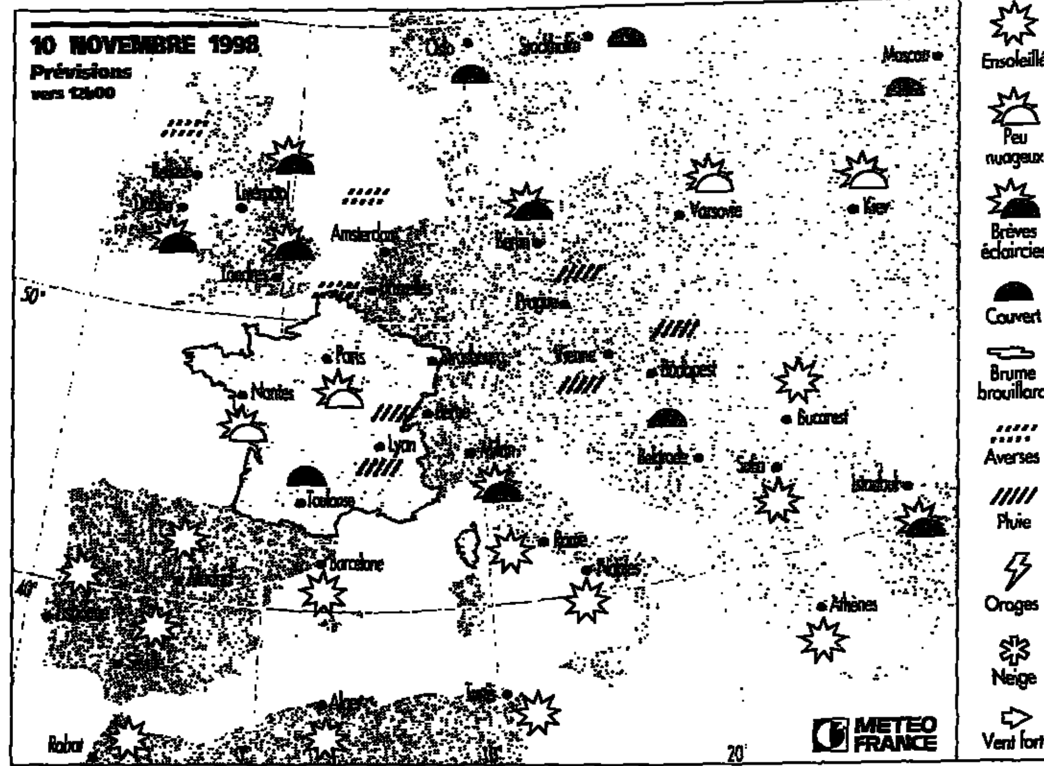
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Au lever du jour il pleuvra faiblement sur l'extrême nord. Ces pluies gagneront rapidement l'ensemble des régions. L'après-midi éclaircies et nuages se partageront le ciel. Il fera 11 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En début de journée les nuages ou bancs de brouillards seront présents. Le soleil fera ensuite de belles apparitions avant l'arrivée de nouveaux nuages et de pluies faibles. Il fera 11 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur les Pyrénées le ciel restera chargé avec des pluies faibles. Sur les autres régions on aura de belles périodes ensoleillées avec des pluies éparses. Il ne fera pas plus de 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le matin une limite pluvieuse traversera l'ensemble des régions. A la mi-journée le soleil fera de belles apparitions puis de nouvelles pluies gagneront l'Auvergne et le Limousin. Il fera 12 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Sur la Corse le ciel parfois voilé n'empêchera pas un journée bien ensoleillée. Sur les autres régions le ciel sera chargé le matin et quelques gouttes tomberont sur le relief. L'après-midi sera bien ensoleillé. Il fera entre17 et 20 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE 1998
*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

						PAPEETE	23/29	P	KIEV	-4/-2	N	VENISE	7/13	S	LE CAIRE	15/22	S
						POINTE-A-PIT.	24/31	P	LISBONNE	15/22	S	VIENNE	4/11	P	MARRAKECH	14/27	S
						ST-DENIS-RÉ.	21/28	S	LIVERPOOL	7/11	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	14/24	S
						EUROPE			LONDRES	5/10	S	BRASILIA	19/25	P	PRETORIA	14/25	N
						AMSTERDAM	6/9	P	LUXEMBOURG	4/10	N	BUENOS AIR.	12/23	N	RABAT	14/23	S
FRANCE métropole			NANCY	9/12	C	ATHENES	12/18	S	MADRID	8/21	S	CARACAS	24/29	N	TUNIS	13/22	S
AJACCIO	9/19	N	NANTES	8/14	S	BARCELONE	14/20	S	MILAN	8/14	N	CHICAGO	5/16	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	11/17	C	NICE	10/19	N	BELFAST	5/8	P	MOSCOU	-10/-7	C	LIMA	15/21	N	BANGKOK	24/31	C
BORDEAUX	10/18	N	PARIS	8/12	N	BELGRADE	3/10	C	MUNICH	6/10	P	LOS ANGELES	11/17	S	BOMBAY	26/32	C
BOURGES	8/14	N	PAU	8/16	C	BERLIN	7/11	S	NAPLES	11/19	S	MEXICO	12/24	S	DJAKARTA	26/31	P
BREST	9/12	S	PERPIGNAN	10/19	N	BERNE	6/10	P	OSLO	-4/-2	C	MONTREAL	-1/14	P	DUBAI	21/31	S
CAEN	9/13	S	RENNES	9/14	S	BRUXELLES	5/10	P	PALMA DE M.	12/21	S	NEW YORK	10/19	C	HANOI	19/28	S
CHERBOURG	8/12	S	ST-ETIENNE	8/14	P	BUCAREST	-2/10	S	PRAGUE	6/8	P	SAN FRANCIS.	8/13	P	HONGKONG	19/25	S
CLERMONT-F.	9/15	C	STRASBOURG	9/13	N	BUDAPEST	4/9	P	ROME	11/19	S	SANTIAGO/CHI	8/24	S	JERUSALEM	16/21	P
DIJON	8/14	N	TOULOUSE	7/15	C	COPENHAGUE	6/8	S	SEVILLE	13/25	S	TORONTO	7/17	P	NEW DEHLI	15/25	S
GRENOBLE	7/13	P	TOURS	7/14	C	DUBLIN	4/9	S	SOFIA	0/12	S	WASHINGTON	9/24	C	PEKIN	3/15	S
LILLE	7/12	S	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	6/11	S	ST-PETERSB.	-10/-8	N	**AFRIQUE**			SEOUL	4/10	N
LIMOGES	9/13	N	CAYENNE	23/31	N	GENEVE	5/13	P	STOCKHOLM	-4/1	C	ALGER	10/23	S	SINGAPOUR	26/30	C
LYON	6/14	P	FORT-DE-FR.	24/30	N	HELSINKI	-9/-8	N	TENERIFE	17/21	N	DAKAR	27/31	S	SYDNEY	14/19	N
MARSEILLE	8/17	N	NOUMEA	21/27	S	ISTANBUL	9/12	N	VARSOVIE	-2/4	N	KINSHASA	24/28	P	TOKYO	10/16	S

Situation le 9 novembre à 0 heure TU — *Prévisions pour le 11 novembre à 0 heure TU*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MONDE.** Le réseau Selectours propose des petits prix pour l'hiver 1998-99 au départ de Paris ou de province : Tunisie à partir de 1 520 F par personne, 7 nuits en chambre double ; Maroc (2 190 F, 7 nuits) ; Etats-Unis (2 650 F, 7 nuits), New York (3 400 F, 5 nuits) ; Egypte (3 450 F la croisière de 6 nuits) ; Sénégal (3 890 F, 7 nuits) ; République dominicaine (4 890 F, 7 nuits) ; Thaïlande (4 990 F, 7 nuits) ; Cuba (5 850 F, 7 nuits) ; Chine (6 150 F, 6 nuits) ; Mexique (7 300 F, 10 nuits).

■ **MAROC.** En attendant l'ouverture, en 1999, du Sofitel Thalassa d'Essaouira et après la gestion du Palais Jamaï devenu Sofitel, à Fez, le groupe hôtelier Accor vient de se voir confier la gérance de trois établissements qui porteront l'enseigne Mercure. Les deux premiers, à Casablanca et Tanger, ont été rénovés. Le troisième, situé à Agadir, le sera cet hiver.

INFORMATIQUE

Les navigateurs Internet de Microsoft et Netscape poursuivent leur face-à-face

ALORS que s'achève la troisième semaine du procès qui l'oppose au département américain de la justice, Microsoft affronte de nouveau son rival Netscape sur le terrain de la technologie pour poursuivre sa percée sur le marché des navigateurs. Quelques jours seulement après la sortie de la version 4 5 du logiciel Communicator de Netscape, Microsoft a rendu publique la préversion anglaise de son Internet Explorer, version 5. Elle devait être suivie, lundi 9 novembre, d'une version analogue en français.

Netscape et Microsoft misent tous deux sur une amélioration du confort de navigation sur la Toile. Il ne faut pas attendre de révolution de cette nouvelle génération de programmes. La physionomie générale d'Internet Explorer 5 et de Communicator 4 5 reste fidèle aux principes établis depuis leur quatrième version. En revanche, il devient de plus en plus difficile de les utiliser indépendamment des sites « portails » des deux éditeurs. Modification la plus voyante d'Internet Explorer 5 : la disparition des chaines d'informations qui permettaient la réception directe sur le bureau de Windows des dépêches de plus de 3 000 fournisseurs de contenus. Devant le maigre succès d'un système utilisé par seulement 5 % des usagers d'Internet Explorer, Microsoft a préféré revoir sa copie et propose désormais aux sites d'informations des outils destinés à personnaliser à distance Internet Explorer 5.

Plus discrète, cette technique permet au passage de faire taire les critiques des fournisseurs de contenus mécontents de ne pas appartenir à la liste des partenaires privilégiés de Microsoft, comme les chaînes de télévision France 3, TF 1 ou encore le quotidien économique *Les Echos*. Les canaux d'informations de ces derniers apparaissaient sur le bureau de Windows dès l'installation de la précédente version du navigateur. Le *New York Times*, l'agence d'informations financières Bloomberg, et bien sûr le portail MSN de Microsoft sont parmi les premiers sites à mettre en œuvre la technologie d'accessoires d'Internet Explorer 5.

Après avoir téléchargé un utilitaire de quelques dizaines de kilooctets sur chaque site désiré, un espace au bas de la fenêtre du navigateur laisse apparaître les titres du jour ou les cours de la Bourse, liens à l'appui. Internet Explorer 5 propose d'accéder à ces sites au moyen de boutons insérés dans la zone habituellement réservée aux commandes de navigation. Microsoft a particulièrement soigné la personnalisation de son logiciel. Le système de surveillance automatique du contenu des sites avertit l'internaute d'un court message électronique dès qu'un changement a été détecté dans un document de la Toile.

Une nouvelle fonction permet de retrouver des adresses, électroniques et postales, le site d'une entreprise, ou encore le plan d'un quartier des principales villes américaines. Microsoft négocie des accords en France pour proposer des services analogues d'ici à la sortie de la version finale en français d'Internet Explorer 5, prévue pour le 22 janvier 1999.

Chez Netscape, la nouvelle version 4 5 de Communicator n'est encore disponible qu'en langue anglaise. Selon son éditeur, plus de 2 000 corrections et améliorations ont été apportées, qui se traduisent à l'usage par une vitesse accrue et surtout une forte diminution des blocages intempestifs du logiciel. Netscape renforce au passage l'association entre le navigateur et son site portail Net Center au travers d'une fonction de navigation intelligente appelée « *smart browsing* » (de *browser*, le butineur) destinée à simplifier la recherche de documents et de sites sur la Toile. L'espace habituellement réservé à l'entrée des adresses électroniques des sites devient *ainsi* la porte d'entrée de l'annuaire du Net Center. On accède également, en quelques secondes, à une liste de liens en rapport avec le contenu d'un quelconque document affiché dans le navigateur.

LE LOUP DANS LA BERGERIE

Cette simplification de la recherche d'informations ne porte hélas tous ses fruits qu'à la condition de se limiter aux sites anglophones. Les résultats obtenus avec des documents en français sont beaucoup plus aléatoires. En attendant la sortie l'année prochaine de Communicator 5, codéveloppé par des dizaines de programmeurs bénévoles, Netscape poursuit une stratégie ambiguë qui vise à la fois à défendre ses parts de marché dans les logiciels de navigation et à développer son site portail Net Center, un centre de profits essentiel à la survie de la firme.

La société n'a d'ailleurs pas hésité à faire entrer le loup dans la bergerie en diffusant, depuis jeudi 5 novembre, Tune Up, un petit programme qui apporte à Internet Explorer les fonctions de navigation intelligente de Communicator. Plus surprenant, la firme a délaissé la technologie Java de son partenaire Sun au profit de l'Active X de Microsoft. De même, il semble que le projet de navigateur entièrement écrit en Java soit désormais entre les mains de Sun. Ainsi, Nestcape, fortement secoué par la concurrence d'Internet Explorer de Microsoft, poursuit le recentrage de son activité sur la mise en valeur de son portail Net Center, nettement plus lucrative que celle des navigateurs dont Microsoft a cassé le marché en rendant cet outil entièrement gratuit.

Denis Delbecq

La guerre des portails

Les grands sites de la Toile se livrent une bataille féroce pour augmenter leur audience. Qu'ils soient à l'origine des fournisseurs d'accès à Internet comme MSN, des annuaires comme Yahoo ou des points d'accès aux catalogues de logiciels comme le Net Center de Netscape, tous convergent vers le modèle du site dit « portail ». Ces sites sont les véritables couteaux suisses de la Toile.

On y trouve aussi bien des annuaires de sites Internet ou d'adresses électroniques que des informations, des catalogues de livres et disques, des services de réservation de voyages ou de courrier électronique gratuit. Les portails tentent ainsi de convaincre les internautes de les choisir comme point d'entrée sur la Toile. Netscape et Microsoft ont un grand avantage sur leurs concurrents : chaque exemplaire de leur logiciel de navigation est livré configuré par défaut, lors du lancement du programme, pour donner accès à leur portail respectif.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98268

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II						■					
III			■		■						
IV										■	
V								■			
VI						■		■			
VII				■			■				
VIII				■						■	
IX		■							■		
X			■			■					
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Sans aucune pression. – II. Céder à la pression. Sacrée ou sucrée, elle fait la pause. – III. Bon départ. Evacuer les déchets. – IV. Durci comme un bandage. – V. Préparée comme une vieille. Ce que l'on peut avaler. – VI. Donnent du sens à la rose. Protesta. – VII. Pour prendre l'air en solitaire. Liaison directe. Coussin familier. – VIII. Bien arrivée parmi nous. Bienvenue pendant la traversée du désert. – IX. Sort de sa boîte une fois l'an. Personnage brechtien. – X. Préposition. Sorties de piste. Deux syllabes pour un seul pied. – XI. Voir en dessous.

VERTICALEMENT

1. Qui viennent de faire leur entrée. – 2. Obsédé pas toujours sexuel. Drame en jaune. – 3. Négation. Expressions de bonheur ou de malheur. – 4. Valet de choeur. Paresseux. – 5. Fin de verbe. Difficile à pénétrer. – 6. Vitrine du *Monde*. Porteur de fardeaux. – 7. Son coup est bon avant de partir. Marque l'alternance. – 8. Expressions fortes. Montagne sacrée. – 9. Un empire gardé par un prince. Trognon de pomme. – 10. Jaune et odorante. Approbation. Port nippon. – 11. Des boîtes sortent de sa boîte.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98267

HORIZONTALEMENT

I. Mâchicoulis. – II. Enhardis. Du. – III. Eleveuses. – IV. Van. Sénat. – V. Usages. Lé. – VI. Aile. Bassin. – VII. Lai. Lin. Est. – VIII. Ile. Argenté. – IX. Recel. Ter. – X. Exégèse. – XI. Sises. Stras.

VERTICALEMENT

1. Mensualités. – 2. An. Sial. Xi. – 3. Chevalières. – 4. Halage. Ege. – 5. Irène. Lacés. – 6. CDV. Sbires. – 7. Oies. Angles. – 8. Usuels. – 9. Sn. Sentir. – 10. Idéaliste. – 11. Sustenteras.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 95

Gardons nos distances

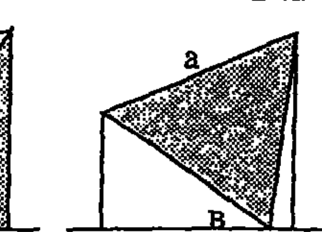
QUEL est le plus grand nombre de points que l'on peut placer dans un disque de rayon de 100 mètres de telle sorte que deux d'entre eux soient éloignés d'au moins 100 mètres ?

Même question en exigeant, cette fois, que deux d'entre eux soient éloignés de plus de 100 mètres !

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© PÔLE 1998

Solution du problème dans *Le Monde* du 17 novembre.

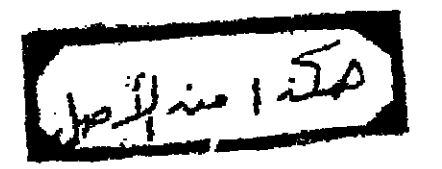
Solution du problème n° 94 paru dans *Le Monde* du 3 novembre.



● Dans le cas du triangle rectangle isocèle, les deux triangles en gris sur la figure sont égaux puisqu'ils ont les mêmes angles (les côtés sont deux à deux perpendiculaires) et un côté commun. L'écartement des mâts est donc de 4 m.

● Dans le cas du triangle équilatéral de côté a, la trigonométrie permet de venir à bout du problème. On trouve successivement : $a\cos(B-30)=2,5$; $a\sin B=1,5$; on en tire $a\cos B=3,5$/racine carrée de 3 ; enfin $a^2=19/3$, soit a à peu près égal à 2,52 m. La distance des mâts est de 4/racine carrée de 3 à peu près égal à 2,31 m.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE



CINÉMA ***Snake Eyes*, de Brian De Palma, qui sort en France mardi 10 novembre, est un thriller qui se déroule dans l'univers d'un casino à Atlantic City. Lieu de perdition, le casino ? Plutôt une métaphore de la démocratie américaine envisagée comme un grand supermarché où le mensonge fait loi. ● UN PLAN-SÉQUENCE inaugural – d'un quart d'heure – présente l'inspecteur Rick Santoro (interprété par Nicolas Cage) ainsi que les autres protagonistes, et situe l'assassinat du secrétaire d'Etat à la défense venu assister au combat de boxe dit « *du siècle* » au moment où s'écroule KO sur le ring le boxeur favori. ● L'INSPECTEUR corrompu, qui voit tout – le casino est équipé d'un système de surveillance élaboré –, et croit tout savoir, devra sauver sa réputation. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Brian De Palma explique que « *le seul à remporter la mise est le casino lui-même* ».**

Les Etats-Unis filmés tel un casino dont les citoyens seraient les clients

Snake Eyes. Grâce à une forme typiquement hollywoodienne, celle du thriller, Brian De Palma a réalisé un film qui règle ses comptes avec trente ans d'Histoire, retournant l'arme de l'entertainment pour faire le procès de son pays. La critique américaine n'a pas apprécié

Film américain de Brian De Palma. Avec Nicolas Cage, Gary Sinise, John Heard, Carla Gugino, Stan Shaw. (1 h 38.)

Dans le remake que Brian De Palma avait fait du *Scarface* de Howard Hawks, Al Pacino, en robe de chambre, la main ensanglantée, le nez encore humide par la cocaïne, regardait du haut de son building un ballon dirigeable sur lequel s'inscrivait en lettres lumineuses : « *Le monde est à vous.* » Il y a une volonté de tout contrôler chez beaucoup de personnages de De Palma, doublée d'une incapacité à agir – son fameux motif de l'impuissance qui demeure le moteur de son cinéma –, qui se trouve exacerbée dans *Snake Eyes*. C'est le grand soir pour Rick Santoro, le flic corrompu et survolté interprété avec toute l'hystérie nécessaire par un Nicolas Cage qui a tenu à enfiler, pour l'occasion, la chemise hawaïenne qu'endossait Al Pacino dans *Scarface*. Il y a quelque chose de faux chez Nicolas Cage, qui ne tient pas seulement à ses oreilles refaites et ses implants capillaires, mais à l'empire de pacotille dont il pense tirer les manettes, et surtout à la manière dont De Palma le dirige comme une doublure d'Al Pacino.

Mais Rick Santoro est un Scarface qui a réussi. Lui peut affirmer en toute quiétude, en ce soir de championnat du monde de boxe, dans l'enceinte très fermée d'un casino d'Atlantic City : « *Le monde est à moi.* » Bien sûr, ce monde, qu'il tient tout entier dans la paume de sa main, est d'une nature particulière, que même un ouragan tropical de plus en plus insistant ne saurait déranger. Rick Santoro a choisi, comme dans *Le Paradis perdu* de Milton, de régner en enfer. Celui-ci n'est pas seulement pavé de bonnes intentions, il est aussi équipé d'un système de surveillance très élaboré, avec des caméras placées dans absolument chaque endroit – l'enceinte où se déroule le combat est dominée par un dirigeable où a été incrusté un gigantesque œil caméra – des réclames collées sur chaque mur, pointant la nature d'un lieu où tout, personnes et objets, sont à vendre.



Nicolas Cage (Rick Santoro) et Carla Gugino (Julia Costello) à Atlantic City. DR

Rick Santoro a dépassé ce simple niveau de corruption, et les poches de sa veste bon marché se sont transformées en *home* d'accueil pour tous les pots-de-vin de la terre. Cet homme voit tout, croit tout savoir, et surtout connaître chacun des sujets de son royaume. Il a aussi un rêve : apparaître à la télévision. Or, les circonstances, et son destin, vont en décider autrement, et le condamner, tel un vulgaire pénitent, au châtiment de simple spectateur, voué à se passer et repasser les mêmes images.

Il y a des films médiocres quand on les raconte, et, comme *Snake Eyes*, bouleversants quand on les voit. Si le film de De Palma se réduisait à son scénario, on oserait à peine le mentionner, mais le cinéma ne se confond pas avec la littérature. *Snake Eyes* dure un quart d'heure, et se répète durant l'heure et quart suivante. Ce quart d'heure représente la longueur exacte de son plan-séquence inaugural, où, dans un même souffle, Rick Santoro accueille les deux boxeurs postulant pour le titre, gère ses affaires, s'entretient avec Kevin Dunne, son meilleur ami, garde du corps du secrétaire d'Etat à la défense venu assister au combat, et s'installe fièrement sur son fauteuil de ring avant de voir, simultanément, le boxeur favori s'écrouler KO sur le ring, et le secrétaire d'Etat à la défense abattu, alors qu'il s'entretenait avec une mystérieuse femme coiffée d'une perruque blonde.

Il faudrait voir *Snake Eyes* deux fois. Une fois pour le suspense – ou tout au moins ce que De Palma en fait depuis *Blow Out* et *Mission : impossible*, c'est-à-dire davantage un art de la répétition que de l'accumulation, qui analyse et trie des informations plus qu'il ne les divulgue – et une fois pour l'humour. Cet humour consiste à fournir au spectateur toute l'information dont il a besoin pour comprendre. Mais il les fournit à une telle vitesse que celui-ci ne peut rien en faire.

Snake Eyes se déploie sur deux rythmes, diamétralement opposés. Celui du plan-séquence, en temps réel, où la vérité est censée apparaître, puisque le monde nous est offert, dans sa globalité, sans coupures. Et celui de l'arrêt sur images, avec un temps dilaté au maximum, où Cage utilise le dispositif vidéo mis à sa disposition pour confronter les points de vue de trois personnages : Lincoln Tyler, le champion sommé par ses commanditaires de s'allonger au premier crochet venu ; Kevin Dunne, le garde du corps du secrétaire d'Etat à la défense ; et Julia Costello qui était venue informer ce dernier d'un complot militaro-industriel contre lui et l'Etat. Or, dans cette enceinte close où on a plutôt tendance à exhiber les choses, dans ce monde soumis à une visualisation effrénée, Brian De Palma vient nous rappeler que subsiste toujours un mystère. C'est pour cela que *Snake Eyes* nous touche à ce point, montrant que la profusion d'images, la multiplicité des preuves et des regards ne mèneront jamais à la vérité.

> La profusion d'images, la multiplicité des preuves et des regards ne mèneront jamais à la vérité

Celle-ci a existé, comme dans cette scène où Kevin Dunne efface la cassette prouvant la réalité d'un complot, en parlant « *d'une version primitive de l'histoire* », mais ce moment renvoie à la scène originelle, et donc imaginaire, d'un cinéma où les images étaient synonymes de vérité.

Un moment aussi lointain que cette correspondance entre les mots et les choses dont parlait Michel Foucault. Seul subsiste un enchaînement de causes et d'effets, de mots, d'objets fétiches – le *sweater* ensanglanté de Julia Costello, sa jupe moulée au ras des fesses, qui en fait cet objet aussi désirable que l'on voudrait tant voir préservé, le téléphone portable de Nic Cage –, de portes et de secrets derrière la porte, que Rick Santoro s'ingénue à ouvrir les unes après les autres, augmentant de manière vertigineuse la complexité de son enquête.

Brian De Palma fait de l'assassinat politique à la fois un spectacle, une décision commerciale, et un mythe fondateur. Dans *Snake Eyes* surgissent les traces des assassinats de John F. Kennedy et de celui de son frère Robert. Même le combat de boxe fait référence au fameux championnat du monde des lourds en 1964 où Ali avait pris le titre, contre Sonny Liston – à l'occasion d'un affrontement que l'on sait aujourd'hui truqué.

On ne l'a peut-être pas assez mentionné : le cinéma de Brian De Palma est d'abord politique. On en a souvent fait un brillant styliste, mais ses formes ont toujours créé du sens. Son casino n'est pas un simple lieu de perdition, mais une métaphore de la démocratie américaine depuis le début des années 60, envisagée comme un grand supermarché où le mensonge est la loi, et les citoyens les dindons de cette farce. De Palma réussit là où tout le cinéma américain s'est cassé les dents depuis vingt ans : créer, grâce à une forme typiquement hollywoodienne, celle du thriller, un film qui règle ses comptes avec trente ans d'Histoire, retournant ainsi l'arme du sacro-saint *entertainment* pour faire le procès de son pays. Il faut beaucoup de talent et de perversité pour mener à bien une telle entreprise.

La critique américaine a conspué le film de De Palma, n'y voyant qu'un exercice formel sans intérêt. En France, on prendra *Snake Eyes* pour ce qu'il est : un grand film.

S. Bd

Brian De Palma, réalisateur américain

« A Atlantic City, les casinos représentent un véritable cancer »

« Pourquoi avoir situé l'action de *Snake Eyes* dans un casino ?

– Le casino est un univers entièrement contrôlé et manipulé. Le casino, c'est l'enfer. Tout est artificiel, guidé par la seule logique de vous détruire. Vous y entrez et vous en sortez mort. Le seul à remporter la mise est le casino lui-même, et plus vous restez, plus vous perdez votre argent. Mais surtout, le casino est complètement coupé de toute réalité extérieure. Il n'y a pas de fenêtres, pas d'horloges, la lumière est claire, tout est merveilleux, les gens sont heureux, le personnel est souriant, et vous êtes consciencieusement dépouillé.

» Le casino est un gigantesque mensonge en action, vous entendez des bruits de machines qui recrachent des pièces de monnaies à leur heureux bénéficiaire, mais lorsque vous arrivez, les pièces ne sont plus là, et le gagnant s'est envolé.

» Le concept de machines à sous, contrôlées électroniquement, est absolument fascinant. Vous jouez contre une machine qui décide si vous allez gagner ou non. Croire en ses chances dans une telle configuration défie toute logique de base. C'est donc étonnant de voir le nombre de gens happés par l'illusion qu'ils pourraient gagner. En allant un peu plus loin, je dirais que notre société fonctionne sur le même modèle. Je me sens très libre, car je ne me sens pas du tout attiré par ce qu'elle a à m'offrir : l'argent, la célébrité, la reconnaissance.

– Au début de *Snake Eyes*, Nic Cage dit : « *Génial, je suis à la télé !* », comme s'il s'agissait d'une marque ultime de reconnaissance.

– On a souvent pointé l'aspect voyeuriste de mes films, qui voudraient qu'en chacun de nous se dissimule un voyeur. Je crois aussi à notre nature exhibitionniste, à vouloir se montrer coûte que coûte. Si vous passez à la télévision vous gagnez aussitôt le respect. Oprah Winfrey est certainement la femme la plus importante dans ce pays, pourquoi ? Parce qu'elle anime un talk-show très regardé. Cela fait donc d'elle un dieu. Le trajet de Cage dans *Snake Eyes* est intéressant. Il commence à la télévision et finit par être pourchassé par les caméras.

– Pourquoi avoir choisi Atlantic City et non Las Vegas pour *Snake Eyes* ?

– J'ai grandi dans le New Jersey, près d'Ocean City, et j'ai vu la manière dont les casinos ont littéralement phagocyté, en dix ans, Atlantic City. Depuis ce moment, je me suis dit que je ferais un film sur cette ville. La grande différence entre Las Vegas et Atlantic City est qu'il y avait, dans le cas de cette dernière, une vie urbaine que l'arrivée des casinos a éteinte. Las Vegas n'était qu'un désert. Les casinos représentent un véritable cancer. Maintenant, on me dit que les casinos sont importants pour l'économie locale, ils créent des emplois, amènent de la vie, mais c'est n'importe quoi.

– *Snake Eyes* est-il sur un casino, ou sur ce qui se passe à l'intérieur de la tête de quelqu'un ?

– On part d'un casino, univers clos par excellence, et on termine dans un endroit encore plus fermé, qui est le cerveau de Nicolas Cage. Ce dernier doit prendre la décision de livrer son meilleur ami aux autorités après avoir prouvé sa culpabilité. Cage est un flic corrompu, mais il y a une certaine frontière qu'il ne franchira pas.

» Je ne crois pas au bien et au mal de manière absolue, et l'innocence n'est pas une réalité à laquelle j'adhère. Il y a des degrés, et une ligne à ne pas dépasser. C'est le cas de plusieurs de mes personnages. Prenez Al Pacino dans *Scarface*. Son empire de la cocaïne s'effondre parce qu'il ne veut pas tuer de gamins. Il se heurte à un choix éthique qui causera sa perte. Pareil pour le personnage interprété par Michael J. Fox dans *Outrages*. Il ne veut pas participer, avec les membres de sa division, au viol collectif d'une jeune fille en pleine guerre du Vietnam. Très bien, mais lorsque vous mettez les pieds en enfer, vous devez accomplir le voyage jusqu'au bout. Où a-t-on vu un damné se permettre le luxe d'effectuer des choix éthiques ? Après tout, Nic Cage est le roi de ce casino, il en retire tous les bénéfices possibles. Qui a dit que l'enfer n'était pas un endroit agréable ? On vous montre toujours au cinéma l'image d'un casino où des gens déprimés perdent leur âme. Au contraire, tout le monde y passe un très bon moment, la dégénérescence coïncide souvent avec le bonheur.

– Trois de vos films, *Greetings*, *Blow Out* et *Snake Eyes*, ont pour thème l'assassinat politique et plus précisément celui de John F. Kennedy. Etes-vous obsédé par les complots ?

– Je l'ai été à une période de mon existence. Dans *Greetings*, l'un de mes premiers films, on voyait une personne complètement obsédée par l'assassinat de Kennedy. Ce type, c'était moi. J'ai lu tous les livres possibles sur son cas. La fameuse balle n° 399 me poursuivait, j'essayais de comprendre où elle l'avait touché, comment elle était ressortie, et je me suis aperçu qu'on était allé trop loin. Plus vous regardez le film *Zapruder*, moins les choses sont claires. A force d'agrandir des photos, et de décomposer ce film, la vérité est devenue indécelable.

» Ce qui continue à me travailler dans l'assassinat de JFK, ce n'est pas le meurtre en lui-même, mais les interminables enquêtes qui ont suivi. Tout d'un coup, des éléments insignifiants, des détails dont vous n'auriez jamais entendu parler dans n'importe quel autre cas, sont devenus capitaux et sont venus s'ajouter à un puzzle que nous n'arriverons de toute façon jamais à reconstituer. Ce qui m'intéresse aujourd'hui dans un complot, ce n'est donc pas sa validité, mais ses potentialités dramatiques.

– *Snake Eyes* fonctionne sur un processus similaire à celui du film *Zapruder*. A force de caméras omniprésentes et de films vidéos analysés, Nicolas Cage est convaincu qu'il finira par connaître la vérité.

– L'homme voudrait croire qu'à force d'enquêter, il finira par trouver une solution aux énigmes de notre histoire. C'est très humain, mais la réalité veut que les pièces de l'assassinat de Kennedy, mises bout à bout, soient très plates. On est toujours resté sur la fameuse phrase de Godard selon laquelle le cinéma ce serait la vérité 24 images par seconde. Je crois le contraire, le cinéma nous ment 24 images par seconde. Il y a un traumatisme auquel a dû faire face ma génération. Une parenthèse qui commence avec l'assassinat de Kennedy, et se termine avec la guerre du Vietnam. Durant cette période, nous nous sommes aperçus que l'on nous mentait. Je ne sais pas jusqu'à quel point, mais l'important était que nous entrions dans une ère du doute. Nous ne pouvions plus croire ce que nous regardions, ni souscrire à ce que l'on nous racontait.

» *Greetings* s'ouvrait et se fermait sur un discours de Lyndon B. Johnson nous affirmant que la vie n'avait jamais été aussi belle. Tout était dit, et mon cinéma n'a cessé depuis de s'articuler autour de ce mensonge.

– *Snake Eyes* est raconté de plusieurs points de vue. Ceux-ci sont-ils censés valider la vérité ou la relativiser ?

– On m'a souvent parlé de *Rashomon* à propos de ce procédé. Si je me souviens bien, il se produit, dans le film de Kurosawa, un viol raconté par trois personnes. Chaque point de vue est différent, et les mêmes personnages changent beaucoup d'une version à l'autre. *Snake Eyes* superpose les points de vue pour valider une information. Ce n'est pas comme si vous aviez une donnée de départ, élucidée par trois personnes. Ici la multiplication des points de vue doit vous permettre d'atteindre la vérité. Je dis doit, car de vérité il n'y a point. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Filmographie

- ● **1968** : *Murder a la Mod* ; *Greetings*.
- ● **1969** : *The Wedding Party*.
- ● **1970** : *Hi, Mom !* ; *Dionysus in'69*.
- ● **1972** : *Get to Know Your Rabbit* (ces cinq films ne sont pas sortis en France).
- ● **1973** : *Sœurs de sang*.
- ● **1974** : *Le Fantôme du paradis*.
- ● **1976** : *Obsession* ; *Carrie*.
- ● **1978** : *Furie*.
- ● **1979** : *Home Movies* (inédit en France).
- ● **1980** : *Pulsions*.
- ● **1981** : *Blow Out*.
- ● **1983** : *Scarface*.
- ● **1984** : *Body Double*.
- ● **1986** : *Mafia Salad*.
- ● **1987** : *Les Incorruptibles*.
- ● **1989** : *Outrages*.
- ● **1990** : *Le Bûcher des vanités*.
- ● **1992** : *L'Esprit de Caïn*.
- ● **1993** : *L'Impasse*.
- ● **1996** : *Mission : impossible*.

(Publicité)

La renaissance culturelle de Palerme

Théâtre, cinéma, jazz... le Festival Sul Novecento de la capitale sicilienne accueille une programmation européenne. L'Opéra a rouvert après vingt-trois ans de fermeture. Une revanche sur la Mafia

PALERME
de notre envoyé spécial

Une scène dans la cité. Les marches monumentales du Teatro Massimo s'appuient sur l'une des places centrales de Palerme, à l'endroit où la ville ancienne et la ville moderne se séparent et s'observent, de loin, à l'heure de la promenade. Réouvert en 1997, le Teatro Massimo avait été fermé durant vingt-trois ans et ses lions de bronze, taillés comme des boeufs, étaient devenus les seuls gardiens de l'incurie mafieuse. Aujourd'hui, les six étages rouge et or de ce qui est réputé être le plus vaste Opéra d'Italie manifestent mieux qu'une revanche : une réhabilitation ; et l'inscription du fronton (*« L'art renouvelle les peuples et en révèle la vie »*) peut être prise au mot par le Festival Sul Novecento (« Festival sur le XXe siècle ») qui a su faire passer les amateurs de bel canto au sprechgesang, et mêler les bijoux de famille des abonnés aux diamants neufs des piercings.

Au programme ce soir-là, un *Pierrot lunaire* mis en scène par Peter Stein en première partie d'un *Schönberg Kabarett* (en allemand dans le texte), d'une fidélité exemplaire à l'auteur de *La Nuit transfigurée*. Le metteur en scène a conçu son spectacle comme un diptyque, partagé entre musique savante et musique populaire (la deuxième partie est consacrée aux huit chansons des *Brettllieder*), comme Schoenberg l'avait mis en scène lui-même en Espagne, allant du grave vers le fantaisiste – jusqu'aux rengaines à la *Funiculi Funicula*. L'actrice Maddalena Crippa, qui manifeste la même précision aiguë dans le geste et le phrasé, a su ouvrir avec bonheur les portes entre opéra et cabaret, entre Vienne et Berlin, entre l'Allemagne et l'Italie, passant de Pierrot à une chauve-souris ou à un clown, en une virevolte. Les Niçois, dont l'Opéra est coproducteur du spectacle, devraient pouvoir pénétrer dans ce *Kabarett* en mai 1999. Le lendemain, Teatro Biondo. L'autre institution (théâtrale cette fois) de Palerme. Salle immense elle aussi, enveloppée des volutes de l'autre fin de siècle. Dans l'entrée, le bar communique avec la rue, avec la nuit : circulation intense entre *espressi* et *gelati*. A l'intérieur, la pendule du destin est en marche. Tic-tac d'une poutre énorme balançant entre cour et jardin, dans un *Verso Macbeth* mis en scène par le Lituanien Eimuntas Nekrosius. Un Macbeth *in progress* qui a tellement progressé qu'il est devenu Macbeth à part entière, taillé à la hache dans les pins quelque part entre mer du Nord et Baltique. Le ballet de trois ravissantes sorcières nordiques autour de leurs chaudrons ouvre à quatre heures d'invention théâtrale sans défaillance.

TRAUMATISME LIBÉRATEUR

A elles seules ces deux créations, le *Schönberg Kabarett* et le *Verso Macbeth*, qui clôturaient le 7 novembre le Festival Sul Novecento, suffiraient à assurer à Palerme une carte d'honorable correspondant du Festival d'automne à Paris. Et il y aura eu auparavant un *Procès* de Kafka mis en scène par Giorgio Barberio Corsetti, les ballets de Twyla Tharp, une rétrospective Claude Sautet, un retour sur le minimalisme musical américain revu par Bob Wilson, du jazz...

La renaissance culturelle à Palerme a emboîté le pas avec retard à la renaissance politique, après le traumatisme libérateur du double assassinat de Falcone et de Borsellino en 1992. Aujourd'hui, le mouvement s'est inversé : le culturel permet une relance du politique, vers l'extérieur de la Sicile et vers l'intérieur de la ville. Avec Palerme, et après Naples, c'est tout le Mezzogiorno qui manifeste une vitalité nouvelle.

Devrait en témoigner la nomination, prévue pour le mercredi 11 novembre, du Napolitain Mario Martone (trente-neuf ans) à la direction du Théâtre de Rome, où il succède à Luca Ronconi. L'intitulé même du Festival Sul Novecento sent sa nouvelle génération d'intellectuels italiens, dans la manière recherchée et mesurée de dire adieu au siècle au moment où Palerme le rejoint. Cet *« inventaire de la tradition du moderne »* selon son directeur, le Palermitain Roberto Ando, n'a pu trouver sa dimension que dans la reconquête de l'espace urbain entreprise par la ville. Notamment celle des Cantieri Ducrot, bâtiments industriels reconvertis en salles de lecture, studios de cinéma, salles de spectacle et d'exposition et dans lesquels un long bâtiment devrait devenir le Musée d'art contemporain de la ville. Un concours pour son aménagement devrait être lancé prochainement. La candidature de Jean Nouvel, venu visiter les lieux, est vivement souhaitée.

J.-L. P.


JEAN-MARIE DEL MORAL
Miquel Barcelo travaille dans l'église Santa Eulalia de Palerme.

TROIS QUESTIONS À...
LEOLUCA ORLANDO

1 Pour vous qui êtes maire de Palerme, quelle est la réalité de la « renaissance » culturelle de la ville ?

– C'est comme si le bouchon d'une bouteille de vin (sicilien) avait sauté. Avant, les mots les plus utilisés étaient « silence » – celui de l'*omerta* (Palerme était une ville silencieuse) – et « mafia ». Maintenant, c'est le mot « ouverture ». Le bouchon, c'était la culture de la Mafia. La Mafia a perdu le contrôle culturel de la ville. On a ouvert notre bouteille, on va pouvoir en connaître le contenu. Notre passé et notre futur.

2 Pourquoi faire appel à de grands noms de la scène européenne ?

– Il ne faut pas considérer Palerme comme un aéroport ouvert un mois par an. Il y a des manifestations tout au long de l'année. Le Festival Sul Novecento est une démonstration que la bouteille est ouverte, que Palerme existe sur la carte de la culture.

La présence d'artistes prestigieux est une incitation à découvrir, à approfondir, notre identité. Auparavant, jamais des gens de la dimension de Peter Stein cette année ou de Harold Pinter l'an passé ne se seraient hasardés ici. N'oubliez pas qu'il y avait 300 morts par an dus à la Mafia. Il n'y en a pas eu un seul ces dernières années.

3 Comment continuer cette avancée ?

– Devenir une ville de culture passe maintenant par la reconquête des lieux où régnait la Mafia, et d'où partait sa négation de la culture. Il faut porter la vie là où elle portait la mort, le travail là où elle portait le chômage. Nous avons rouvert l'église de Lo Spasimo et l'Opéra, aménagé des lieux comme la Zisa, rouvert la ville au tourisme. Nous nous sommes battus pour une ville moins riche mais plus libre. On a perdu la richesse illégale, on est devenus plus libres et cela devient possible de redevenir riches. Et ça marche, puisque même Cartier vient d'ouvrir une boutique, ce qui aurait été impensable auparavant.

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Un conservatoire dans un quartier sensible de Créteil

CATHERINE TRAUTMANN, la ministre de la culture, a inauguré, le 4 novembre, l'Ecole nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Créteil qui porte le nom du guitariste Marcel Dadi, mort en juillet 1996 dans l'explosion du Boeing 747 de la TWA au large de New York et qui était un habitant de la commune. Spécialiste de la country music, il est reconnu dans le monde entier pour la méthode d'apprentissage de la guitare qui porte son nom. Le conservatoire, qui offre diverses salles et studios ainsi qu'un auditorium de trois cents places, a été volontairement construit dans un quartier très « sensible ». *« C'est une volonté politique »* insiste le maire, Laurent Cathala (PS), qui ajoute : *« Les quartiers sensibles abritent toujours des annexes. Ici nous avons voulu un équipement majeur pour opposer l'intelligence et l'espoir à la violence, l'harmonie à l'affrontement, la solidarité à l'exclusion. » – (Corresp.)*

DÉPÊCHE

■ **EXPOSITION : « La couleur des larmes ; les peintres devant la première guerre mondiale »**, exposition conçue par le Mémorial de Caen, l'Imperial War Museum de Londres, l'Historial de la Grande Guerre de Péronne (Somme), le Centre mondial de la paix de Verdun (Meuse), le Heeresgeschichtliches Museum de Vienne et le Deutsches Historisches Museum de Berlin, propose 110 œuvres d'artistes qui ont tous dénoncé l'horreur de la guerre, qu'ils se rattachent à l'expressionnisme allemand, au cubisme français ou au futurisme italien. Uniquement visibles sur Internet (http : //www. art-ww1. com), les peintures sont accompagnées d'extraits littéraires réunis par Philippe Dagen, critique d'art au *Monde* et auteur du livre *Le Silence des peintres ; les artistes face à la Grande Guerre* (Fayard, 1997).

Le journal du peintre Miquel Barcelo

PALERME
de notre envoyé spécial

Le directeur du Festival Sul Novecento, Roberto Ando, a proposé à Miquel Barcelo quatre *palazzi* de Palerme pour y présenter une exposition. Mais Barcelo, qui aime à travailler sur la corde raide, a choisi l'église de Santa Eulalia dei Catalani, située dans le ventre du marché de la Vucciria et qui va devenir son quatrième atelier.

C'est à Majorque, son île natale, que Barcelo entame son *Journal de Palerme*.

Majorque, 3 juillet. *« Une église baroque, fermée depuis plus de deux siècles. Grande, claire, mais entourée de rues plus que bruyantes. Cinq autels où il y avait de grands tableaux que je prétends remplacer d'ici octobre. Soudain effrayé parce que lucide. Comment vais-je m'en tirer ? Je suis censé être là-bas début septembre... »*

Avec le potier Jeroni, Barcelo reprend son travail de céramiste, commencé quatre ans plus tôt au Mali.

Palerme, 12 juillet. *« J'ai dessiné quelques heures dans Santa Eulalia. Cet espace si énorme me fait peur. Les vides laissés par les tableaux, que j'imaginais mesurer deux mètres, font au moins le double. »*

Les dessins au fusain commencent à s'étaler sur les murs, avec cette virtuosité qui a valu à Barcelo une gloire précoce. Dans son « Altamira-Lascaux » personnel, il suit les aspérités des murs comme on déploie les fils d'un écheveau de chanvre gris. Ce vase à la rose, où la tige n'est qu'une fissure stylisée !

13 juillet. *« Je me suis installé à l'Hôtel delle Palme, dans la chambre où est mort Raymond Roussel le 14 juillet 1933. Moi, je vais bien. Seulement, j'ai rien fait ; et pour tout dire, je ne me sens pas en veine. »*

Il flâne du cimetière des Capucins, où s'entassent des milliers de dépouilles, au palais Abatellis pour disséquer *Le Triomphe de la Mort*, cette fresque du XVe siècle qui inspira le Picasso de *Guernica*.

15 juillet. *« A la sortie de l'église, quelques jeunes ivres ou drogués ou fainéants. Une odeur entre celle du marché de Felanitx de mon enfance et celles du Mali. C'est quand même la vraie vie ! »*

A l'intérieur, Barcelo transfigure les formes et les couleurs de la Vucciria pour créer un syncrétisme où poissons, chèvres et ânes deviennent les martyrs d'une religion animaliste.

15 septembre. *« Je devrais peut-être me garder de chanter victoire. Le Christ pour le maître-autel, c'est peut-être bien, mais il n'est pas encore achevé, et d'ailleurs ce ne serait qu'une petite partie de ce qu'il me faut. Les miracles répétés arrivent toujours in extremis ! »*

Le Christ du maître-autel est une mandragore dont les racines se transforment en crucifié à la tête fleurie. Le sperme et la mort, deux constantes dans l'œuvre de Barcelo.

18 septembre. *« J'essaie d'effacer toute sorte d'excitation, toute référence, pour me centrer sur l'essentiel. Influence de l'Afrique. Peindre à Gao au mois de mai, par 50 degrés, dans une situation de misère extrême, exige que ton œuvre soit réellement nécessaire. »*

Sans doute le tableau le plus impressionnant est-il cette *Crucifixion* dont le supplicié est un âne. Barcelo possède, cajole une dizaine d'ânes dans sa montagne majorquine. Sa peinture insuffle le sens de la révolte à tout ce qui est humble et opprimé.

28 septembre. *« Déluge sur Palerme. J'ai protégé comme j'ai pu mes dessins, mais les tableaux sont devenus comme de la pâte molle, d'autant plus qu'ils sont en papier-journal. Le courant a été coupé et je peins à la chandelle. Il faudra peut-être un exorciste. »*

Barcelo a travaillé sur cinq panneaux à la fois, qui, pour l'essentiel, dialoguent entre eux. Il se produit ici une jonction entre le temps qui passe – les journaux quotidiens et le temps de l'espoir et du devenir.

29 septembre. *« Suite des catastrophes naturelles. Visite du roi d'Espagne. A cause des vibrations des hélicoptères, des pains de plâtre tombent encore sur mes tableaux. »*

Sur un des autels, *Saül tombant de cheval* conserve quelques éclairs d'argent. Au-dessous, une crevasse centrale fait fonction de sexe masculin ou féminin, selon qu'on le regarde, comme la pomme de Cézanne, en positif ou en négatif.

9 octobre. *« J'ai mal au coude droit, de plus en plus. Il y a quatre ou cinq ans, mon bras gauche s'était bloqué pendant une semaine et je ne pouvais peindre que des miniatures... Mais le bras droit ! Et puis, les piqûres de cortisone... Aïe ! J'ai tant d'amis qui sont devenus fous que j'ai quelque chance de le devenir, moi aussi. »*

Fou de lui, bourreau de son œuvre, bourreau de lui pour son œuvre, Barcelo a terminé *L'Arbre de la vie*. Saucissons, poulets égorgés pendent de ses branches mortes. En sortant de l'église, de retour au musée, les fils de l'écheveau multiplient les images sur les déchirures des maisons. Devant *Le Triomphe de la Mort*, on a l'impression que le crâne du cheval, les mains tendues et sectionnées reviennent, eux aussi, de Santa Eulalia. Ce personnage qui fixe les visiteurs, à la gauche du tableau (sans doute son auteur anonyme), ne ressemble-t-il pas étrangement aux autoportraits de Barcelo, à côté des autels ? Se serait-il empressé de prendre la place occupée autrefois par son maître rêvant à *Guernica* ?

Ramon Chao

★ **« Il Cristo della Vucciria ». Du lundi au vendredi, de 10 à 13 heures et de 17 à 22 heures. Samedi et dimanche, de 10 à 13 heures et de 17 heures à minuit.** *Jusqu'au 15 décembre.*

Rufus Wainwright emmène le Festival Fnac-Inrockuptibles jusqu'à Broadway

Le chanteur canadien sauve au Divan du monde une soirée mal engagée à La Cigale

L'annulation en dernière minute du groupe gallois Manic Street Preachers, remplacé au pied levé par les Néerlandais de Nits, obligea les producteurs du festival Fnac-Inrockuptibles à rembourser, dimanche 8 novembre, près de trois cents mécontents. En conséquence, La Cigale semblait un peu dégarnie pour une soirée où les raisons de s'emballer furent rares, sauf près de là, au Divan du monde, avec Rufus Wainwright.

RUFUS WAINWRIGHT. Festival Fnac-Inrockuptibles, Divan du monde, dimanche 8 novembre.

La chanteuse du trio anglais de Snowpony, premier des groupes présents sur la scène de La Cigale dimanche 8 novembre, arbore un impressionnant dragon tatoué sur son dos nu. Mais sa voix est loin de cracher du feu. *L'alchimie* – mur de bruit, rythme lascif, timbre acidulé – ne fonctionne que par accident, loin des chaos visionnaires de My Bloody Valentine, dont la bassiste est pourtant issue. Autre déception britannique, les limites auxquelles se heurtent vite le show de Regular Fries. Tout le long du concert, les mêmes images étaient projetées en boucle sur un écran au-dessus de la scène. Avec la même assiduité, ces Londoniens ont répété à chaque morceau un immuable schéma musical. Soit un groove lysergique emprunté au rock *baggy* des groupes de Manchester – Happy Mondays, Stone Roses – de la fin des années 80. Du son, mais pas de chansons.

Calexico et Grandaddy devaient témoigner (*Le Monde* du 3 novembre) de l'inspiration renouvelée du rock américain. Auteurs d'un album envoûtant, *The Black Light*, les premiers illustrent des films imaginaires tournés entre leur Tucson (Arizona) natal et le Nouveau-Mexique... L'originalité narrative de l'instrumentation, la subtilité de ces atmosphères de Far-West fantasmé ont parfois buté sur le couac d'une trompette mariachi, une mandoline désaccordée ou le manque de voix et de charisme du chanteur. Au dernier morceau, leurs camarades de Grandaddy les ont rejoints, avant de peiner à leur tour à se réinventer sur scène. Trop mous, trop monocordes. La remarque vaut aussi pour les Nits, légèrement englués dans les chansons les plus lentes de leur dernier album, *Alankomaat*.

L'étincelle, il fallait la chercher à cent mètres de là, dans la petite salle du Divan du monde. Seul au piano, Rufus Wainwright dénudait les chansons richement parées d'un remarquable premier album éponyme. Les arrangements multiples de ce disque flamboyant ont disparu. Reste l'excentricité originelle de ce jeune homme de vingt-cinq ans, fils des chanteurs folk canadiens Loudon Wainwright III et Kate McGarrigle. Une gueule de dandy mutin, une espièglerie de coquette. Il livre son trac en français, oublie des paroles mais met le public dans sa poche en partageant avec lui ses rêves de cabaret.

Ses mélodies acrobates doivent moins au rock qu'à Broadway. Les inflexions expressionnistes de *Foolish Love* ou *In my Arms* paradent précieusement. Sa voix de tête peut crisper. On est alors tout heureux d'entendre chanter avec lui sa sœur Martha, au timbre plein de résonances nostalgiques. Une guitare sèche confiée à chacun, pour faire frissonner au mieux un splendide *April Fools*. Puis un duo de comédie musicale sur la version française du vieux standard *Moon over Miami*, autrefois adapté par Joséphine Baker en *Lune de rêve*. Rufus paraît surpris par la chaleur de l'accueil. Cette fantaisie, ce panache, on en avait trop manqué en début de soirée.

Stéphane Davet

Au Festival d'automne, les mélodrames décadrés de Gérard Pesson

GÉRARD PESSON : *Ecrit à Qinzhou – Sonate à quatre – Culte des ancêtres morts ou vifs* (création)– *Vexierbilder, Rom – La Ralentie* (création). Jacques Drillon (récitant), Ensemble Fa, Dominique My (piano et direction), Festival d'automne, Studio de l'Opéra national de Paris-Bastille, le 6 novembre.

Avec Gérard Pesson, il en va comme avec l'Américain Ned Rorem ou avec Reynaldo Hahn : on ne sait, chez le compositeur français né en 1958, quel talent est le plus grand, quelle expression la plus innée : musique ou littérature ? Pesson fourbit et polit ses phrases : *« ... toutes manœuvres qui ne sont pas encore dans le concert mais qui en forment l'épiphanie propitiatoire »*. On n'est pas certain de toujours saisir (Pesson pratique l'humour extra-dry), mais cela sonne toujours bien en bouche.

« Pesson et sa papeterie des faubourgs de Tunis », écrit Jacques Drillon, dans la longue litanie *Culte des ancêtres morts ou vifs, à la manière de Michel Leiris*. Il a tout dit : si Pesson aime le papier que l'on trouve dans cette papeterie tunisienne, c'est pour son grain tout particulier. Car Pesson n'aime rien tant que la matière première (ou la dernière, c'est selon, et affaire de raffinage) de la musique. Il a récupéré les fragments épars et ultra chuintés d'*Ombres de nous-mêmes*, un spectacle sensoriel mémorable dans une *Sonate à quatre* (1996) à la française aux côtés de laquelle la plus ténue des sarabandes pour théorbe paraît un vulgaire fracas. *Vexierbilder. Rom* (1991-1995) est du piano à la Mompou, en plus décharné encore, dégageant de merveilleux spectres en harmoniques. Même principe poétique dans *Ecrit à Qinzhou* (1994), sinon qu'une voix récitée se glisse dans les interstices de l'élément musical, à moins que cela soit l'inverse. Problématique (le texte *versus* la musique) renouvelée, et peut-être pas élucidée dans deux autres récitations avec accompagnement : *Le Culte des ancêtres*, sur un texte de Jacques Drillon – litanie comique, très *private jokes*, de noms de compositeurs qualifiés – et le texte de Michaux, *La Ralentie*, environné de musique assez webernienne (c'est la formation peut-être : guitare, clarinette, violoncelle, piano) et dit par Jacques Drillon sur un ton un peu trop « mis » pour qu'on en goûte l'éventuelle singularité (on eût souhaité le même détachement dans la lecture du *Culte des ancêtres*). L'acousmatique naissante avait naguère réglé son compte à cette faussement énigmatique *Ralentie*...

Renaud Machart

Musiques d'ailleurs à la Fiesta des Suds à Marseille

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La septième Fiesta des Suds, deuxième à se tenir dans les Docks du Sud, a bien rempli sa mission de fête et de présentation de musiques venues d'ailleurs. En trois week-ends d'octobre, 45 000 personnes sont venues entendre salsa cubaine et colombienne, chanteurs syrien, marseillais ou toulousains, boire et manger, admirer les photos ou sculptures dans cette ambiance dont on a l'impression que Marseille l'attendait depuis des années. Désormais sédentaires, les deux créateurs de l'affaire, Bernard Aubert et Florence Chastagnier, sont pourtant restés des nomades irradiants. La Fiesta s'est étendue avec les *Cafés taurins*, lectures autour de la corrida qui, une semaine durant, ont animé des bars de la cité. Les deux animateurs, après un succès débordant qui a rendu certaines soirées à peu près inaccessibles, savent qu'en 1999 il leur faudra inventer une Fiesta hors les murs, sous peine d'étouffement. En outre, le dernier samedi du festival a été retransmis sur Arte. FR 3 nationale a enregistré plusieurs émissions. D'autres chaînes, câblées, ont fait le même pari.

Mais irradier signifie aussi attirer : toutes sortes d'associations se pressent désormais pour venir aux Docks du Sud. Entre les week-ends officiellement labellisés Fiesta, les salles ont été occupées par d'autres : l'Art Ensemble of Chicago, invité par le GRIM (Groupe de recherche et d'improvisation musicales), y a fait escale. Des militants y ont organisé une soirée sur l'identité des réfugiés. Et les quatre permanents de l'association Latinissimo, qui font travailler cent trente personnes durant deux mois et demi, sont submergés de demandes. Au sud du Sud, qui promeut les musiques africaines, sera là en décembre. La veille, le conseil général présentera le Théâtre de l'Opprimé, juste avant une nuit de jazz avec la Compagnie Lubat. Le Festival des chansons, avec Jacques Higelin et Arthur H, est annoncé pour avril.

Ces succès adjacents s'expliquent par le fait que les Docks offrent cette salle de jauge moyenne de 2 500 personnes qui faisait défaut à Marseille. Latinissimo bénéficie aussi de la reconnaissance du réseau européen de World Music dont elle est en train de devenir un membre majeur.

Mais là n'est probablement pas l'essentiel : l'association et Fiesta sont désormais porteuses d'une envie qui déborde largement la musique et dont la fièvre « mondialiste » de juillet, à Marseille et ailleurs, a tellement frappé les esprits coincés. La réussite c'est d'avoir créé un espace réel et stable de rencontres. On sollicite dorénavant le lieu comme s'il était, par lui-même, porteur de réussite. Les politiques l'ont bien compris qui s'empressent de rappeler leur soutien, qu'ils aient été, comme le conseil général, au départ de l'aventure, ou qu'ils l'aient, comme la municipalité, rejoint un peu plus tard.

Michel Samson

SORTIR

PARIS

Thayambaka
Ici, loin des atmosphères méditatives auxquelles nous ont habitués les musiciens de l'Inde du Sud, les oreilles sont giflées par l'orage, le corps bousculé par la tempête : le *thayambaka* est un frénétique concert de percussions, à l'origine exécuté au cours de rites des temples du Kerala.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. M° Châtelet. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

RÉGION PARISIENNE

Comédies féroces
Ce que Werner Schwab (1959-1994) voulait, avec le théâtre, c'était tirer vers le haut la vie avec ses bassesses. En trois ans, le dramaturge autrichien a écrit quinze pièces (*Le Monde* du 10 juin). Dans le cycle des « Comédies féroces », Stanislas Nordey présente *Les Présidentes ; Escalade ordinaire ; Excédent de poids, insignifiant : amorphe ; Enfin mort, enfin plus de souffle.*
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M° Saint-Denis Basilique. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 (intégrale) ; le dimanche, à 16 heures et 19 heures (intégrale). Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 13 décembre.

STRASBOURG

Emmanuel Kant comédie
Le Théâtre national de Strasbourg reprend *Emmanuel Kant comédie* (*Le Monde* du 18 novembre 1997), une lecture du voyage initiatique d'Emmanuel Kant imaginé par Thomas Bernhard, et mise en scène avec justesse et subtilité par Jean-Louis Martinelli. Durant cette traversée, totalement inventée par l'écrivain autrichien, le philosophe – interprété par Jean-Marc Bory – se révèle excentrique, acariâtre, ne dialoguant bien qu'avec son perroquet.
TNS, 1, avenue de la Marseillaise, 67 Strasbourg. Jusqu'au 18 novembre, à 20 heures ; le 19, à 21 heures. Relâche les 11, 12, 16, et le dimanche. Tél. : 03-88-24-88-24. De 50 F à 140 F.

NEVERS

Rencontres internationales de jazz
Les 12es Rencontres internationales de jazz de Nevers promettent rencontres et expériences. Au programme : le quartette de David Linx et Diederick Wissels et celui de David Murray (le 10) ; André Minvielle en solo, le quartette de Laurent Flechier, Sophia Domancich en trio, Louis Sclavis (le 11) ; Steve Lacy en solo, le groupe CAKe (Clarvis/Akchoté/Kassap), le big band Tous Dehors, John Scofield (le 12) ; Tim Berne, Tomasz Stanko, le trio Humair/Ducret/Chevillon (le 13) ; Ernst Reijseger en solo, le duo Stefan Oliva/François Raulin dans son évocation du pianiste Lennie Tristano, Ettore Fioravanti en quartette, le Jazz Ensemble de Patrice Caratini et James Carter (le 14).
Du 10 au 14 novembre. Tél. : 03-86-57-88-51. De 70 F à 150 F ; abonnements trois soirées 240 F ou cinq soirées 400 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Alice et Martin
d'André Téchiné (France, 2 h 03).
Négociateur
de F. Gary Gray (Etats-Unis, 2 h 18).
Quelque chose d'organique
de Bertrand Bonello (France-Canada, 1 h 30).
Sweet Degeneration
de Lin Cheng-Sheng (Chine, 1 h 58).
24 heures sur 24
britannique de Shane Meadows (Grande-Bretagne, 1 h 36).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

La Chute de la Maison Usher
de Jean Epstein, avec Jean Debucourt, Marguerite Gance, Charles Lamy. Français, 1928, noir et blanc (1 h 03).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Ay Carmela
de José Sanchis Sinisterra, mise en scène d'Alberto Bokos, avec Paula Guedes et Jorge Vasques.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. M° Voltaire. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-48-34-72-67. De 60 F à 120 F.

La Glossaire
de Max Rouquette, mise en scène de Vincent Boussard.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. M° Palais-Royal. Le 9, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F.

Joséphine, une petite révolte dans un placard à balais. Colère
de Guy Walter, mise en scène de Jean Lacornerie.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Le 9, à 19 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

Ensemble 2e2m
Méfano : *Ondes, espaces mouvants.* Havel : *Aer.* Bauckholt : *Treibstoff.* Blondeau : *Kreuz und Quer, création.* Schöllhorn : *Ralentir, travaux.* James Wood (direction).
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. Le 9, à 20 heures. Tél. : 01-47-06-17-76. Entrée libre.

Thomas Hampson (baryton)
Wolfram Rieger (piano)
Œuvres de Schubert, Rossini, Massenet, Saint-Saëns, Meyerbeer et Wagner.
Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. M° Opéra. Le 9, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 245 F.

Georges Pludermacher, Michel Portal et leurs amis
Dukas : *L'Apprenti Sorcier.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 57 « Appassionata ».* Britten : *Sonate pour violoncelle et piano.* Bergues : *Pièces pour clarinette et piano.* Debussy : *Prélude à l'après-midi d'un faune.* Ravel : *Ma mère l'oye.*
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. M° Alma-Marceau. le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-46-05-38-30. De 50 F à 1 000 F.

Monserrat Caballé (soprano)
Manuel Brugueras (piano)
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. M° Miromesnil. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 150 F à 500 F.

Diana Krall
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. M° La Chapelle. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 130 F.

Zebda
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. M° Opéra. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 110 F.

Prince Buster
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. M° Château-d'Eau. Le 9, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

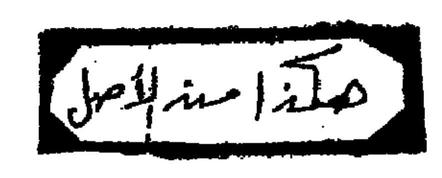
RÉSERVATIONS

Yvonne, princesse de Bourgogne
de Witold Gombrowicz, mise en scène d'Yves Beaunesne.
Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 18 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

Crime et châtiment
d'après Dostoïevski, mise en scène de Chantal Morel.
Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Du 25 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

DERNIERS JOURS

12 novembre :
Les Démons
de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Roger Planchon.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2e. M° Richelieu-Drouot. Tél. : 01-42-44-45-46. De 70 F à 200 F.



« La Razón » veut défendre l'unité de l'Espagne

Ce nouveau quotidien, dont le fondateur est Luis Maria Anson, se fixe comme objectif d'atteindre les 100 000 exemplaires vendus chaque jour, alors que le paysage médiatique est déjà bien rempli

POUR SA PREMIÈRE sortie en kiosque, *La Razón* (« La Raison ») s'est vendue, jeudi 5 novembre, comme des petits pains. Les responsables du nouveau quotidien espagnol, tiré à 500 000 exemplaires, affirment qu'à 10 heures du matin il n'était plus possible de trouver un seul exemplaire disponible, à tel point que les imprimeries se sont remises en marche pour satisfaire la demande.

L'allure générale rappelle à l'évidence celle du quotidien conservateur *ABC*. Une grande photo, illustrant le thème du jour, occupe la première page. Le nouveau venu, vendu 50 pesetas (2 francs), se déclare être un *« journal indépendant d'information générale »*. *La Razón* se dit modérée, laïque, favorable à la monarchie constitutionnelle, sans affiliation politique et au service de la culture. Le journal proposera un magazine culturel de 84 pages chaque fin de semaine.

Le nouveau quotidien se proclame défenseur de *« l'unité de la nation espagnole »*. Et, pour ceux qui en douteraient, les déclarations péremptoires sur le sujet ne manquent pas, telles que *« La langue espagnole est le grand trésor de notre nation et de nos frères du continent sud-américain »*, ou bien *« Nous défendrons toujours l'unité de la nation espagnole, dénonçant tout gouvernement qui, pour des raisons électorales, fragiliserait l'unité des Espagnols en faisant des concessions inacceptables à quelques nationalismes voraces »*. *La Razón* affirme également la nécessité *« de réformer la loi électorale afin que la volonté de la majorité des Espagnols ne soit faussée par une minorité nationaliste »*.

Dans le contexte actuel, nul doute que ces principes fondateurs ne prennent un sens tout particulier. La trêve de l'ETA et la campagne pour les élections régionales basques du 25 octobre ont donné lieu à un vif débat sur des sujets comme l'autodétermination du Pays basque ou l'opportunité ou non de réformer la Constitution espagnole de 1978.

Dans des déclarations au quotidien *El Mundo*, Luis Maria Anson, le fondateur et président du conseil de direction de *La Razón*, ne peut pas être plus clair : *« Je ne vais pas enlever ce tableau de mon bureau* (celui du roi), *ni ce drapeau* (celui de l'Espagne). *Ils ont leur place ici. »* Quant à l'attitude de *La Razón* envers le pouvoir politique, son fondateur affirme à *El Mundo* que *« l'exercice du contre-pouvoir consiste à louer le pouvoir lorsqu'il voit juste, à le critiquer lorsqu'il se trompe et à le dénoncer lorsqu'il abuse de ses prérogatives »*.

Luis Maria Anson, soixante-quatre ans, est loin d'être un inconnu en Espagne. Celui qui fut directeur du quotidien conservateur *ABC* de 1982 à 1997 se lance dans une nouvelle aventure et se fixe comme objectif de vendre chaque jour plus de 100 000 exemplaires pour que le projet soit économiquement viable.

Des cent douze journalistes de *La Razon*, le noyau dur vient d'*ABC*. Une trentaine de journalistes ont, en effet, quitté le quotidien conservateur après le départ de Luis Maria Anson. Selon *El Mundo*, ces départs se sont déroulés dans un climat de tensions et, des *« hauts responsables d'ABC auraient fait pression sur les fournisseurs, les imprimeurs et les banquiers pour qu'ils ne facilitent pas le lancement de* La Razón *»*.

L'aventure de *La Razón* ne fait que commencer. Le nouveau quotidien devra trouver sa place dans un paysage médiatique déjà bien rempli, puisqu'il est occupé par *El Pais*, *El Mundo*, *ABC*, *La Vanguardia* et *Diario 16*.

Valérie Demon

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il y a trois façons de sortir maintenant de l'affaire Dumas. La première est préconisée par Valéry Giscard d'Estaing ... : la Constitution confiant au chef de l'Etat le pouvoir de nomination du président du Conseil constitutionnel, Jacques Chirac peut défaire ce qu'a fait François Mitterrand, et donc il peut mettre fin aux fonctions de Roland Dumas... La deuxième, suggérée par Alain Peyrefitte, est radicale. Elle consiste à ce que trois conseillers constitutionnels refusent de siéger tant que Roland Dumas n'aura pas abandonné sa présidence. (...) Reste une solution qui serait de loin la plus élégante : que Roland Dumas accepte de s'effacer de lui-même de ses fonctions présidentielles... Après tout, Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel, irréprochable et insoupçonnable, avait accepté de s'effacer pour permettre à Robert Badinter d'apporter son prestige à la haute juridiction. Il est vrai que Daniel Mayer a, toute sa vie, démontré qu'il était un homme de haute conscience.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ On avait fini par l'oublier parce qu'elle paraît vouée à la durée : la cohabitation est un mal. (...) C'est un état défectueux du fonctionnement de la Vᵉ République... Trois événements viennent aujourd'hui nous rappeler ses conséquences néfastes : le Pacs, l'affaire Dumas et la déclaration du premier ministre sur les mutins du Chemin des Dames. Il n'est pas scandaleux que la République se souvienne aujourd'hui des poilus de Craonne... Mais revenait-il au premier ministre de prononcer cette réhabilitation sans même en avertir le chef de l'Etat ? La cohabitation incline à la concurrence et à la cacophonie, et les grincements résultant de cette initiative unilatérale ont eu pour effet d'en altérer la portée et l'autorité. Il devrait revenir (ensuite) au chef de l'Etat, comme l'a opportunément rappelé hier Valéry Giscard d'Estaing, de prendre la délicate décision de démissionner le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas. Si Jacques Chirac se tait, c'est bien parce que l'état de la cohabitation lui commande d'observer la plus grande prudence dans le duel implicite qui l'oppose à la majorité socialiste et au premier ministre qui en est issu.

LE FIGARO
Paul Guilbert

■ Ce n'est pas autour de la politique économique et sociale que brûlent, soudain, les fractures entre la gauche et la droite. Elles se cristallisent sur la mémoire nationale, avec l'incident de la cohabitation survenu à propos d'un épisode sanglant de la Grande Guerre. Et sur l'idée de la société française avec les débats procéduriers suscités par le Pacs. Si les choses françaises bougent, cet automne, d'une façon qu'on n'attendait pas, irrationnelle et mythologique, n'est-ce pas que les stratégies présidentielles, celle de Jospin d'abord, celle de Chirac toujours aux aguets, s'affinent plus vite que l'attente des élections européennes ne le laissait supposer ?

EN VUE

■ Les Indiens Misquitos à bout de forces qui, depuis des jours, *attendent les secours accrochés en* grappes à des arbres, dans la région atlantique du Nicaragua inondée, se détachent, tombent et se noient.

■ La Ligue pour la protection des oiseaux, soutenant les producteurs de porcs, appréciera *« la charte des bonnes pratiques environnementales »* annoncée, vendredi 6 novembre, par les éleveurs du Limousin, qui prévoit autour des porcheries des *« rideaux végétaux masquants »*.

■ Les chiens et chats victimes d'une nourriture trop riche, souffrant de problèmes cardiaques, pourront suivre des cures d'amaigrissement dans une clinique vétérinaire d'Edimbourg, en Ecosse.

■ Le 20 novembre, **Brigitte Bardot** devrait témoigner devant la cour d'appel d'Edimbourg en faveur du chien **Woofie**, défendu par l'un des avocats les plus réputés d'Ecosse, condamné à mort pour avoir aboyé au passage d'un facteur.

■ Entre 1946 et 1949, pendant la guerre civile, des résistantes communistes grecques se sont réfugiées sur le mont Athos, lieu sacré de l'orthodoxie, que les moines défendent depuis mille ans aux femmes, aux enfants, aux eunuques, aux « visages lisses » et aux animaux femelles.

■ Une adolescente condamnée par défaut en 1994 pour un vol à l'étalage commis à l'âge de six ans, arrêtée, vendredi 30 octobre, a été incarcérée pendant six jours avec des prostituées, sans boire ni manger, à la prison pour femmes de Korydallos à Athènes.

■ **Mohsen Dalloul**, ministre *libanais de la défense, offre à ses* visiteurs étrangers des cigarettes *« 425 »*, le numéro de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU *qui, depuis 1978, exige un retrait* israélien immédiat du Liban-Sud.

■ Les dirigeants de Beyrouth *dénoncent le manège de civils* israéliens qui, près d'Adeissis, *village du Liban-sud, enlèvent à* grandes pelletées de la terre fertile *pour la charger sur des camions et* l'emporter dans leur pays.

■ Le père **Henryk Jankowsky**, *ancien confesseur de* **Lech Walesa**, interdit de prêche pendant un an *pour avoir déclaré qu'il n'y avait « pas de place au gouvernement polonais pour quiconque d'origine israélite ou russe »*, remontait en chaire, dimanche 8 novembre, pour fustiger les associations juives qui s'opposent à la présence de croix chrétiennes à Auschwitz.

■ Lundi 9 novembre, au zoo de la Gamorhi Game Farm en Afrique du Sud, une lionne prend dans sa gueule le petit **Tiaan Strydom** sous les yeux de son grand-père qui, aussitôt, fait lâcher prise à l'animal en lui tordant le museau.

Christian Colombani

SUR LA TOILE

■ **GUERRE FROIDE**
En application de la loi sur la sécurité nationale, la police sud-coréenne a arrêté un adolescent qui avait créé un site à la gloire du régime communiste du Nord. Les internautes sud-coréens ayant visité le site pourraient également être inquiétés. – *(AP.)*

■ **WANADOO**
Le fournisseur d'accès Internet Wanadoo, filiale de France Télécom, a annoncé qu'il avait franchi le cap des 400 000 abonnés. Depuis quelques semaines, il enregistre environ 2 000 nouveaux clients par jour. – *(AFP.)*

■ **INTERDITS DE NET**
Deux pirates informatiques californiens âgés de seize et dix-sept ans, arrêtés en février pour avoir pénétré plusieurs grands serveurs militaires et universitaires américains, ont été condamnés à ne plus s'approcher d'Internet pendant trois ans : interdiction de posséder ou d'utiliser un modem, d'être employés comme consultants, et même de se servir d'un ordinateur sans être surveillés par un enseignant, un bibliothécaire, un employeur ou une personne agréée par l'officier d'application des peines.

orphanet.infobiogen.fr

Une équipe française met à la disposition du public une banque de données sur les maladies rares

SPÉCIALEMENT conçue pour Internet et actualisée en permanence, Orphanet, la première banque de données européenne sur les maladies rares et les médicaments dits « orphelins », s'adresse autant aux patients et à leurs proches qu'aux médecins et aux chercheurs.

Cinq mille maladies rares, dont 80 % sont d'origine génétique (myopathie, mucoviscidose, maladie de Charcot, leucodystrophies...), ont à ce jour été identifiées dans le monde. Même si chacune d'elles concerne moins d'une personne sur deux mille en population générale, elles touchent au total près de 25 millions d'individus en Europe. Du fait de la faiblesse des enjeux de santé publique pour chaque affection prise isolément, ces pathologies n'intéressent guère l'industrie pharmaceutique : les firmes n'ont en effet aucune chance d'amortir leurs investissements en recherche et développement sur le marché restreint des médicaments orphelins.

VOUS SERIEZ CONTAGIEUX,
VOUS SERIEZ MOINS SEUL

La France s'est dotée en 1995 d'une *« mission des médicaments orphelins »*. Sous l'impulsion de cette dernière, un projet de règlement européen est en cours d'élaboration, qui prévoit notamment, sur le modèle américain, un système d'incitations pour les industriels s'engageant dans la fabrication de médicaments orphelins. C'est un groupe de travail de la mission française qui a mis sur pied le projet Orphanet, sous les auspices de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), et grâce à des financements de l'assurance-maladie et l'association européenne des maladies rares (Eurordis).

Le site, géré par une équipe de l'Inserm sous la direction du docteur Ségolène Aymé, recense actuellement 550 maladies, 102 associations de malades et 394 consultations spécialisées. Figurent également des informations en français et en anglais sur les traitements, les programmes de recherche, les laboratoires de diagnostic et les adresses d'autres sites concernant ces maladies, qui ont été au préalable *« expertisés »* par l'Inserm. L'ensemble est doté d'un moteur de recherche permettant aux non-spécialistes de naviguer facilement. Les auteurs prennent soin de prévenir les internautes : *« Le rôle d'une banque de données n'est pas de se substituer aux soignants (...). Les informations sur les maladies décrivent un ensemble de signes cliniques et biologiques qui ont été observés. Ces informations peuvent choquer certains patients et leur famille et ne pas être adaptées à certain cas : il faut se rappeler que chaque cas est particulier. »*

Laurence Folléa

Les mutins de l'art *par Alain Rollat*

L'ART D'AVANT-GARDE a, lui aussi, ses mutins. L'un des plus célèbres s'appelait Marcel Duchamp, précurseur du dadaïsme, fusillé par les critiques, en 1917, pour avoir exposé un urinoir qu'il avait baptisé *Fontaine* après l'avoir posé à l'envers. Ses héritiers sont légion. Ils se piquent de désacraliser l'art. Ils proclament que l'art ne réside pas dans l'œuvre mais dans le geste de celui qui la réalise et dans le regard de celui qui la contemple. Ils professent que n'importe qui peut transformer n'importe quoi en œuvre d'art pourvu qu'il fasse n'importe quel geste pour qu'il en soit ainsi. Ils utilisent la technique du ready-made héritée de Marcel Duchamp et de ses premiers disciples new-yorkais. Celle-ci consiste à prendre n'importe quel objet manufacturé et à l'ériger à la dignité d'œuvre d'art.

Les insomniaques qui fréquentent « Tout le monde en parle », la nouvelle émission de Thierry Ardisson, ont eu droit, samedi soir, sur France 2, à une brillante démonstration de ready-made effectuée par un baroudeur de l'art conceptuel, Pierre Pinoncelli, connu des galeries mondaines pour avoir honoré la mémoire de Marcel Duchamp en étant allé uriner sur sa *Fontaine*. Cet orfèvre en pipi artistique a exprimé sa créativité en posant l'une de ses chaussures noires en équilibre sur son crâne chauve et en prenant la pose pour que les caméras contemplent cet objet ainsi érigé au statut d'œuvre d'art. Cette démonstration a été parachevée par la présentation odorante d'une toile de maître composée de matière fécale.

La querelle d'experts qui s'ensuivit sur la part de l'arnaque dans l'art moderne n'aurait eu qu'un intérêt anecdotique si elle n'avait éclairé l'autre événement artistique du week-end : le retour sur scène de Bernard Tapie, à l'invitation de Michel Drucker. Celui-ci a rendu à l'ancien ministre le plus bel hommage qu'on puisse rendre à un saltimbanque en lui demandant pourquoi il s'était fourvoyé en politique alors qu'il était *« si doué pour faire l'artiste »*. Bernard Tapie, qui fait désormais équipe avec le rappeur Doc Gynéco, était là pour présenter son dernier tube. Il n'a pas démenti cette vocation contrariée. Il s'est prévalu, bien au contraire, des encouragements d'Alain Delon, qui a *« adoré »* sa prestation dans l'avant-dernier film de Claude Lelouch.

Il a également expliqué que sa popularité auprès de la jeunesse banlieusarde tenait au rôle du bouc émissaire qu'il avait tenu quand il avait été *« jeté aux piranhas pour que le troupeau traverse »*. On a enfin compris que sous le self-made-man Bernard Tapie se cachait un self-ready-made-man : un esthète du n'importe quoi autocélébré.

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS — PARIS NOTAIRES services

LA DÉCLARATION DE DROIT DE BAIL

Comme chaque année, les propriétaires qui louent des biens immobiliers (quelle qu'en soit la nature : d'habitation, professionnelle ou commerciale) sont tenus de souscrire une déclaration de droit de bail sur les loyers courus pour la période du 1er octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année en cours.

Ce droit de bail (au taux de 2,5%) et la taxe additionnelle à ce droit (2,5% sur les immeubles achevés depuis 15 ans au moins) sont payables au plus tard le 30 novembre auprès de la recette des impôts du lieu de situation de l'immeuble.

Sont exonérés de cette taxe : les locations soumises à T.V.A., les "locations" gratuites, les baux ruraux, les locaux vacants et les locations dont le total des loyers est inférieur à 12 000 F pour l'année.

Le propriétaire en assure le paiement au service des impôts, il est en droit de récupérer le droit de bail sur son locataire. La taxe additionnelle n'est, en revanche, pas récupérable et reste à sa charge.

Le dépôt tardif de la déclaration donne lieu à une majoration de 10% (portée à 40%, puis 80% après deux mises en demeure) et à des intérêts de retard au taux de 0,75% par mois sur les sommes dues (tout mois commencé étant dû en entier).

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

FONDS DE COMMERCE

MENTON, ZONE PIÉTONNE emplac. 1er ordre, pâtisserie salon de thé, restaurat. rapide, affaire saine, en évolution Prix : 1,5 MF Tél. : 04-93-28-12-87

MURS ET FONDS 92 vd hôtel-bar, 17 chbres, + pavillon, 2 park, gd jard. ter. : 1 245 m² sur 440 habitables, état neuf, sur N 13. Prix : 6,5 MF Tél. : 01-47-49-46-57

78. Libr. papet. presse centre ville CA 4 767 000. Px 1 800 000. 01-45-08-00-16

APPARTEMENTS

RECHERCHE URGENT

pour mes clients, 100 à 150 m² standing Paris rive gauche Budget : 2 à 5 000 000 F J.-P. MAURIN. Gobelins Immo

01-43-37-50-50

PARIS 3e

3e Marais-Archives, studio 29,5 m² rénové, entrée, séj. S.E., cuis. Ind., coin repas parquet, cheminée, calme 3e ascenseur, digi., gardien 510 000 F. 01-47-53-83-82

PARIS 4e

PRÈS BD HENRI-IV

3 p., cuis., wc, s.d.b. 1 300 000 F 2 p., cuisi. wc, s.d.b. 1 050 000 F 2e étage, immeuble ravalé. Syndic AGT. 01-42-78-10-20

PARIS 5e

FACULTÉ JUSSIEU 4e ét., 2 fois 44 m², charme soleil, 1 125 000 F par appt. STAARTS Imm. 01-43-26-47-47

Mº CENSIER 2 P.

47 m², ét. élevé, ascenseur soleil. 01-43-59-14-05

PARIS 6e

● ENCHÈRE ●

Notaire 01-45-75-17-90 147, rue de Rennes 2 p., 44 m², 3e ét. s./cour. Mise à prix : 475 000 F. Visites 9 et 13-11 : 11 h à 13 h, 18-11 : 15 h à 17 h

St-Placide, beau 5 p. imm. p. de t., 2 950 000 F Fleurus. 01-45-44-22-36

Odéon-Seine, imm. 18e, 2 p. tt cft rue et cour, 35 m² état parf., calme, ch. min. 01-43-35-18-36

Montparnasse pdt gd std 7 p., gde cuis. 3 bains, 3 wc 227 m² + serv. rare. 01-43-35-18-36

PARIS 9e

Imm. classé superbe 6 p. 190 m², 4e asc. Exceptionnel exclusivité. 01-42-80-55-59

PARIS 10e

Mº Louis-Blanc, 78 m² style loft gd liv. 1 chbre (possib. 2) lumineux, calme. 1 480 000 F. 01-47-00-77-27

Près Canal-St-Martin appt exceptionnel de 180 m² env. style loft. gd confort impeccable, living 100 m² 2 chbres, bureau, possib. extension. 01-47-00-77-27

PARIS 12e

DAUMESNIL PROX. BOIS LES TROIS DERNIERS CINQ-PIÈCES

Expo sud/est/ouest
– 98 m². px : 1 405 000 F.
– 107 m² : 1 435 000 F.
– 113 m². Px : 1 745 000 F.

SEFIMEG

34, r. Claude-Decaen 01-43-43-89-68

DAUMESNIL 2 P., 47 m² 840 000 F. Parfait état. Part. face viaduc des Arts. Visite samedi-dimanche. 02-40-47-03-72 06-12-25-37-07

Mº Picpus réc., ét. él., séj. dble 3 ch. 2 bns, 115 m², terr. 30 m² calme sol., box. 01-43-35-18-36

Ile-St-Louis pdt r.d.c. à revoir 5 p., 90 m², 3,50 m hsp vue s/Seine. 01-43-35-18-36

PARIS 15e

● ENCHÈRE ●

Notaire. 04-78-47-24-83 167-169, rue Convention 2 p., 80 m², 5e étage. Mise à prix : 765 000 F Possibilité achat parking Visites 7 et 18/11 : 10 h à 12 h 13/11 : 14 h à 16 h

Mº Alésia, résid. dans cadre privilégié, 5 p. clair, calme, séj. 27 m², gde cuis. 3 chbres, bains, s. d'eau. 2 600 000 F. 01-45-39-13-13

Mº Lourmel, réc., dern. ét. séj. 3 ou 4 ch., 2 bns, 115 m², ter., 147 m² sol, calme 2 park. + studet. 01-43-35-18-36

LABROUSTE 119 m²

5 p., 7e asc., balcon, parking. 2 200 000 F. 01-47-20-40-03

PARIS 17e

Courcelles exceptionnel face parc Monceau, 403 m² gd stand. 01-40-50-07-69

PARIS 18e

Montmartre/St-Vincent studio 30 m² + dépend. 525 000 F. 01-43-59-87-47

PARIS 19e

Télégraphe. Voie privée maison 140 m², 3 niveaux. 2 200 000 F. 01-40-95-07-76

PARIS 20e

PARIS 20e entre porte de Vincennes et Nation : studio 30 m², 2e ét. sans vis-à-vis, clair, calme digicode, cuis. séparée. Px : 370 000 F. Tél. : 01-43-52-09-36 ou 06-85-66-19-45

78 Yvelines

PRÈS VERSAILLES

4-5 p. stand. 97 m² 1 020 000 F. 01-34-60-39-08

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS

studio 36 m² s/jard. stand. excellent état. Urgent. 480 000 F. 01-40-25-07-05

MAISONS

85 Port de Jard-sur-Mer 2 pavillons 120 m² hab: 400 m² ter. 2 pavillons 70 m² hab. 150 m² ter. Belles prestations 10 000 F/m². Doc. sur demande tél. 02-51-33-60-10

PARKINGS

● ENCHÈRE ●

Notaire 04-78-43-49-25 167-169, r. Convention, 15e. Parking 2e s./sol, nº 139. Mise a prix : 85 000 F. Visites 13/11 : 14 h à 16 h et 18/11 : 10 h à 12 h

Idéal investisseur parkings couverts M: Bonne-Nouvelle. Prix : 95 000 F + F.A. + travx : 95 000 F (déductibles des revenus 98). Gestion assurée pendant 9 ans. Rendement 8,50 %. Tél. : 01-53-45-54-30

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e 15e et 16e 01-48-73-48-07 même soir

LOCATIONS

OFFRES VIDES

Imm. neuf jamais habité 17e, 91, av. de Clichy s/place, mardi 11 h à 13 h 3 p., 71 m², 6 040 + ch. 3 p., 67 m² + balc. 6 210 F + ch. Duplex 77 m² + terrasse. Dernier etage 8 400 F + ch. 01-45-04-41-00

MEUBLÉES

Venise, 100 St-Marc, loue appt., sem., 4. 6 pers., conft calme, vue, charme. 80 m² 2 salles d'eau, 5 950 F cc. Tél. : 04-93-84-84-72

Particulier à particulier recherche a louer Versailles quartier Porchefontaine ou à Viroflay 1 séj. double, 1 cuis.. 2 s.d.b., 3 ch., box Tél. : 01-30-52-62-10

PARKINGS

Parking à louer 490 F cc Paris 14e, rue Didot. Sous-sol, immeuble neuf. Sans commission. Tél. : 01-56-54-09-30

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP

47, r. Vaneau, 75007 Paris rech. appts vides ou meublés. Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS 01-42-22-98-70

EMBASSY SERVICE

43, avenue Marceau, 75116 rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

01-47-20-30-05

AGENDA

COURS

PARLER CHINOIS

Du vrai débutant au chinois des affaires
Une méthode exclusive
Aussi facile et pratique que la meilleure des méthodes d'anglais
FORMATIONS COURTES RESULTATS GARANTIS
Spécialiste d'une Langue
Recommandé par le Comité France Chine du CNPF
Le chinois avec des professionnels Chinois
CHINA LANGUE EXPRESS® 01 42 23 12 53
Formations réservées uniquement aux entreprises

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

9e arrondissement

1-3, rue du Delta
75009 PARIS
Mº Anvers

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous ;
4, Place Saint-Thomas d'Aquin, 75341 Paris Cedex 07

La RIVP réalise la transformation d'un immeuble industriel datant de 1926 en vastes "lofts" bénéficiant d'un très bel éclairage grâce aux grandes verrières (menuiseries neuves avec double-vitrage : chauffage collectif gaz). Surfaces disponibles, en duplex ou triplex, à partir de 50 m², certaines avec terrasse. Vaste hall d'entrée de caractère. Une maison individuelle avec cour privative à l'arrière de la parcelle. Métro Anvers. Livraison 2ème semestre 1999.
A partir de 13 000 F/m²
Frais de notaire réduits.

Renseignements et réservations : 01 40 51 27 54

RIVP

16e arrondissement

Les Jardins d'Auteuil
11-13, rue Wilhem
75016 Paris

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne Cedex
Tél. 0.801.152.163
Internet : http://www.stimbatir.fr

DÉFISCALISATION PERISSOL
Immeuble de standing de 42 appartements du studio au 4 P.
LIVRAISON : DÉCEMBRE 1998

Prix à partir de : studio 580 000 F hors parking, 2 pièces 1 255 000 F parking inclus, 4 pièces 2 930 000 F parking inclus.

STIM BATIR vous propose à proximité immédiate du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, des appartements exceptionnels sur jardin, dans une résidence de standing alliant architecture élégante et prestations de qualité.

Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - 75016 Paris.
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 0.801.152.163

STIM BATIR

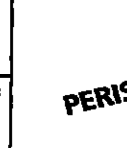
IMMO NEUF — Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf. Chez votre marchand de journaux.

PARIS

17e arrondissement

L'Atelier
11, rue Daubigny
75017 Paris
à 2 pas du bd Malesherbes

Réalisation et Commercialisation :
AEGIDE
Sur rendez-vous
Tél. 01 53 65 60 60




3 PIÈCES, 5 PIÈCES, 5/6 PIÈCES
Livraison 2e semestre 1999.

A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lévis, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 5 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse.
Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité, Parkings. Plans personnalisés - Amortissement PERISSOL
AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60

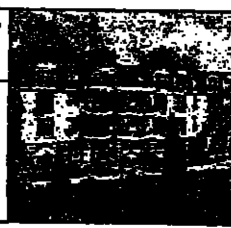
ÆGIDE

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09



LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC
PAS et prêt à taux 0%

APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 15h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Neuilly-sur-Seine

La Villa de la Roseraie
17/23, boulevard Georges Seurat
Ile de la Jatte - 92 Neuilly
92 Neuilly-sur-Seine

Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 46 24 01 00



NOUVEAU
ILE DE LA JATTE

Une petite résidence de 26 appartements de grande qualité avec un exceptionnel jardin intérieur paysager. Grands appartements très clairs

Bureau de Vente sur place :
17/23, boulevard Georges Seurat - Ile de la Jatte - 92 Neuilly
ouvert tous les jours de 14h à 19h.
Tél. 01 46 24 01 00

SOFRACIM

NEUF ET RÉSIDENTIEL
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45

LUNDI 9 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.00 L'Ange des maudits ■ ■ ■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1951, 90 min). Cinétoile
18.50 Priscilla, folle du désert ■ ■ Stephan Elliot (Australie, 1994, 100 min). Cinéstar 1
18.55 Poussière d'ange ■ ■ Edouard Niermans (France, 1987, 95 min). Ciné Cinémas
19.30 Marianne de ma jeunesse ■ ■ Julien Duvivier (France, 1954, N., 105 min). Cinétoile
20.40 Le Voyage fantastique ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 110 min). RTL 9
20.45 ▶ Breaking the Waves ■ ■ Lars von Trier (Danemark, 1996, v.o., 150 min). Arte
21.00 L'Argent de la vieille ■ ■ ■ Luigi Comencini (Italie, 1972, v.o., 105 min). Paris Première
21.00 Talons aiguilles ■ ■ Pedro Almodovar (Espagne, 1991, 115 min). Cinéstar 2
22.20 Ecrit sur du vent ■ ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1957, 100 min). Canal Jimmy
22.35 Gouverneur malgré lui ■ ■ Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
22.40 La Table aux crevés ■ ■ Henri Verneuil (France, 1951, N., 90 min). Cinétoile
22.45 La Femme du dimanche ■ ■ Luigi Comencini (Italie, 1975, v.o., 115 min). Paris Première
22.45 Little Buddha ■ ■ Bernardo Bertolucci (Fr. - GB, 1993, v.o., 135 min). Cinéstar 1
22.55 Jeanne la Pucelle : Les Batailles ■ ■ Jacques Rivette (France, 1993, 155 min). France 3
22.55 Luna Park ■ ■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 110 min). Cinéstar 2
23.00 Quatre de l'infanterie ■ ■ Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1930, N., 90 min). Histoire
23.25 ▶ Le Miroir ■ ■ ■ Andreï Tarkovski (Urss, 1974, v.o., 105 min). Arte
0.10 Indiscrétions ■ ■ George Cukor (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 110 min). Cinétoile
1.35 Le Pigeon ■ ■ Mario Monicelli (Italie, 1958, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.20 Ecran témoin. Résistance et collaboration. Invités : Arthur Haulot ; Andrée Dumont ; Francis Balace ; Yan Loones ; Anita Drohe ; Xavier Hanotte ; Maxime Steinberg ; *Guido Fonteyn.* RTBF 1

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Homeric ; Cleopatra ; System of a Down ; Pierre Arditi ; Alessandra Martines ; Bill T. Jones. Canal +
19.00 Nature. Arte
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'Orchestre noir [1/2]. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Spécial prix Goncourt. Invité : François Nourissier. Paris Première
19.10 Le Journal de Ruth Elkrief. Le lauréat du Prix Goncourt. LCI
20.00 Envoyé spécial. La méthode Toyota. Jean-Paul II : histoires secrètes. *Post-scriptum* : Peur sur la ligne. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Avec Jane Birkin. Paris Première
22.50 D'un monde à l'autre. Comment sauver une entreprise ? France 2
0.15 Ex Libris. Fin de siècle. Invités : Pierre Vidal-Naquet ; Théodore Monod ; Jean Delumeau ; Michelle Perrot ; Elisabeth de Fontenay ; Ellette Abecassis. TF 1
0.50 Le Cercle. Question de justice. Invités : Jean-Pierre Mocky ; Denis Robert ; Bernard Violet, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Corpus Christi. [1/12]. Crucifixion. Histoire
18.30 Le Monde des animaux. Merveilleux animaux bâtisseurs. *La Cinquième*
19.00 Chasseurs d'Afrique. [2/2]. Odyssée
19.50 Mondrian, New York. Planète
19.50 Au pays des faisans. Odyssée
20.00 Trente ans d'Histoire, la Grande *Guerre.* [2/3]. *Histoire*
20.15 Reportage. Massoud, en attendant l'hiver. Arte
20.35 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [6/6]. Planète
21.00 Ceux qui se souviennent. [3 et 4/7]. Histoire
21.50 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. [6/42]. Planète
22.45 Hamel, le tournant de la guerre. Odyssée
0.10 Les Kogis de Colombie, survivants d'une autre époque. Planète
0.10 Les Années fracture. La Grande Guerre à l'écran. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.55 Rugby à XIII. Championnat de France : Limoux - XIII Catalan. Eurosport
20.40 Route du Rhum 1998. France 3

MUSIQUE

21.00 Mithridate, roi du Pont. Par l'Orchestre national de l'Opéra de Lyon, *dir.* Theodor Guschlbauer. Muzzik
22.45 Bernard Haitink dirige. *Symphonie nº 6* de Tchaïkovski. Mezzo
23.35 Mozart par Natalie Dessay et l'Orchestre de Lyon. Dir. Theodor Guschlbauer. Muzzik
0.00 Jerry Lee Lewis. *Story of Rock'n Roll.* *Canal Jimmy*
1.00 Jazz 6. Sangoma Everett's Yana Project. M 6

TÉLÉFILMS

20.30 Catherine Courage. Jacques Ertaud [1 et 2/3]. Festival
20.55 Clarissa. Jacques Deray. France 2

SÉRIES

19.20 Equalizer. La force de l'ombre. 13ème Rue
21.30 New York Police Blues. La conscience tranquille. Canal Jimmy
23.20 Chicago Hospital. Je t'aime à la folie. RTL 9
2.25 Seinfeld. Dans la soupe (v.o.). Canal Jimmy
4.45 Star Trek, la nouvelle génération. Pour une poignée de Data (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2
Clarissa

La chute de l'empire austro-hongrois vue à travers l'assistante d'un grand neurologue viennois. Clarissa (Maruschka Detmers), jeune femme effacée, tombe amoureuse d'un savant français rencontré lors d'un congrès. La guerre de 14-18 interrompt l'idylle. Une série d'épreuves va alors révéler Clarissa à elle-même. Ce téléfilm est tiré d'un roman inachevé de Stefan Zweig. Au récit qui prenait fin en 1921, Jean-Claude Carrière a imaginé une suite : un départ pour New York, en 1939, pour fuir le nazisme. Une écriture cinématographique archi-classique sur un scénario linéaire qui s'attache à décrire le cheminement de l'héroïne, les autres personnages n'existant que par rapport à elle. – *A. Cr.*

● 23.00 Histoire
Quatre de l'infanterie

Sur le front de l'Ouest, en 1918, quatre soldats d'une compagnie d'infanterie allemande sont plongés dans le cauchemar des combats et menés à une mort absurde. Contemporain de *A l'Ouest, rien de nouveau* (1930), tourné à Hollywood par Lewis Milestone, ce premier film parlant de Georg Wilhelm Pabst reflète une certaine pensée « engagée » d'avant le nazisme. Tableau saisissant des premières lignes, réalisme qui atteint au fantastique dans la description de la vie des tranchées, des ruines, de la folie, du massacre et de la mort. Pabst montrait la guerre comme une abominable fatalité collective, pour introduire une idée de fraternité humaine, ferment du pacifisme, qui se révéla sans portée par la suite. Ce film fut interdit par les nazis en 1933, par la censure française en 1939, puis sous le régime du maréchal Pétain. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Un et un font six. Très chère maison.
22.45 Y a pas photo !
0.15 Ex Libris. Fin de siècle.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Route du rhum.
20.55 Clarissa. Téléfilm. Jacques Deray.
22.50 D'un monde à l'autre. Comment sauver une entreprise ?
0.25 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle. Question de justice.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport, Route du Rhum.
20.55 La 7e Compagnie au clair de lune. Film. Robert Lamoureux.
22.20 Météo, Soir 3.
22.55 Jeanne la Pucelle : Les Batailles ■ ■ Film. Jacques Rivette.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Un beau jour ■ Film. Michael Hoffman.
22.25 The Blackout ■ Film. Abel Ferrara (v.o.).
0.05 Boxe hebdo.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Massoud, en attendant l'hiver.
20.45 ▶ Breaking the Waves ■ ■ *Film. Lars von Trier (v.o.).*
23.15 Nocturne. Court métrage. Lars von Trier.
23.25 ▶ Le Miroir ■ ■ Film. Andreï Tarkovski (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.50 La Minute de l'euro.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Produits stars.
20.50 Double impact. Film. Sheldon Lettich.
22.50 La Tribu. Film. Yves Boisset.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. *Michel Chaillou (La France fugitive).*
21.00 L'Histoire en direct. 80e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 : le basculement d'un monde.
22.10 Fiction. *Un cerf-volant sur l'avant-bras, de Jean Cagnard.*
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Saison des concerts Euroradio. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Prague, dir. *Ondrej Kukal* : œuvres de Janacek, Dvorák, Novak.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Par le Chœur de la radio de Stuttgart, Hans-Peter Jahn, chef de chœur et l'Orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, dir. Pascal Rophé, Françoise Pollet, soprano : œuvres de Hurel, Berg, Messiaen, Durieux.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées de Radio-Classique. Œuvres de Bizet, Saint-Saëns. 20.40 Oscar Wilde et la musique.
22.32 Les Soirées... (suite).

MARDI 10 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.10 L'homme qui n'a pas d'étoile ■ ■ King Vidor (Etats-Unis, 1955, v.o., 85 min). Ciné Cinémas
13.30 Luna Park ■ ■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 110 min). Cinéstar 2
13.35 Le Patient anglais ■ ■ Anthony Minghella (Etats-Unis, 1996, 155 min). Canal +
15.20 L'Odeur de la papaye verte ■ ■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1993, 100 min). Cinéstar 2
15.30 Abattoir 5 ■ ■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1972, 105 min). Ciné Cinémas
17.00 Guantanamera ■ ■ Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio (Cuba, 1995, 100 min). Cinéstar 2
17.25 Le Mouchard ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
18.55 Le silence est d'or ■ ■ ■ René Clair (France, 1946, N., 95 min). Ciné Classics
19.00 Quatre de l'infanterie ■ ■ Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1930, N., 120 min). Histoire
19.30 Le Vent de la plaine ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1959, 120 min). Cinétoile
20.30 Mes meilleurs copains ■ ■ Jean-Marie Poiré (France, 1988, 110 min). Cinéstar 1
21.30 Histoire de détective ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., 100 min). Cinétoile
22.10 Le Pigeon ■ ■ Mario Monicelli (Italie, 1958, N., 105 min). Ciné Classics
22.10 Waterworld (version courte) ■ ■ Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, v.o., 130 min). Ciné Cinémas
22.30 Le Bel Antonio ■ ■ Mauro Bolognini (Italie, 1960, N., v.o., 100 min). Paris Première
23.55 Un goût de miel ■ ■ Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
0.20 La Déchirure ■ ■ Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1984, 140 min). Ciné Cinémas
0.40 C'est pas une vie, Jerry ■ ■ Norman Taurog (Etats-Unis, 1954, 90 min). Cinétoile
1.35 Le Mur invisible ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 115 min). Ciné Classics
2.00 Le Corps et le Fouet ■ ■ Mario Bava (Italie, 1963, v.o., 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

10.55 Droit d'auteurs. Spéciale fin du mariage. Invités : Irène Therry ; Roseline Bachelot ; Eric Dubreuil ; Sylviane Agacinsky ; Daniel Sibony. La Cinquième
13.00 Rive droite, rive gauche. Spécial prix Goncourt. Paris Première
13.25 Parole d'Expert. Avec Gonzague Saint-Bris. France 3
14.00 20 h Paris Première. Invitée : Jane Birkin. Paris Première
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale. France 3
15.15 Faits divers. Le réseau pédophile de Zandvoort. TV 5
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'Orchestre noir [1/2]. Histoire
18.00 Stars en stock. Rod Steiger. *Sammy Davis Jr.* Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Alanis Morisette ; Valérie Lecasble ; Ary Routier ; Hervé Gattegno. Canal +
19.00 Archimède. Portrait de C.J. Peters, chasseur de virus. La mort en douce. Menaces sur Mexico. L'Etna ou le feu éternel. L'électricité au temps des Lumières. Bientôt la fin des étoiles ? Arte
20.00 Temps présent. Les hommes en noir. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Avec *Patrice* Chereau. Paris Première
21.00 Le Gai Savoir. Spécial Alain Delon. Paris Première
22.30 Bouillon de culture. Passions dévorantes. Avec Isabelle Huppert Benoît Jacquot ; Lucien *Jerphagnon* ; Olivier Rolin ; *José Saramago.* TV 5
23.05 La Vie à l'endroit. Les châtelains des grands crus. France 2
23.35 Comment ça va ? Pas si fou que ça. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. Le dos. France 3
0.55 Zone interdite. Séduction, secrets et mensonges. M 6
1.00 Strip-tease. Défilé tricolore. Le veau d'or. Baisers volés. Le petit tailleur jaune. France 3
1.55 Saga-Cités. 19, rue Petit. France 3

DOCUMENTAIRES

17.15 RU 486, la pilule abortive. Planète
18.00 Trente ans d'Histoire, la Grande Guerre. [2/3]. Histoire
18.25 Le Ratel, chasseur de miel au Kenya. Planète
19.00 La Guerre civile d'Espagne. [6/6]. Victoire et défaite. Odyssée
19.15 Bébé Cadum. Planète
19.30 Yo-Yo Ma et les Kalahari Bushmen. Muzzik
19.55 Arctique, lumières boréales. [4/13]. Odyssée
20.10 Jean-Louis et Yvonne. Planète
20.15 Reportage. Coma, la vie à un fil. Arte
20.25 Plans de vol. [2/13]. Odyssée
20.35 Les Patrons sous Vichy. Planète
20.45 La Vie en face. *Polo et le chaos sous contrôle.* Arte
20.50 Grand, fort et bête. Odyssée
21.00 Trotsky. Histoire
21.20 Histoire de la BD. Fifty, fifty. Odyssée
21.30 Histoire de l'aviation. [1/7]. Voler ! Des origines à 1909. Planète
21.35 Soirée thématique. 50 ans de cinéma polonais. Arte
21.50 Danger réel. Les Brigades de la peur. 13ème Rue
21.50 Au cœur des tribus. Les Waorani. Odyssée
22.00 Corpus Christi. [2/12]. Jean le Baptiste. Histoire
22.40 Mondrian, New York. Planète
22.40 Chasseurs d'Afrique. [2/2]. Odyssée
0.00 Conférences de presse. 15 mai 1962 [2/2]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 17.00, 19.00 Haltérophilie. Championnats du monde. *48 et 57 kg dames ; 56 kg messieurs.* Eurosport
20.30 Football. Championnat de D1 : Nancy - Marseille. Canal +
20.45 Route du Rhum 1998. France 3
21.00 Boxe. Championnat de France : Poids mi-lourds : Alain Simon - Jean-Marc Mormeck. Poids lourds : Antoine Palatis - Samuel M'Bendjob (Cam). Eurosport

DANSE

20.30 Quelle histoire ? Chorégraphie d'Alain Platel. Musique de Rossini. Muzzik
21.40 La Sylphide. Chorégraphie d'August Bournonville. Musique de Lovenskjold. Par le Royal Danish ballet. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Jazz à Antibes 1936. *Muzzik*
18.30 Pierre et le loup. Musique de Prokofiev. Par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado. Mezzo
20.50 Hit machine. Spécial tubes de la rentrée. M 6
21.00 Tchaïkovski Festival Concert. Avec Mikhail Pletnev, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. Muzzik
22.30 Vivaldi Concertos. Par le BBC Scottish Symphony Orchestra, dir. Jerzy Maksymiuk. Muzzik
22.45 Mozart. *Requiem K626.* Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.30 Les Ritals. Marcel Bluwal [2/2]. Téva
21.25 Les Faux Frères. *Miguel Courtois.* RTBF 1
22.35 Le Profil de l'assassin. Michael Cohn. Canal +

SÉRIES

18.30 Magnum. Pas de neige à Hawaï. 13ème Rue
19.20 Equalizer. Double vue. 13ème Rue
20.55 La Vie à cinq. Une décision importante. Dilemme amoureux. Téva
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. Vie et mort d'un exocomp (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Perry Mason. Le Verre empoisonné. TF 1
23.05 Brooklyn South. Faute professionnelle. Nouveau départ. M 6
23.45 Star Trek, Deep Space Nine. Un homme seul (v.o.). Canal Jimmy
2.45 New York Police Blues. La conscience tranquille (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● *9.35 France 3*
Inspecteur Wexford

Un Maigret amateur de Shakespeare

À L'INSTAR de Morse, Miss Marple, Poirot ou Sherlock Holmes, l'inspecteur Wexford a d'abord été une création littéraire. Il apparaît pour la première fois en 1964 dans *Un amour importun*, roman d'une jeune Anglaise, Ruth Rendell. Depuis, seize autres titres ont rencontré un large succès à travers le monde (en France, ils sont édités par Le Masque et Calmann-Lévy). En 1986, la télévision s'empare du personnage, qui devient le héros d'une série, *The Ruth Rendell Mysteries*, produite par TV South pour la chaîne ITV. Vingt et un épisodes – adaptations de romans ou de nouvelles de Ruth Rendell, mais aussi histoires originales – ont déjà été réalisés.

Reg (pour Reginald) Wexford, remarquablement campé par le comédien George Baker, est un quinquagénaire aux yeux perçants, corpulent et solide sans être gros. Il est né et a été élevé à Pomfret, un petit bourg près de Kingsmarkham, une ville imaginaire du Sussex où il opère en tant que *Detective Chief Inspector (DCI)*. Il est marié à Dora et a deux filles, Sheila et Sylvia. C'est un homme aux bonnes manières, cultivé – il aime citer Shakespeare –, qui adore la bonne chère et le bon vin. Il manifeste pour les êtres et l'évolution de la société une compréhension dépourvue de préjugés. En cela il ressemble à Maigret. Wexford a pour adjoint un homme plus jeune, le *Detective Inspector (DI)* Mike Burden (Christopher Ravenscroft), être rigide et rugueux mais scrupuleux, aux idées conservatrices. Sa première épouse est morte d'un cancer, et il s'est remarié. Les thèmes abordés – les serial killers dans *Le Goût du risque*, l'homosexualité féminine dans *Un amour importun...* – s'inscrivent dans la réalité de l'Angleterre contemporaine. La vie privée de Wexford et de Burden joue un rôle important dans le récit ; elle est mise en parallèle avec celle des victimes et des assassins et interfère parfois dans les enquêtes.

Dommage que cette remarquable série ait été programmée le matin. Elle méritait une diffusion en *prime time*.

Jean-Jacques Schléret.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.35 Sunset Beach.
17.35 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Huitième Jour ■ Film. Jaco Van Dormael.
23.00 Perry Mason. Le Verre empoisonné.
0.40 Le docteur mène l'enquête.
1.25 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.45 Soko.
15.40 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.55 Un livre, des livres.
17.25 Hartley, cœurs à vif.
18.15 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
19.56 Au nom du sport.
19.57 Météo, Journal, Météo.
20.55 Bad Boys ■ *Film. Michael Bay.*
23.00 Bouche à oreille.
23.04 La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
23.05 La Vie à l'endroit. Les châtelains des grands crus.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.20 Les Craquantes.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 C'est clair pour tout le monde !
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport, Route du Rhum.
20.55 Question pour un champion. Spécial 10 ans.
23.00 Météo, Soir 3.
23.35 Comment ça va ?
0.30 Magazine olympique.
1.00 Strip-tease.

CANAL +

13.34 Les mots ont des visages.
13.35 Le Patient anglais ■ ■ Film. Anthony Minghella.
16.10 Y'en a marre !
16.25 La Chasse aux sorcières ■ Film. Nicolas Hytner.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Nancy - Marseille.
22.35 Le Profil de l'assassin. Téléfilm. Michael Cohn.
0.20 Football. Nantes - Le Havre.
2.00 Le Corps et le Fouet ■ ■ Film. Mario Bava (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Forum Terre.
13.25 Le Journal de la santé.
13.45 Les Sectes, mensonges et idéaux. [4/5]. Les sectes et l'Eglise.
14.40 La Cinquième rencontre... Santé et sciences : l'autisme. 14.42 Couleurs de vie. 15.35 Entretien avec Gilbert Lelord.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Vapeurs d'empire.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Coma, la vie à un fil.
20.45 La Vie en face. Polo et le chaos sous contrôle : Histoires du nouveau centre de Berlin.
21.35 Moments magiques.
21.40 Soirée thématique. 50 ans de cinéma polonais. *21.45 La Puissance* des symboles. Le cinéma polonais entre l'art et la politique. 22.45 L'Ecole de cinéma de Lódz. Berceau du film polonais. 23.20 Courts métrages de Lódz.
1.05 Le Converti ■ *Film. Kazimierz Kutz (v.o.).*

M 6

13.35 Passion interdite. Téléfilm. Waris Hussein.
15.15 Les Routes du paradis.
16.10 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E = M 6 découverte.
20.50 Hit machine. Spécial tubes de la rentrée.
23.05 Brooklyn South. Faute professionnelle. Nouveau départ.
0.55 Zone interdite. Séduction, secrets et mensonges.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. L'esprit modal. [2/5].
20.30 Agora. Daniel Grojnowski à propos de *Bruges-la-Morte*, de Georges Rodenbach.
21.00 Poésie studio. Christian Dotremont. Raymond Roussel.
22.10 Mauvais genres. Invité : Patrick Raynal.
23.00 Nuits magnétiques. Où va la gauche ? [2/5].
0.05 Du jour au lendemain. Héléna Villovitch (*Je pense à toi tous les jours*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. I Cover the Waterfront.
19.40 Prélude.
20.00 Concert. Par le Northern Sinfonia Orchestra, dir. *Christian Zacharias, piano, Fionulla* McCarthy, soprano : œuvres de Mozart, Haydn.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées de Radio-Classique. *Concerto pour violon nº 1 K 207*, de Mozart, par l'Academy of St. Martin-in-the-Fields, dir. Marriner, *Mutter, violon.* 20.40 Mariss Jansons, chef d'orchestre. Œuvres de Tchaïkovski, Rachmaninov, Saint-Saëns, Grieg, Brahms, Sibelius.
22.50 Les Soirées... (suite).

Le Monde
MARDI 10 NOVEMBRE 1998

La guerre en son Miroir

par Pierre Georges

C'ÉTAIT une maison sans bibliothèque. Quelques livres simplement, des romans de cinq sous aux couvertures dessinées ou des ouvrages de technique potagère ou ménagère. Et puis le plus précieux, derrière deux douilles d'obus en cuivre ciselé, une série d'ouvrages reliés, six, sept peut-être en cartonnage gris, demi-chagrin.

La Guerre, toute la Grande et interminable guerre sur les étagères, en photos sépia, souvent maquillées, retouchées. Et quand il n'y avait pas de photos, en dessins héroïques, flamboyants et pompiers, avec cartes d'état-major aussi, la progression des troupes alliées, les fronts d'Occident, de l'Est comme d'Orient et les textes.

C'était une maison française et une enfance française dans les années 50. Des journées entières à feuilleter et à lire ces pages d'absolue propagande, l'héroïsme bleu horizon, la barbarie casque à pointe, tous les clichés et toutes les manipulations. La censure veillait qui, semaine après semaine, de 14 à 18 autorisa, organisa même la publication de ce *Miroir de la Guerre*, monument de désinformation annonçant les monuments aux morts.

Chaque famille du pays, des dizaines d'années après, avait gardé ces mausolées de papier, *Le Miroir* et *L'Illustration*, extraordinaires témoignages sur une presse de combat totalement tournée vers le but ultime, la Victoire, sur le slogan unique *« on les aura ! »*. Et chaque grand-père du pays, qu'il ait fait Verdun ou ne l'ait pas fait, racontait, par procuration, l'insensée et admirable histoire d'une guerre à ses petits-enfants.

C'est ainsi que, comme tous, l'on devint expert pour mieux rester ignorant. Expert en zeppelin abbatu, en ballon d'observation en flammes. Expert en canon de marine sur rails et en grosse Berta. Expert en taxis de la Marne, expert en villes martyrisées, en cathédrales et villages rasés, en marmitages et vies ou sorties de tranchées, en fort de Vaux, en redoutes, en escadrille des Cigognes, en batailles de croiseurs lourds. Expert en poilus admirables, en batailles jamais perdues, Verdun, en offensives jamais vaines, Artois, Champagne, Somme, en morts toujours héroïques. Expert sur le Tigre Clemenceau, ce civil toujours à la pointe des tranchées. Expert en dernières charges de cavaleries et premières charges de chars lourds. Expert en alliés, Tommies ou Sammies, expert sur l'admirable amitié franco-serbe, l'indéfectible amitié franco-russe, sur le retournement italien, sur les atrocités turques.

Le Miroir de la Guerre mentait bien sûr. Toute la presse mentait. La mort mentait. Par millions de mensonges. Les photographies mentaient. Dans ce jeu qui n'était pas un jeu, même pour l'enfant des années 50, le mensonge d'Etat était l'absolu et nécessaire allié de la Victoire, union sacrée de l'un pour permettre l'union sacrée de l'autre.

La Grande guerre s'est longtemps regardée en ce *Miroir* déformant. Puis le temps a passé. Et pourtant voici que, quatre-vingts ans après, la véridique et limitée affaire des mutins de Craonne, certes jamais racontée dans *Le Miroir de la Guerre*, divise le sommet de l'Etat. C'est tout simplement sidérant, comme une simple bataille cohabitationniste d'arrière-garde.

Capitaux à court terme : M. Jospin pour une régulation internationale

Le premier ministre a ouvert la réunion de la Cnuced à Lyon

LE PREMIER MINISTRE a ouvert, lundi 9 novembre, la réunion de Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), qui rassemble de lundi à jeudi à Lyon, sur le thème « Partenaires pour le développement » des responsables économiques et politiques – dont de nombreux chefs d'Etat – de cent cinquante-deux pays.

Lionel Jospin a mis l'accent sur la nécessité de *« stabiliser le cadre économique et financier mondial en un nouveau partenariat avec les pays les plus pauvres »*. Pour le premier ministre, l'aide publique est indispensable, mais elle ne répond pas à tous les besoins. Elle n'a pas suffi à éviter la marginalisation d'un trop grand nombre de pays. Ces dernières années, a-t-il rappelé, les flux de capitaux privés ont représenté la source essentielle du financement des pays en développement. Multipliés par sept depuis 1990, ils ont dépassé 250 milliards de dollars (1 400 milliards de francs) en 1997. Ils représentent 85 % des ressources à long terme de ces pays. Ces chiffres masquent cependant d'importantes disparités : les flux internationaux se concentrent sur une dizaine de pays émergents. La majorité des pays les plus pauvres restent totalement dépendants des apports publics.

« Il faut définir un cadre stable pour les investissements directs, mais aussi réguler les mouvements de capitaux à court terme », a déclaré M. Jospin. Il s'agit d'instaurer les conditions de transparence et de stabilité, notamment fiscale et réglementaire, nécessaires aux investisseurs. Le premier ministre a mis en garde contre la libéralisation trop brutale des mouvements de capitaux, qui a amplifié les effets de la crise mondiale. Cette libéralisation *« doit suivre et non précéder la mise en place d'infrastructures financières robustes. L'apport de capitaux à long terme constitue un incontestable facteur de stabilité »*, a-t-il estimé. Mais, comme la crise récente l'a montré, cet apport n'empêche pas certains pays de subir des entrées et des sorties excessives de capitaux à court terme.

« Une régulation adéquate des entrées de capitaux à court terme est nécessaire et peut conduire, dans des conditions exceptionnelles, à des mesures de « sauvegarde » financière », a ajouté le premier ministre. Pour éviter qu'elles ne se multiplient de façon unilatérale – les décisions de la Malaisie en sont un exemple –, la France propose la mise en place d'une telle clause sous l'égide du FMI.

Aider les pays les plus pauvres passe aussi par leur intégration dans le commerce mondial. Le commerce électronique est d'ailleurs l'un des thèmes de la conférence. *« Mon gouvernement a décidé de mettre en place un programme de promotion de ces technologies »* doté de 25 millions de francs, a annoncé Lionel Jospin.

Le premier ministre devait également annoncer un allègement de la dette du Honduras et du Nicaragua, touché par le cyclone Mitch.

Babette Stern

Travaux stoppés sur une conduite radioactive à la Hague

LA COGEMA a annoncé, samedi 7 novembre, qu'elle suspendait les travaux autour de l'ancienne conduite de rejet en mer des effluents radioactifs de son usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague (Manche). Des travaux de consolidation de cette conduite avaient démarré jeudi, en préalable au renforcement de la couverture de l'actuelle canalisation, découverte lors de fortes marées. Mais vendredi, *« une légère contamination des sols a été détectée »*, indique la Cogema. Cette contamination serait due à du cesium 137 *« très ancien »*, datant probablement d'une fuite qui, en 1980, avait entraîné le démantèlement de cette canalisation. Variant de *« 0,28 et 6 becquerels par gramme (Bq/g) »*, l'activité relevée est inférieure au seuil européen de 10 Bq/g en deça duquel *« les manipulations de substances peuvent s'effectuer normalement »*. Greenpeace n'a pu procéder à des analyses sous-marines, mais estime que la canalisation restante *« doit être démantelée immédiatement »*.

Des opposants chinois empêchés de quitter leur pays

L'OPPOSANT BAO TONG, proche de l'ancien secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) Zhao Ziyang, ne peut quitter la Chine car les autorités craignent qu'il ne révèle des *« secrets d'Etat »*, a-t-on appris, dimanche 8 novembre, de source proche de la dissidence. Bao Tong, soixante-six ans, a déposé à trois reprises depuis juin une demande d'autorisation de sortie du territoire pour se rendre aux Etats-Unis, où est établi son fils. Toutes ces demandes ont été rejetées, a indiqué, à Hongkong, le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine. Un autre dissident, Ren Wanding, s'est plaint d'être lui aussi empêché de gagner les Etats-Unis. – *(AFP.)*

Le Portugal repousse par référendum le projet de régionalisation

LE RÉFÉRENDUM SUR LA RÉGIONALISATION organisé, dimanche 8 novembre, au Portugal, s'est soldé par une large victoire du « non ». Plus de 60 % des Portugais ont repoussé le projet du gouvernement socialiste du président Jorge Sampaio, qui souhaitait créér huit autorités régionales dotées de pouvoirs autonomes pour gérer les fonds publics. Le premier ministre, Antonio Guterres, a reconnu une *« défaite politique »*. – *(AFP, Reuters).*

La navette Discovery et John Glenn ont regagné la Terre sans encombres

LA NAVETTE DISCOVERY et ses sept astronautes ont atterri, samedi 7 novembre, à 18 h 04 (heure française) à Cap Canaveral (Floride). A son bord, le sénateur John Glenn, soixante-dix-sept ans, qui achevait, un peu fatigué, son retour dans l'espace, trente-six ans après son premier vol. Durant cette mission d'un peu moins de neuf jours, quatre-vingt-trois expériences, dont certaines consacrées au vieillissement, ont été menées par l'équipage. Le patron de la NASA, Daniel Goldin, a déclaré : *« On évaluera* [ces] *données pendant un à deux ans* [et] *si c'est scientifiquement intéressant, on enverra d'autres astronautes âgés. »* Mais il sera sans doute difficile de trouver un héros aussi médiatique que John Glenn, seul capable de remobiliser l'Amérique autour de la NASA à la veille du lancement, le 20 novembre, du premier élément de la station spatiale internationale.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 89** effectués samedi 7 novembre. **Premier tirage** : 1, 22, 24, 37, 42, 45 ; numéro complémentaire le 47. Rapports pour 6 numéros : 1 771 635 F ; 5 numéros et le complémentaire : 104 235 F ; 5 numéros : 6 765 F ; 4 numéros et le complémentaire : 312 F ; 4 numéros : 156 F ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F ; 3 numéros : 16 F. **Second tirage** : 10, 15, 25, 29, 30, 34 ; numéro complémentaire le 28. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 104 235 F ; 5 numéros : 7 795 F ; 4 numéros et le complémentaire : 314 F ; 4 numéros : 157 F ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F ; 3 numéros : 16 F.

Tirage du *Monde* daté dimanche 8-lundi 9 novembre 1998 : 574 040 exemplaires. 3

